MONTAIGNE

ESSAIS — LETTRES — JOURNAL DE VOYAGE

Imp. Paul SCHMIDT, 5, av. Verdier, Grand-Montrouge (Seine).

MONTAIGNE

ESSAIS — LETTRES — JOURNAL DE VOYAGE

EXTRAITS

PUBLIÉS CONFORMÉMENT AU TEXTE ORIGINAL

AVEC UNE INTRODUCTION, UN LEXIQUE ET DES NOTES

PAR

L. PETIT DE JULLEVILLE

Maître de conférences de langue et de littérature française
à l'École normale supérieure

CINQUIÈME ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

1893

INTRODUCTION

MONTAIGNE, SA VIE, SES ŒUVRES

Michel Eyquem[1], seigneur de Montaigne, auteur des *Essais*, naquit «le dernier jour de février mil cinq cent trente-trois[2] » au château de Montaigne, entre Castillon et Bergerac[3]. Lui-même a raconté dans son livre l'histoire de sa vie avec celle de ses pensées : son enfance rustique, sa première éducation, le latin appris par lui familièrement dans les bras d'un précepteur étranger qui ne lui parla jamais une autre langue ; la tendresse de son père qui faisait réveiller le petit garçon au son de quelque instrument de musique pour lui

1. Il avait cinq frères, distingués par des surnoms ; deux plus âgés, de Saint-Martin, de Beauregard ; trois plus jeunes, d'Arsac, de Mattecoulon, de la Brousse. Montaigne paraît n'avoir jamais porté le nom patronymique Eyquem. Son père, maire de Bordeaux de 1553 à 1556, se faisait alors appeler : Pierre Eyquem, écuyer, sieur de Montaigne.

2. *Essais*, I, ch. XI.

3. Commune de Saint-Michel (aujourd'hui Saint-Michel de Montaigne), canton de Vélines, arrondissement de Bergerac, département de la Dordogne ; près de la route qui va de Bergerac à Castillon. Voy. *Visite au château de Montaigne en Périgord*, par Bertrand de Saint-Germain, 1856.

faire voir chaque matin le jour plus gai et la vie plus douce; la patience et le dévouement avec lesquels ce vieux père apprit lui-même et fit apprendre aux siens ce qu'il fallait savoir de latin pour que l'enfant n'entendît jamais un seul mot de l'idiome vulgaire; les sept années de sa vie scolaire passées au collège de Guyenne à Bordeaux, dont il sortit à treize ans, ses études achevées, tout fier d'avoir « soustenu les premiers personnages ès tragedies latines de Bucanan, de Guerente et de Muret » qui s'y représentaient « avec dignité ». Tous ces détails relatifs aux premières années de Montaigne, nous sont connus par les *Essais*, où l'auteur les a curieusement rassemblés. Nous sommes moins bien instruits de sa jeunesse. Au sortir du collège, il commença l'étude du droit, et s'y plongea, prétend-il, « jusqu'aux oreilles ». Vers 1556, il devint conseiller à la cour des aides de Périgueux; puis, cette cour ayant été réunie à celle de Bordeaux (1557), il devint ainsi membre du parlement de Guyenne. Mais, comme il l'explique dans les *Essais* avec beaucoup de finesse et d'agrément: sans négliger les devoirs de sa profession, tout en les remplissant même avec exactitude, presque avec goût, il ne s'y abandonna pas tout entier; il déroba toujours aux affaires une part de lui-même et la meilleure [1].

Durant son séjour à Bordeaux, il connut la Boétie, son collègue au Parlement, et se lia avec lui de la plus

1. D'ailleurs il s'éloigna plusieurs fois de Bordeaux vers cette époque. En 1559, il était à Bar le-Duc avec François II; vers 1562, avec Charles IX à Rouen (*Essais*, II, ch XVII, et I, ch. XXX).

vive et de la plus étroite amitié. La Boétie, était un peu plus âgé que Montaigne[1]; il était plus riche; il était marié à une femme veuve et mère d'enfants déjà grands. Nous nous représentons d'ordinaire cette amitié célèbre, en donnant la première place et le haut rang à Montaigne, et en laissant la Boétie dans une ombre discrète, un peu derrière son illustre ami. Il se peut que nous renversions les rôles : c'est la Boétie qui, aux yeux des contemporains et des deux amis eux-mêmes, tenait ce rang de frère aîné; c'est lui qui dirigeait, éclairait, parfois reprenait Montaigne, plus jeune et beaucoup moins mûr; c'est lui qui contribua le plus à former l'âme réfléchie, l'esprit observateur et méditatif de l'auteur des *Essais;* Montaigne le savait bien, et il nous le laisse entendre. Le fameux traité *De la servitude volontaire* renferme, au moins en germe, plusieurs chapitres des *Essais.* Quand Montaigne perdit la Boétie (le 18 août 1563), il crut perdre plus qu'un frère. Il ne se consola jamais entièrement. Dix-huit années plus tard, en Italie, quelque accident ayant ramené, un jour, sa pensée vers la Boétie, il tombait dans un abattement profond qui durait jusqu'au lendemain. Jusqu'à son dernier jour la blessure de cette perte demeura aussi vive.

En 1566, Montaigne se maria avec Françoise de la Chassaigne, fille d'un conseiller au Parlement de Bor-

1. Etienne de la Boétie était né à Sarlat (Dordogne) le 1er novembre 1530; il mourut à Germignac près Bordeaux, le 18 août 1563. Voy. à la fin de ce volume l'admirable lettre où Montaigne raconte à son père la mort de son ami.

deaux; il eut plusieurs enfants qu'il vit assez froidement mourir en bas âge. Une fille survécut seule pour laquelle il n'était pas sans tendresse[1]. Mais il n'aima jamais personne comme il avait aimé la Boétie.

Le père de Montaigne était mort en 1569. Ses frères aînés moururent vers le même temps; Montaigne se trouvant le chef de la maison et plus riche qu'il ne s'était attendu à l'être, quitta la robe à cette époque et prit l'épée; on ne saurait dire s'il la portait seulement en qualité de gentilhomme ou s'il prit part de sa personne à quelques expéditions militaires, comme plusieurs passages des *Essais* le donnent à penser, surtout ce magnifique éloge de la vie des camps, tout rempli d'un accent guerrier qui serait ridicule dans la bouche d'un homme qui n'eût jamais servi[2].

En tout cas ses campagnes furent courtes. Vers 1572, il rentrait à Montaigne, et commençait les *Essais*, dont le dix-neuvième chapitre est explicitement daté du 15 mars de cette année. Il avait trente-neuf ans. Il n'avait encore rien composé; mais il avait beaucoup publié; il avait traduit, pour répondre à un désir de son père, l'ouvrage d'un théologien espagnol, Raymond de Sebond; il avait mis au jour une partie des traductions et des vers latins et français que la Boétie avait laissés inédits. Chacun de ces ouvrages est précédé

1. Elle se nommait Léonor. Elle était née en 1572, l'année où furent commencés les *Essais*; elle épousa un M. de Gamaches; elle mourut en 1626. Mademoiselle de Gournay l'appelait sa sœur pour rester fidèle au nom de *fille adoptive* qu'elle-même recevait de Montaigne (voy. ci-dessous, page XV).

2. Voy. *Essais*, III, ch. XIII; et ci-dessous, page 259.

d'une lettre-dédicace à quelque personnage, où Montaigne exprime en termes passionnés l'admiration profonde qu'il ressentait our la Boétie « le plus grand homme de son siècle », écrit-il à M. de Mesmes.

En 1580 Montaigne fit paraître les deux premiers livres de ses *Essais;* presque aussitôt cet homme, qui depuis huit ans passait sa vie à regarder en lui-même, dans la solitude de sa grosse tour ronde toute remplie de livres[1], fut pris d'un immense désir de voyages et d'aventures. Il fut dix-huit mois hors de chez lui, et pendant quatorze mois, hors de France, courant çà et là, un peu au hasard, par la Suisse, l'Allemagne du Sud et l'Italie. La curiosité de voir et de comparer les hommes, les choses, les mœurs, ne l'entraînait pas seule : un autre motif, plus fâcheux, avait décidé Montaigne à ce long voyage. Atteint depuis plusieurs années d'une infirmité cruelle, torturé par la pierre, il allait demander la guérison à toutes les eaux minérales réputées bienfaisantes; c'était à peu près la seule médecine à laquelle il crût. On trouvera plus loin dans les *extraits* que nous donnons du *Journal* écrit, mais non publié par Montaigne, le récit des incidents curieux de ce voyage, où ne se démentit jamais le caractère à la fois si complexe et si tranché de notre auteur : *Cœlum, non animum mutant qui trans mare currunt.*

Montaigne était en Italie, aux bains de la Villa, près de Lucques, lorsqu'il reçut, le jeudi 7 septembre 1581, une lettre de Bordeaux, datée du 2 août, par laquelle

1. Voy. *Essais*, l. II, ch. IV.

on lui annonçait que la veille il avait été nommé maire de cette ville, à l'unanimité des suffrages. Son père avait exercé vingt-cinq ans auparavant les mêmes fonctions ; les deux premiers livres des *Essais*, publiés l'année précédente, obtenaient un vif succès ; enfin la naissance et la condition de Montaigne, ses amitiés, ses alliances, quatorze années passées avec honneur au Parlement de Bordeaux, tout avait paru le désigner à ses concitoyens. Mais son caractère et ses goûts l'éloignaient des charges publiques et le rendaient hésitant devant les dignités. Les *Essais* nous apprendront ses sentiments sur ce point : « Les occupations publiques ne sont aucunement de mon gibier... Je tiens le dos tourné à l'ambition... Je ne vise pas de ce costé là, je m'aime trop... La liberté et l'oisiveté qui sont mes maistresses qualités, sont qualités diametralement contraires à ce mestier là... Mon opinion est qu'il se faut prester à autrui et ne se donner qu'à soi mesme. »

De tels sentiments expliquent assez comment la première pensée de Montaigne fut pour refuser la mairie de Bordeaux. Le 1er octobre il reçut à Rome la lettre officielle des *Jurats* de Bordeaux lui annonçant sa nomination. Il répondit alors, et déclina l'honneur qu'on lui faisait. Les Bordelais, s'entêtant, s'adressèrent au roi. Henri III écrivit le 25 novembre la lettre suivante à Montaigne :

« Monsieur de Montaigne, pour ce que j'ay en estime grande vostre fidellité et zellee devotion à mon service, ce m'a esté plaisir d'entendre que vous ayez esté eslcu maior de ma ville de Bourdeaulx, ayant eu tres

agreable et confirmé la dicte election et d'autant plus vollontiez qu'elle a esté sans brigue et en vostre lointaine absence. A l'occasion de quoy mon intention est, et vous ordonne et enjoincts bien expressement que sans delay ne excuse reveniez au plus tost que la presente vous sera rendue, faire le deu et service de la charge où vous avez esté si legitimement appellé. Et vous ferez chose qui me sera très agreable et le contraire me deplairoit grandement[1]. »

Devant cet ordre formel du roi, Montaigne dut céder; peut-être au fond ne fut-il pas fâché d'être contraint il était sans ambition, mais non sans vanité : la charge de maire d'une grande ville avait alors un certain éclat, et même une importance politique qu'elle perdit au siècle suivant, en cessant d'être élective. En arrivant à Bordeaux, Montaigne tint aux notables de la ville un discours qu'il a résumé dans les *Essais*. Il voulut se dépeindre à eux tel qu'il était, et se déclara bien résolu à ne pas s'épuiser à leur service, et y vieillir avant l'âge, ainsi qu'avait jadis fait son père. Il ne trompait ainsi personne. Les deux premières années de sa charge furent paisibles. Il s'acquittait mollement mais suffisamment de ses devoirs. Au mois d'août 1582, il fit même un voyage à la cour, pour obtenir la conservation ou le rétablissement de certains privilèges de la ville de Bordeaux; sa démarche fut bien accueillie. Au bout de deux années, le 1er août 1583, on le réélut pour deux années nouvelles. Néanmoins l'élection n'avait

1. Champollion-Figeac, *Documents historiques inédits*, t. II.

pas été cette fois unanime; elle fut même attaquée. Mais le roi la confirma. Henri III avait dans Montaigne un partisan fidèle également éloigné du parti de la Ligue et du parti de Navarre. Ce n'est pas que Montaigne fût personnellement hostile ni au roi de Navarre, qu'il reçut même en son château (le 19 décembre 1584), ni aux Guises, dont il admirait les qualités brillantes; mais au milieu des tempêtes civiles, il demeurait fermement attaché à l'autorité royale, comme au seul point fixe et solide où pussent se rallier tous les honnêtes gens. Quand la guerre éclata, en 1585, entre les trois partis, Montaigne contribua pour sa part à faire arrêter à Bordeaux les principaux ligueurs, et tandis que le lieutenant du roi, Matignon, parcourait la Guyenne pour la réduire en paix, c'est le maire de Bordeaux qui maintint la cité dans le devoir : il écrivait alors assez fièrement au lieutenant : « Nous somes après nos portes et gardes et y regardons un peu plus attantifvement en vostre absance... et vous assure que nous n'espargnerons ny nostre souin, ny, s'il est besouin, nostre vie pour conserver toutes choses en l'obeissance du Roy[1]. »

Les pouvoirs de Montaigne allaient expirer deux mois plus tard. Il n'eut pas le bonheur de conserver jusqu'à la fin le rôle très honorable qu'il avait gardé jusque-là dans ses hautes fonctions. Au mois de juin (1585), la peste éclata dans Bordeaux avec violence[2].

1. Payen, *Nouveaux documents sur Montaigne*, p. 10. Cette lettre, datée du 22 mai 1585, a été trouvée par M. Horace de Viel-Castel au British museum.

2. Elle dura jusqu'à Noël et enleva quatorze mille habitants.

Dès le premier jour Montaigne s'éloigna de la ville, et n'y reparut plus ; il n'y reparut même pas pour présider, comme il devait faire, à l'élection du nouveau maire et des jurats le 1er août. Les jurats en fonction l'avaient convoqué à cette assemblée ; il leur répondit en ces termes :

« Messieurs, j'ay trouvé icy par rencontre de vos nouvelles par la part que monsieur le mareschal m'en a faict. Je n'espargneray ny vie ne aultre chose pour vostre service, et vous laisseray à juger de celui que je vous puis faire par ma presence à la prochaine election, avant que je me hazarde d'aller en la ville, veu le mauvais estat en quoy elle est, notamment pour[1] des gens quy viennent d'un si bon air, comme je fais... Je m'aprocherai mercredy le plus près de vous que je pourray, est a Feuillas (*entre Bordeaux et Libourne*) se le mal n'y est arrivé, duquel lieu, comme j'escris à monsieur de la Motte (*l'un des jurats*), je serai tres ayse d'avoir cest honneur de voir quelqu'un d'entre vous pour recevoir vos commandements et me descharger de la creance que monsieur le mareschal me donnera pour la compagnie, me recommandant sur ce bien humblement à vos bonnes graces et priant Dieu vous donner, messieurs, longue et heureuse vie. De Libourne, ce 30 juillet 1585[2]. »

Cette lettre fort curieuse fait peu d'honneur à Montaigne ; et tout ce qu'on peut faire en sa faveur, c'est

1. *Par* dans le texte.
2. Payen, *Nouveaux documents sur Montaigne*, p. 30. Cette lettre a été découverte par M. Detcheverry dans les archives de Bordeaux.

de plaider pour lui les circonstances atténuantes. Sa maison de Montaigne avait été pillée, ou du moins maltraitée par des troupes de partisans, huguenots ou ligueurs; sa famille était sans abri ; ne pouvant la laisser en sûreté ni à Bordeaux, ni à Montaigne, il était réduit à solliciter de ses amis une hospitalité qu'on n'accordait que de mauvaise grâce et pour peu de jours. Fuyant devant la peste, il était lui-même suspect de l'apporter. A la plus légère indisposition de lui ou des siens, on les priait de s'éloigner au plus vite. De plus sa modération, sa tolérance l'avaient rendu suspect à tous les partis ; toutes les passions déchaînées l'accusaient de tiédeur ou de trahison : « Au guelfe j'estois gibelin, dit-il ; au gibelin, guelfe. » La maladie aigrissant tous les cœurs avait dû rendre à Bordeaux sa situation politique encore plus difficile. Enfin ajoutons qu'il faut juger Montaigne selon les idées de son temps, non selon celles du nôtre. Or, les idées du temps n'imposaient pas aux grands le devoir absolu de tenir ferme à leur poste et de donner l'exemple, en face de ces fléaux naturels, qui semblaient alors défier tout remède humain. La débandade était générale; ceux qui restaient, pouvant partir, semblaient héroïques; ceux qui fuyaient ne semblaient point lâches. En 1545, en 1555, la peste avait déjà ravagé Bordeaux. Le Parlement avait officiellement abandonné la ville et siégé trois mois à Libourne. La conduite de Montaigne scandalisa beaucoup moins ses concitoyens qu'elle ne nous scandalise nous-mêmes aujourd'hui. Presque tous ceux

qui avaient pu l'imiter ne s'étaient point abstenus de le faire. Le lieutenant du roi, Matignon, écrivait de Bordeaux, le 30 juin, à Henri III : « La peste augmente de telle façon en cette ville, qu'il n'y a personne qui ait moyen de vivre ailleurs qui ne l'ait abandonnée. » Cependant le cœur humain n'était pas fait alors autrement qu'à toute autre époque ; et les petits avaient grand besoin de la présence des grands pour soutenir leur courage en ces extrémités. Un généreux magistrat, nommé Chauvin, qui n'avait point quitté son poste, écrivait au roi, le 25 juin : « Nous sommes quelques membres (du Parlement) qui nous sommes asseurés pour retenir la face de vostre justice, servir à la conservation de vostre ville et consoler le peuple par nos presences. » Ce jour-là l'obscur Chauvin dit et et agit mieux que Montaigne[1].

Les années suivantes furent bien funestes, les plus funestes que la France eût traversées depuis la guerre de Cent ans. Dans le moindre bourg, deux armées, deux bandes ennemies étaient en présence, acharnées moins à se combattre qu'à piller ou massacrer l'adversaire inoffensif. On trouvera dans les *Essais* le tableau frappant de ces misères, dont Montaigne ne devait pas voir la fin. Il devait seulement la pressentir, en voyant Henri IV à l'œuvre. Ses rapports avec ce prince avaient toujours montré sa sympathie pour l'homme, en même temps qu'ils accusaient ses justes préventions contre le parti de Navarre. En 1584 le roi de Navarre

1. Grün, *Vie de Montaigne*, p. 290.

avait déjà séjourné à Montaigne. Après la bataille de Coutras, il y vint coucher, quoique le seigneur du lieu tînt pour l'armée qui venait d'être battue[1]. Sans doute Henri IV apprécia Montaigne dans ces rencontres rapides, car, devenu roi, il se hâta de l'appeler auprès de lui. Montaigne, vieux et malade, ne se rendit pas à l'invitation; mais répondit par de bons avis, exprimés en nobles termes: « J'ay de tout temps regardé en vous cette mesme fortune où vous estes et vous peut souvenir que lors mesme qu'il m'en faloit confesser à mon curé, je ne laissois de voir aucunement de bon euil vos succez. A presant aveq plus de raison et de liberté, je les embrasse de pleine affection. » Il félicite le roi de ses succès; il prévoit l'heureuse issue de la lutte qui se poursuit: « Les inclinations des peupl s se manient à ondees; si la pente est une foi prinse à vostre faveur, elle l'emportera de son propre branle jusques au bout... Desirant à vostre majesté une felicité plus presante et moins hasardeuse, et qu'elle soit plus tost cherie que creinte de ses peuples, et tenant son bien necesserement ataché au leur, je me rejouis que ce mesme avancement qu'elle faict vers la victoire, l'avance aussi vers des conditions de paix plus faciles[2]. »

Henri IV se méprit assez maladroitement sur les motifs qui empêchaient Montaigne de venir vers lui: il lui offrit de l'argent, et s'attira cette réponse fort belle:

1. Grün, *Vie de Montaigne*, p. 162.

2. Grün, *Vie de Montaigne*, p. 385. Cette lettre, datée du 18 janvier 1590, a été trouvée par M. Jubinal à la Bibliothèque nationale.

« Sire, vostre majesté me fera, s'il luy plaist, ceste grace de croyre que je ne plaindray jamais ma bource aux occasions ausquelles je ne voudrois espargner ma vie. Je n'ay jamais reçu bien quelconque de la liberalité des rois, non plus que demandé ny merité, et n'ai reçu nul payement des pas que j'ay employés à leur service, desquels vostre majesté a heu en partie cognoissance. Ce que j'ay faict pour ses predecesseurs, je le feray encore beaucoup plus volontiers pour elle. Je suis, sire, aussy riche que je me souhaite. Quand j'auray espuisé ma bource aupres de vostre majesté, à Paris, je prendray la hardiesse de le luy dire, et lors, sy elle m'estime digne de me tenir plus longtemps à sa suitte, elle en aura meilleur marché que du moindre de ses officiers[1]. »

Mais en remettant ainsi son voyage au jour où il pourrait saluer le roi dans sa capitale, Montaigne comptait sans la mort plus prochaine et sans la victoire plus éloignée qu'il ne pensait. Le roi n'entra dans Paris que le 22 mars 1594; le 13 septembre 1592, Montaigne était mort.

Pascal dans ses *Pensées*, accuse Montaigne « de n'avoir pensé qu'à mourir lâchement et mollement par tout son livre ». Ce n'est pas ce que nous croyons avoir lu dans les *Essais*. En tout cas, le témoignage des contemporains est unanime pour affirmer que Montaigne mourut avec beaucoup de courage et de fermeté. Il distribua

1. Grün, *Vie de Montaigne*, p. 390. Cette lettre, datée du 2 septembre 1590, fut trouvée en 1846 par M. Macé dans le fonds Du Puy de la Bibliothèque nationale.

de sa main à ses gens tous les legs qu'il voulait leur laisser [1]. Etienne Pasquier, dans une lettre à M. de Pelgé, raconte en ces termes les derniers moments de l'auteur des *Essais* ; il avait été son ami, mais il le jugeait librement :

« Il mourut en sa maison de Montaigne où lui tomba une esquinancie sur la langue, de telle façon qu'il demeura trois jours entiers, plein d'entendement, sans pouvoir parler. Au moyen de quoi il était contraint d'avoir recours à sa plume pour faire entendre ses volontés. Et comme il sentit sa fin approcher, il pria par un petit bulletin sa femme de demander quelques gentilshommes, siens voisins, afin de prendre congé d'eux. Arrivés qu'ils furent, ils firent dire la messe en sa chambre, et comme le prêtre était sur l'élévation du *Corpus Domini*, ce pauvre gentilhomme s'élance au moins mal qu'il peut, comme à corps perdu, sur son lit, les mains jointes, et, en ce dernier acte, rendit son esprit à Dieu : qui fut un beau miroir de l'intérieur de son âme. Il laissa deux filles : l'une, qui naquit de son mariage, héritière de tous et chacun de ses biens, qui est mariée en bon lieu ; l'autre, sa fille par alliance, héritière de ses études... Celle-ci est la damoiselle de Jars, qui appartient à plusieurs grandes et nobles familles de Paris, laquelle ne s'est proposé d'avoir jamais autre mari que son honneur, enrichi par la lecture des bons

1. Bernard Anthone, *Commentaire sur la coutume de Bordeaux* (*Testaments*), cité par Feugère, *Œuvres choisies de Pasquier*, t. II, p. 397, en note.

livres; et sur tous les autres, des *Essais* du seigneur de Montaigne [1]. »

Marie le Jars, damoiselle de Gournay, était née à Paris en 1566; retirée avec sa mère dans une retraite profonde à Gournay, elle lut à l'âge de dix-huit ans les deux premiers livres des *Essais*, et se prit pour l'auteur du livre d'une véritable adoration. En 1588, ayant appris la présence de Montaigne à Paris, elle vint l'y voir, et le charma si bien par son esprit, qu'elle réussit à l'attirer à Gournay, chez sa mère; Montaigne y fit plusieurs séjours assez prolongés. De retour en Gascogne, il ne manqua pas d'insérer dans les additions manuscrites qu'il préparait en vue d'une édition future, l'éloge de sa jeune admiratrice [2].

« J'ay pris plaisir à publier, en plusieurs lieux, l'esperance que j'ay de Marie de Gournay le Jars, ma fille d'alliance, et certes aymee de moy beaucoup plus que paternellement, et enveloppee en ma retraitte et solitude comme l'une des meilleures parties de mon propre estre : je ne regarde plus qu'elle au monde. Si l'adolescence peut donner presage, cette ame sera quelque jour capable des plus belles choses, et entre autres, de la perfection de cette tressaincte amitié, où nous ne lisons point que son sexe ait peu monter encores : la sincerité et la solidité de ses mœurs y sont desja bastantes (suffisantes); son affection vers moy, plus que surabondante, et telle, en somme, qu'il n'y a rien à souhaiter,

1. *Lettres* de Pasquier, livre XVIII, lettre 1re; voy. *Œuvres choisies*, par Feugère, t. II, p. 389.

2. Livre II, ch. XVII.

sinon que l'apprehension qu'elle a de ma fin, par les cinquante et cinq ans ausquels elle m'a rencontré, la travaillast moins cruellement. Le jugement qu'elle fit des premiers Essais, et femme, et en ce siecle, et si jeune, et seule en son quartier; et la vehemence fameuse don elle m'ayma et me desira longtemps, sur la seule estime qu'elle en print de moy, avant m'avoir veu, c'est un accident de tres digne consideration. »

Mademoiselle de Gournay pleura Montaigne comme un père, lorsqu'il mourut quatre ans plus tard (en 1592). L'année suivante elle se rendit en Guyenne pour faire visite à la veuve et à la fille de l'auteur des *Essais*, et s'inspirer de la vue des lieux où il avait vécu, où il avait écrit ce livre qu'elle mettait au-dessus de tout. C'est alors qu'elle reçut de madame de Montaigne l'exemplaire corrigé de la main de l'auteur, qui lui servit pour publier, deux ans plus tard, la grande édition in-folio des *Essais* (1595). Cette fille singulière n'avait alors que vingt-neuf ans. Elle vécut encore cinquante années, fidèle au culte de Montaigne. Elle publia de nouveau les *Essais* en 1635, cette fois en rajeunissant le texte et l'orthographe pour céder aux exigences formelles des éditeurs; mais elle-même protestait contre cette profanation; et (ce qui ne laisse pas d'être plaisant) elle défendait à tous éditeurs futurs d'imiter jamais son exemple.

Un autre ami fidèle, et disciple respectueux des dernières années de Montaigne, fut Pierre Charron, le futur auteur de la *Sagesse*. D'après le témoignage de Roche-Maillet, ami de Charron, c'est seulement en 158

que Charron, qui venait d'Angers, « fit connaissance et vécut fort familièrement » à Bordeaux avec Montaigne. Le livre de la *Sagesse*, écho hardi des *Essais*, mais en même temps bien inférieur à son modèle par le style, fut le fruit, et porte la trace de ce commerce intime auquel mit fin la mort de Montaigne. En se séparant de son ami, Montaigne lui légua le droit de porter ses armoiries, n'ayant point de fils qui pût en hériter.

Charron, mademoiselle de Gournay, voilà les plus illustres et les plus dévoués parmi les disciples immédiats de Montaigne; au reste, le succès des *Essais* fut très grand, presque universel, dès la fin du seizième siècle. Juste-Lipse, Pasquier, de Thou parlent déjà de Montaigne avec admiration. Les longues guerres civiles laissaient la France fatiguée de la violence, avide du repos, très apte à goûter vivement la morale tolérante et la sagesse tempérée qui inspirent les *Essais*. Le cardinal du Perron les appelait : le bréviaire des honnêtes gens. Shakespeare lut les *Essais* dans la traduction anglaise; il transporta dans ses drames plusieurs fragments de ce livre. Le Musée britannique possède un exemplaire des *Essais*, annoté de sa main[1] et signé, avec la date : 1603.

La première réaction contre Montaigne n'osa pas se produire avant la fin du règne de Louis XIII. Déjà cependant mademoiselle de Gournay qui vécut âgée (jusqu'en 1645), semblait un peu ridicule par son enthousiasme; et Balzac, dans deux *entretiens*, traite

1. Voy. Ph. Chasles (*Etudes sur Shakespeare*) Il a étudié l'influence de Montaigne sur Shakespeare.

assez librement l'idole de cette respectable personne.

« Montaigne sait bien ce qu'il dit; mais sans violer le respect qui lui est dû, je pense aussi qu'il ne sait pas toujours ce qu'il va dire. S'il a dessein d'aller en un lieu, le moindre objet qui lui passe devant les yeux le fait sortir de son chemin pour courir après ce second objet. Mais l'importance est qu'il s'égare plus heureusement qu'il n'allait tout droit... Il faut avouer qu'en certains endroits il porte bien haut la raison humaine; il l'élève jusqu'où elle peut aller soit dans la politique, soit dans la morale... Ce qu'il dit de ses inclinations, de tout le détail de sa vie privée, est très agréable. Je suis bien aise de connaître ceux que j'estime, et, s'il y a moyen, de les connaître tout entiers, et dans la pureté de leur naturel; je les veux voir, s'il est possible, dans leurs plus particulières et leurs plus secrètes actions... (Montaigne) vivait sous le règne des Valois et de plus il était Gascon. Par conséquent il ne se peut pas que son langage ne se sente des vices de son siècle et de son pays. Il faut avouer avec tout cela que son âme était éloquente; qu'elle se faisait entendre par des expressions courageuses; que dans son style il y a des grâces et des beautés au-dessus de la portée de son siècle. Je n'en veux pas dire davantage, et je sais bien que ce serait une espèce de miracle qu'un homme eût pu parler purement français dans la barbarie de Quercy et de Périgord... Lorsque Montaigne écrivait, la cour était aussi indulgente qu'elle est aujourd'hui rigoureuse... Il me semble que Montaigne est excusable s'il n'a pas toujours écrit comme voudraient nos délicats. »

Hors l'accent un peu dédaigneux, l'appréciation de Balzac est encore très favorable. Port-Royal le premier attaqua vivement Montaigne, au nom de la religion et au nom de la raison : de la raison, que Montaigne avait niée ; de la religion, qu'il avait compromise, aux yeux de Port-Royal, en prétendant la défendre par les armes du pyrrhonisme. « Le pyrrhonisme, disent les auteurs de la *Logique*, Arnauld et Nicole, n'est pas une secte de gens qui soient persuadés de ce qu'ils disent, mais c'est une secte de menteurs. Aussi se contredisent-ils souvent en parlant de leur opinion, leur cœur ne pouvant s'accorder avec leur langue ; comme on peut le voir dans Montaigne qui a tâché de le renouveler au dernier siècle. Car après avoir dit que les académiciens étaient différents des pyrrhoniens en ce que les académiciens avouaient qu'il y avait des choses plus vraisemblables que les autres, ce que les pyrrhoniens ne voulaient pas reconnaître, il se déclare pour les pyrrhoniens en ces termes : « L'avis, dit-il, des pyrrhoniens est plus hardi, et quant et quant (en même temps) plus vraisemblable. » Il y a donc des choses plus vraisemblables que les autres ; et ce n'est pas pour faire une pointe qu'il parle ainsi ; ce sont des paroles qui lui sont échappées sans y penser, et qui naissent du fond de la nature que le mensonge des opinions ne peut étouffer. »

Ainsi, aux yeux d'Arnauld et de Nicole, Montaigne peut avoir eu beaucoup d'esprit ; mais en tant que philosophe, c'est un « menteur », et il se moque du lecteur. Plus tard, dans un chapitre de ses *Essais de mo-*

rale, Nicole parle fort dédaigneusement de Montaigne, comme d'un homme assez éclairé pour avoir bien aperçu le néant des choses humaines ; mais qui, croyant très peu à celles du ciel, aurait réduit la philosophie à l'art de vivre à son aise ici-bas : « Montaigne est un homme qui, après avoir promené son esprit par toutes les choses du monde, pour juger ce qu'il y a en elles de bien et de mal, a eu assez de lumière pour en reconnaître la sottise et la vanité. Il a très bien découvert le néant de la grandeur et l'inutilité des sciences ; mais comme il ne connaissait guère d'autre vie que celle-ci, il a conclu qu'il n'y avait donc rien à faire qu'à tâcher de passer agréablement le petit espace qui nous est donné. » D'un tel jugement à condamner Montaigne comme un corrupteur très dangereux des âmes, il n'y avait qu'un pas. Ce pas, Arnauld et Nicole l'ont franchi résolument dans la troisième partie de la *Logique*, en résumant une longue diatribe contre Montaigne par cette sentence tout à fait démesurée : « C'est une effronterie punissable que de découvrir ses désordres au monde sans témoigner d'en être touché, puisque le dernier excès de l'abandonnement dans le vice est de n'en point rougir et de n'en avoir ni confusion ni repentir, mais d'en parler indifféremment comme de toute autre chose : en quoi consiste proprement l'esprit de Montaigne. »

Madame de Sévigné, tout amie qu'elle fût des jansénistes, pensait différemment sur Montaigne : « Ah ! l'aimable homme, écrivait-elle vers le même temps ; qu'il est de bonne compagnie ! c'est mon ancien ami, mais à

force d'être ancien, il m'est nouveau. Mon Dieu ! que ce livre est plein de bon sens ! »

Avant même Arnauld et Nicole, Pascal avait combattu Montaigne, mais non pas tout à fait à la façon de ses amis de Port-Royal. Il avait commencé par le lire avec passion, et le goûter très vivement ; Montaigne avait été l'un des aliments de son esprit, son premier maître en philosophie. Dans son petit traité de *l'art de persuader* il appelle Montaigne « l'incomparable auteur de l'art de conférer[1] ». Devenu plus strictement et plus ardemment chrétien, Pascal sentit le péril de ce scepticisme croyant, où lui-même tendait si fort, et son goût pour Montaigne devint la mesure des invectives qu'il lui prodiguait : « Montaigne avait bien senti le défaut d'une droite méthode ; il l'évitait en sautant de sujet en sujet ; il cherchait le bon air. Le sot projet qu'il a de se peindre ! »... ; Mais c'est surtout dans le célèbre entretien avec M. de Saci que Pascal fait avec ardeur le procès à Montaigne sans pouvoir cacher cependant la joie que lui-même éprouve à voir dans cet auteur « la superbe raison si invinciblement froissée par ses propres armes » ; et tout en lui reprochant les tendances païennes de sa morale, il convient que « Montaigne est incomparable pour confondre l'orgueil de ceux qui, sans la foi, se piquent d'une véritable justice ; pour désabuser ceux qui s'attachent à leurs opinions et qui croient, indépendamment de l'existence et des perfections de Dieu, trouver dans les sciences des vérités inébranlables ».

1. *L'art de conferer* est le titre du chapitre VIII, livre III, des *Essais*

Mais M. de Saci, qui représente en face de Pascal, encore à demi mondain, le Port-Royal tout pur, se montre bien plus sévère que Pascal pour Montaigne. Il plaint ce philosophe « qui se piquait et se déchirait lui-même de toutes parts des épines qu'il se formait... Ses paroles ne viennent pas de l'humilité et de la piété chrétienne; elles renversent les fondements de toute connaissance; et, par conséquent, de la religion même. »

Les esprits graves étaient facilement choqués de ce qu'il y a d'un peu superficiel et léger dans la philosophie de Montaigne, au regard d'une logique rigoureuse et d'une morale sévère. Huet lui-même, Huet, qui ne se piquait point d'une trop grande austérité, et qui en d'autres occasions s'est montré plus indulgent, appelait les *Essais* « le bréviaire des honnêtes paresseux et des ignorants studieux, qui veulent s'enfariner de quelque connaissance du monde et de quelque teinture des lettres. A peine trouverez-vous, disait-il, un gentilhomme de campagne, qui veuille se distinguer des preneurs de lièvres, sans un Montaigne sur sa cheminée. » Mais la forme piquante de cette boutade devait sembler trop indulgente à Malebranche, qui, dans la *Recherche de la vérité*, a maltraité Montaigne avec une singulière violence. Il lui adresse le reproche qui aurait, je pense, été le plus sensible à l'auteur du chapitre *sur le pédantisme*; il le traite de pédant; il est vrai qu'il donne à ce mot une signification assez particulière et restreinte; et que Montaigne lui paraît pédant parce qu'il cite beaucoup sans être érudit: « Les *Essais* de Montaigne, dit Malebranche, nous peuvent servir de preuve de la

force que les imaginations ont les unes sur les autres, car cet auteur a un certain air libre, il donne un tour si naturel et si vif à ses pensées, qu'il est malaisé de le lire sans se laisser préoccuper. La négligence qu'il affecte lui sied assez bien et le rend aimable à la plupart du monde sans le faire mépriser; et sa fierté est une certaine fierté d'honnête homme, si cela se peut dire ainsi, qui le fait respecter sans le faire haïr. L'air du monde et l'air cavalier, soutenus par quelque érudition, font un effet si prodigieux sur l'esprit, qu'on l'admire souvent et qu'on se rend presque toujours à ce qu'il décide sans l'examiner et quelquefois même sans l'entendre; ce ne sont nullement ses raisons qui persuadent, il n'en apporte presque jamais des choses qu'il avance, ou, pour le moins, il n'en apporte presque jamais qui aient quelque solidité. En effet, il n'a point de principes sur lesquels il fonde ses raisonnements, et il n'a point d'ordre pour faire les déductions de ses principes. Un trait d'histoire ne prouve pas; un petit conte ne démontre pas; deux vers d'Horace, un apophthegme de Cléomène ou de César ne doivent pas persuader des gens raisonnables; cependant ces *Essais* ne sont qu'un tissu de traits d'histoires, de petits contes, de bons mots, de distiques et d'apophthegmes.

» ... Les pédants sont vains et fiers; de grande mémoire et de peu de jugement, heureux et forts en citations, malheureux et faibles en raisons, d'une imagination vigoureuse et spacieuse, mais volage et déréglée, et qui ne peut se contenir dans quelque justesse... Montaigne était aussi pédant que plusieurs

autres, selon cette notion du mot de pédant, qui semble la plus conforme à la raison et à l'usage ; car je ne parle pas ici de pédant à longue robe ; la robe ne peut pas faire le pédant. Montaigne, qui a tant d'aversion pour la pédanterie, pouvait bien ne porter jamais longue robe, mais il ne pouvait pas de même se défaire de ses propres défauts. Il a bien travaillé à se faire l'air cavalier, mais il n'a pas travaillé à se faire l'esprit juste, ou pour le moins il n'y a pas réussi. Ainsi il s'est plutôt fait un pédant à la cavalière, et d'une espèce toute singulière, qu'il ne s'est rendu raisonnable, judicieux et honnête homme[1]. »

La sévérité de Malebranche envers Montaigne ressemble assurément à de l'animosité. Mais il y a bien quelque chose de fondé dans le reproche qu'il adresse à notre auteur. Les anecdotes occupent dans les *Essais* une place considérable ; dès le début (pour montrer qu'une résistance courageuse obtient parfois son pardon plus facilement qu'une faiblesse résignée), Montaigne enfile de suite trois anecdotes. Toute sa *librairie* repasse ainsi dans son livre. Il est ignorant, ne sachant rien à fond, comme il dit lui-même ; mais il lit beaucoup, et cite tout ce qui le frappe. Ces anecdotes sont nombreuses jusqu'à l'excès ; toutefois si agréablement contées qu'il rajeunit celles qui sont connues d'ailleurs, et popularise celles qui ne le sont pas. Beaucoup des histoires qu'il rapporte n'ont aucune authenticité, lui-même le sait bien et l'avoue de bonne grâce, mais sans scru-

1. *Recherche de la vérité*, livre II, partie III, *De l'imagination*.

pule. Au fond Montaigne pense que l'histoire tout entière manque d'authenticité, que presque aucun fait n'est assez démontré pour être affirmé. Mais il croit que les récits les plus hasardés sont bien assez authentiques pour servir de prétexte à philosopher agréablement. Or cela même est discutable : une observation philosophique ou morale ne peut pas plus s'établir sur des faits controuvés, qu'une loi politique ou historique. Ainsi Montaigne rapporte certains usages monstrueux qui auraient existé chez des peuples sauvages ; il en conclut qu'il n'y a pas de morale naturelle ; supposons que ces faits ne reposent que sur des observations superficielles ou sur des relations fabuleuses, que vaudrait la conclusion ? Mais Montaigne écrivait à une époque où les sciences que nous appelons morales n'existaient guère comme sciences ; écrire sur les mœurs était purement un art où l'on se piquait moins d'exactitude dans la relation des faits que de justesse et d'agrément dans les réflexions.

Le XVIIIe siècle a professé envers Montaigne une admiration profonde ; la Bruyère qui, sur bien des points, prévient et annonce l'époque suivante, l'avait déjà vengé en peu de lignes des attaques de Balzac et de Malebranche. « L'un ne pensait pas assez [1] pour goûter un auteur qui pense beaucoup ; l'autre pense trop subtilement pour s'accommoder de pensées qui sont naturelles. »

Mais dans l'admiration du XVIIIe siècle, il entra peut-être un peu de parti pris, et une part d'erreur inconsciente ou volontaire. Les philosophes du temps réclamèrent Montaigne comme un des leurs, ce qui était ou

1. La Bruyère, *Caractères : Des ouvrages de l'esprit.*

peu sincère ou peu judicieux. En effet, le fond de la philosophie encyclopédique et sensualiste du XVIII[e] siècle revient à cette idée : que l'homme est né bon ; que c'est le gouvernement mal réglé, la société mal organisée qui le dépravent. Or Montaigne ne croit pas que les sociétés soient bonnes ; mais il croit qu'elles ne sont mauvaises que parce que l'homme lui-même est foncièrement mauvais et corrompu. Sur ce point il est d'accord avec le dogme chrétien, et en contradiction formelle avec le dogme encyclopédique. Mais on ne voulut pas seulement faire de Montaigne un précurseur des encyclopédistes. Naigeon qui se vantait d'être athée, en donnant une édition de Montaigne, en 1802, prétendait servir ses idées. Il est vrai que dans l'incohérence touffue du livre des *Essais*, chacun trouve ce qu'il veut, et tire à soi ce qui lui plaît. Tout le monde ainsi peut très sincèrement se faire un Montaigne à sa guise. Rabelais a la même fortune. Ces vastes esprits se plient difficilement à rentrer tout entiers dans nos catégories, ou plutôt, par cela même qu'ils sont très vastes et très complexes, ils laissent croire à tous les esprits prévenus qu'ils ont pensé comme eux ; mais à peine croit-on les saisir et les fixer sur un point, qu'ils échappent et sont déjà presqueà l'autre extrémité.

Quoi qu'on pense de Montaigne, considéré comme philosophe et comme moraliste, ce qui charmera toujours chez lui, c'est le style[1]. Montesquieu disait d'une

1. Il semble que les contemporains de Montaigne aient été plus vivement choqués que nous ne sommes aujourd'hui, des incorrections et des singularités de son style. Ainsi Pasquier dans ses *Lettres* (livre XVIII, lettre 1[re]) raconte, qu'ayant rencontré Montaigne aux états de Blois, en

façon piquante : « Les quatre grands poètes, Platon, Malebranche, Shaftesbury, Montaigne ! » En effet, pour tous ceux qui croient que la poésie existe en dehors des vers, Montaigne est un poète, car poésie, c'est création, et son style est créé. Ce qu'il dit est partout; ses idées personnelles ne sont pas fort nombreuses, elles manquent d'ailleurs de suite et de cohérence; mais nul n'écrit comme lui, ni mieux que lui, nul n'a possédé à un plus haut degré le bonheur dans le choix des mots, l'art de les enchâsser, le pittoresque de l'image. Il a certainement beaucoup ajouté à la richesse de la langue et de l'esprit français par la multitude infinie de pensées très déliées et de nuances très subtiles qu'il a le premier su exprimer.

1588, il ne lui dissimula point qu'on reconnaissait en plusieurs endroits de son livre « je ne sais quoi du ramage gascon. Et comme il ne m'en voulut croire, je le menai en ma chambre où j'avais son livre, et là je lui montrai plusieurs manières de parler familières non aux Français mais seulement aux Gascons, *un patenostre*, *un debte*, *un rencontre*, *ces ouvrages sentent à l'huile et à la lampe*. Et surtout je lui montrai que je le voyais habiller le mot de *jouir* du tout à l'usage de Gascogne et non de notre langue française; *ni la santé que je jouis jusqu'à présent; l'amitié est jouie à mesure qu'elle est désirée; la vraie solitude se peut jouir au milieu des villes et des cours des rois*. Plusieurs autres locutions lui représentai-je non-seulement sur ce mot, ains sur plusieurs autres; et estimais qu'à la première et prochaine impression qu'on ferait de son livre, il donnerait ordre de les corriger. Toutefois non-seulement il ne le fit; mais comme ainsi soit qu'il fût prévenu de mort, sa fille par alliance l'a fait rimprimer tout de la même façon qu'il était et nous avertit par son épître liminaire que la dame de Montaigne le lui avait envoyé tout tel que son mari projetait de le remettre au jour. »

BIBLIOGRAPHIE.

En 1580, Montaigne publia les deux premiers livres des *Essais :*

— Les Essais de messire Michel, seigneur de Montaigne. Livres premier et second. Bourdeaus, par S. Millanges, 1580. 2 parties, petit in-8°.

— Autres éditions des mêmes livres : Bordeaux, 1582; et Paris, 1587.

En 1588, Montaigne publia les trois livres des *Essais :*

— Les Essais, etc., cinquiesme edition augmentée d'un troisiesme livre et de six cents additions aux deux premiers. Paris, Abel l'Angelier, 1588, in-4°. (Quoique le titre annonce quatre éditions antérieures, on n'en connaît que trois.)

En 1592, Montaigne mourut laissant *deux* exemplaires de l'édition de 1588, tout chargés de corrections et d'additions écrites de sa main, mais différentes d'un exemplaire à l'autre.

L'un de ces exemplaires (il paraît perdu aujourd'hui) fut donné par la veuve de l'auteur à mademoiselle de Gournay, laquelle s'en servit pour établir le texte de l'édition des *Essais* de 1595 (Paris, Abel l'Angelier ou Michel Sonnius, in-folio) dont le titre porte qu'elle a été faite sur une copie « trouvée après le deceds de l'autheur, reveue et augmentée par luy d'un tiers plus qu'aux

precedentes impressions ». Dans son édition des *Essais* donnée en 1635, et malheureusement rajeunie quant au style et quant à l'orthographe, mademoiselle de Gournay qualifie elle-même l'édition de 1595 de « vieil et bon exemplaire » et déclare ne céder qu'avec scrupule et regret au goût de son temps. L'édition de 1595 cependant ne vaut pas partout celle de 1588 (la dernière qui ait été faite avec l'aveu de Montaigne); les additions y font souvent longueur et quoique leur authenticité ne soit pas douteuse, rien ne prouve que l'auteur, qui les avait écrites à la marge de son livre, les eût toutes fait passer dans le texte à l'impression.

L'autre exemplaire annoté fut donné par la famille de Montaigne au couvent des Feuillants de Bordeaux; il passa, à la Révolution, dans la bibliothèque de la ville, et servit à établir le texte de l'édition donnée par Naigeon (Paris, Didot, 1802, 4 vol. in 8°). Malheureusement les additions sont difficiles à lire et l'exemplaire a été mutilé par le relieur. Tel qu'il est, il reste d'autant plus précieux que l'autre exemplaire annoté, celui de mademoiselle de Gournay, n'existe plus ou est perdu.

Au reste, les mêmes difficultés subsistent pour l'établissement du texte des *Essais*, qu'on suive l'édition de Gournay, ou l'exemplaire de Bordeaux. La dernière édition avouée par Montaigne, en vue de l'impression, demeure toujours celle de 1588; les deux exemplaires annotés offrent des additions et des corrections divergentes, que l'auteur n'eût peut-être pas toutes conservées. Le devoir d'un éditeur des *Essais* semble donc tout tracé : laisser pour ainsi dire les hooses en l'état,

reproduire fidèlement l'édition de 1588, la dernière explicitement approuvée de l'auteur, et joindre au texte, en notes, les additions que fournissent l'édition de 1595 et l'exemplaire de Bordeaux. On aurait ainsi comme l'état exact et complet de la pensée de Montaigne. Mais presque tous les éditeurs s'étant attachés de préférence au texte plus étendu de 1595, c'est sous cette forme seule que Montaigne est connu, et tous les jours cité ou commenté. Aussi dans une édition de simples extraits destinés aux classes, n'eût-il pas été sans inconvénient de suivre le texte de 1588. Une comparaison même rapide des trois textes montre qu'une foule de traits et de pensées aujourd'hui justement célèbres, ne figurent pas encore dans le texte de 1588. Nous reproduisons donc ici, mais non sans quelque regret, l'édition de 1595, celle que donna mademoiselle de Gournay selon l'exemplaire corrigé qu'elle avait reçu de la veuve de Montaigne. Que le lecteur se rappelle cependant que le texte absolument authentique de Montaigne n'est pas là, mais dans l'édition de 1588.

Depuis cette date jusqu'à nos jours, les éditions des *Essais* n'ont pas cessé de se succéder sans relâche; le docteur Payen en possédait cent trente-six, et sa collection n'était pas tout à fait complète. Bornons-nous à citer dans cette foule, l'édition de J. V. Leclerc, (Paris, Lefèvre, 1826-8, cinq volumes in-8°); celle de MM. Courbet et Royer (Paris, Lemerre, 1872-7, 4 volumes in-8°); celle de M. Charles Louandre (Paris, Charpentier, 4 vol. in-12); celle de MM. H. Motheau et D. Jouaust (Paris, Jouaust, 4 vol. in-8°); celle de

MM. Dezeimeris et Barckhausen, publiée à Bordeaux, et qui reproduit la première édition des *Essais* (2 vol. in-8°, 1874).

Nous joindrons à ces renseignements sommaires sur la bibliographie des *Essais*, les indications suivantes qui concernent les autres publications faites par Montaigne.

— La théologie naturelle de Raimon Sebon traduicte nouvellement de latin en françois par Michel de Montaigne. Paris, Gabriel Buon, ou Michel Sonnius, 1569). (Avec une lettre-dédicace, datée de Paris, 18 juin 1568, et adressée à monseigneur de Montaigne, son père, à la demande duquel Montaigne avait entrepris cette traduction, et qui mourut, en 1569, avant qu'elle fût publiée.)

— *La Mesnagerie* de Xenophon, les *Regles de mariage*, de Plutarque; *Lettre de consolation* de Plutarque à sa femme, le tout traduict du grec en françois par M. Estienne de la Boëtie,... ensemble quelques vers latins et françois de son invention; item un Discours sur la mort dudit seigneur de la Boëtie par M. de Montaigne. Paris, Federic Morel, 1571. (131 feuillets.) Le *privilége* est du 18 oct. 1570. Les vers français annoncés ne parurent réellement qu'en 1572, in-8°, 19 feuillets. Il faut y joindre les 29 sonnets publiés dans les *Essais*, après le chap. XXVII du livre I. Le *Discours sur la mort*, etc., n'est autre que la lettre de Montaigne à son père dont nous avons parlé ci-dessus (page III) et qu'on trouvera à la fin de ces extraits. En tête on lit ces lignes : « Extraict d'une lettre que M. le conseiller de Montaigne escrit à monseigneur de Montaigne son pere concernant

quelques particularitez qu'il remarqua en la maladi
et mort de feu M. de la Boëtie. » Voici les lettres dédi
caces que renferme en outre l'édition, et qui forment
avec le *Discours sur la mort de la Boëtie*, la part per
sonnelle de Montaigne dans ce volume : au devant d
la *Mesnagerie*, lettre à monsieur de Lansac — au de
vant des *Règles de mariage*, lettre à monsieur de Mesmes
seigneur de Roissy et de Malassize (le même qui négocia
vers le même temps la paix dite de son nom *mal assise*)
— Au devant des *Poemata*, lettre au chancelier de l'Hos
pital, alors en disgrâce, et privé des sceaux; mais Mon
taigne n'était point courtisan; — au devant de la *Lettr
de consolation*, lettre charmante à sa femme; ell
venait de perdre un petit enfant; Montaigne la console
avec plus de grâce peut-être que de tendresse pater
nelle. — Au devant des *vers françois*, lettre à Monsieu
de Foix, ambassadeur à Venise. Toutes ces lettres son
datées 1570, de Montaigne ou de Paris. — Sur le fameu
traité *De la servitude volontaire*, seul ouvrage de la
Boétie que Montaigne n'osa publier, voyez ci-dessous,
page 80.

— Journal du voyage de Michel de Montaigne en
Italie, par la Suisse et l'Allemagne, en 1580 et 1581
avec des notes par M. de Querlon; à Rome, et se trouve à
Paris, chez Le Jay, 1774. 1 vol. in-4° (ou 3 volumes in-12).

Jusqu'au siècle dernier, on ne connaissait, du
voyage de Montaigne, que ce que lui-même en raconte en
divers passages des *Essais*, particulièrement au chapitre
IX du livre III. On ignorait qu'il eût tenu un journal
très complet de ses pérégrinations. Le manuscrit de ce

journal fut trouvé, sans qu'on le cherchât, dans un grenier du château de Montaigne, appartenant alors au comte de Ségur de la Roquette, descendant de Léonor, fille de Montaigne. L'heureux inventeur était un chanoine périgourdin, nommé Prunis. Il porta le manuscrit à Paris pour en faire examiner et certifier l'authenticité [1]; puis l'ouvrage fut publié par M. de Querlon, *à Rome et à Paris*, 1774, 1 vol. in-4° et 3 vol. in-12. Le manuscrit se composait de 178 pages in-folio, le premier feuillet manquait.

Nous ne terminerons pas cette rapide notice bibliographique sans signaler au moins l'incomparable *Collection Payen*, aujourd'hui la propriété de la Bibliothèque nationale [2]. Le Dr Payen avait vécu pour Montaigne et avec lui; l'objet de sa vie était de donner enfin une édition définitive des œuvres de son auteur bien-aimé. Il mourut (le 7 février 1870) sans avoir fait autre chose que rassembler les matériaux de ce monument. Le catalogue de cette collection immense la répartit en dix sections que nous allons indiquer rapidement: 1° Collection complète et magnifique de toutes les éditions des œuvres de Montaigne; 413 numéros dont 136 éditions différentes des *Essais*. 2° Collection des traductions de Montaigne en allemand, anglais, hollandais, espagnol. 3° Collection de trente-sept ouvrages ayant appartenu à Montaigne; presque tous sont signés; quelques-uns sont annotés; sur un *Virgile* (Venise,

1. Voyez *Correspondance littéraire* de Grimm, mai 1774.

2. Inventaire de la collection des ouvrages et documents sur Michel de Montaigne, réunis par le docteur J. F. Payen, et conservés à la Bibliothèque nationale, par Gabriel Richou. Bordeaux, 1877, in-8°.

1539, in-8°) on lit : *Michael Montanus me possidet anno. D.* 1548, *ætatis prope sedecim, cal. januarii. Venumdatur, 44 s. cum indice Erythræi.* 4° Ouvrages de parents, amis et contemporains de Montaigne. 5° Ouvrages manuscrits et imprimés du Dr Payen, concernant Montaigne. 6° Ouvrages se rapportant spécialement ou incidemment à Montaigne, à ses parents ou à ses amis. Cette section renferme une multitude d'articles de journaux et de revues, qui seraient introuvables ailleurs. 7° Glossaire manuscrit de Montaigne et beaucoup de lettres particulières adressées au Dr Payen et concernant Montaigne. 8°, 9° et 10°. Ces trois dernières sections, qui renferment les ouvrages divers appartenant au Dr Payen, non relatifs à Montaigne, des autographes, des chartes, des portraits, des statuettes et des médailles, n'ont pas l'importance des précédentes.

En dehors de la collection du Dr Payen, signalons, à la Bibliothèque nationale, quatre cartons (nos 926, 927, 928, 929) qui renferment une collection moins riche, mais encore abondante de notes recueillies en vue d'une édition projetée, mais qui n'a point paru, par J. B. Bastide, mort à Paris en 1810.

Peu de mots suffiront pour exposer les règles que nous avons observées dans cette édition classique. Nous avons suivi le texte et conservé l'orthographe de l'édition de 1595[1]. Cette orthographe n'est pas fixe ; c'est-à-

1. Pour la lettre de Montaigne à son père, nous suivons l'édition originale de 1571 ; pour les *extraits* du *voyage*, lequel n'a été publié qu'au XVIIIe siècle d'après un manuscrit aujourd'hui perdu, nous suivons l'orthographe moderne.

dire que le même mot, parfois dans la même page, se trouve écrit de deux ou même de trois manières différentes. Mais l'orthographe n'a été à peu près fixée chez nous qu'après que l'Académie française eut publié son *Dictionnaire* et fait reconnaître à tous son autorité. Il n'est pas mauvais que les jeunes gens apprennent que cette unité, cette régularité dans la manière d'écrire les mots, dont notre époque est si satisfaite, et auxquelles elle attache même une importance exagérée peut-être n'ont pas toujours existé au même degré; et n'existaient pas du tout au XVI° siècle. Cette variété orthographique n'obscurcit pas le texte; au reste les *Notes* au bas des pages; le *Lexique* à la fin du volume, rendront nos *Extraits* facilement intelligibles, même au lecteur le moins expérimenté.

Nous les avons classés dans l'ordre même où nous les présentait la lecture des *Essais*. Il nous eût été facile d'adopter un arrangement plus méthodique, et de rassembler ces fragments sous différents chefs qui auraient présenté comme un tableau d'ensemble des plus belles pages de Montaigne et rapproché dans un ordre plus harmonieux les opinions du grand moraliste sur la religion, sur la vertu, sur la science, sur le patriotisme, sur la guerre, sur l'éducation, sur la famille, et sur bien d'autres sujets encore. De quoi Mon taigne n'a-t-il point parlé? Les *index* joints à plusieurs éditions des *Essais* rendaient ce travail de marqueterie aussi aisé que séduisant. Mais il aurait eu l'inconvénient de prêter à l'auteur une suite et une unité qui manquent absolument dans son ouvrage, et qu'il n'a jamais

voulu y mettre; et de dissimuler au lecteur cette fantaisie d'allure qui est, au goût de plusieurs, le charme principal des *Essais;* qui en est du moins le caractère le plus saillant. Ce serait défigurer Montaigne que de donner à son livre une fausse apparence d'encyclopédie dogmatique. Nous publions un Montaigne incomplet sans doute, et simplement destiné aux écoliers mais nous désirons que les jeunes gens, à qui ce livre s'adresse, y trouvent du moins une image assez ressemblante, quoique en raccourci, d'un écrivain qu'ils connaissaient trop peu jusqu'à ce jour, et qu'il importe beaucoup de ne pas travestir en le leur faisant connaître.

EXTRAITS DES ESSAIS[1]

AU LECTEUR

C'est icy un livre de bonne foy, lecteur. Il t'advertit dès l'entree que je ne m'y suis proposé aucune fin, que domestique et privee : je n'y ay eu nulle consideration de ton service, ny de ma gloire; mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein. Je l'ay voué à la commodité particuliere de mes parens et amis : à ce que m'ayans perdu (ce qu'ils ont à faire bien tost), ils y puissent retrouver aucuns traicts de mes conditions et humeurs, et que par ce moyen ils nourrissent plus entiere et plus vifve la connoissance qu'ils ont eu de moy. Si c'eust esté pour rechercher la faveur du monde, je me fusse paré de beautez empruntees : je veux qu'on m'y voye en ma façon simple, naturelle et ordinaire sans estude et artifice; car c'est moy que je peins. Mes defaults s'y liront au vif, mes imperfections et ma forme

1. Le grec ἐξάγιον, latin *exagium*, signifie *pesage;* d'où *essai, épreuve ;* on voit d'où est né le sens dérivé qui est celui du titre de cet ouvrage. Montaigne dit en parlant du traité de la Boétie *sur la servitude volontaire :* « Il l'escrivit par manière d'essai en sa premiere jeunesse. »

naïfve[1], autant que la reverence publique me l'a permis
Que si j'eusse esté parmy ces nations qu'on dit vivre encor
souz la douce liberté des premieres loix de nature, j
t'asseure que je m'y fusse tresvolontiers peint tout entier e
tout nud. Ainsi, lecteur, je suis moy mesme la matiere d
mon livre[2] : ce n'est pas raison que tu employes ton loisi
en un subject si frivole et si vain; adieu donc. De Montaigne
ce douze de juin 1580[3].

1. Native, naturelle.

2. « Le sot projet qu'il a de se peindre! et cela non pas en passar et contre ses propres maximes, comme il arrive à tout le monde d faiblir, mais par ses propres maximes et par un dessein premier et prin cipal. » (Pascal, *Pensées sur l'éloquence et le style.*)

3. Voyez Introduction. Cette préface est datée du 1er mars 158(dans l'édition de 1580; du 12 juin 1588, dans l'édition de 1588; d 12 juin 1580, dans l'édition de 1598. La première date doit être l bonne; la seconde est fictive et destinée à rajeunir la nouvelle édition la troisième est la première, mal restituée par l'éditeur, mademoiselle d Gournay. La préface manque dans la plupart des exemplaires de l'édi tion de 1595.

EXTRAITS DU LIVRE PREMIER

I. — COMMENT NAQUIT LE PROJET D'ÉCRIRE LES ESSAIS

Dernierement que je me retiray chez moy, deliberé, autant que je pourroy, ne me mesler d'autre chose que de passer en repos et à part ce peu qui me reste de vie, il me sembloit ne pouvoir faire plus grande faveur à mon esprit, que de le laisser en pleine oysiveté s'entretenir soy mesmes, et s'arrester et rasseoir en soy, ce que j'esperois qu'il peust meshuy[1] faire plus aysement, devenu avec le temps plus poisant et plus meur; mais je trouve

Variam semper dant otia mentem[2],

qu'au rebours, faisant le cheval eschappé, il se donne cent fois plus de carriere à soy mesmes qu'il ne prenoit pour autruy; et m'enfante tant de chimeres et monstres fantasques les uns sur les autres, sans ordre et sans propos, que, pour en contempler à mon ayse l'ineptie et l'estrangeté, j'ay commencé de les mettre en rolle[3], esperant avec le temps luy en faire honte à lui mesmes. (Ch. VIII.)

1 Etymol. : *magis hodie*. Désormais.
2. Lucain, IV, 704.
3. *Mettre en rolle*, c'est-à-dire coucher par écrit (lat. *rotulus*, rouleau).

II. — DU MENSONGE

En verité, le mentir est un maudit vice : nous ne sommes hommes, et ne nous tenons les uns aux autres, que par la parole. Si nous en connoissions l'horreur et le poids, nous le poursuivrions à feu[1], plus justement que d'autres crimes. Je trouve qu'on s'amuse ordinairement à chastier aux enfans des erreurs innocentes, tresmal à propos, et qu'on les tourmente pour des actions temeraires qui n'ont ny impression[2] ny suitte. La menterie seule, et, un peu au dessous, l'opiniastreté, me semblent estre celles desquelles on devroit à toute instance combattre la naissance et le progrez; elles croissent quand et eux[3]; et depuis qu'on a donné ce faux train à la langue, c'est merveille combien il est impossible de l'en retirer. Par où il advient que nous voyons des honnestes hommes d'ailleurs, y estre subjects et asservis. (Ch. IX.)

III. — DE LA CIVILITÉ

Non seulement chasque païs, mais chasque cité, et chasque vacation[4] a sa civilité particuliere. J'y ay esté assez soigneusement dressé en mon enfance, et ay vescu en assez bonne compaignie, pour n'ignorer pas les loix de la nostre françoise, et en tiendrois eschole. J'aime à les ensuivre, mais non pas si couardement que ma vie en demeure contraincte ; elles ont quelques formes penibles, lesquelles pourveu qu'on oublie par discretion, non par erreur[5], on n'en a pas moins de grace. J'ay veu souvent des hommes incivils par trop de

1. Par le feu.
2. Qui ne gâtent pas le fond du cœur.
3. *Quand et eulx* (croissent); elles croissent à mesure qu'ils croissent eux-mêmes.
4. Profession.
5. *Lesquelles* est le complément direct de *oublie;* tournure latine qui ne s'emploie plus en français.

civilité, et importuns de courtoisie. C'est au demeurant une tresutile science que la science de l'entregent. Elle est, comme la grace et la beauté, conciliatrice des premiers abords de la société et familiarité[1]; et par consequent nous ouvre la porte à nous instruire par les exemples d'autruy. et à exploitter et produire nostre exemple, s'il a quelque chose d'instruisant et communicable. (Ch. XIII.)

IV. — DE LA MORT TOUJOURS IMMINENTE

Je nasquis entre unze heures et midi, le dernier jour de febvrier mil cinq cens trente trois, comme nous contons[2] à cette heure, commençant l'an en janvier[3]. Il n'y a justement que quinze jours que j'ay franchi trente neuf ans : il m'en faut, pour le moins, encore autant. Cependant s'empescher du pensement de chose si esloignee, ce seroit folie. Mais quoy! les jeunes et les vieux laissent la vie de mesme condition : nul n'en sort autrement que si tout presentement il y entroit; joinct qu'il n'est homme si decrepite, tant qu'il voit Mathusalem devant, qui ne pense avoir encore vingt ans dans le corps. Davantage[4], pauvre fol que tu es, qui t'a estably les termes de ta vie? Tu te fondes sur les contes des medecins : regarde plustost l'effect et l'experience Par le commun train des choses, tu vis pieça[5] par faveur extraordinaire : tu as passé les termes accoutumez de vivre. Et qu'il soit ainsi,

1. Elle sert à nouer les premières relations de société et de familiarité.

2. On a longtemps confondu *conter* et *compter*, dont l'étymologie est la même (*computare*).

3. Le 39e article de l'édit (dit *de Roussillon*) donné par Charles IX en janvier 1564, ordonnait de commencer l'année désormais au premier janvier, non à Pâques. Montaigne était né le 28 février 1533; il eut trente-neuf ans le 28 février 1572, et il écrivait ces lignes le 14 mars suivant.

4. Disons plus

5. *Pieça*, depuis longtemps. (*Pièce a*, il y a pièce de temps, grand laps de temps.)

conte de tes cognoissans[1] combien il en est mort avant ton aage plus qu'il n'en y a qui l'ayent atteint : et de ceux mesme qui ont annobli leur vie par renommee, fais en registre; et j'entreray en gageure d'en trouver plus qui sont morts avant qu'apres trente cinq ans. Il est plein de raison et de pieté de prendre exemple de l'humanité mesme de Jesus-Christ : or il finit sa vie à trente et trois ans. Le plus grand homme, simplement homme, Alexandre, mourut aussi à ce terme. Combien a la mort de façons de surprise !...

Ces exemples si frequents et si ordinaires nous passans devant les yeux, comme est il possible qu'on se puisse deffaire du pensement de la mort, et qu'à chasque instant il ne nous semble qu'elle nous tienne au collet? Qu'importe il, me direz vous, comment que ce soit, pourveu qu'on ne s'en donne point de peine? Je suis de cet advis : et, en quelque maniere qu'on se puisse mettre à l'abri des coups, fust ce soubs la peau d'un veau, je ne suis pas homme qui y reculast; car il me suffit de passer à mon ayse; et le meilleur jeu que je me puisse donner, je le prens, si peu glorieux au reste et exemplaire que vous voudrez[2].

Prætulerim... delirus inersque videri,
Dum mea delectent mala me, vel denique fallant,
Quam sapere, et ringi[3].

Mais c'est folie d'y penser arriver par là. Ils vont, ils viennent, ils trottent, ils dansent; de mort, nulles nouvelles : tout cela est beau ; mais aussi, quand elle arrive ou à eux, ou à leurs femmes, enfans et amis, les surprenant en des-

1. Nous disons *tes connaissances*. La Fontaine semble s'être rappelé ce passage de Montaigne dans *la Mort et le Mourant :*

Je t'ai fait voir tes camarades,
Ou morts, ou mourants, ou malades.
Qu'est-ce que tout cela qu'un avertissement?

2. Montaigne ne fut jamais un héros; toutefois, pour le besoin de sa thèse, il exagère ici sa prudence naturelle.
3. Horace, *Épîtres*, livre II, ép. II, v. 126-129.

soude[1] et au descouvert, quels tourmens, quels cris, quelle rage et quel desespoir les accable! vistes vous jamais rien si rabaissé, si changé, si confus? Il y fault prouvoir[2] de meilleure heure ; et cette nonchalance bestiale, quand elle pourroit loger en la teste d'un homme d'entendement, ce que je trouve entierement impossible, nous vend trop cher ses denrees[3]. Si c'estoit ennemy qui se peust eviter, je conseillerois d'emprunter les armes de la couardise ; mais puisqu'il ne se peut, puisqu'il vous attrappe fuyant et poltron aussi bien qu'honeste homme,

> Nempe et fugacem persequitur virum;
> Nec parcit imbelli juventæ
> Poplitibus timidoque tergo[4],

et que nulle trampe de cuirasse vous couvre,

> Ille licet ferro cautus se condat et ære,
> Mors tamen inclusum protrahet inde caput[5],

aprenons à le soustenir de pied ferme et à le combatre : et, pour commencer à luy oster son plus grand advantage contre nous, prenons voye toute contraire à la commune; ostons luy l'estrangeté, pratiquons le, accoustumons le : n'ayons rien si souvent en la teste que la mort; à tous instans representons la à nostre imagination et en tous visages; au broncher d'un cheval, à la cheute d'une tuille, à la moindre piqueure d'espeingle, remachons soudain : « Et bien! quand ce seroit la mort mesme! » et là dessus, roidissons nous, et nous efforçons. Parmy les festes et la joye, ayons tousjours ce refrein de la souvenance de nostre condition; et ne nous laissons pas si fort emporter au plaisir, que par

1. Soudainement. *Soude* vient du latin *subitum*, et *soudain* de *subitaneum*.
2. Pourvoir (*providere*).
3. C'est-à-dire nous achetons trop cher l'avantage que peut offrir cette nonchalance bestiale.
4. Horace, *Odes*, l. III, ode II, v. 14-16.
5. Properce, l. III, XVIII, v. 25-26.

fois il ne nous repasse en la memoire en combien de sortes cette nostre allegresse est en butte à la mort, et de combien de prinses[1] elle la menasse... Or j'ay pensé souvent d'où venoit cela, qu'aux guerres le visage de la mort, soit que nous la voyons en nous ou en autruy, nous semble sans comparaison moins effroyable qu'en nos maisons; aultrement ce seroit une armee de medecins et de pleurars; et, elle estant tousjours une, qu'il y ait toutesfois beaucoup plus d'asseurance parmy les gens de village et de basse condition, qu'es autre. Je croy, à la verité, que ce sont ces mines et appareils effroyables, dequoy nous l'entournons, qui nous font plus de peur qu'elle : une toute nouvelle forme de vivre; les cris des meres, des femmes et des enfans; la visitation de personnes estonnees et transies; l'assistance d'un nombre de valets pasles et eplorés; une chambre sans jour, des cierges allumez; nostre chevet assiegé de medecins et de prescheurs; somme, tout horreur et tout effroy autour de nous : nous voyla desja ensepvelis et enterrez. Les enfans ont peur de leurs amis mesmes, quand ils les voyent masquez : aussi avons nous. Il fault oster le masque aussi bien des choses que des personnes; osté qu'il sera, nous ne trouverons au dessoubs que cette mesme mort, qu'un valet ou simple chambriere passerent dernierement sans peur. Heureuse la mort qui oste le loisir aux apprests de tel equipage! (Ch. xix.)

V. — DES HISTOIRES QUE L'AUTEUR RAPPORTE

Les histoires que j'emprunte, je les renvoye sur la conscience de ceux de qui je les prens. Les discours sont à moy, et se tiennent par la preuve de la raison, non de l'experience. Chacun y peut joindre ses exemples; et qui n'en a point, qu'il ne laisse pas de croire qu'il en est assez, veu le nombre et varieté des accidens. Si je ne comme[2] bien, qu'un

1. Prises.
2. « Si je ne *comme* bien, » c'est-à-dire si mes comparaisons, mes rap-

autre comme pour moy. Aussi en l'estude que je traitte de noz mœurs et mouvements, les tesmoignages fabuleux, pourveu qu'ils soyent possibles, y servent comme les vrais : advenu ou non advenu, à Rome ou à Paris, à Jean ou à Pierre, c'est tousjours un tour de l'humaine capacité, duquel je suis utilement advisé par ce recit. Je le voy, et en fay mon profit, egalement en umbre qu'en corps ; et aux diverses leçons qu'ont souvent les histoires, je prens à me servir de celle qui est la plus rare et memorable. Il y a des autheurs desquels la fin c'est dire les evenemens : la mienne, si j'y sçavoye advenir, seroit dire sur ce qui peut advenir. Il est justement permis aux escholes de supposer des similitudes, quand ilz n'en ont point : je n'en fay pas ainsi pourtant, et surpasse de ce costé là en religion superstitieuse toute foy historiale. Aux exemples que je tire ceans de ce que j'ay leu, ouï, faict ou dict, je me suis defendu d'oser alterer jusques aux plus legeres et inutiles circonstances : ma conscience ne falsifie pas un iota ; mon inscience, je ne scay[1]. (Ch. xx.)

VI. — DES MÉDECINS

Nous appellons les medecins heureux, quand ils arrivent à quelque bonne fin : comme s'il n'y avoit que leur art qui ne se peust maintenir d'elle mesme[2], et qui eust les fondemens trop frailes pour s'appuyer de sa propre force, et comme s'il n'y avoit qu'elle qui ayt besoin que la fortune preste la main à ses operations. Je croy d'elle tout le pis ou le mieux qu'on voudra : car nous n'avons, Dieu mercy, nul commerce ensemble. Je suis au rebours des autres ; car je la mesprise bien tousjours ; mais quand je suis malade, au lieu d'entrer en composition, je commence encore à la haïr et à la craindre ; et respons à ceux qui me pressent de pren-

prochements, les exemples que j'allègue, ne sont pas justes. Ce verbe *commer* n'est plus usité.

1. Voy. *Introduction*.
2. *Art* est féminin au XVIe siècle selon l'étymologie latine.

dre medecine, qu'ils attendent au moins que je sois rendu à mes forces et à ma santé, pour avoir plus de moyen de soustenir l'effort et le hazart de leur breuvage. Je laisse faire nature, et presuppose qu'elle se soit pourveue de dents et de griffes pour se deffendre des assaux qui luy viennent, et pour maintenir cette contexture dequoy elle fuit la dissolution. Je crain, au lieu de l'aller secourir, ainsi comme elle est aux prises bien estroites et bien jointes avec la maladie, qu'on secoure son adversaire au lieu d'elle, et qu'on la recharge de nouveaux affaires [1]. (Ch. XXIII.)

VII. — DU PÉDANTISME (CHAP. XXIV [2].)

Je me suis souvent despité, en mon enfance, de voir es comedies italiennes tousjours un pedante [3] pour badin [4], et le surnom de magister n'avoir guere plus honorable signification parmy nous : car, leur estant donné en gouvernement que pouvois je moins faire que d'estre jaloux de leur reputation? Je cherchois bien de les excuser par la disconvenance naturelle qu'il y a entre le vulgaire et les personnes rares et excellentes en jugement et sçavoir, d'autant qu'ils vont un train entierement contraire les uns des autres; mais en cecy perdois je mon latin, que les plus galans hommes c'estoient ceulx qui les avoyent le plus à mespris, tesmoing nostre bon du Bellay :

Mais je hay par sur tout un sçavoir pedantesque [5];

1. *Affaire* (de *à faire*) était masculin dans l'ancien français.
2. Nous donnons presque intégralement ces deux importants chapitres XXIV et XXV *du Pédantisme* et *de l'Institution des enfants*.
3. « On disait d'abord *pedante*, depuis on a dit *pédant*; puis enfin on a dit *pédan* et c'est comme on parle présentement. » (Ménage dans Littré, au mot *pédant*.) *Pédan* ne se dit plus. *Pedante* était le mot italien devenu français et désignait celui qui instruit un ou plusieurs enfants (grec παιδεύω). Il prit de bonne heure une acception défavorable.
4. Badin, personnage ridicule de l'ancienne farce française.
5. Dernier vers du sonnet des *Regrets* qui commence ainsi :

Je hay du Florentin l'usuriere avarice.

et est cette coustume ancienne ; car Plutarque dict que Grec et Escolier estoient mots de reproche entre les Romains, et de mespris. Depuis, avec l'aage, j'ay trouvé qu'on avoit une grandissime raison, et que *magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes*[1]. Mais d'où il puisse advenir qu'une ame riche de la cognoissance de tant de choses n'en devienne pas plus vive et plus esveillee et qu'un esprit grossier et vulgaire puisse loger en soy, sans s'amender, les discours et les jugemens des plus excellens esprits que le monde ait porté, j'en suis encore en doute. A recevoir tant de cervelles estrangeres, et si fortes et si grandes, il est necessaire (me disoit une fille, la premiere de nos princesses[2], parlant de quelqu'un) que la sienne se foule, se contraigne et rappetisse pour faire place aux autres. Je dirois volontiers que, comme les plantes s'estouffent de trop d'humeur, et les lampes de trop d'huile ; aussi faict l'action de l'esprit, par trop d'estude et de matiere : lequel occupé et embarassé d'une grande diversité de choses, perde[3] le moyen de se demesler, et que cette charge le tienne courbe et croupy. Mais il en va autrement ; car nostre ame s'eslargit d'autant plus qu'elle se remplit : et aux exemples des vieux temps, il se veoid, tout au rebours, des suffisans hommes aux maniemens des choses publiques, des grands capitaines et grands conseillers aux affaires d'estat, avoir esté ensemble tresscavans. Et quant aux philosophes, retirez de toute occupation publique, ils ont esté aussi quelquefois, à la vérité, mesprisez par la liberté comique[4] de leur temps ; leurs opinions et façons les rendans ridicules. Les voulez vous faire juges des droits d'un procès,

1. Proverbe en latin de cuisine que Rabelais met dans la bouche de frère Jean des Entommeures (*Gargantua*, ch. XXXIX).

2. Marguerite de Valois, fille de Henri II, sœur des rois François II, Charles IX et Henri III ; première femme de Henri IV ; princesse recommandable par son esprit, beaucoup moins par ses mœurs.

3. Le sens est : de sorte qu'il arrive que l'esprit perde, etc. Ainsi s'explique le subjonctif dans cette tournure elliptique.

4. La liberté du théâtre comique

des actions d'un homme? Ils en sont bien prests! ils cerchent[1] encore s'il y a vie, s'il y a mouvement, si l'homme est autre chose qu'un bœuf; que c'est qu'agir et souffrir; quelles bestes ce sont que loix et justice. Parlent ils du magistrat, ou parlent ils à luy? c'est d'une liberté irreverente et incivile. Oyent ils louer leur prince ou un roy? c'est un pastre pour eux, oisif comme un pastre, occupé à pressurer et tondre ses bestes, mais bien plus rudement. En estimez vous quelqu'un plus grand, pour posseder deux mille arpents de terre? eux s'en moquent, accoustumés d'embrasser tout le monde comme leur possession. Vous ventez vous de vostre noblesse, pour compter sept ayeulx riches? ils vous estiment de peu, ne concevans[2] l'image universelle de nature et combien chascun de nous a eu de predecesseurs riches, pauvres, roys, valets, grecs, barbares; et quand vous seriez cinquantiesme descendant de Hercules, ils vous trouvent vain de faire valoir ce present de la fortune. Ainsi les desdeignoit le vulgaire, comme ignorants les premieres choses et communes, et comme presomptueux et insolents. Mais cette peinture platonique[3] est bien esloignee de celle qu'il fault à noz hommes. On envioit ceulx là comme estans au dessus de la commune façon, comme mesprisans les actions publiques, comme ayans dressé une vie particuliere et inimitable, reglee à certains discours hautains et hors d'usage: ceux-cy, on les desdeigne comme estans au dessoubs de la commune façon, comme incapables des charges publiques, comme trainans une vie et des meurs basses et viles après le vulgaire:

Odi homines ignava opera, philosopha sententia[4].

Quant à ces philosophes, dis je, comme ils estoient grands en science, ils estoient encore plus grands en toute action.

1. Forme fréquente dans l'ancienne langue et conforme à l'étymologie latine *circare*.
2. *Ne concevans* se rapporte à *vous*.
3. Tout le passage qui précède est traduit de Platon. (*Thééthète*).
4. Pacuvius dans Aulu-Gelle, XIII, 8.

Et tout ainsi qu'on dit de ce geometrien de Syracuse[1], lequel ayant esté destourné de sa contemplation, pour en mettre quelque chose en pratique à la deffence de son païs, qu'il mit soudain en train des engins espouventables et des effects surpassans toute creance humaine ; desdaignant toutesfois luy mesme toute cette sienne manufacture, et pensant en cela avoir corrompu la dignité de son art[2], de laquelle ses ouvrages n'estoient que l'apprentissage et le jouet : aussi eux, si quelquefois on les a mis à la preuve de l'action, on les a veu voler d'une aisle si haulte, qu'il paroissoit bien leur cœur et leur ame s'estre merveilleusement grossie et enrichie par l'intelligence des choses. Mais aucuns voyants la place du gouvernement politique saisie par hommes incapables, s'en sont reculés ; et celuy qui demanda à Cratès[3] jusques à quand il faudroit philosopher, en receut cette responce : « Jusques à tant que ce ne soient plus des asniers qui conduisent noz armees. » Heraclitus [4] resigna la royauté à son frere ; et aux Ephesiens, qui luy reprochoient qu'il passoit son temps à jouer avec les enfans devant le temple : « Vaut il pas mieux faire cecy, que gouverner les affaires en vostre compagnie ? » D'autres ayans leur imagination logee au dessus de la fortune et du monde, trouverent les sieges de la justice et les thrones mesmes des roys, bas et viles ; et refusa Empedocles la royauté que les Agrigentins luy offrirent. Thales accusant quelquefois le soing du mesnage et de s'enrichir, on luy reprocha que c'estoit à la mode du renard, pour n'y pouvoir advenir. Il luy print envie, par passetemps, d'en montrer l'experience ; et, ayant pour ce coup ravalé son sçavoir au service du proffit et du gain, dressa une trafique[5] qui dans un an rapporta telles richesses,

1. Archimède.
2. Voy. ci-dessus, page 9, note 2.
3. Cratès de Thèbes, disciple de Diogène le cynique (IVe siècle avant J.-C.).
4. Philosophe ionien, vivait au VIe siècle avant J.-C.
5. Au XVIe siècle ce mot a les deux formes masculine et féminine (*trafic* et *trafique*).

qu'à peine en toute leur vie les plus experimentez de ce mestier là en pouvoyent faire de pareilles. Ce qu'Aristote recite d'aucuns, qui appelloyent et celuy-là et Anaxagoras et leurs semblables, sages et non prudents, pour n'avoir assez de soin des choses plus utiles : oultre ce que je ne digere pas bien cette difference de mots, cela ne sert point d'excuse à mes gents; et à voir la basse et necessiteuse fortune dequoy[1] ils se payent, nous aurions plustost occasion de prononcer touts les deux, qu'ils sont et non sages et non prudents.

Je quitte cette premiere raison, et croy qu'il vaut mieux dire que ce mal vienne de leur mauvaise façon de se prendre aux sciences; et qu'à la mode dequoy nous sommes instruicts, il n'est pas merveille si ny les escholiers, ny les maistres n'en deviennent pas plus habiles, quoy qu'ils s'y facent plus doctes. De vray, le soing et la despence de nos peres ne vise qu'à nous meubler la teste de science : du jugement et de la vertu, peu de nouvelles. Criez d'un passant à nostre peuple : « O le sçavant homme! » et d'un aultre : « O le bon homme! » il ne faudra pas[2] à destourner les yeulx et son respect vers le premier. Il y faudroit un tiers[3] crieur : « O les lourdes testes! » Nous nous enquerons volontiers: « Sçait il du grec ou du latin? escrit il en vers ou en prose? » mais s'il est devenu meilleur ou plus advisé, c'estoit le principal, et c'est ce qui demeure derriere. Il falloit s'enquerir qui est mieux sçavant, non qui est plus sçavant.

Nous ne travaillons qu'à remplir la memoire, et laissons l'entendement et la conscience vuide. Tout ainsi que les oyseaux vont quelquefois à la queste du grain, et le portent au bec sans le taster, pour en faire bechee[4] à leurs petits; ainsi nos pedantes vont pillotans la science dans les livres, et ne

1. Remarquer cet emploi fréquent des pronoms relatifs neutres même en relation avec des substantifs déterminés.

2 Il ne manquera pas de...

3. Un troisième (*tertius*).

4. La prononciation dure a prévalu : *becquée*.

la logent qu'au bout de leurs levres, pour la degorger seulement et mettre au vent. C'est merveille combien proprement la sottise se loge sur mon exemple[1]: est ce pas faire de mesme ce que je fay en la plus part de cette composition? Je m'en vay escornifflant par cy par là des livres les sentences qui me plaisent, non pour les garder, car je n'ay point de gardoire, mais pour les transporter en cettuy cy; où à vray dire, elles ne sont non plus miennes qu'en leur premiere place. Nous ne sommes, ce croy je, sçavants que de la science presente; non de la passee, aussi peu que de la future. Mais, qui pis est, leurs escoliers et leurs petits ne s'en nourrissent et alimentent non plus; ains[2] elle passe de main en main, pour cette seule fin d'en faire parade, d'en entretenir autruy et d'en faire des comptes, comme une vaine monnoye inutile à tout autre usage et emploite[3] qu'à compter et jeter[4]. *Apud alios loqui didicerunt, non ipsi secum*[5]. *Non est loquendum, sed gubernandum*[6]. Nature, pour monstrer qu'il n'y a rien de sauvage en ce qu'elle conduit, faict naistre souvent, es nations moins cultivees par art, des productions d'esprit qui luittent[7] les plus artistes productions. Comme, sur mon propos, le proverbe gascon, tiré d'une chalemie[8], est il delicat, « *Bouha prou bouha, mas à remuda lous dits qu'em?* Souffler prou, souffler; mais à remuer les doits, nous en sommes là. » Nous sçavons dire : « Cicero dit ainsi. Voylà les meurs de Platon. Ce sont les mots mesmes d'Aristote; » mais nous, que disons nous nous mesmes? que faisons nous? que jugeons nous? Autant en diroit bien un perroquet.

1. C'est-à-dire agit comme j'agis moi-même.
2. Mais. De *ante*, comme *mais* de *magis*.
3. Ancienne forme d'*emplette* (bas latin *implicita*).
4. C'est-à-dire calculer; autrefois, on se servait beaucoup de *jets* ou jetons pour calculer.
5. Cic., *Tusculanes*, v, 36.
6. Sénèque, épître CVIII.
7. *Luitter* (lutter) souvent employé comme verbe actif dans Montaigne de même *jouir* et plusieurs autree verbes neutres.
8. Chalumeau, flûte rustique.

Cette façon me faict souvenir de ce riche Romain qui avoit esté soigneux, à fort grande despence, de recouvrer des hommes suffisans en tout genre de science, qu'il tenoit continuellement autour de luy, affin que, quand il escheoit entre ses amis quelque occasion de parler d'une chose ou d'autre, ils suppleassent en sa place, et fussent tous prests à luy fournir, qui d'un discours, qui d'un vers d'Homere, chacun selon son gibier; et pensoit ce sçavoir estre sien, parce qu'il estoit en la teste de ses gens; et comme font aussi ceux desquels la suffisance loge en leurs somptueuses librairies [1]. J'en cognoy à qui quand je demande ce qu'il sçait, il me demande un livre pour le monstrer; et n'oseroit me dire qu'il a le derriere galeux, s'il ne va sur le champ estudier, en son lexicon, que c'est que galeux, et que c'est que derriere.

Nous prenons en garde les opinions et le sçavoir d'autruy, et puis c'est tout : il les faut faire nostres. Nous semblons proprement celuy qui, ayant besoing de feu, en iroit querir chez son voisin, et y en ayant trouvé un beau et grand, s'arresteroit là à se chauffer, sans plus se souvenir d'en raporter chez soy. Que nous sert il d'avoir la panse pleine de viande, si elle ne se digere, si elle ne se transforme en nous, si elle ne nous augmente et fortifie? Pensons nous que Lucullus, que les lettres rendirent et formerent si grand capitaine sans experience, les eust prises à nostre mode? Nous nous laissons si fort aller sur les bras d'autruy, que nous aneantissons nos forces. Me veux je armer contre la crainte de la mort? c'est aux despens de Seneca. Veux je tirer de la consolation pour moy ou pour un aultre? je l'emprunte de Cicero. Je l'eusse prise en moy mesme, si on m'y eust exercé. Je n'ayme point cette suffisance relative et mendiee : quand bien nous pourrions estre sçavans du sçavoir d'autruy, au moins sages ne pouvons nous estre que de nostre propre sagesse...

1. Bibliothèques. *Libreria* en italien, *library* en anglais, ont le même sens.

Dionysius se moquoit des grammariens qui ont soin de enquerir des maux d'Ulysses, et ignorent les propres; des musiciens qui accordent leurs fleutes, et n'accordent pas leurs mœurs; des orateurs qui estudient à dire justice, non à la faire. Si nostre ame n'en va un meilleur bransle, si nous n'en avons le jugement plus sain, j'aymerois aussi cher que mon escolier eut passé le temps à jouer à la paume; au moins le corps en seroit plus allegre. Voyez le revenir de là, après quinze ou seize ans employez; il n'est rien si mal propre à mettre en besongne; tout ce que vous y recognoissez davantage, c'est que son latin et son grec l'ont rendu plus sot et plus presumptueux qu'il n'estoit party de la maison. Il en devoit rapporter l'ame pleine, il ne l'en rapporte que bouffie; et l'a seulement enflee, en lieu de la grossir.

Ces maistres icy, comme Platon dit des sophistes leurs germains [1], sont, de tous les hommes, ceux qui promettent d'estre les plus utiles aux hommes; et seuls, entre tous les hommes, qui non seulement n'amendent point ce qu'on leur commet, comme faict un charpentier et un masson, mais l'empirent, et se font payer de l'avoir empiré. Si la loy que Protagoras proposoit à ses disciples estoit suivie, « ou qu'ils le payassent selon son mot, ou qu'ils jurassent au temple combien ils estimoient le profit qu'ils avoient receu de sa discipline, et selon iceluy satisfissent sa peine; » mes pedagogues se trouveroient chouez [2], s'estans remis au serment de mon experience. Mon vulgaire [3] perigordin appelle fort plaisamment *Lettre-ferits* ces sçavanteaux; comme si vous disiez *Lettre-ferus*, ausquels les lettres ont donné un coup de marteau, comme on dit. De vray, le plus souvent ils semblent estre ravalez, mesmes du sens commun; car le païsant et le cordonnier, vous leur voyez aller simplement et

1. Frères, et qui leur ressemblent.

2. Même mot que *choyés* avec le sens de *trompés*. (De même *amuser* a les deux acceptions.)

3 Mon patois.

naïvement leur train, parlant de ce qu'ils sçavent; ceux cy, pour se vouloir eslever et gendarmer de ce sçavoir, qui nage en la superficie de leur cervelle, vont s'embarrassant et empetrant sans cesse. Il leur eschappe de belles parolles; mais qu'un autre les accommode ; ils cognoissent bien Galien, mais nullement le malade ; ils vous ont desjà rempli la teste de loix; et si, n'ont encore conceu le neud de la cause ; ils sçavent la theorique de toutes choses; cherchez qui la mette en practique.

J'ay veu chez moy un mien amy, par maniere de passe-temps, ayant affaire à un de ceux cy, contrefaire un jargon de galimatias, propos sans suitte, tissu de pieces rapportees, sauf qu'il estoit souvent entrelardé de mots propres à leur dispute, amuser ainsi tout un jour ce sot à debattre, pensant tousjours respondre aux objections qu'on luy faisoit; et si, estoit homme de lettres et de reputation, et qui avoit une belle robbe.

> Vos, o patricius sanguis, quos vivere par est
> Occipiti cæco, posticæ occurrite sannæ[1].

Qui regardera de bien pres à ce genre de gens, qui s'estend bien loing, il trouvera comme moy que le plus souvent ils ne s'entendent, ny autruy, et qu'ils ont la souvenance assez pleine, mais le jugement entierement creux; sinon que leur nature d'elle mesme le leur ayt autrement façonné ; comme j'ay veu Adrianus Turnebus[2], qui n'ayant faict autre profession que de lettres, en laquelle c'estoit, à mon opinion, le plus grand homme qui fust il y a mil ans[3], n'ayant toutesfois rien de pedantesque que le port de sa robbe, et quelque façon externe, qui pouvoit n'estre pas civilisee à la courtisane, qui sont choses de neant; et hay nos gents qui supportent plus malaysement une robbe qu'une ame de travers,

1. Perse, I, 61.
2. Adrien Turnèbe (1512-1565), célèbre philologue, professeur de grec au Collège Royal.
3. Depuis mille ans.

et regardent à sa reverence, à son maintien et à ses bottes, quel homme il est; car au dedans c'estoit l'ame la plus polie du monde; je l'ay souvent à mon escient jetté en propos eslongnez de son usage ; il y voyoit si cler, d'une apprehension si prompte, d'un jugement si sain, qu'il sembloit qu'il n'eust jamais faict autre mestier que la guerre et affaires d'estat. Ce sont natures belles et fortes,

> . . .queis arte benigna
> Et meliore luto finxit præcordia Titan [1],

qui se maintiennent au travers d'une mauvaise institution. Or, ce n'est pas assez que nostre institution ne nous gaste pas; il faut qu'elle nous change en mieux.

Il y a aucuns [2] de noz parlemens, quand ils ont à recevoir des officiers, qui les examinent seulement sur la science; les autres y adjoustent encores l'essay du sens, en leur presentant le jugement de quelque cause. Ceux cy me semblent avoir un beaucoup meilleur stile; et encore que ces deux pieces soyent necessaires, et qu'il faille qu'elles s'y trouvent toutes deux, si est ce qu'à la verité celle du sçavoir est moins prisable que celle du jugement; cette cy se peut passer de l'autre, et non l'autre, de cette cy. Car, comme dict ce vers grec,

> Ὡς οὐδὲν ἡ μάθησις, ἢν μὴ νοῦς παρῇ.

« A quoy faire la science, si l'entendement n'y est? [3] » Pleust à Dieu que, pour le bien de nostre justice, ces compagnies là se trouvassent aussi bien fournies d'entendement et de conscience, comme elles sont encore de science! *Non vitæ, sed scholæ discimus* [4]. Or, il ne faut pas attacher le sçavoir à l'ame, il l'y faut incorporer; il ne l'en faut pas arrouser,

1. Juvénal, XIV, 34.
2. Quelques-uns. C'est le sens propre de *aucun* (*aliquem unum*), et ce mot n'est négatif que s'il est joint à l'adverbe de négation.
3. Cité par Stobée (Lugduni, 1608, in-fol. p. 37).
4. Sénèque, ép. CVI.

il l'en faut teindre; et, s'il ne la change, et meliore[1] son estat imparfaict, certainement il vaut beaucoup mieux le laisser là ; c'est un dangereux glaive, et qui empesche et offence son maistre, s'il est en main foible, et qui n'en sçache l'usage : *ut fuerit melius non didicisse*[2].

A l'adventure est ce la cause que et nous et la theologie ne requerons pas beaucoup de science aux femmes, et que François, duc de Bretaigne, fils de Jean V, comme on luy parla de son mariage avec Isabeau, fille d'Escosse, et qu'on luy adjousta qu'elle avoit eslé nourrie simplement et sans aucune instruction de lettres, respondit « qu'il l'en aymoit mieux, et qu'une femme estoit assez sçavante quand elle sçavoit mettre difference entre la chemise et le pourpoint de son mary[3]. »

Aussi ce n'est pas si grande merveille, comme on crie, que nos ancestres n'ayent pas faict grand estat des lettres, et qu'encores aujourd'huy elles ne se trouvent que par rencontre aux principaux conseils de nos roys; et si cette fin de s'en enrichir, qui seule nous est aujourd'huy proposee, par le moyen de la jurisprudence, de la medecine, du pedantisme[4], et de la theologie encore, ne les tenoit en credit, vous les verriez sans doubte aussi marmiteuses[5] qu'elles furent onques. Quel dommage, si elles ne nous apprennent ny à bien penser ny à bien faire! *Postquam docti prodierunt, boni desunt*[6]. Toute autre science est dommageable à celuy qui n'a la science de la bonté.

1. Améliore.
2. Cicéron, *Tusculanes*, II, 4.
3. Nos pères, sur ce point, étaient gens bien sensés,
   Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez,
   Quand la capacité de son esprit se hausse
   A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse.
   (MOLIÈRE, *Femmes savantes*, II, sc. VII.)
4. Du professorat.
5. Pauvres, misérables. Étymologie probable : le latin *mitis*, doux, avec la particule péjorative *mar*.
6. Sénèque, ép. XCV.

Mais la raison que je cherchoys tantost, seroit elle point aussi de là, que, nostre estude en France n'ayant quasi autre but que le proufit ; moins de ceux [1] que nature a fait naistre à plus genereux offices que lucratifs, s'adonnants aux lettres, ou si courtement [2] (retirez, avant que d'en avoir prins appetit à une profession qui n'a rien de commun avec les livres), il ne reste plus ordinairement, pour s'engager tout à faict à l'estude, que les gents de basse fortune qui y questent des moyens à vivre ; et de ces gents là les ames estans, et par nature et par institution domestique et exemple, du plus bas aloy, rapportent faucement le fruit de la science ; car elle n'est pas pour donner jour à l'ame qui n'en a point, ny pour faire voir un aveugle ; son mestier est, non de luy fournir de veue [3], mais de la luy dresser, de luy regler ses allures, pourveu qu'elle aye de soy les pieds et les jambes droites et capables. C'est une bonne drogue que la science ; mais nulle drogue n'est assés forte pour se preserver sans alteration et corruption, selon le vice du vase qui l'estuye [4]. Tel a la vene claire, qui ne l'a pas droitte ; et par consequent void le bien, et ne le suit pas ; et void la science, et ne s'en sert pas. La principale ordonnance de Platon en sa Republique, c'est « donner à ses citoyens, selon leur nature, leur charge. » Nature peut tout et fait tout. Les boiteux sont mal propres aux exercices du corps ; et aux exercices de l'esprit, les ames boiteuses : les bastardes et vulgaires sont indignes de la philosophie. Quand nous voyons un homme mal chaussé, nous disons que ce n'est pas merveille, s'il est chaussetier ; de mesme il semble que l'experience nous offre souvent un medecin plus mal medeciné, un theologien moins reformé, et coustumieremen un sçavant moins suffisant qu'un aultre.

1. Peu de ceux.
2. Ou s'y adonnant si courtement.
3. Jusqu'au XVIII[e] siècle. *fournir* s'est employé souvent comme verbe neutre avec deux compléments directs : fournir à quelqu'un de quelque chose.
4. *Estuyer*, servir d'étui.

Aristo Chius[1] avoit anciennement raison de dire que les philosophes nuisoient aux auditeurs ; d'autant que la plus part des ames ne se trouvent propres à faire leur profit de telle instruction, qui, si elle ne se met à bien, se met à mal : *ἀσώτους ex Aristippi, acerbos ex Zenonis schola exire*[2].

En cette belle institution que Xenophon preste aux Perses, nous trouvons qu'ils apprenoient la vertu à leurs enfans, comme les autres nations font[3] les lettres. Platon dit que le fils aisné, en leur succession royale, estoit ainsi nourry : après sa naissance, on le donnoit, non à des femmes, mais à des eunuches de la premiere authorité autour des roys, à cause de leur vertu. Ceux cy prenoient charge de luy rendre le corps beau et sain ; et après sept ans le duisoient[4] à monter à cheval et aller à la chasse. Quand il estoit arrivé au quatorziesme, ils le deposoient entre les mains de quatre : le plus sage, le plus juste, le plus temperant, le plus vaillant de la nation ; le premier luy apprenoit la religion ; le second, à estre tousjours veritable ; le tiers[5], à se rendre maistre des cupidités ; le quart, à ne rien craindre.

C'est chose digne de tres grande consideration, que, en cette excellence police de Lycurgus, et à la verité monstrueuse par sa perfection, si songneuse pourtant de la nourriture des enfans comme de sa principale charge ; et au giste mesmes des Muses, il s'y face si peu de mention de la doctrine ; comme si cette genereuse jeunesse desdaignant tout autre joug que de la vertu, on luy aye deu fournir, au lieu de nos maistres de science, seulement des maistres de vaillance, prudence et justice ; exemple que Platon a suivy en ses Loix. La façon de leur discipline, c'estoit leur faire des questions sur le jugement des hommes et de leurs actions ; et s'ils condamnoient et louoient ou ce personnage ou ce faict,

1. Ariston de Chios, stoïcien, disciple de Zénon (IIIe siècle avant J.-C.).
2. Cicéron, *De la nature des dieux*, III, 31.
3. Leur apprennent. *Faire*, jusqu'au XVIIe siècle, tenait lieu de la répétition d'un verbe déjà exprimé dans la même phrase.
4. Instruisaient (latin *ducere*). *Duire* signifie aussi convenir à...
5. *Tiers, quart* (*tertius, quartus*), le troisième, le quatrième.

il falloit raisonner leur dire; et, par ce moyen, ils aiguisoient ensemble leur entendement et apprenoient le droit. Astyages, en Xenophon, demande à Cyrus compte de sa derniere leçon : « C'est, dict il, qu'en nostre escole un grand garçon ayant un petit saye[1], le donna à l'un de ses compagnons de plus petite taille, et luy osta son saye qui estoit plus grand : nostre precepteur m'ayant fait juge de ce different, je jugeay qu'il falloit laisser les choses en cet estat, et que l'un et l'autre sembloit estre mieux accommodé en ce point : sur quoy il me remontra que j'avois mal fait; car je m'estois arresté à considerer la bienseance, et il falloit premierement avoir proveu à la justice, qui vouloit que nul ne fust forcé en ce qui luy appartenoit, » et dit qu'il en fut foueté, tout ainsi que nous sommes en nos villages pour avoir oublié le premier aoriste de τύπτω. Mon regent me feroit une belle harangue *in genere demonstrativo*, avant qu'il me persuadast que son escole vault cette là. Ils ont voulu coupper chemin ; et puis qu'il est ainsi que les sciences lors mesmes qu'on les prend de droit fil, ne peuvent que nous enseigner la prudence, la preud'hommie et la resolution, ils ont voulu d'arrivee[2] mettre leurs enfans au propre des effects, et les instruire, non par ouïr dire, mais par l'essay de l'action, en les formant et moulant vifvement, non seulement de preceptes et parolles, mais principalement d'exemples et d'œuvres : afin que ce ne fust pas une science en leur ame, mais sa complexion et habitude ; que ce ne fust pas un acquest, mais une naturelle possession. A ce propos on demandoit à Agesilaus ce qu'il seroit d'advis que les enfants apprinsent : « Ce qu'ils doivent faire estans hommes, » respondit il. Ce n'est pas merveille si une telle institution a produit des effects si admirables.

On alloit, dit on, aux autres villes de Grece chercher des rhetoriciens, des peintres et des musiciens; mais en Lacede-

1. *Saye*, aujourd'hui saie (latin *sagum*), manteau grossier. Masculin jusqu'au XVII[e] siècle, conformément à l'étymologie.
2. D'abord.

mone, des legislateurs, des magistrats, et empereurs[1] d'armee : à Athenes, on aprenoit à bien dire; et icy à bien faire : là à se desmesler d'un argument sophistique, et à rabattre l'imposture des mots captieusement entrelassez; icy, à se desmesler des appats de la volupté, et à rabatre, d'un grand courage, les menasses de la fortune et de la mort : ceulx là s'embesongnoient après les parolles; ceux cy, après les choses : là, c'estoit une continuelle exercitation de la langue; icy, une continuelle exercitation de l'ame[2]. Parquoy il n'est pas estrange si Antipater leur demandant cinquante enfans pour ostages, ils respondirent, tout au rebours de ce que nous ferions, qu'ils aymoient mieux donner deux fois autant d'hommes faicts; tant ils estimoient la perte de l'education de leur païs! Quand Agesilaus convie Xenophon d'envoyer nourrir ses enfants à Sparte, ce n'est pas pour y apprendre la rhetorique ou dialectique, mais pour apprendre (ce dit il) la plus belle science qui soit, à sçavoir la science d'obeïr et de commander. »

Il est tresplaisant de voir Socrates, à sa mode, se moquant de Hippias, qui luy recite comment il a gaigné, specialement en certaines petites villettes de la Sicile, bonne somme d'argent à regenter[3]; et qu'à Sparte, il n'a gaigné pas un sol : que ce sont gents idiots, qui ne sçavent ny mesurer ny compter, ne font estat ny de grammaire ny de rythme, s'amusans seulement à sçavoir la suitte des roys, establissement et decadences des estats, et tels fatras de comptes; et au bout de cela, Socrates, luy faisant advouer par le menu l'excellence de leur forme de gouvernement publique[4], l'heur et vertu de leur vie privee, luy laisse deviner la conclusion de l'inutilité de ses arts.

1. Généraux (*imperatores*).

2. Ce parallèle n'est pas exempt de sophisme. On juge aujourd'hui plus favorablement d'Athènes; on ne croit plus que toutes les vertus avaient élu domicile à Sparte.

3. Faire métier de régent, professer.

4. *Publique*, forme des deux genres comme aujourd'hui *asiatique* ou *antique*.

Les exemples nous apprennent, et en cette martiale police et en toutes ses semblables, que l'estude des sciences amollit et effemine les courages plus qu'il ne les fermit et aguerrit. Le plus fort estat qui paroisse pour le present au monde est celuy des Turcs, peuples egalement duicts[1] à l'estimation des armes et mespris des lettres[2]. Je trouve Rome plus vaillante avant qu'elle feust sçavante. Les plus belliqueuses nations, en nos jours, sont les plus grossieres et ignorantes : les Scythes, les Parthes, Tamburlan[3], nous servent à cette preuve. Quand les Gots ravagerent la Grece, ce qui sauva toutes les librairies[4] d'estre passees au feu, ce fut un d'entre eux qui sema cette opinion, qu'il falloit laisser ce meuble entier aux ennemis, propre à les destourner de l'exercice militaire, et amuser à des occupations sedentaires et oysives. Quand nostre roy Charles huictieme, quasi sans tirer l'espee du fourreau, se veid maistre du royaume de Naples et d'une bonne partie de la Toscane, les seigneurs de sa suitte attribuerent cette inesperee facilité de conqueste, à ce que les princes et la noblesse d'Italie s'amusoient plus à se rendre ingenieux et sçavans que vigoureux et guerriers.

VIII. — DE L'INSTITUTION[5] DES ENFANTS (CHAP. XXV).

A MADAME DIANE DE FOIX, CONTESSE DE GURSON[6].

Je ne vis jamais pere, pour bossé ou teigneux que fust

1. Instruits. Voy. p. 22, note 4.
2. Les Turcs ont cessé d'être terribles et ne sont pas devenus savants. Il est faux que la valeur militaire soit attachée à l'ignorance. Ce chapitre, où il y a des choses excellentes, et neuves à l'époque où elles furent écrites, n'est pas exempt de toute banalité ; de même que le suivant n'est pas exempt de tout paradoxe.
3. Tamerlan (1336-1405).
4. Bibliothèques. Voy. p. 16, note 1.
5. De l'éducation. Latinisme. On sait le titre de l'ouvrage de Quintilien : *De Institutione oratoria*.
6. Charlotte-Diane de Foix-Candalle, fille de Frédéric de Foix, captal de Buch, comte de Candalle et de Benauges, et de Françoise de La

son fils, qui laissast de l'advouer; non pourtant, s'il n'est du tout[1] enyvré de cette affection, qu'il ne s'apperçoive de sa defaillance; mais tant y a qu'il est sien. Aussi moy, je voy mieux que tout autre que ce ne sont icy que resveries d'homme qui n'a gousté des sciences que la crouste premiere en son enfance, et n'en a retenu qu'un general et informe visage; un peu de chaque chose, et rien du tout, à la françoise. Car, en somme, je sçay qu'il y a une medecine, une jurisprudence, quatre parties en la mathematique, et grossierement ce à quoy elles visent; et à l'adventure encore sçay je la pretention des sciences en general au service de nostre vie; mais d'y enfoncer plus avant, de m'estre rongé les ongles à l'estude d'Aristote, monarque de la doctrine moderne, ou opiniatré aprez quelque science, je ne l'ay jamais faict; ny n'est art de quoy je peusse peindre seulement les premiers lineaments; et n'est enfant des classes moyennes qui ne se puisse dire plus sçavant que moy, qui n'ay seulement pas de quoy l'examiner sur sa premiere leçon; et, si l'on m'y force, je suis contraint assez ineptement d'en tirer quelque matiere de propos universel, sur quoy j'examine son jugement naturel, leçon qui leur est autant incognue, comme à moy la leur.

Je n'ay dressé commerce avec aucun livre solide, sinon Plutarche et Seneque, où je puyse comme les Danaïdes, remplissant et versant sans cesse. J'en attache quelque chose à ce papier; à moy, si peu que rien. L'histoire, c'est mon gibier en matiere de livres, ou la poësie, que j'ayme d'une particuliere inclination : car, comme disoit Cleanthes[2], tout ainsi que la voix, contrainte dans l'etroit canal d'une trompette, sort plus aigüe et plus forte; ainsi me semble il que la sentence, pressee aux pieds nombreux de la poësie,

Rochefoucauld, épousa en 1579 Louis de Foix, comte de Gurson, vicomte de Meille. Voy. le P. Anselme, t. III, p. 388.

1. Entièrement.

2. Philosophe stoïcien, disciple de Zénon, auquel il succéda comme chef de l'école, en 263 avant J.-C.

s'eslance bien plus brusquement, et me fiert[1] d'une plus vive secousse. Quant aux facultez naturelles qui sont en moy, dequoy c'est icy l'essay, je les sens flechir sous la charge : mes conceptions et mon jugement ne marchent qu'à tastons, chancelant, bronchant et chopant ; et quand je suis allé le plus avant que je puis, si ne me suis je aucunement satisfaict; je voy encore du païs au delà, mais d'une veue trouble et en nuage, que je ne puis demesler. Et entreprenant de parler indifferemment de tout ce qui se presente à ma fantasie, et n'y employant que mes propres et naturels moyens, s'il m'advient, comme il faict[2] souvent, de rencontrer de bonne fortune dans les bons autheurs ces mesmes lieux que j'ay entrepris de traiter, comme je vien de faire chez Plutarque tout presentement son discours de la force de l'imagination ; à me recognoistre, au prix de ces gens là, si foible et si chetif, si poisant[3] et si endormy, je me fay pitié ou desdain à moy mesmes; si me gratifie je de cecy, que mes opinions ont cet honneur de rencontrer souvent aux leurs, et que je vays au moins de loing aprez, disant que voire[4]; aussi que j'ay cela, que chascun n'a pas, de cognoistre l'extreme difference d'entre eux et moy; et laisse, ce neantmoins, courir mes inventions ainsi foibles et basses comme je les ay produites, sans en replastrer et recoudre les defaux que cette comparaison m'y a descouvert.

Il faut avoir les reins bien fermes pour entreprendre de marcher front à front avec ces gens là. Les escrivains

1. Frappe. (Lat. *ferit*). Le verbe n'est plus usité qu'à l'infinitif, *férir*. J.-J. Rousseau raconte dans les *Confessions* (III, part. 1) que dans une compagnie on vint à parler de la devise de la maison de Solar : *Tel fiert qui ne tue pas*. Quelqu'un dit que *fier*, venant de *ferus*, ne devait pas s'écrire avec un *t* à la fin. Rousseau releva l'erreur.

2. Comme il *advient* souvent. Voy. p. 22, note 3.

3. Pesant. Dans l'ancienne langue, on disait *pois* (de *pensum*); on a écrit *poids* plus tard, le rattachant à tort à *pondus*.

4. *Voire* (latin *verum*), vrai. Disant que c'est vrai.

indiscrets de nostre siecle, qui, parmy leurs ouvrages de neant, vont semant des lieux entiers des anciens authéurs pour se faire honneur, font le contraire; car cette infinie dissemblance de lustres rend un visage si pasle, si terni et si laid à ce qui est leur[1], qu'ils y perdent beaucoup plus qu'ils n'y gaignent.

C'estoient deux contraires fantasies : le philosophe Chrysippus[2] mesloit à ses livres, non les passages seulement, mais des ouvrages entiers d'autres autheurs, et en un la Medee d'Euripides; et disoit Apollodorus[3] que, qui en retrancheroit ce qu'il y avoit d'estranger, son papier demeureroit en blanc : Epicurus, au rebours, en trois cents volumes qu'il laissa, n'avoit pas mis une seule allegation.

Il m'advint, l'autre jour, de tomber sur un tel passage : j'avois trainé languissant après des parolles françoises si exangues, si descharnees et si vuides de matiere et de sens, que ce n'estoient voirement que parolles françoises; au bout d'un long et ennuyeux chemin, je vins à rencontrer une piece haute, riche, et eslevee jusques aux nues. Si j'eusse trouvé la pente douce et la montee un peu alongee, cela eust esté excusable : c'estoit un precipice si droit et si coupé, que, des six premieres paroles, je cogneuz que je m'envolois en l'autre monde; de là je descouvris la fondriere d'où je venois, si basse et si profonde, que je n'eus oncques puis le cœur de m'y ravaler. Si j'estoffois l'un de mes discours de ces riches despouilles, il esclaireroit par trop la bestise des autres. Reprendre en autruy mes propres fautes ne me semble non plus incompatible que de reprendre, comme je fay souvent, celles d'autruy en moy : il les faut accuser par tout, et leur oster tout lieu de franchise. Si scay je combien audacieusement j'entreprens moy mesmes à tous coups, de m'égaler

1. En ce qui leur appartient.
2. Philosophe stoïcien, disciple de Cléanthe (IIIe siècle avant J.-C.).
3. Apollodore d'Athènes (IIe siècle avant J.-C.), grammairien, mythographe et poète.

à mes larrecins, d'aller pair à pair quand et eux[1], non sans une temeraire esperance que je puisse tromper les yeux des juges à les discerner; mais c'est autant par le benefice de mon application, que par le benefice de mon invention et de ma force. Et puis, je ne luitte[2] point en gros ces vieux champions là, et corps à corps; c'est par reprinses, menues et legeres attaintes ; je ne m'y aheurte pas, je ne fay que les taster; et ne vay point tant, comme je marchande d'aller. Si je leur pouvoy tenir palot[3] je serois honneste homme ; car je ne les entreprens que par où ils sont les plus roides. De faire ce que j'ay decouvert d'aucuns, se couvrir des armes d'autruy jusques à ne montrer pas seulement le bout de ses doigts; conduire son dessein, comme il est aysé aux sçavans en une matiere commune, sous les inventions anciennes rappiecees par cy par là ; à ceux qui les veulent cacher et faire propres, c'est premierement injustice et lascheté, que n'ayans rien en leur vaillant[4] par où se produire, ils cherchent à se presenter par une valeur purement estrangere ; et puis, grande sottise, se contentant par piperie de s'acquerir l'ignorante approbation du vulgaire, se descrier envers les gents d'entendement, qui hochent du nez[5] cette incrustation empruntee ; desquels seuls la louange a du poids.

De ma part il n'est rien que je vueille moins faire ; je ne dis les autres, sinon pour d'autant plus me dire[6]. Cecy ne touche pas les centons, qui se publient pour centons; et j'en ay veu de tresingenieux en mon temps, entre autres un, sous le nom de Capilupus, outre les anciens : ce sont des esprits

1. Du même pas qu'eux. *Aller quand et eulx (vont.)* Voy. p. 4, n. 3.
2. Voy. p. 15, note 7.
3. *Tenir palot,* c'est *aller de pair.* Voy. Cotgrave, *French-English Dictionary,* London, 1632, in-fol.
4. Dans leur fonds propre et personnel. On dit dans le même sens : n'avoir pas un sou vaillant.
5. Aujourd'hui, dans le même sens, *hocher la tête à.* Le complément indirect est devenu direct, et le complément direct, indirect.
6. Je n'allègue les autres que pour me faire d'autant mieux connaître moi-même.

qui se font veoir, et par ailleurs, et par là, comme Lipsius en ce docte et laborieux tissu de ses Politiques [1].

Quoy qu'il en soit, veux je dire, et quelles que soient ces inepties, je n'ay pas deliberé de les cacher; non plus qu'un mien pourtraict chauve et grisonnant, où le peintre auroit mis, non un visage parfaict, mais le mien. Car aussi ce sont icy mes humeurs et opinions; je les donne pour ce qui est en ma creance, non pour ce qui est à croire; je ne vise icy qu'à decouvrir moy mesmes, qui seray par adventure autre demain, si nouvel apprentissage me change. Je n'ay point l'authorité d'estre creu, ny ne le desire, me sentant trop mal instruit pour instruire autruy.

Quelcun doncques, ayant veu l'article precedant, me disoit chez moy, l'autre jour, que je me devoys estre un petit[2] estendu sur le discours de l'institution des enfans. Or, madame, si j'avoy quelque suffisance en ce subject, je ne pourroy la mieux employer que d'en faire un present à ce petit homme qui vous menasse de faire tantost une belle sortie de chez vous (vous estes trop genereuse pour commencer autrement que par un masle); car ayant eu tant de part à la conduite de vostre mariage, j'ay quelque droict et interest à la grandeur et prosperité de tout ce qui en viendra; outre ce que l'ancienne possession que vous avez sur ma servitude m'oblige assez à desirer honneur, bien et advantage à tout ce qui vous touche. Mais à la verité je n'y entens[3] sinon cela, que la plus grande difficulté et importance de l'humaine science semble estre en cet endroit, où il se traitte de la nourriture et institution des enfans. Tout ainsi qu'en l'agriculture, les façons qui vont devant le planter sont certaines et aysees, et le planter mesme; mais depuis que ce

1. Lelio Capilupi, de Mantoue (1498-1560), fameux par ses *centons virgiliens*.

Juste Lipse, érudit flamand, célèbre philologue (1547-1606). L'ouvrage auquel Montaigne fait allusion est intitulé : *Politicorum sive civilis doctrinæ libri sex.*

2. Un peu.

3. Je n'y entends rien sinon...

qui est planté vient à prendre vie, à l'eslever il y a une grande variété de façons, et difficulté : pareillement aux hommes, il y a peu d'industrie à les planter; mais depuis qu'ils sont nayz, on se charge d'un soing divers, plein d'embesoignement et de crainte, à les dresser et nourrir. La montre de leurs inclinations est si tendre en ce bas aage et si obscure, les promesses si incertaines et fauces, qu'il est malaisé d'y establir aucun solide jugement. Voyez Cimon, voyez Themistocles, et mille autres, combien ils se sont disconvenuz à eux mesmes. Les petits des ours et des chiens montrent leur inclination naturelle; mais les hommes, se jettans incontinent en des accoustumances, en des opinions, en des loix, se changent ou se deguisent facilement; si est il difficile de forcer les propensions naturelles. D'où il advient que par faute d'avoir bien choisi leur route, pour neant se travaille on souvent, et employe l'on beaucoup d'aage à dresser des enfans aux choses ausquelles ils ne peuvent prendre pied. Toutesfois, en cette difficulté, mon opinion est de les acheminer tousjours aux meilleures choses et plus profitables; et qu'on se doit peu appliquer à ces legeres divinations et prognostiques que nous prenons des mouvemens de leur enfance. Platon, en sa Republique, me semble leur donner trop d'autorité.

Madame, c'est un grand ornement que la science, et un util[1] de merveilleux service, notamment aux personnes eslevees en tel degré de fortune, comme vous estes. A la verité, elle n'a point son vray usage en mains viles et basses ; elle est bien plus fiere de prester ses moyens à conduire une guerre, à commander un peuple, à pratiquer l'amitié d'un prince ou d'une nation estrangere, qu'à dresser un argument dialectique, ou à plaider un appel, ou ordonner une masse[2] de pilules. Ainsi, madame, parce que je croy que vous n'oublierez pas cette partie en l'institution des vostres, vous qui en avez savouré la douceur, et qui estes d'une race lettree

1. Outil (bas latin *usitellum*).
2. *Masse*, tout poids ou quantité déterminée d'objets semblables.

(car nous avons encore les escripts de ces anciens comtes de Foix[1], d'où monsieur le comte vostre mary et vous estes descendus, et François monsieur de Candale[2], vostre oncle, en faict naistre tous les jours d'autres qui estendront la cognoissance de cette qualité de vostre famille à plusieurs siècles) ; je vous veux dire là dessus une seule fantasie que j'ay, contraire au commun usage. C'est tout ce que je puis conferer à vostre service en cela.

La charge du gouverneur que vous luy donrez[3], du chois duquel depend tout l'effect de son institution, elle a plusieurs autres grandes parties, mais je n'y touche point, pour n'y sçavoir rien apporter qui vaille ; et de cet article sur lequel je me mesle de luy donner advis, il m'en croira autant qu'il y verra d'apparence.

A un enfant de maison, qui recherche les lettres, non pour le gaing (car une fin si abjecte est indigne de la grace et faveur des Muses, et puis elle regarde et depend d'autruy), ny tant pour les commoditez externes que pour les sienes propres, et pour s'en enrichir et parer au dedans, ayant plustost envie d'en reussir[4] habile homme qu'homme sçavant ; je voudrois aussi qu'on fust soigneux de luy choisir un conducteur qui eust plustost la teste bien faicte que bien pleine ; et qu'on y requist tous les deux, mais plus les mœurs et l'entendement que la science ; et qu'il se conduisist en sa charge d'un nouvelle maniere.

On ne cesse de criailler à nos aureilles, comme qui verseroit dans un antonnoir ; et nostre charge, ce n'est que re-

1. Plusieurs membres de cette illustre famille témoignèrent de quelque goût pour les lettres. Gaston III Phébus (1331-1391) a laissé un traité complet sur la chasse.

2 François de Foix, comte de Candalle, évêque d'Aire (1570), mort en 1594 ; mathématicien ; traducteur d'Euclide.

3. Donnerez.

4. Devenir. Dans ces lignes l'intention de Montaigne s'explique clairement : il se propose de former non un homme savant ou habile en vue d'une profession quelconque, mais un gentilhomme accompli ; nous dirions volontiers un *amateur* agréable et éclairé

dire ce qu'on nous a dit : je voudrois qu'il corrigeast cette partie; et que de belle arrivee[1], selon la portee de l'ame qu'il a en main, il commençast à la mettre sur la montre[2], lui faisant gouster les choses, les choisir, et discerner d'elle mesme; quelquefois luy ouvrant le chemin, quelquefois le luy laissant ouvrir. Je ne veux pas qu'il invente et parle seul; je veux qu'il escoute son disciple parler à son tour. Socrates, et depuis Arcesilaus[3], faisoient premierement parler leurs disciples, et puis ils parloient à eux. *Obest plerumque iis, qui discere volunt, auctoritas eorum qui docent*[4]. Il est bon qu'il le face trotter devant luy, pour juger de son train, et juger jusques à quel poinct il se doibt ravaller pour s'accommoder à sa force. A faute de cette proportion, nous gastons tout; et de la sçavoir choisir et s'y conduire bien mesurement, c'est une des plus ardues besongnes que je sache; et est l'effect d'une haute ame et bien forte, sçavoir condescendre à ses allures pueriles, et les guider. Je marche plus ferme et plus seur à mont qu'à val[5].

Ceux qui, comme nostre usage porte, entreprenent, d'une mesme leçon et pareille mesure de conduicte, regenter plusieurs esprits de si diverses mesures et formes ; ce n'est pas merveille si en tout un peuple d'enfants ils en rencontrent à peine deux ou trois qui rapportent quelque juste fruit de leur discipline. Qu'il ne luy demande pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance; et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le tesmoignage de sa memoire, mais de sa vie. Que ce qu'il viendra d'apprendre, il le luy face mettre en cent visages, et accommoder à autant de divers subjets, pour voir s'il l'a encore bien pris et bien faict sien : prenant l'instruction de son progrez, des paidagogismes de Platon[6]. C'est tesmoignage

1. Tout d'abord. Voy. p. 23, n. 2.
2. La mettre en vue, la faire agir, l'exercer.
3. Philosophe académicien (IIIe siècle avant J.-C.).
4. Cicéron, *De la Nature des dieux*, I, 5 (*Eorum qui se docere profitentur*).
5. En montant qu'en descendant (*ad montem quam ad vallem*).
6. Mesurant ses progrès d'après la méthode pédagogique de Platon

de crudité et indigestion, que de regorger la viande comme on l'a avallee; l'estomach n'a pas faict son operation, s'il n'a faict changer la façon et la forme à ce qu'on luy avoit donné à cuire. Nostre ame ne branle qu'à credit[1], liee et contrainte à l'appetit des fantasies d'autruy, serve et captivee soubs l'authorité de leur leçon; on nous a tant assubjectis aux cordes, que nous n'avons plus de franches alleures; nostre vigueur et liberté est esteinte : ***nunquam tutelæ suæ fiunt***[2].

Je vy privement à Pise un honneste homme, mais si aristotelicien que le plus general de ses dogmes est : « Que la « touche et regle de toutes imaginations solides et de toute « verité, c'est la conformité à la doctrine d'Aristote; que « hors de là, ce ne sont que chimeres et inanité; qu'il a tout « veu et tout dict. » Cette sienne proposition, pour avoir esté un peu trop largement et iniquement interpretee, le mit autrefois et tint longtemps en grand accessoire[3] à l'inquisition à Rome.

Qu'il luy face tout passer par l'estamine[4], et ne loge rien en sa teste par simple authorité et à credit. Les principes d'Aristote ne luy soyent principes, non plus que ceux des stoïciens ou epicuriens. Qu'on luy propose cette diversité de jugemens, il choisira, s'il peut; sinon, il en demeurera en doubte :

> Che non men che saver, dubbiar m'aggrada[5] :

car s'il embrasse les opinions de Xenophon et de Platon par son propre discours, ce ne seront plus les leurs, ce seront

1. Sur la foi d'autrui.
2. Sénèque, ép. XXXIII.
3. Péril, malencontre. Ce sens subsistait au XVII[e] siècle :

> Et tout ce qu'elle a pu dans un tel accessoire
> Fut de me renfermer dans une grande armoire.
> (*Ecole des femmes*, IV, sc. 6.)

4. Étoffe servant à filtrer. D'où le sens figuré employé ici.
5. Car non moins que savoir, douter m'agrée. (Dante, *Enfer*, ch. XI, v. 93.)

les siennes. Qui suit un autre, il ne suit rien, il ne trouve rien, voire il ne cerche rien. *Non sumus sub rege; sibi quisque se vindicet*[1]. Qu'il sache qu'il sçait, au moins. Il faut qu'il imboive[2] leurs humeurs, non qu'il apprenne leurs preceptes; et qu'il oublie hardiment, s'il veut, d'où il les tient, mais qu'il se les sache approprier. La verité et la raison sont communes à un chacun, et ne sont non plus à qui les a dites premierement, qu'à qui les dit après : ce n'est non plus selon Platon que selon moy, puis que luy et moy l'entendons et voyons de mesme. Les abeilles pillotent deça delà les fleurs; mais elles en font après le miel, qui est tout leur; ce n'est plus thyn, ny marjolaine : ainsi les pieces empruntees d'autruy, il les transformera et confondra pour en faire un ouvrage tout sien, à sçavoir son jugement; son institution, son travail et estude ne vise qu'à le former. Qu'il cele tout ce dequoy il a esté secouru, et ne produise que ce qu'il en a faict. Les pilleurs, les emprunteurs, mettent en parade leurs bastiments, leurs achapts; non pas ce qu'ils tirent d'aultruy. Vous ne voyez pas les espices[3] d'un homme de parlement; vous voyez les alliances qu'il a gaignees, et honneurs à ses enfants. Nul ne met en compte publique sa recette; chacun y met son acquest.

Le guain de nostre estude, c'est en estre devenu meilleur et plus sage. C'est, disoit Epicharmus[4], l'entendement qui veoid et qui oyt; c'est l'entendement qui approfite tout[5], qui dispose tout, qui agit, qui domine et qui regne; toutes autres choses sont aveugles, sourdes et sans ame. Certes, nous le rendons servile et couard, pour ne luy laisser la liberté de rien faire de soy.

1. Sénèque, ép. XXXIII (*vindicat*).
2. Absorbe.
3. Taxe due aux juges par les plaideurs et qui, bientôt convertie en argent, n'avait consisté à l'origine qu'en un simple présent de quelque friandise.
4. Poète comique, passe pour le créateur du genre; vécut en Sicile au VIe et au Ve siècle avant J.-C.
5. Met tout à profit.

Qui demanda jamais à son disciple ce qu'il luy semble de la rhetorique et de la grammaire, de telle ou telle sentence de Ciceron? on nous les placque en la memoire toutes empennees, comme des oracles, où les lettres et les syllabes sont de la substance de la chose. Sçavoir par cœur n'est pas sçavoir; c'est tenir ce qu'on a donné en garde à sa memoire. Ce qu'on sçait droittement, on en dispose, sans regarder au patron, sans tourner les yeux vers son livre. Fascheuse suffisance, qu'une suffisance pure livresque[1] ! Je m'attens qu'elle serve d'ornement, non de fondement; suivant l'advis de Platon, qui dit « la fermeté, la foy, la sincerité, estre la vraye philosophie; les aultres sciences, et qui visent ailleurs, n'estre que fard. » Je vouldrois que le Paluël ou Pompee, ces beaux danseurs de mon temps, apprinsent des caprioles[2] à les voir seulement faire, sans nous bouger de nos places[3]; comme ceux cy veulent instruire nostre entendement, sans l'esbranler ; ou qu'on nous apprinst à manier un cheval, ou une pique, ou un luth, ou la voix, sans nous y exercer, comme ceux icy nous veulent apprendre à bien juger et à bien parler, sans nous exercer à parler ny à juger. Or, à cet apprentissage, tout ce qui se presente à nos yeux sert de livre suffisant : la malice d'un page, la sottise d'un valet, un propos de table, ce sont autant de nouvelles matieres.

A cette cause, le commerce des hommes y est merveilleusement propre, et la visite des pays estrangers ; non pour en rapporter seulement, à la mode de nostre noblesse françoise, combien de pas a *Santa Rotonda*[4], ou, comme d'autres, combien le visage de Neron, de quelque vieille ruyne de là, est plus long ou plus large que celuy de quelque pareille medaille; mais pour en rapporter principa-

1. Purement tirée des livres. Mot forgé par Montaigne.
2. Cabrioles. *Capriole* est encore dans Molière (*Dépit amoureux*, III, sc. x) et La Bruyère. Étym : *capra*, chèvre.
3. Nous enseignent des cabrioles sans que nous bougions.
4 Nom que porte à Rome le Panthéon d'Agrippa transformé en église.

lement les humeurs de ces nations et leurs façons, et pour frotter et limer notre cervelle contre celle d'autruy, je voudrois qu'on commençast à le promener des sa tendre enfance; et premierement, pour faire d'une pierre deux coups, par les nations voisines où le langage est plus esloigné du nostre, et auquel, si vous ne la formez de bonne heure, la langue ne se peut plier.

Aussi bien est ce une opinion receue d'un chacun, que ce n'est pas raison de nourrir un enfant au giron de ses parens : cette amour naturelle les attendrit trop et relasche, voire les plus sages; ils ne sont capables ny de chastier ses fautes, ny de le voir nourry grossierement comme il faut et hasardeusement; ils ne le sçauroient souffrir revenir suant et poudreux de son exercice, boire chaud, boire froid, ny le voir sur un cheval rebours[1], ny contre un rude tireur le floret au poig, ou la premiere harquebuse. Car il n'y a remede : qui en veut faire un homme de bien, sans doubte il ne le faut espargner en cette jeunesse; et faut souvent choquer les regles de la medecine :

> Vitamque sub dio, et trepidis agat
> In rebus[2].

Ce n'est pas assez de luy roidir ame ; il luy faut aussi roidir les muscles : elle est trop pressee, si elle n'est secondee et a trop à faire de seule fournir à deux offices. Je sçay combien ahanne[3] la mienne en compagnie d'un corps si tendre, si sensible, qui se laisse si fort aller sur elle ; et apperçoy souvent, en ma leçon, qu'en leurs escrits mes maistres font valoir pour magnanimité et force de courage, des exemples qui tiennent volontiers plus de l'espessissure de la peau et durté des os.

1. Revêche. *Rebours*, substantif, signifie proprement le contre-poil. Même radical dans *brosse*, *broussaille*, *rebrousser*.

2. Horace, *Odes*, III, II, 5.

3. Mot expressif qu'on a laissé perdre à tort. D'*ahan* (effort pénible) lequel paraît une onomatopée.

J'ay veu des hommes, des femmes et des enfants ainsi nayz, qu'une bastonade leur est moins qu'à moy une chiquenaude; qui ne remuent ny langue ny sourcil aux coups qu'on leur donne. Quand les athletes contrefont les philosophes en patience, c'est plustost vigueur de nerfs que de cœur. Or, l'accoustumance à porter le travail est accoustumance à porter la douleur : *labor callum obducit dolori*[1]. Il le faut rompre à la peine et aspreté des exercices, pour le dresser à la peine et aspreté de la dislocation, de la colique, du caustere, et de la geaule aussi et de la torture; car de ces derniers icy, encore peut il estre en prinse, qui regardent[2] les bons, selon le temps, comme les meschants : nous en sommes à l'espreuve; quiconque combat les loix, menace les gents de bien d'escourgees[3] et de la corde.

Et puis, l'authorité du gouverneur, qui doit estre souveraine sur luy, s'interrompt et s'empesche par la presence des parents : joint que ce respect que la famille luy porte, la cognoissance des moyens et grandeurs de sa maison, ce ne sont, à mon opinion, pas legeres incommoditez en cet aage.

En cette escole du commerce des hommes, j'ay souvent remarqué ce vice, qu'au lieu de prendre cognoissance d'autruy, nous ne travaillons qu'à la donner de nous, et sommes plus en peine d'emploiter nostre marchandise, que d'en acquerir de nouvelle : le silence et la modestie sont qualitez trescommodes à la conversation. On dressera cet enfant à estre espargnant et mesnager de sa suffisance, quand il l'aura acquise; à ne se formalizer point des sottises et fables qui se diront en sa presence : car c'est une incivile importunité de choquer tout ce qui n'est pas de nostre appetit. Qu'il se contente de se corriger soy mesme, et ne semble pas reprocher à autruy tout ce qu'il refuse à faire, ny contraster

1. Cicéron, *Tusculanes*, II, 15.

2. *Qui regardent* se rapporte à *ces dernières*, c'est-à-dire « la geaule et la torture. » Ces lignes sont écrites au milieu des guerres civiles.

3. Fouet de lanières. Étym : *es* prosthétique; *courgée* ou *corgie* même mot que *courroie* (du latin *corrigia*, *corrigere*).

aux mœurs publiques : *Licet sapere sine pompa, sine invidia*[1]. Fuie[2] ces images regenteuses du monde et inciviles ; et cette puerile ambition de vouloir paroistre plus fin, pour estre autre ; et, comme si ce fust marchandise malayzee que reprehensions et nouvelletez, vouloir tirer de là nom de quelque peculiere[3] valeur. Comme il n'affiert[4] qu'aux grands poëtes d'user des licences de l'art, aussi n'est il supportable qu'aux grandes ames et illustres de se privilegier au dessus de la coustume. *Si quid Socrates aut Aristippus contra morem et consuetudinem fecerunt, idem sibi ne arbitretur licere : magnis enim illi et divinis bonis hanc licentiam assequebantur*[5]. On luy apprendra de n'entrer en discours et contestation que là où il verra un champion digne de sa lute[6] ; et là mesmes à n'emploier pas tous les tours qui luy peuvent servir, mais ceux là seulement qui luy peuvent le plus servir. Qu'on le rende delicat au chois et triage de ses raisons, et aymant la pertinence[7], et par consequent la briefveté. Qu'on l'instruise sur tout à se rendre et à quitter les armes à la verité tout aussitost qu'il l'appercevra, soit qu'elle naisse es mains de son adversaire, soit qu'elle naisse en luy mesmes par quelque ravisement : car il ne sera pas mis en chaise[8] pour dire un rolle prescript ; il n'est engagé à aucune cause, que parce qu'il l'appreuve ; ny ne sera du mestier où se vend à purs deniers contans la liberté de se pouvoir repentir et recognoistre : *neque, ut omnia, quæ*

1. Sénèque, ép. CIII.
2. Qu'il fuie.
3. Particulière, personnelle. (latin *peculiaris*.)
4. Il n'appartient. Du verbe *afférir* inusité il reste le participe présent, devenu adjectif, *afférent*.
5. Cicéron, *Des devoirs*, I, 41.
6. De lutter contre lui.
7. L'appropriation des arguments à la question.
8. Chaire (latin *cathedra*). Chaise est né d'une prononciation parisienne et vicieuse du mot *chaire*. Les deux formes se sont d'abord employées indistinctement : Molière dit encore :

Les savants ne sont bons que pour prêcher en chaise.
(*Femmes savantes*, V, sc. III.)

præscripta et imperata sint, defendat, necessitate ulla cogitur[1].

Si son gouverneur tient de mon humeur, il luy formera la volonté à estre tresloyal serviteur de son prince, et tresaffectionné et trescourageux; mais il lui refroidira l'envie de s'y attacher autrement que par un debvoir publique. Outre plusieurs autres inconvenients qui blessent nostre liberté par ces obligations particulieres, le jugement d'un homme gagé et achetté, ou il est moins entier et moins libre, ou il est taché et d'imprudence et d'ingratitude. Un pur courtisan ne peut avoir ny loy ny volonté de dire et penser que favorablement d'un maistre qui, parmi tant de milliers d'autres subjects, l'a choisi pour le nourrir et elever de sa main; cette faveur et utilité corrompent, non sans quelque raison, sa franchise et l'esblouïssent : pourtant void on coustumierement le langage de ces gens là divers à tout autre langage en un estat, et de peu de foy en telle matiere.

Que sa conscience et sa vertu reluisent en son parler, et n'ayent que la raison pour conduite. Qu'on luy face entendre que de confesser la faute qu'il descouvrira en son propre discours, encore qu'elle ne soit apperceue que par luy, c'est un effet de jugement et de sincerité, qui sont les principales parties qu'il cherche; que l'opiniatrer et contester sont qualitez communes, plus apparentes aux plus basses ames; que se r'adviser et se corriger, abandonner un mauvais party sur le cours de son ardeur, ce sont qualitez rares et philosophiques. On l'advertira, estant en compagnie, d'avoir les yeux par tout; car je trouve que les premiers sieges sont communement saisis par les hommes moins capables, et que les grandeurs de fortune ne se trouvent gueres meslees à la suffisance : j'ai veu, cependant qu'on s'entretenoit au haut bout d'une table de la beauté d'une tapisserie ou du goust de la malvoisie[2], se perdre beaucoup de beaux traicts à l'autre bout. Il

1. Cicéron, *Acad.* II, 3 (*Lucullus*).
2. Vin grec qui a pris son nom de *Napoli di Malvasia* (ou *Monemvasia*) en Péloponèse (aujourd'hui Nauplie).

sondera la portee d'un chacun : un bouvier, un masson, un passant, il faut tout mettre en besongne, et emprunter chacun, selon sa marchandise, car tout sert en mesnage; la sottise mesmes et foiblesse d'autruy luy sera instruction : à contreroller[1] les graces et façons d'un chacun, il s'engendrera envie des bonnes, et mespris des mauvaises.

Qu'on luy mette en fantasie une honneste curiosité de s'enquerir de toutes choses : tout ce qu'il aura de singulier autour de luy, il le verra; un bastiment, une fontaine, un homme, le lieu d'une battaille ancienne, le passage de Cæsar ou de Charlemaigne;

> Quæ tellus sit lenta gelu, quæ putris ab æstu;
> Ventus in Italiam quis bene vela ferat[2];

il s'enquerra des mœurs, des moyens et des alliances de ce prince, et de celuy là : ce sont choses tresplaisantes à apprendre, et tresutiles à sçavoir.

En cette practiqne des hommes, j'entens y comprendre, et principalement, ceux qui ne vivent qu'en la memoire des livres : il praticquera, par le moyen des histoires, ces grandes ames des meilleurs siècles. C'est un vain estude[3], qui veut[4], mais qui veut aussi, c'est un estude de fruit estimable, et le seul estude, comme dit Platon, que les Lacedemoniens eussent reservé à leur part. Quel profit ne fera il, en ceste part là, à la lecture des Vies de nostre Plutarque? Mais que mon guide se souvienne où vise sa charge; et qu'il n'imprime pas tant à son disciple la date de la ruine de Carthage, que les mœurs de Hannibal et de Scipion; ny tant où mourut Marcellus, que pourquoy il fut indigne de son devoir qu'il mourust là[5]. Qu'il ne luy apprenne pas

1. Contrôler. On a dit *contreroler* jusqu'au XVIIe siècle. Mais Vaugelas blâme déjà Malherbe d'avoir employé l'ancienne forme.

2. Properce, l. IV, III, v. 39.

3. *Étude* est le plus souvent masculin au XVIe siècle, conformément à l'étymologie (*studium*).

4. Si l'on veut.

5. Marcellus, s'étant imprudemment éloigné de son camp, fut tué

tant les histoires qu'à en juger. C'est à mon gré, entre toutes, la matiere à laquelle nos esprits s'appliquent de plus diverse mesure : j'ai leu en Tite Live cent choses que tel n'y a pas leu ; Plutarche y en a leu cent, outre ce que j'y ay sceu lire, et à l'adventure outre ce que l'autheur y avoit mis : à d'aucuns, c'est un pur estude grammairien ; à d'autres, l'anatomie de la philosophie, par laquelle les plus abstruses parties de nostre nature se penetrent. Il y a dans Plutarque beaucoup de discours estendus, tresdignes d'estre sceus ; car, à mon gré, c'est le maistre ouvrier de telle besongne ; mais il y en a mille qu'il n'a que touché simplement : il guigne[1] seulement du doigt par où nous irons, s'il nous plaist ; et se contente quelquefois de ne donner qu'une atteinte dans le plus vif d'un propos. Il les faut arracher de là, et mettre en place marchande[2] : comme ce sien mot, « Que les habitans d'Asie servoient à un seul, pour ne sçavoir prononcer une seule syllabe, qui est, Non, » donna peut estre la matiere et l'occasion à La Boetie de sa SERVITUDE VOLONTAIRE[3]. Cela mesme de luy voir trier une legiere action, en la vie d'un homme, ou un mot, qui semble ne porter pas cela, c'est un discours. C'est dommage que les gens d'entendement ayment tant la briefveté : sans doubte leur reputation en vaut mieux ; mais nous en valons moins. Plutarque ayme mieux que nous le vantions de son jugement, que de son sçavoir ; il ayme mieux nous laisser desir de soy, que satieté : il sçavoit qu'es choses bonnes mesmes on peut trop dire ; et que Alexandridas[4] reprocha justement à celuy qui tenoit aux Ephores des bons propos, mais trop longs : « O estranger, tu dis ce qu'il faut autrement qu'il

dans une embuscade, près de Venouse (208 av. J.-C.). Voy. Tite-Live XXV, 28.

1. Guigner (étymologie inconnue), c'est guetter, par conséquent de l'œil ; et figurément ici, tâter du doigt.

2. Place marchande : place bien en vue, propre à la vente. Ici, figurément, mettre en lumière et développer.

3. Voy. ci-dessous, page 71, et *Introduction*.

4. Voy. Plutarque, *Apophthegmata Laconica Alexandridæ II*.

ne faut. » Ceux qui ont le corps gresle, le grossissent d'embourrures[1]; ceux qui ont la matiere exile[2], l'enflent de paroles.

Il se tire une merveilleuse clarté, pour le jugement humain, de la frequentation du monde : nous sommes tous contraints et amoncellez en nous, et avons la veue racourcie à la longueur de nostre nez. On demandoit à Socrates d'où il estoit : il ne respondit pas, d'Athenes; mais, du monde : luy qui avoit l'imagination plus plaine et plus estandue, embrassoit l'univers comme sa ville, jettoit ses cognoissances, sa societé et ses affections à tout le genre humain; non pas comme nous, qui ne regardons que sous nous. Quand les vignes gelent en mon village, mon prebstre en argumente l'ire de Dieu sur la race humaine, et juge que la pepie en tienne desjà les Cannibales. A voir nos guerres civiles, qui ne crie que cette machine se bouleverse, et que le jour du jugement nous prent au collet? sans s'aviser que plusieurs pires choses se sont veues, et que les dix mille parts du monde ne laissent pas de galler[3] le bon temps cependant : moy, selon leur licence et impunité, admire de les voir si douces et molles. A qui il gresle sur la teste, tout l'hemisphere semble estre en tempeste et orage; et disoit le Savoïard, que « Si ce sot de roy de France eust sceu bien conduire sa fortune, il estoit homme pour devenir maistre d'hostel de son duc » : son imagination ne concevoit autre plus eslevee grandeur que celle de son maistre. Nous sommes insensiblement touts en cette erreur : erreur de grande suitte et prejudice. Mais qui se presente comme dans un tableau cette grande image de nostre mere nature en son entiere majesté; qui lit en son visage une si generale et constante varieté; qui se remarque là dedans, et non soy, mais tout un royaume, comme un traict d'une poincte

1. Dont ils épaississent leurs vêtements.
2. Maigre et menue (*exilis*).
3. Se réjouir. Comparer *gala*, *galant*, *regal*.

tresdelicate[1], celuy là seul estime les choses selon leur juste grandeur.

Ce grand monde, que les uns multiplient encore comme especes soubs un genre, c'est le mirouer où il nous faut regarder, pour nous cognoistre de bon biais. Somme, je veux que ce soit le livre de mon escolier. Tant d'humeurs, de sectes, de jugemens, d'opinions, de loix et de coustumes, nous apprennent à juger sainement des nostres, et apprennent nostre jugement à recognoistre son imperfection et sa naturelle foiblesse; qui n'est pas un legier apprentissage : tant de remuements d'estat et changements de fortune publique nous instruisent à ne faire pas grand miracle de la nostre : tant de noms, tant de victoires et conquestes ensevelies soubs l'oubliance, rendent ridicule l'esperance d'eterniser nostre nom par la prise de dix argoulets[2] et d'un pouillier[3] qui n'est cognu que de sa cheute : l'orgueil et la fiereté de tant de pompes estrangeres, la majesté si enflee de tant de cours et de grandeurs, nous fermit[4] et asseure la veue à soustenir l'esclat des nostres, sans siller[5] les yeulx : tant de milliasses[6] d'hommes enterrez avant nous, nous encouragent à ne craindre d'aller trouver si bonne compagnie en l'autre monde; ainsi du reste. Nostre vie, disoit Pythagoras, retire à[7] la grande et populeuse assemblee des jeux olympiques : les uns exercent le corps, pour en acquerir la gloire des jeux; d'autres y portent des marchandises à

1. Pascal s'est souvenu de ce passage : « Que l'homme contemple donc la nature entière dans sa haute et pleine majesté... Que la terre lui paraisse comme un point au prix du vaste tour que cet astre décrit; et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même *n'est qu'un point très delicat* à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent. » M. Molinier lit *pointe très délicate*, ce qui rend le rapprochement plus frappant encore.

2. Archers à cheval; plus tard arquebusiers à cheval.

3. Poulailler.

4. Affermit.

5. Remuer les cils; fermer les yeux.

6. Proprement trillions; ou mille billions, ou millions de millions.

7. Ressemble à.

vendre, pour le gain : il en est, et qui ne sont pas les pires, lesquels n'y cherchent autre fruict que de regarder comment et pourquoy chasque chose se faict, et estre spectateurs de la vie des autres hommes, pour en juger, et reigler la leur.

Aux exemples se pourront proprement assortir tous les plus profitables discours de la philosophie, à laquelle se doivent toucher les actions humaines comme à leur reigle. On luy dira,

Quid fas optare, quid asper
Utile nummus habet; patriæ carisque propinquis
Quantum elargiri deceat : quem te Deus esse
Jussit, et humana qua parte locatus es in re;
Quid sumus, aut quidnam victuri gignimur[1]...

que c'est que sçavoir et ignorer, qui doit estre le but de l'estude; que c'est que vaillance, temperance, et justice; ce qu'il y a à dire entre l'ambition et l'avarice, la servitude et la subjection, la licence et la liberté; à quelles marques on congnoit le vray et solide contentement; jusques où il faut craindre la mort, la douleur et la honte;

Et quo quemque modo fugiatque feratque laborem[2];

quels ressorts nous meuvent, et le moyen de tant divers bransles en nous : car il me semble que les premiers discours dequoy on luy doit abreuver l'entendement, ce doivent estre ceux qui reglent ses mœurs et son sens; qui luy apprendront à se cognoistre, et à sçavoir bien mourir et bien vivre. Entre les arts liberaux, commençons par l'art qui nous faict libres : elles servent toutes voirement[3] en quelque

1. Perse, III, 69.
2. Virgile, *Énéide*, II, 459.
3. Voirement (*vera mente*), vraiment. *Art* est souvent féminin au XVIe siècle conformément à l'étymologie. A la ligne précédente, Montaigne dit *les arts liberaux;* mais les adjectifs qui n'avaient qu'une forme pour les deux genres masculin et féminin en latin, n'eurent également qu'une forme en français, jusqu'au XVIe siècle (*fortis*, *grandis*, *viridis*, *fort*, *grand vert*). Lettres royaux, grand mère (à tort grand'mère), etc., sont des vestiges de cette règle.

3.

maniere à l'instruction de nostre vie et à son usage, comme toutes autres choses y servent en quelque maniere aussi; mais choisissons celle qui y sert directement et professoirement[1]. Si nous sçavions restraindre les appartenances de nostre vie[2] à leurs justes et naturels limites, nous trouverions que la meilleure part des sciences qui sont en usage est hors de nostre usage; et en celles mesmes qui le sont, qu'il y a des estendues et enfonceures tresinutiles que nous ferions mieux de laisser là; et, suivant l'institution de Socrates, borner le cours de nostre estude en icelles où faut l'utilité :

Sapere aude,
Incipe : vivendi qui recte prorogat horam,
Rusticus expectat dum defluat amnis; at ille
Labitur, et labetur in omne volubilis ævum[3];

C'est une grande simplesse d'aprendre à nos enfants,

Quid moveant Pisces, animosaque signa Leonis,
Lotus et Hesperia quid Capricornus aqua[4];

la science des astres et le mouvement de la huictiesme sphere, avant que les leurs propres :

Τί Πλειάδεσσι κἀμοί;
Τί δ'ἀστράσι Βοώτεω[5];

Anaximenes[6] escrivant à Pythagoras : « De quel sens puis je m'amuser au secret des estoilles, ayant la mort ou la servitude tousjours presente aux yeux? » car lors les roys de Perse preparoient la guerre contre son pays. Chacun doit dire ainsi : « Estant battu d'ambition, d'avarice, de

1. Professionnellement.
2. Les fonctions naturelles de l'être humain.
3. Horace, *Epit.*, l. II, I, 40.
4. Properce, IV, I, 89.
5. Anacréon, *Odes*, XVII, 10. (Le texte est modifié.)
6. Anaximène de Milet, philosophe de l'école ionienne (VIe siècle avant J.-C.), maître d'Anaxagore.

temerité, de superstition, et ayant au dedans tels autres ennemis de la vie, iray je songer au bransle du monde? »

Apres qu'on luy aura appris ce qui sert à le faire plus sage et meilleur, on l'entretiendra que c'est que logique, physique, geometrie, rhetorique; et la science qu'il choisira ayant desjà le jugement formé, il en viendra bientost à bout. Sa leçon se fera tantost par devis, tantost par livre : tantost son gouverneur luy fournira de l'autheur mesme propre à cette fin de son institution; tantost il luy en donnera la moelle et la substance toute maschee; et si de soy mesme il n'est assez familier des livres pour y trouver tant de beaux discours qui y sont, pour l'effect de son dessein, on luy pourra joindre quelque homme de lettres qui à chaque besoing fournisse les munitions qu'il faudra, pour les distribuer et dispenser à son nourrisson. Et que cette leçon ne soit plus aisee et naturelle que celle de Gaza[1], qui y peut faire doute? Ce sont là preceptes espineux et mal plaisans, et des mots vains et descharnez, où il n'y a point de prise, rien qui vous esveille l'esprit : en cette cy l'ame trouve où mordre, où se paistre. Ce fruict est plus grand sans comparaison, et si sera plustost meury.

C'est grand cas que les choses en soyent là en nostre siecle, que la philosophie soit, jusques aux gens d'entendement, un nom vain et fantastique, qui se treuve de nul usage et de nul pris, par opinion et par effect. Je croy que ces ergotismes[2] en sont cause, qui ont saisi ses avenues. On a grand tort de la peindre inaccessible aux enfans, et d'un visage renfroigné, sourcilleux et terrible : qui me l'a masquee de ce faux visage, pasle et hideux? Il n'est rien plus gay, plus gaillard, plus enjoué, et à peu que je ne die

1. Théodore Gaza, célèbre philologue byzantin, né vers 1400 à Thessalonique, professa le grec en Italie et mourut en 1478. Il écrivit sur la grammaire grecque et traduisit en partie Aristote, Elien, Théophraste, etc.

2. Raisonnements captieux et embrouillés où *ergo* revenait sans cesse. D'où *ergoter*, *ergoteur*. Du Cange (au mot *argutio*) cite les formes *hargoter*, *hargoteur*, qui semblent indiquer une autre étymologie (*ergot*). Comparer le latin *argutor*.

follastre; elle ne presche que feste et bon temps : une mine triste et transie montre que ce n'est pas là son giste. Demetrius le grammairien[1] rencontrant, dans le temple de Delphes, une troupe de philosophes assis ensemble, il leur dit : « Ou je me trompe, ou, à vous voir la contenance si paisible et si gaye, vous n'estes pas en grand discours entre vous : » à quoy l'un d'eux, Heracleon le megarien, respondit : « C'est à faire à ceux qui cherchent si le futur du verbe βάλλω a double λ, ou qui cherchent la derivation des comparatifs χείρον et βέλτιον, et des superlatifs χείριστον et βέλτιστον, qu'il faut rider le front s'entretenant de leur science : mais quant aux discours de la philosophie, ils ont accoustumé d'esgayer et resjouïr ceulx qui les traictent, non les renfroigner et contrister. »

Deprendas animi tormenta latentis in ægro
Corpore; deprendas et gaudia : sumit utrumque
Inde habitum facies[2].

L'ame qui loge la philosophie doit, par sa santé, rendre sain encores le corps : elle doit faire luyre jusques au dehors son repos et son aise; doit former à son moule le port exterieur, et l'armer, par consequent, d'une gratieuse fierté, d'un maintien actif et allaigre, et d'une contenance contante et debonnaire. La plus expresse marque de la sagesse, c'est une esjouïssance constante; son estat est, comme des choses au dessus de la lune, toujours serein : c'est *Baroco* et *Baralipton*[3] qui rendent leurs supposts ainsi crottez et enfumez; ce n'est pas elle : ils ne la cognoissent que par ouyr dire. Comment? elle faict estat de sereiner les tempestes de l'ame, et d'apprendre la faim et les fiebvres à rire[4], non par quelques epicycles[5] imaginaires, mais par raisons naturelles et

1. Voy. Plutarque, *Morales : De defectu oraculorum*.
2. Juvénal, IX, 18.
3. Termes mnémoniques forgés par les scolastiques pour désigner certaines formes de syllogismes.
4. A rire de la faim et des fièvres.
5. Petit cercle dont le centre parcourt la circonférence d'un cercle

palpables : elle a pour son but la vertu, qui n'est pas, comme dit l'eschole, plantee à la teste d'un mont coupé, rabotteux et inaccessible : ceux qui l'ont approchee la tiennent, au rebours, logee dans une belle plaine fertile et fleurissante, d'où elle void bien souz soy toutes choses ; mais si peut on y arriver, qui en sçait l'addresse, par des routtes ombrageuses, gazonnees et doux fleurantes[1], plaisamment, et d'une pante facile et polie, comme est celle des voutes celestes. Pour n'avoir hanté cette vertu supreme, belle, triumphante, amoureuse, delicieuse pareillement et courageuse, ennemie professe et irreconciliable d'aigreur, de desplaisir, de crainte et de contrainte, ayant pour guide nature, fortune et volupté pour compagnes ; ils sont allez, selon leur foiblesse, faindre cette sotte image, triste, querelleuse, despite[2], menaceuse, mineuse[3], et la placer sur un rocher à l'escart, emmy[4] des ronces ; fantosme à estonner les gents[5]... Si ce disciple se rencontre de si diverse condition, qu'il ayme mieux ouyr une fable, que la narration d'un beau voyage, ou un sage propos, quand il l'entendra ; qui, au son du tabourin qui arme la jeune ardeur de ses compagnons, se destourne à un autre qui l'appelle au jeu des batteleurs ; qui, par souhait, ne trouve plus plaisant et plus doux revenir poudreux et victorieux d'un combat, que de la paulme ou du bal, avec le prix de cet exercice : je n'y trouve autre remede, sinon[6]

plus grand. Montaigne fait sans doute allusion à quelque emploi de cette figure dans la magie ou l'astrologie judiciaire.

1. Parfumées. *Doux* est adverbe ; et *fleurer* signifie exhaler une odeur.

2. Adjectif. Pleine de dépit, de mauvaise humeur.

3. Latinisme, menaçante (*minari*).

4. Au milieu de (*in medio*, comme *parmi*, de *per medium*).

5. Page célèbre et charmante. Mais est-ce bien la vertu que Montaigne a dépeinte ici, ou seulement la volupté délicate et les « grâces décentes » ?

Junctæque Nymph's gratiæ decentes. (HORACE).

6. Variante très remarquable que fournit l'exemplaire de Bordeaux (voy. *Introduction*) : « Je n'y trouve aultre remede sinon que de

qu'on le mette patissier dans quelque bonne ville, fust il fils d'un duc; suivant le precepte de Platon, « Qu'il faut colloquer les enfans, non selon les facultez de leur pere, mais selon les facultez de leur ame. »

Puisque la philosophie est celle qui nous instruict à vivre, et que l'enfance y a sa leçon comme les autres aages, pourquoy ne la luy communique l'on.

> Udum et molle lutum est; nunc nunc properandus, et acri
> Fingendus sine fine rota[1].

On nous apprent à vivre quand la vie est passee. Cicero disoit que, quand il vivroit la vie de deux hommes, il ne prendroit pas le loisir d'estudier les poëtes lyriques; et je trouve ces ergotistes plus tristement encores inutiles. Nostre enfant est bien plus pressé : il ne doit au paidagogisme que les premiers quinze ou seize ans de sa vie; le demeurant est deu à l'action. Employons un temps si court aux instructions necessaires. Ce sont abus : ostez toutes ces subtilitez espineuses de la dialectique, dequoy nostre vie ne se peut amender; prenez les simples discours de la philosophie, sçachez les choisir et traitter à point : ils sont plus aisez à concevoir qu'un conte de Boccace; un enfant en est capable au partir de la nourrisse, beaucoup mieux que d'apprendre à lire ou escrire. La philosophie a des discours pour la naissance des hommes, comme pour la decrepitude.

Je suis de l'advis de Plutarque, qu'Aristote n'amusa pas tant son grand disciple à l'artifice de composer syllogismes, ou aux principes de geometrie, comme à l'instruire des bons preceptes touchant la vaillance, prouesse, la magnanimité et temperance, et l'asseurance de ne rien craindre; et, avec cette munition, il l'envoya encores enfant subjuguer l'empire du monde à tout[2] trente mille hommes de pied, quatre

bonne heure son gouverneur l'estrangle, s'il est sans tesmoings, ou qu'on le mette pastissier dans quelque bonne ville, etc.

1. Perse, III, 23.

2. Avec seulement (*ad totum*)

mille chevaulx, et quarante-deux mille escuz seulement. Les autres arts et sciences, dict il, Alexandre les honoroit bien, et louoit leur excellence et gentilesse; mais, pour plaisir qu'il y prist, il n'estoit pas facile à se laisser surprendre à l'affection de les vouloir exercer.

> Petite hinc, juvenesque senesque,
> Finem animo certum, miserisque viatica canis[1].

C'est ce que disoit Epicurus au commencement de sa lettre à Meniceus : « Ny le plus jeune refuie[2] à philosopher, ny le plus vieil s'y lasse. » Qui fait autrement, il semble dire, ou qu'il n'est pas encores saison d'heureusement vivre, ou qu'il n'en est plus saison. Pour tout cecy, je ne veux pas qu'on emprisonne ce garçon : je ne veux pas qu'on l'abandonne à la colere et humeur melancholique d'un furieux maistre d'escole ; je ne veux pas corrompre son esprit à le tenir à la gehenne et au travail, à la mode des autres, quatorze ou quinze heures par jour, comme un portefaix; ny ne trouveroys bon, quand, par quelque complexion solitaire et melancholique, on le verroit adonné d'une application trop indiscrette à l'estude des livres, qu'on la luy nourrist : cela les rend ineptes à la conversation civile, et les destourne de meilleures occupations. Et combien ay je veu de mon temps d'hommes abestis par temeraire avidité de science[3]! Carneades s'en trouva si affollé, qu'il n'eut plus le loisir de se faire le poil et les ongles. Ny ne veux gaster ses meurs genereuses par l'incivilité et barbarie d'autruy. La sagesse françoise a esté anciennement en proverbe, pour une sagesse qui prenoit de bonne heure, et n'avoit gueres de tenue[4]. A la verité, nous voyons encores qu'il n'est rien si gentil

1. Perse, V, 64.
2. Que le plus jeune ne se refuse à...
3. De tout temps les hommes se sont plus souvent *abêtis* par l'excès contraire. Toutefois le travers que blâme Montaigne fut assez répandu au XVI[e] siècle.
4. De solidité, de résistance; ne durait pas.

que les petits enfans en France[1]; mais ordinairement ils trompent l'esperance qu'on en a conceue ; et, hommes faicts, on n'y voit aucune excellence : j'ay ouy tenir à gens d'entendement, que ces colleges où on les envoye, dequoy ils ont foison, les abrutissent ainsin.

Au nostre, un cabinet, un jardin, la table et le lict, la solitude, la compagnie, le matin et le vespre[2], toutes heures luy seront unes, toutes places luy seront estude : car la philosophie, qui, comme formatrice des jugements et des meurs, sera sa principale leçon, a ce privilege de se mesler par tout. Isocrates l'orateur estant prié en un festin de parler de son art, chacun trouva qu'il eut raison de respondre : « Il n'est pas maintenant temps de ce que je sçay faire ; et ce dequoy il est maintenant temps, je ne le sçay pas faire : » car de presenter des harangues ou des disputes de rhetorique à une compagnie assemblee pour rire et faire bonne chere, ce seroit un meslange de trop mauvais accord ; et autant en pourroit on dire de toutes les autres sciences. Mais, quant à la philosophie, en la partie où elle traicte de l'homme et de ses devoirs et offices, ç'a esté le jugement commun de tous les sages, que, pour la douceur de sa conversation, elle ne devoit estre refusee ny aux festins ny aux jeux ; et Platon l'ayant invitee à son Convive[3], nous voyons comme elle entretient l'assistence d'une façon molle, et accommodee au temps et au lieu, quoyque ce soit de ses plus hauts discours et plus salutaires.

Æque pauperibus prodest, locupletibus æque ;
Et, neglecta, æque pueris senibusque nocebit[4].

1. Les petits enfants sont gentils en tout pays, et aussi les petits chats. les petits chiens, et même les petits singes ; tout ce qui est petit est gentil, parce qu'il est petit, mais perd beaucoup de sa grâce en grandissant ; le latin n'en est pas coupable.

2. Molière fait dire encore à un pédant : Je donne le bon vêpre à l'honorable compagnie. (*Comtesse d'Escarbagnas*, sc. XVII.)

3. Le *Banquet* (*convivium*), nom d'un dialogue de Platon.

4. Horace, *Epît*. I, I, 25.

Ainsi, sans doubte, il choumera[1] moins que les autres. Mais, comme les pas que nous employons à nous promener dans une galerie, quoyqu'il y en ayt trois fois autant, ne nous lassent pas comme ceux que nous mettons à quelque chemin dessigné[2] : aussi nostre leçon, se passant comme par rencontre, sans obligation de temps et de lieu, et se meslant à toutes noz actions, se coulera sans se faire sentir ; les jeux mesmes et les exercices seront une bonne partie de l'estude ; la course, la lucte, la musique, la danse, la chasse, le maniement des chevaux et des armes. Je veux que la bienseance exterieure, et l'entregent, et la disposition de la personne, se façonne quant et quant[3] l'ame. Ce n'est pas une ame, ce n'est pas un corps, qu'on dresse ; c'est un homme : il n'en faut pas faire à deux[4] ; et comme dit Platon, il ne faut pas les dresser l'un sans l'autre, mais les conduire egalement, comme une couple de chevaux attelez à mesme timon ; et, à l'ouyr, semble il pas prester plus de temps et de solicitude aux exercices du corps, et estimer que l'esprit s'en exerce quant et quant[5], et non au contraire?

Au demeurant, cette institution se doit conduire par une severe douceur, non comme il se fait : au lieu de convier les enfans aux lettres, on ne leur presente, à la verité, qu'horreur et cruauté. Ostez-moy la violence et la force : il n'est rien, à mon advis, qui abatardisse et estourdisse si fort une nature bien nee. Si vous avez envie qu'il craigne la honte et le chastiement, ne l'y endurcissez pas ; endurcissez le à la sueur et au froid, au vent, au soleil, et aux hazards qu'il luy faut mespriser ; ostez luy toute mollesse et delicatesse au vestir et coucher, au manger et au boire ; accoustumez le à

1. Chômera.
2. Dés gné.
3. En même temps que l'âme. Voy. ci-dessous, note 5.
4. Il ne faut pas les traiter séparément.
5. En même temps que le corps.

Quand on dira : César fut maître de l'empire,
Qu'on dise quand et quand : Brute le sut occire.
(GRÉVIN, *César*.)

tout; que ce ne soit pas un beau garçon et dameret, maisun garçon vert et vigoreux. Enfant, homme, vieil, j'ay tousjours creu et jugé de mesme. Mais, entre autres choses, cette police de la pluspart de noz colleges m'a tousjours despleu : on eust failly, à l'adventure, moins dommageablement, s'inclinant vers l'indulgence. C'est une vraye geaule de jeunesse captive : on la rend desbauchee, l'en punissant avant qu'elle le soit. Arrivez y sur le point de leur office ; vous n'oyez que cris, et d'enfants suppliciez, et de maistres enyvrez en leur cholere. Quelle maniere pour esveiller l'appetit envers leur leçon, à ces tendres ames et craintives, de les y guider d'une troigne effroyable, les mains armees de fouets! Inique et pernicieuse forme! joint, ce que Quintilian en a tresbien remarqué, que cette imperieuse authorité tire des suittes perilleuses et nommement à nostre façon de chastiement. Combien leurs classes seroient plus decemment jonchees de fleurs et de feuillees, que de tronçons d'osiers sanglants! J'y feroy pourtraire la Joie, l'Allegresse, et Flora, et les Graces, comme fit en son eschole le philosophe Speusippus [1]. Où est leur profit, que là fust aussi leur esbat : on doit ensucrer les viandes salubres à l'enfant, et enfieller celles qui luy sont nuisibles. C'est merveille combien Platon se montre soigneux, en ses Loix, de la gayeté et passetemps de la jeunesse de sa cité ; et combien il s'arreste à leurs courses, jeux, chansons, saults et danses, desquelles il dit que l'antiquité a donné la conduitte et le patronnage aux dieux mesmes, Apollon, aux Muses, et Minerve : il s'estend à mille preceptes pour ses gymnases; pour les sciences lettrees, il s'y amuse fort peu, et semble ne recommander particulierement la poësie que pour la musique...

Le corps est encore souple; on le doit, à cette cause, plier à toutes façons et coustumes; et, pourveu qu'on puisse tenir l'appetit et la volonté soubs boucle [2], qu'on rende hardiment

1. Neveu de Platon, lui succéda dans l'Académie qu'il dirigea de 347 à 339 av. J.-C.

2. *Bouclé*, c'est-à-dire enchaîné.

un jeune homme commode à toutes nations et compagnies, voire au desreglement et aux exces, si besoing est. Son exercitation suive l'usage : qu'il puisse faire toutes choses, et n'ayme à faire que les bonnes. Les philosophes mesmes ne trouvent pas louable en Callisthenes d'avoir perdu la bonne grace du grand Alexandre, son maistre, pour n'avoir voulu boire d'autant[1] à luy. Il rira, il follastrera, il se desbauchera avec son prince. Je veux qu'en la desbauche mesme il surpasse en vigueur et en fermeté ses compagnons; et qu'il ne laisse à faire le mal ny à faute de force ny de science, mais à faute de volonté: *Multum interest utrum peccare aliquis nolit, an nesciat*[2]. Je pensois faire honneur à un seigneur aussi eslongné de ces desbordements qu'il en soit en France, de m'enquerir à lui en bonne compagnie, combien de fois en sa vie il s'estoit enyvré pour la necessité des affaires du roy, en Allemagne ; il le print de cette façon ; et me respondit que c'estoit trois fois, lesquelles il recita. J'en sçay qui, à faute de cette faculté, se sont mis en grand peine, ayans à pratiquer cette nation. J'ay souvent remarqué avec grande admiration la merveilleuse nature d'Alcibiades de se transformer si aysement à façons si diverses, sans interest de sa santé ; surpassant tantost la sumptuosité et pompe persienne, tantost l'austerité et frugalité lacedemonienne; autant reformé à Sparte, comme voluptueux en Ionie.

Omnis Aristippum decuit color, et status, et res[3].

Tel voudrois je former mon disciple.

Quem duplici panno patientia velat,
Mirabor, vitæ via si conversa decebit,
Personamque feret non inconcinnus utramque[4]

1. *Boire d'autant*, c'est-à-dire faire raison à quelqu'un à table, en buvant chaque fois qu'il boit.

2. Sénèque, épître XC. Ces préceptes sont d'une moralité fort contestable. On remarquera que Montaigne ici propose à notre admiration « la merveilleuse nature d'Alcibiade ». Ce personnage ambigu excite la curiosité plus qu'il ne mérite l'estime.

3. Horace, *Epît*. I, XVII, 23.

4. *Ibid.*, 25

... Il ne dira pas tant sa leçon, comme il la fera; il la repetera en ses actions : on verra s'il y a de la prudence en ses entreprises, s'il y a de la bonté, de la justice en ses deportements; s'il a du jugement et de la grace en son parler, de la vigueur en ses maladies, de la modestie en ses jeux, de la temperance en ses voluptez, de l'ordre en son œconomie; de l'indifference en son goust, soit chair, poisson, vin ou eau : *Qui disciplinam suam non ostentationem scientiæ, sed legem vitæ putet; quique obtemperet ipse sibi, et decretis pareat*[1]. Le vray miroir de nos discours est le cours de nos vies. Zeuxidamus[2] respondit, à un qui luy demanda pourquoy les Lacedemoniens ne redigeoient par escrit les ordonnances de la prouesse[3], et ne les donnoient à lire à leurs jeunes gens, « Que c'estoit parce qu'ils les vouloient accoustumer aux faits, non pas aux parolles. » Comparez, au bout de quinze ou seize ans, à cettuy cy un de ces latineurs de college[4], qui aura mis autant de temps à n'apprendre simplement qu'à parler. Le monde n'est que babil; et ne vis jamais homme qui ne die plustost plus, que moins qu'il ne doit. Toutesfois la moitié de nostre aage s'en va là : on nous tient quatre ou cinq ans à entendre les mots, et les coudre en clauses[5]; encores autant à en proportionner un grand corps, estendu en quatre ou cinq parties; autres cinq, pour le moins, à les sçavoir brefvement mesler et entrelasser de quelque subtile façon : laissons le à ceux qui en font profession expresse.

Allant un jour à Orleans, je trouvay dans cette plaine, au deçà de Clery, deux regents qui venoyent à Bourdeaux, environ à cinquante pas l'un de l'autre : plus loing derriere

1. Cicéron, *Tusculanes*, II, 4.
2. Voy. Plutarque, *Morales : Apophthegmata Laconica, Zeuxidami*, I.
3. Le texte grec porte : τοὺς περὶ ἀνδρείας νόμους.
4. Il y a dans l'*Émile* de Rousseau une explosion de satisfaction assez semblable : « Quelle différence d'Émile à un polisson de collège, » etc. Tous ceux qui élèvent un enfant imaginaire se montrent toujours charmés du résultat de leur œuvre.
5. Propositions.

eux je voyois une trouppe, et un maistre en teste, qui estoit feu monsieur le comte de la Rochefoucaut. Un de mes gens s'enquit au premier de ces regents, qui estoit ce gentilhomme qui venoit apres luy; luy, qui n'avoit pas veu ce train qui le suivoit, et qui pensoit qu'on luy parlast de son compagnon, respondit plaisamment : « Il n'est pas gentilhomme, c'est un grammairien; et je suis logicien. » Or, nous qui cherchons icy, au rebours, de former, non un grammairien ou logicien, mais un gentilhomme, laissons les abuser de leur loisir : nous avons affaire ailleurs. Mais que nostre disciple soit bien pourveu de choses, les paroles ne suivront que trop; il les trainera, si elles ne veulent suivre. J'en oy[1] qui s'excusent de ne se pouvoir exprimer, et font contenance d'avoir la teste pleine de plusieurs belles choses, mais, à faute d'eloquence, ne les pouvoir mettre en evidence : c'est une baye[2]. Sçavez vous, à mon advis, que c'est que cela? ce sont des ombrages qui leur viennent de quelques conceptions informes, qu'ils ne peuvent demesler et esclarcir au dedans, ny par consequent produire au dehors; ils ne s'entendent pas encore eux-mesmes, et voyez les un peu begayer sur le point de l'enfanter, vous jugez que leur travail n'est point à l'accouchement, mais à la conception, et qu'ils ne font que lecher encores cette matiere imparfaicte. De ma part, je tiens, et Socrates ordonne, que qui a dans l'esprit une vive imagination et claire, il la produira[3], soit en bergamasque, soit par mines, s'il est muet :

Verbaque provisam rem non invita sequentur[4].

Et comme disoit celuy là, aussi poëtiquement en sa prose,

1. Entends. Indic. prés. inusité aujourd'hui d'*ouïr*.
2. Tromperie. Comparer *bayer*, *béer*, *être béant*.

3. Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.
(BOILEAU.)

4. Horace, *Art poétique*, 311.

quum res animum occupavere, verba ambiunt[1]; et cest aultre, *ipsæ res verba rapiunt*[2]. Il ne sçait pas ablatif, conjunctif, substantif, ny la grammaire; ne faict pas son laquais[3] ou une harangere de Petit Pont; et si[4], vous entretiendront tout votre soul, si vous en avez envie, et se desferreront[5] aussi peu, à l'adventure, aux regles de leur langage, que le meilleur maistre es arts[6] de France. Il ne sçait pas la rhetorique, ny, pour avant jeu[7], capter la benevolence du candide lecteur; ny ne luy chaut[8] de le sçavoir. De vray, toute cette belle peinture s'efface aisement par le lustre d'une verité simple et naïfve : ces gentilesses ne servent que pour amuser le vulgaire, incapable de prendre la viande plus massive et plus ferme; comme Afer montre bien clairement chez Tacitus[9]. Les ambassadeurs de Samos estoyent venus à Cleomenes, roy de Sparte, preparez d'une belle et longue oraison, pour l'esmouvoir à la guerre contre le tyran Polycrates; apres qu'il les eut bien laissez dire, il leur respondit : « Quant à vostre commencement et exorde, il ne m'en souvient plus, ny par consequent du milieu; et quant à vostre conclusion, je n'en veux rien faire. » Voylà une belle responce, ce me semble, et des harangueurs bien camus[10]! Et quoy cet autre? Les Atheniens estoient à choisir de deux architectes à conduire une grande fabrique : le premier, plus affeté[11], se presenta avec un beau discours premedité sur

1. Sénèque, *Controverses*, III, *Proœmium*.
2. Cicéron, *Des Fins*, III, 5.
3. Son laquais ne sait pas davantage ablatif, etc. Sur cet emploi de *faire*, voyez ci-dessus page 22, note 3.
4. Et toutefois.
5. Perdre son fer, et figurément : se déconcerter.
6. Maître, ou pourvu du plus haut grade dans la faculté des *arts*, l'une des quatre facultés que comprenaient les anciennes universités. Les lettres et les sciences étaient réunies sous ce nom.
7. Avant d'entrer en matière.
8. *Chaloir*, latin *calere*. *Il me chaut*; il me soucie. D'où *nonchalance*.
9. Dans le *Dialogue des orateurs*.
10. S'étant, comme on dit, *cassé le nez*.
11. *Affeté*, affecté sont deux formes du même mot.

le subject de cette besongne, et tiroit le jugement du peuple à sa faveur; mais l'autre en trois mots : «Seigneurs Atheniens, ce que cettuy a dict, je le feray. » Au fort de l'eloquence de Cicero, plusieurs en entroient en admiration; mais Caton n'en faisant que rire : « Nous avons, disoit il, un plaisant consul. » Aille devant ou après, une utile sentence, un beau traict est tousjours de saison : s'il n'est pas bien à ce qui va devant, ny à ce qui vient aprez, il est bien en soy. Je ne suis pas de ceux qui pensent la bonne rythme[1] faire le bon poëme : laissez luy allonger une courte syllabe, s'il veut; pour cela, non force[2] : si les inventions y rient, si l'esprit et le jugement y ont bien faict leur office, voylà un bon poëte, diray je, mais un mauvais versificateur,

> Emunctæ naris, durus componere versus[3].

Qu'on face, dit Horace, perdre à son ouvrage toutes ses coustures et mesures,

> Tempora certa modosque, et, quod prius ordine verbum est,
> Posterius facias, præponens ultima primis...
> Invenias etiam disjecti membra poetæ[4] :

il ne se dementira point pour cela; les pieces mesmes en seront belles. C'est ce que respondit Menander, comme on le tensast, approchant le jour auquel il avoit promis une comedie, de quoy il n'y avoit encore mis la main : « Elle est composee et preste; il ne reste qu'à y adjouster les vers : » ayant les choses et la matiere disposee en l'ame, il mettoit en peu de compte le demeurant. Depuis que Ronsard et du Bellay ont donné credit à nostre poësie françoise, je ne vois si petit apprenti qui n'enfle des mots, qui ne renge les cadences à peu près comme eux : *Plus sonat,*

1. Ici et souvent confondu avec *rime* (quoique l'étymologie soit probablement différente).
2. Qu'importe (c'est-à-dire nulle force ou contrainte).
3. Horace, *Sat.*, I, IV, 8.
4. Horace, *Sat.*, I, IV, 57.

quam valet[1]. Pour le vulgaire, il ne fut jamais tant de poëtes; mais, comme il leur a esté bien aisé de representer leurs rythmes, ils demeurent bien aussi court à imiter les riches descriptions de l'un, et les delicates inventions de l'autre.

Voire mais[2] que fera il[3] si on le presse de la subtilité sophistique de quelque syllogisme? « Le jambon fait boire; le boire desaltere : parquoi le jambon desaltere. » Qu'il s'en mocque : il est plus subtil de s'en mocquer que d'y respondre. Qu'il emprunte d'Aristippus[4] cette plaisante contrefinesse : « Pourquoy le deslieray je, puisque tout lié il m'empesche? » Quelqu'un proposoit contre Cleanthes[5] des finesses dialectiques; à qui Chrysippus dit, « Joue toi de ces battelages avec les enfans; et ne destourne à cela les pensees serieuses d'un homme d'aage. Si ces sottes arguties, *contorta et aculeata sophismata*[6], luy doivent persuader une mensonge[7], cela est dangereux; mais si elles demeurent sans effect, et ne l'esmeuvent qu'à rire, je ne voy pas pourquoy il s'en doive donner garde. Il en est de si sots, qu'ils se destournent de leur voye un quart de lieue, pour courir après un beau mot : *aut qui non verba rebus aptant, sed res extrinsecus arcessunt, quibus verba conveniant* : et l'autre, *qui, alicujus verbi decore placentis, vocentur ad id quod non proposuerant scribere*[8]. Je tors bien plus volontiers une belle sentence, pour la coudre sur moy, que je ne destors mon fil pour l'aller querir. Au rebours, c'est aux paroles à servir et à suivre; et que le gascon y arrive, si le françois n'y peut aller. Je veux que les choses surmontent, et qu'elles remplissent de façon

1. Sénèque, *Epist.*, XL.
2. *Voire mais* (*verum magis*), c'est-à-dire *vraiment* disons *plus*.
3. *Il* se rapporte au disciple que veut former Montaigne.
4. Aristippe, philosophe cyrénaïque, contemporain de Socrate.
5. Voy. ci-dessus, p. 26, note 2; Chrysippe fut le disciple de Cléanthe.
6. Cicéron, *Academ.*, II, 24.
7. Souvent encore féminin au XVIIe siècle. (Balzac, *Lettres*, IV, 30.)
8. Quintilien, VIII, 3; et Sénèque, *Epist.*, LIX.

l'imagination de celuy qui escoute, qu'il n'aye aucune souvenance des mots. Le parler que j'ayme, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche; un parler succulent et nerveux, court et serré; non tant delicat et peigné, comme vehement et brusque :

> Hæc demum sapiet dictio, quæ feriet [1];

plustost difficile qu'ennuieux; esloigné d'affectation; desreglé, descousu et hardy : chaque loppin y face son corps; non pedantesque, non fratesque [2], non pleideresque, mais plustost soldatesque, comme Suetone appelle celuy de Julius Cæsar; et si ne sens pas bien pourquoy il l'en appelle.

J'ay volontiers imité cette desbauche qui se voit en nostre jeunesse au port de leurs vestemens : un manteau en escharpe, la cape sur une espaule, un bas mal tendu, qui represente une fierté desdaigneuse de ces paremens estrangers, et nonchallante de l'art; mais je la trouve encore mieux employee en la forme du parler. Toute affectation, nommement en la gayeté et liberté françoise, est mesadvenante au courtisan; et en une monarchie, tout gentilhomme doit estre dressé au port d'un courtisan : parquoy nous faisons bien de gauchir [3] un peu sur le naïf et mesprisant. Je n'ayme point de tissure où les liaisons et les coustures paroissent : tout ainsi qu'en un beau corps il ne faut qu'on y puisse compter les os et les veines. *Quæ veritati operam dat oratio, incomposita sit et simplex* [4]. *Quis accurate loquitur, nisi qui vult putide loqui* [5]? L'eloquence faict injure aux choses, qui nous destourne à soy.

1. Epitaphe de Lucien citée par Fabricius, *Bibliothèque latine, II*, 10.
2. En italien, les moines s'appellent souvent *frate*, frère. D'où *fratesco*, en français *fratesque*. Montaigne veut une éloquence qui ne soit celle ni du pédant, ni du moine, ni de l'avocat, mais plutôt celle du soldat.
3. Dévier, pencher.
4. Sénèque, *Epist.*, XL.
5. *Idem*. LXXV.

Comme aux accoustremens, c'est pusillanimité de se vouloir marquer par quelque façon particuliere et inusitee : de mesme au langage, la recherche des frases nouvelles et des mots peu cogneuz vient d'une ambition scholastique et puerile. Peusse je ne me servir que de ceux qui servent aux hales à Paris[1] ! Aristophanes le grammairien n'y entendoit rien, de reprendre en Epicurus la simplicité de ses mots, et la fin de son art oratoire, qui estoit perspicuité[2] de langage seulement. L'imitation du parler, par sa facilité, suit incontinent tout un peuple : l'imitation du juger, de l'inventer, ne va pas si viste. La pluspart des lecteurs, pour avoir trouvé une pareille robbe, pensent tresfaucement tenir un pareil corps : la force et les nerfs ne s'empruntent point; les atours et le manteau s'empruntent. La pluspart de ceux qui me hantent, parlent de mesmes les Essais[3]; mais je ne sçay s'ils pensent de mesmes. Les Atheniens, dit Platon, ont pour leur part le soing de l'abondance et elegance du parler; les Lacedemoniens, de la briefveté; et ceux de Crete, de la fecundité des conceptions, plus que du langage : ceux cy sont les meilleurs. Zenon disoit qu'il avoit deux sortes de disciples : les uns, qu'il nommoit φιλολόγους, curieux d'apprendre les choses, qui estoient ses mignons[4]; les aultres, λογοφίλους, qui n'avoyent soing que du langage. Ce n'est pas à dire que ce ne soit une belle et bonne chose que le bien dire · mais non pas si bonne qu'on la faict; et suis

1. C'est le mot que Racan (*Vie de Malherbe*) attribue à Malherbe : « Quand on lui demandoit son avis de quelque mot françois, il renvoyoit ordinairement aux crocheteurs du Port au Foin et disoit que c'étoient ses maîtres pour le langage; ce qui peut-être a donné lieu à Régnier de dire :

> Comment! il faudroit donc, pour faire une œuvre grande
> Qui de la calomnie et du temps se défende
> Et qui nous donne rang parmi les bons auteurs,
> Parler comme à Saint-Jean parlent les crocheteurs. »

2. La clarté parfaite et pour ainsi dire la transparence.
3. Parlent comme parlent les *Essais*.
4. Favoris.

despit de quoy nostre vie s'embesongne toute à cela. Je voudrois premierement bien sçavoir ma langue, et celle de mes voisins où j'ay plus ordinaire commerce.

C'est un bel et grand agencement sans doubte que le grec et latin, mais on l'achepte trop cher. Je diray icy une façon d'en avoir meilleur marché que de coustume, qui a esté essayee en moy mesmes : s'en servira qui voudra. Feu mon pere, ayant faict toutes les recherches qu'homme peut faire, parmy les gens sçavans et d'entendement, d'une forme d'institution exquise [1], feut advisé de cet inconvenient qui estoit en usage; et luy disoit on que cette longueur que nous mettions à apprendre les langues qui ne leur coustoient rien, est la seule cause pourquoy nous ne pouvons arriver à la grandeur d'ame et de cognoissance des anciens Grecs et Romains. Je ne croy pas que c'en soit la seule cause. Tant y a, que l'expedient que mon pere y trouva, ce fut qu'en nourrice, et avant le premier desnouement de ma langue, il me donna en charge à un Allemand, qui depuis est mort fameux medecin en France, du tout [2] ignorant de nostre langue, et tresbien versé en la latine. Cettuy cy, qu'il avoit fait venir exprès, et qui estoit bien cherement gagé, m'avoit continuellement entre les bras. Il en eut aussi avec luy deux autres moindres en sçavoir, pour me suivre, et soulager le premier : ceux cy ne m'entretenoient d'autre langue que latine. Quant au reste de sa maison, c'estoit une regle inviolable que ny luy mesme, ny ma mere, ny valet, ny chambriere, ne parloient en ma compagnie qu'autant de mots de latin que chacun avoit appris pour jargonner avec moy. C'est merveille du fruict que chacun y fit : mon pere et ma mere y apprindrent assez de latin pour l'entendre, et en acquirent à suffisance pour s'en servir à la necessité, comme firent aussi les autres domestiques qui estoient plus attachez à mon service. Somme,

1. Choisie, recherchée.
2. Entièrement. (Voy. p. 26. n. 1.)

nous nous latinizasmes tant, qu'il en regorgea jusques à nos villages tout autour, où il y a encores, et ont pris pied par l'usage, plusieurs appellations latines d'artisans et d'utils. Quant à moy, j'avois plus de six ans, avant que j'entendisse non plus de françois ou de perigordin que d'arabesque; et, sans art, sans livre, sans grammaire ou precepte, sans fouet, et sans larmes, j'avois appris du latin tout aussi pur que mon maistre d'escole le sçavoit : car je ne le pouvois avoir meslé ny alteré. Si par essay on me vouloit donner un theme, à la mode des colleges; on le donne aux aultres en françois, mais à moy il me le falloit donner en mauvais latin, pour le tourner en bon. Et Nicolas Grouchi [1], qui a escript *de comitiis Romanorum;* Guillaume Guerente [2], qui a commenté Aristote; George Bucanan [3], ce grand poëte escossois; Marc Antoine Muret [4], que la France et l'Italie recognoist pour le meilleur orateur du temps, mes precepteurs domestiques, m'ont dit souvent que j'avois ce langage en mon enfance si prest et si à main [5], qu'ils craignoient à m'accoster. Bucanan, que je vis depuis à la suitte de feu monsieur le mareschal de Brissac [6], me dit qu'il estoit après à escrire [7] de l'institution des enfants, et qu'il prenoit l'exemplaire de la mienne; car il avoit lors

1. Nicolas Grouchy ou Grouché (en latin *Gruchius*), né vers 1520, mort en 1572, professa le grec et la philosophie à Bordeaux, à Paris, en Portugal.

2. Guillaume Guerente, auteur de tragédies latines et commentateur d'Aristote.

3. George Buchanan, poète et historien écossais, né en 1506, mort en 1582; professa à Paris et à Bordeaux, où il connut Montaigne enfant, et fut protégé par Govea (voy. ci-dessous, p. 69). Ses tragédies latines furent célèbres. En 1560, il retourna en Ecosse et joua un rôle important dans le parti politique ennemi de Marie Stuart.

4 Marc-Antoine Muret, né à Muret (1526), mort à Rome (1585), professa à Bordeaux, Paris, Toulouse et Rome avec un immense éclat

5. Maniable, c'est-à-dire familier.

6. Charles de Cossé, comte de Brissac, maréchal de France, s'illustra dans les guerres d'Italie et par la reprise du Havre (1507-1563).

7. Cette tournure se trouve encore au XVIIe siècle : Qu'il était occupé à écrire.

en charge ce comte de Brissac que nous avons veu depuis si valeureux et si brave.

Quant au grec, duquel je n'ay quasi du tout point d'intelligence, mon pere desseigna[1] me le faire apprendre par art, mais d'une voie nouvelle, par forme d'ebat et d'exercice : nous pelotions[2] nos declinaisons, à la maniere de ceux qui, par certains jeux de tablier [3], apprennent l'arithmetique et la geometrie. Car entre autres choses, il avoit esté conseillé de me faire gouster la science et le devoir par une volonté non forcee, et de mon propre desir; et d'eslever mon ame en toute douceur et liberté, sans rigueur et contrainte : je dis jusques à telle superstition, que, par ce qu'aucuns tiennent que cela trouble la cervelle tendre des enfans de les esveiller le matin en sursaut, et de les arracher du sommeil (auquel ils sont plongez beaucoup plus que nous ne sommes) tout à coup et par violence, il me faisoit esveiller par le son de quelque instrument; et ne fus jamais sans homme qui m'en servist.

Cet exemple suffira pour en juger le reste, et pour recommander aussi et la prudence et l'affection d'un si bon pere; auquel il ne se faut prendre, s'il n'a recueilly aucuns fruits respondans à une si exquise culture. Deux choses en furent cause : en premier, le champ sterile et incommode; car, quoyque j'eusse la santé ferme et entiere, et quant et quant[4] un naturel doux et traitable, j'estois parmy cela si poisant, mol et endormy, qu'on ne me pouvoit arracher de l'oisiveté, non pas pour me faire jouer. Ce que je voyois, je le voyois bien; et souz cette complexion lourde, nourrissois des imaginations hardies et des opinions au dessus de mon aage. L'esprit, je l'avois lent, et qui n'alloit qu'autant qu'on le me

1. Forma dessein de.

2. Mettions en pelotes, c'est-à-dire nous rassemblions les modes, les temps, les personnes.

3. Toute surface plane où l'on fait mouvoir des pièces mobiles est un tablier (latin *tabularium*), qu'il s'agisse du jeu d'échecs ou de dames, ou de quelque exercice arithmétique ou géométrique.

4. En même temps. (Voy. p. 53, n. 5.)

noit; l'apprehension, tardive; l'invention, lasche; et, après tout, un incroyable defaut de memoire. De tout cela, il n'est pas merveille s'il ne sceut rien tirer qui vaille. Secondement, comme ceux que presse un furieux desir de guerison se laissent aller à toute sorte de conseil, le bon homme ayant extreme peur de faillir en chose qu'il avoit tant à cœur, se laissa enfin emporter à l'opinion commune, qui suit tousjours ceux qui vont devant, comme les grues, et se rengea à la coustume, n'ayant plus autour de luy ceux qui luy avoient donné ces premieres institutions, qu'il avoit apportees d'Italie; et m'envoya environ mes six ans au college de Guienne[1], tresflorissant pour lors, et le meilleur de France : et là, il n'est possible de rien adjouster au soing qu'il eut, et à me choisir des precepteurs de chambre suffisans, et à toutes les autres circonstances de ma nourriture, en laquelle il reserva plusieurs façons particulieres, contre l'usage des colleges; mais tant y a que c'estoit tousjours college. Mon latin s'abastardit incontinent, duquel depuis par desaccoustumance j'ay perdu tout usage; et ne me servit cette mienne inaccoustumee institution, que de me faire enjamber d'arrivee aux premieres classes; car, à treize ans que je sortis du college, j'avois achevé mon cours (qu'ils appellent), et, à la verité, sans aulcun fruit que je peusse à present mettre en compte.

Le premier goust que j'euz aux livres, il me vint du plaisir des fables de la Metamorphose d'Ovide : car environ l'aage de sept ou huit ans, je me desrobois de tout autre plaisir pour les lire; d'autant que cette langue estoit la mienne maternelle, et que c'estoit le plus aysé livre que je cogneusse, et le plus accommodé à la foiblesse de mon aage, à cause de la matiere : car des Lancelots du Lac, des Amadis, des Huons de Bordeaux[2], et tels fatras de livres à quoy l'enfance

1. A Bordeaux.

2. *Lancelot du lac*, poème chevaleresque de Chrestien de Troyes, poète du XIIIe siècle. — Herberay des Essarts traduisit de l'espagnol, par ordre de François Ier, les huit premiers livres de l'*Amadis des*

s'amuse, je n'en cognoissois pas seulement le nom, ny ne fais[1] encore le corps; tant exacte estoit ma discipline! Je m'en rendois plus nonchalant à l'estude de mes autres leçons prescrites. Là, il me vint singulièrement à propos d'avoir affaire à un homme d'entendement de precepteur[2], qui sceust dextrement conniver à cette mienne desbauche et autres pareilles : car par là j'enfilay tout d'un train Vergile en l'Æneide, et puis Terence, et puis Plaute, et des comedies italiennes, leurré tousjours par la douceur du subject. S'il eust esté si fol de rompre ce train, j'estime que je n'eusse rapporté du college que la haine des livres, comme fait quasi toute nostre noblesse. Il s'y gouverna ingenieusement, faisant semblant de n'en voir rien : il aiguisoit ma faim, ne me laissant qu'à la desrobee gourmander[3] ces livres, et me tenant doucement en office pour les autres estudes de la regle : car les principales parties que mon pere cherchoit à ceux à qui il donnoit charge de moy, c'estoit la debonnaireté et facilité de complexion. Aussi n'avoit la mienne autre vice que langueur et paresse. Le danger n'estoit pas que je fisse mal, mais que je ne fisse rien : nul ne prognostiquoit que je deusse devenir mauvais, mais inutile ; on y prevoyoit de la faineantise, non pas de la malice. Je sens qu'il en est advenu comme cela : les plaintes qui me cornent aux oreilles sont telles : Il est oisif, froid aux offices d'amitié et de parenté ;

Gaules, 1540-1548, in-fol. — *Huon de Bordeaux*, chanson de geste du XIVe siècle. Remarquer le mépris de Montaigne pour ces vieux contes nationaux qui avaient charmé ses aïeux; et sa prédilection pour les *Métamorphoses* d'Ovide, ce recueil des *contes de fées* chers aux Romains.

1. Ni n'en connais encore le corps. Voy. ci-dessus, p. 22, note 3.

2. Homme d'entendement fait une sorte de nom composé; comme on dirait : un bonhomme de précepteur.

> Un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras.
> (La Fontaine)

3. Manger en gourmand. C'est le sens primitif (dévorer, d'où : tancer vivement).

et, aux offices publiques, trop particulier, trop desdaigneux. Les plus injurieux mesmes ne disent pas : Pourquoy a il prins? pourquoy n'a il payé? mais : Pourquoy ne quitte il[1] ? pourquoi ne donne il? Je recevroy à faveur qu'on ne desirast en moy que tels effects de supererogation[2]; mais ils sont injustes d'exiger ce que je ne doy pas, plus rigoureusement beaucoup qu'ils n'exigent d'eux ce qu'ils doivent. En m'y condemnant, ils effacent la gratification de l'action, et la gratitude qui m'en seroit deue : là où le bien faire actif devroit plus peser de ma main, en consideration de ce que je n'en ay de passif nul qui soit. Je puis d'autant plus librement disposer de ma fortune, qu'elle est plus mienne, et de moy, que je suis plus mien. Toutesfois, si j'estoy grand enlumineur de mes actions, à l'adventure rembarrerois je bien ces reproches; et à quelques uns apprendrois qu'ils ne sont pas si offensez que je ne face pas assez, que de quoy je puisse[3] faire assez plus que je ne fay.

Mon ame ne laissoit pourtant en mesme temps d'avoir, à part soy, des remuements fermes, et des jugements seurs et ouverts autour des objects qu'elle cognoissoit; et les digeroit seule, sans aucune communication; et, entre autre choses, je croy, à la verité, qu'elle eust esté du tout incapable de se rendre à la force et violence. Mettray je en compte cette faculté de mon enfance? une asseurance de visage, et soupplesse de voix et de geste à m'appliquer aux rolles que j'entreprenois : car, avant l'aage,

Alter ab undecimo tum me vix ceperat annus[4],

'ay soustenu les premiers personnages es tragedies latines le Bucanan, de Guerente et de Muret[5], qui se representerent

1. N'accorde-t-il. *Je me ferai quitter le prix* (Malherbe).
2. On dit aujourd'hui surérogation. On nomme ainsi tout ce qu'on fait au delà de ce qui est dû. (Lat. *supererogare.*)
3. Qu'ils ne sont offensés que je puisse, etc.
4. Virg., *Églogues*, VIII, 39.
5. Voy. ci-dessus, p. 64.

en nostre college de Guienne avec dignité : en cela, Andreas Goveanus[1], nostre principal, comme en toutes autres parties de sa charge, fut sans comparaison le plus grand principal de France ; et m'en tenoit on maistre ouvrier[2]. C'est un exercice que je ne mesloue point aux jeunes enfans de maison ; et ay veu nos princes s'y addonner depuis en personne, à l'exemple d'aucuns des anciens, honnestement et louablement : il estoit loisible mesme d'en faire mestier aux gents d'honneur, et en Grece, *Aristoni tragico actori rem aperit : huic et genus et fortuna honesta erant ; nec ars, quia nihil tale apud Græcos pudori est, ea deformabat*[3] ; car j'ay tousjours accusé d'impertinence ceux qui condemnent ces esbatemens ; et d'injustice ceux qui refusent l'entree de nos bonnes villes aux comediens qui le valent[4], et envient au peuple ces plaisirs publiques[5]. Les bonnes polices prennent soing d'assembler les citoyens, et de les r'allier, comme aux offices serieux de la devotion, aussi aux exercices et jeux ; la societé et amitié s'en augmente ; et puis on ne leur sçauroit conceder des passetemps plus reglez que ceulx qui se font en presence d'un chascun, et à la veue mesme du magistrat : et trouverois raisonnable que le prince, à ses despens, en gratifiast quelquesfois la commune, d'une affection et bonté comme paternelle ; et qu'aux villes populeuses il y eust des lieux destinez et disposez pour ces spectacles ; quelque divertissement[6] de pires actions et occultes.

Pour revenir à mon propos, il n'y a tel que d'allecher

1. André Gouvéa ou Govéa, Portugais, étudia à Paris, devint principal du collège Sainte-Barbe en cette ville, puis du collège de Guienne, à Bordeaux. Il quitta la France en 1547, pour aller fonder un collège à Coïmbre. Buchanan et Grouchy le suivirent. Il mourut l'année suivante (1548), âgé de cinquante ans environ.

2. Le meilleur ouvrier. Le texte porte : *maître ou ouvrier*.

3. Tite-Live, XXIV, 24.

4. Qui valent ou méritent ce privilège.

5. *Publiques*. Voy. p. 24, n. 3

6. Spectacles qui fourniraient quelque divertissement (ou qui détourneraient) de pires actions.

l'appetit, et l'affection : autrement on ne fait que des asnes chargez de livres; on leur donne à coups de fouet en garde leur pochette pleine de science; laquelle pour bien faire, il ne fault pas seulement loger chez soy, il la faut espouser[1].

IX. — DE L'AMITIÉ

Considerant la conduite de la besongne d'un peintre que j'ay, il m'a pris envie de l'ensuivre. Il choisit le plus bel endroit et milieu de chaque paroy, pour y loger un tableau elabouré de toute sa suffisance; et le vuide tout autour, il le remplit de crotesques[2], qui sont peintures fantasques, n'ayans grace qu'en la varieté, et estrangeté. Que sont ce icy aussi, à la verité, que crotesques et corps monstrueux,

1. Rabelais dans *Gargantua* (ch. XXIII et XXIV) et dans *Pantagruel* (ch. VIII) avait, quarante années auparavant, tracé le plan d'une éducation idéale assez semblable à celle que Montaigne a recommandée. Toutefois Rabelais est plus préoccupé de former un savant; Montaigne a surtout souci de former un galant homme, et nous paraît sacrifier un peu trop la solidité du savoir au développement hâtif des qualités brillantes. Son élève court risque d'être un *amateur* fort distingué plutôt qu'un homme capable d'action, de labeur et de volonté. Le sentiment du devoir manque dans ce plan d'éducation. La seule règle est l'intérêt bien entendu, le seul but, l'agrément délicat d'une vie sagement épicurienne. La moralité y fait défaut, ou ne réside que dans un sentiment d'honneur assez vague. Qu'arrivera-t-il de l'élève de Montaigne, si malgré cet « allechement » du travail aimable, et de la vertu folâtre, il s'avise de dire à son maître : « le travail, même aimable, et la vertu, même folâtre, m'ennuient? » Le maître sera-t-il désarmé, ayant reconnu à son disciple une sorte de droit à l'amusement? Montaigne s'est chargé de répondre à cette question, mais je pense que cette réponse est une boutade : « Je n'y trouve autre remede sinon que de bonne heure son gouverneur l'estrangle s'il est sans tesmoins, ou qu'on le mette pastissier dans quelque bonne ville, fust-il fils d'un duc. »

2. *Crotesques* ou *grotesques*, de l'italien *grottesca*, qui dérive de *grotta*, en français *grotte* ou *crote* (latin *crypta*). Ce mot désigne originairement les peintures anciennes qui furent trouvées dans des cryptes ou grottes, à Rome; en particulier dans les ruines des Thermes de Titus. Le sens de *ridicule* ou *plaisant* est un sens dérivé, né de la fantaisie capricieuse qui régnait dans ce genre de peintures.

rappiecez de divers membres, sans certaine figure, n ayants ordre, suite, ni proportion que fortuite?

Desinit in piscem mulier formosa superne[1].

je vay bien jusques à ce second point avec mon peintre, mais je demeure court en l'autre et meilleure partie; car ma suffisance ne va pas si avant que d'oser entreprendre un tableau riche, poly, et formé selon l'art. Je me suis advisé d'en emprunter un d'Estienne de La Boitie[2], qui honorera tout le reste de cette besongne : c'est un discours auquel il donna nom LA SERVITUDE VOLONTAIRE : mais ceux qui l'ont ignoré l'ont bien proprement depuis rebatisé, LE CONTRE UN. Il l'escrivit par maniere d'essay en sa premiere jeunesse[3], à l'honneur de la liberté contre les tyrans. Il court pieça[4] es mains des gens d'entendement, non sans bien grande et meritee recommandation; car il est gentil et plein ce qu'il est possible[5]. Si y a il bien à dire, que ce ne soit le mieulx qu'il peust faire : et si, en l'aage que je l'ay cogneu plus avancé, il eust pris un tel desseing que le mien, de mettre par escript ses fantasies, nous verrions plusieurs choses rares, et qui nous approcheroient bien pres de l'honneur de l'antiquité; car notamment en cette partie des dons de nature, je n'en cognois point qui luy soit comparable. Mais il n'est demeuré de luy que ce discours, encore par rencontre, et croy qu'il ne le veit oncques depuis qu'il luy es-

1. Horace, *Art poétique*, 4.
2. Sur Étienne de la Boétie voy. *Introduction*.
3. L'édition de 1588 ajoute ici : « n'ayant pas atteinct le dix-huitieme an de son aage. » A la fin du même chapitre Montaigne dit : « Oyons un peu parler ce garson de seize ans. » Nous pensons que jamais jeune homme de seize ans, ni même de dix-huit, n'eût pu écrire certaines pages du *Traité de la servitude*. Ou La Boétie retoucha son ouvrage dans la maturité du talent; ou, pour des motifs aisés à pénétrer, Montaigne a voulu à dessein rajeunir l'auteur d'un ouvrage dont l'intention politique était devenue suspecte.
4. Depuis longtemps. Voy. ci-dessus p. 5, note 5.
5. Autant qu'il est possible.

chappa; et quelques memoires sur cet edict de janvier[1], fameux par nos guerres civiles, qui trouveront encores ailleurs peut estre leur place. C'est tout ce que j'ay peu recouvrer de ses reliques[2] (moy qu'il laissa, d'une si amoureuse recommandation, la mort entre les dents[3], par son testament, heritier de sa bibliotheque et de ses papiers), outre le livret de ses œuvres, que j'ay faict mettre en lumiere. Et si suis obligé particulierement à cette piece, d'autant qu'elle a servy de moyen[4] à nostre premiere accointance; car elle me feut montree longue espace[5] avant que je l'eusse veu, et me donna la premiere cognoissance de son nom, acheminant ainsi cette amitié que nous avons nourrie, tant que Dieu a voulu, entre nous, si entiere et si parfaicte, que certainement il ne s'en lit gueres de pareilles, et entre nos hommes[6] il ne s'en voit aucune trace en usage. Il faut tant de rencontre à la bastir, que c'est beaucoup si la fortune y arrive une fois en trois siecles.

Ce que nous appellons ordinairement amis et amitiez, ce ne sont qu'accoinctances et familiaritez nouees par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos ames s'entretiennent. En l'amitié de quoy je parle, elles se meslent et confondent l'une en l'autre d'un meslange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la cousture qui les a joinctes. Si on me presse de dire pourquoy je

1. La Boétie avait écrit un mémoire sur l'édit de tolérance rendu par Charles IX le 17 janvier 1562. Cet ouvrage est perdu.

2. Montaigne avait déjà publié, en 1571 et 1572, comme il l'indique plus loin, diverses traductions de Plutarque et de Xénophon, faites par la Boétie; et une partie de ses poésies françaises et latines. M. Feugère a publié de nouveau (1846, in-12) les œuvres conservées de La Boétie. Voy. ci-dessus, *Introduction*.

3. La vie s'échappe avec le dernier souffle; ainsi s'explique cette métaphore.

4. D'intermédiaire.

5. Long espace *de temps*. Espace est féminin au XVI[e] siècle, contrairement à l'étymologie (*spatium*). Il a gardé ce genre dans le langage technique de l'imprimerie.

6. Les hommes de notre temps.

l'aymoys, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en respondant : « Parce que c'estoit luy ; parce que c'estoit moy. » Il y a, au delà de tout mon discours et de ce que j'en puis dire particulierement, je ne sçay quelle force inexplicable et fatale, mediatrice de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous estre veus, et par des rapports que nous oyions l'un de l'autre, qui faisoient en nostre affection plus d'effort que ne porte la raison des rapports[1] ; je croy par quelque ordonnance du ciel. Nous nous embrassions par noz noms : et à nostre premiere rencontre, qui fut par hazard en une grande feste et compagnie de ville, nous nous trouvasmes si prins, si cognus, si obligez entre nous, que rien des lors ne nous fut si proche que l'un à l'autre. Il escrivit une satyre latine excellente, qui est publiee[2], par laquelle il excuse et explique la precipitation de nostre intelligence si promptement parvenue à sa perfection. Ayant si peu à durer, et ayant si tard commencé (car nous estions tous deux hommes faicts, et luy plus de quelque annee)[3], elle n'avoit point à perdre temps ; et n'avoit à se regler au patron des amitiez molles et regulieres, ausquelles il fault tant de precautions de longue et prealable conversation. Cette cy n'a point d'autre idee que d'elle mesme, et ne se peut rapporter qu'à soy. Ce n'est pas une speciale consideration, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille ; c'est je ne sçay quelle quinte-essence de tout ce meslange, qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne, d'une faim, d'une concurrence pareille : je dis perdre à la verité, ne nous reservant rien qui nous fust propre, ny qui fust ou sien, ou mien.

Quand Lælius, en presence des consuls romains, lesquels,

1. Plus d'effet que ne comporte le compte qu'il faut tenir des rapports.

2. Dans les *Poemata* de La Boétie, publiés par Montaigne avec une dédicace au chancelier de l'Hospital.

3. La Boétie était né le 1er novembre 1530, et Montaigne le 28 février 1533.

apres la condemnation de Tiberius Gracchus, poursuivoient tous ceux qui avoient esté de son intelligence, vint à s'enquerir de Caius Blosius (qui estoit le principal de ses amis) combien il eust voulu faire pour luy, et qu'il eust respondu : « Toutes choses. — Comment toutes choses? suivit il; et quoy! s'il t'eust commandé de mettre le feu en nos temples? — Il ne me l'eust jamais commandé, » repliqua Blosius. « Mais s'il l'eust fait? » adjousta Lælius. « J'y eusse obey, » respondit il. S'il estoit si parfaictement amy de Gracchus, comme disent les histoires, il n'avoit que faire d'offenser les consuls par cette derniere et hardie confession; et ne se devoit despartir de l'asseurance qu'il avoit de la volonté de Gracchus. Mais toutesfois ceux qui accusent cette responce comme seditieuse, n'entendent pas bien ce mystere, et ne presupposent pas, comme il est, qu'il tenoit la volonté de Gracchus en sa manche, et par puissance et par cognoissance : ils estoient plus amis que citoyens, plus amis qu'amis ou qu'ennemis de leur païs, qu'amis d'ambition et de trouble; s'estans parfaittement commis l'un à l'autre, ils tenoient parfaittement les renes de l'inclination l'un de l'autre : et faictes guider cet harnois[1] par la vertu et conduitte de la raison, comme aussi est il du tout impossible de l'atteler sans cela, la responce de Blosius est telle qu'elle devoit estre. Si leurs actions se demancherent, ils n'estoient ny amis, selon ma mesure, l'un de l'autre, ny amis à eulx mesmes. Au demeurant, cette response ne sonne non plus que feroit la mienne à qui s'enquerroit à moy de cette façon : « Si vostre volonté vous commandoit de tuer vostre fille, la tueriez-vous? » et que je l'accordasse : car cela ne porte aucun tesmoignage de consentement à ce faire; parce que je ne suis point en doute de ma volonté, et tout aussi peu de celle d'un tel amy. Il n'est pas en la puissance de tous les discours du monde de me desloger de la certitude que j'ay des intentions et jugemens du mien[2] : aucune de ses actions ne me sçauroit estre presentee

1. Cet attelage (de deux volontés).
2. De ce qui est mien.

quelque visage qu'elle eust, que je n'en trouvasse incontinent le ressort. Nos ames ont charié[1] si uniment ensemble; elles se sont considerees d'une si ardante affection, et de pareille affection descouvertes jusques au fin fond des entrailles l'une à l'autre, que non seulement je cognoissoy la sienne comme la mienne, mais je me fusse certainement plus volontiers fié à luy de moy, qu'à moy.

Qu'on ne me mette pas en ce rang ces autres amitiez communes; j'en ay autant de cognoissance qu'un autre, et des plus parfaictes de leur genre : mais je ne conseille pas qu'on confonde leurs regles; on s'y tromperoit. Il faut marcher en ces autres amitiez la bride à la main, avec prudence et precaution : la liaison n'est pas nouee en maniere qu'on n'ait aucunement à s'en deffier. « Aymez le, disoit Chilon[2], comme ayant quelque jour à le haïr; haïssez le comme ayant à l'aymer. » Ce precepte, qui est si abominable en cette souveraine et maistresse amitié, il est salubre en l'usage des amitiez ordinaires et coustumieres; à l'endroit desquelles il faut employer le mot qu'Aristote avoit tresfamilier : « O mes amys! il n'y a nul amy. » En ce noble commerce, les offices et les bienfaicts, nourrissiers des autres amitiez, ne meritent pas seulement d'estre mis en compte; cette confusion si pleine de nos volontez en est cause : car tout ainsi que l'amitié que je me porte, ne reçoit point augmentation pour le secours que je me donne au besoin, quoyque dient les stoïciens, et comme je ne me sçay aucun gré du service que je me fay, aussi l'union de tels amis estant veritablement parfaicte, elle leur faict perdre le sentiment de tels devoirs, et haïr et chasser d'entre eux ces mots de division et de difference, bienfaict, obligation, recognoissance, priere, remerciement, et leurs pareils. Tout estant, par effect, commun entre eux,

1. Ici le verbe est neutre : ont avancé ensemble comme deux chars étroitement liés. La métaphore se poursuit.

2. Chilon de Lacédémone, un des sept sages de la Grèce (VIe siècle avant J.-C.).

volontez, pensemens, jugemens, biens, femmes, enfans, honneur et vie, et leur convenance n'estant qu'une ame en deux corps, selon la trespropre definition d'Aristote, ils ne se peuvent ny prester ny donner rien. Voylà pourquoy les faiseurs de loix, pour honnorer le mariage de quelque imaginaire ressemblance de cette divine liaison, deffendent les donations entre le mary et la femme, voulans inferer par là que tout doit estre à chacun d'eux, et qu'ils n'ont rien à diviser et partir[1] ensemble.

Si, en l'amitié de quoy je parle, l'un pouvoit donner à l'autre, ce seroit celuy qui recevroit le bienfait qui obligeroit son compagnon : car cherchant l'un et l'autre, plus que toute autre chose, de s'entre-bien faire[2], celuy qui en preste la matiere et l'occasion, est celuy là qui faict le liberal, donnant ce contentement à son amy d'effectuer en son endroit ce qu'il desire le plus. Quand le philosophe Diogenes avoit faute d'argent, il disoit : qu'il le redemandoit à ses amis, non qu'il le demandoit. Et pour montrer comment cela se pratique par effect, j'en reciteray un ancien exemple singulier. Eudamidas, corinthien, avoit deux amis, Charixenus, sicyonien, et Areteus, corinthien : venant à mourir, estant pauvre, et ses deux amis riches, il fit ainsi son testament : « Je legue à Areteus de nourrir ma mere, et l'entretenir en sa vieillesse : à Charixenus, de marier ma fille, et luy donner le douaire le plus grand qu'il pourra : et au cas que l'un d'eux vienne à defaillir, je substitue en sa part celuy qui survivra. » Ceux qui premiers virent ce testament, s'en moquerent ; mais ses heritiers en ayants esté advertis, l'accepterent avec un singulier contentement : et l'un d'eux, Charixenus, estant trespassé cinq jours après, la substitution estant ouverte en faveur d'Areteus, il nourrit curieusement[3] cette mere ; et de cinq talents qu'il avoit en ses biens, il en donna les deux et demy en mariage à une sienne fille uni-

1. Partager.
2. De se faire du bien l'un à l'autre.
3. Avec soin.

que, et deux et demy pour le mariage de la fille d'Eudamidas, desquelles il fit les nopces en mesme jour.

Cet exemple est bien plein; si une condition en estoit à dire[1] qui est la multitude d'amis; car cette parfaicte amitié de quoy je parle est indivisible : chacun se donne si entier à son amy, qu'il ne lui reste rien à departir ailleurs; au rebours, il est marry qu'il ne soit double, triple et quadruple, et qu'il n'ait plusieurs ames et plusieurs volontez, pour les conferer toutes à ce subjet. Les amitiez communes, on les peut departir; on peut aymer en cestuy cy la beauté; en cet autre, la facilité de ses mœurs; en l'autre, la liberalité; en celuy là, la paternité; en cet autre, la fraternité; ainsi du reste : mais cette amitié qui possede l'ame et la regente en toute souveraineté, il est impossible qu'elle soit double. Si deux en mesme temps demandoient à estre secourus, auquel courriez vous? S'ils requeroient de vous des offices contraires, quel ordre y trouveriez vous? Si l'un commettoit à vostre silence chose qui fust utile à l'autre de sçavoir, comment vous en desmesleriez vous? L'unique et principale amitié descoust toutes autres obligations : le secret que j'ai juré ne deceller à un autre, je le puis sans parjure communiquer à celuy qui n'est pas autre, c'est moy. C'est un assez grand miracle de se doubler ; et n'en cognoissent pas la hauteur ceux qui parlent de se tripler. Rien n'est extreme, qui a son pareil : et qui presupposera que de deux j'en aime autant l'un que l'autre, et qu'ils s'entr'aiment et m'aiment autant que je les aime, il multiplie en confrairie la chose la plus une et unie, et de quoy une seule est encore la plus rare à trouver au monde. Le demeurant de cette histoire convient tres bien à ce que je disois : car Eudamidas donne pour grace et pour faveur à ses amis de les employer à son besoin ; il

1. Toutefois une condition (dans cet exemple) était à regretter. *Dire* a ce sens dans une foule de locutions encore en usage au XVII[e] siècle. *Trouver à redire* ou simplement *trouver à dire* signifie *trouver quelque défaut*. De là les locutions : *je vous trouve à dire* (je trouve que vous manquez); *cela est à dire* (cela est répréhensible), etc.

les laisse heritiers de cette sienne liberalité, qui consiste à leur mettre en main les moyens de luy bienfaire : et sans doubte la force de l'amitié se montre bien plus richement en son fait qu'en celuy d'Aretheus. Somme, ce sont effects inimaginables à qui n'en a gousté, et qui me font honnorer à merveilles la responce de ce jeune soldat à Cyrus, s'enquerant à luy pour combien il voudroit donner un cheval par le moyen duquel il venoit de gaigner le prix de la course, et s'il le voudroit eschanger à un royaume : « Non certes, sire ; mais bien le lairroy je volontiers pour en aquerir un amy, si je trouvoy homme digne de telle alliance. » Il ne disoit pas mal, « si je trouvoy ; » car on trouve facilement des hommes propres à une superficielle accointance : mais en cette cy, en laquelle on negotie du fin fons de son courage, qui ne fait rien de reste [1], il est besoin que tous les ressorts soyent nets et seurs parfaictement... Mais sçachant combien c'est chose esloignee du commun usage qu'une telle amitié, et combien elle est rare, je ne m'attens pas d'en trouver aucun bon juge ; car les discours mesmes que l'antiquité nous a laissé sur ce subject, me semblent lasches au prix du sentiment que j'en ay ; et, en ce poinct, les effects surpassent les preceptes mesmes de la philosophie.

Nil ego contulerim jucundo sanus amico [2].

L'ancien Menander disoit celuy là heureux, qui avoit peu rencontrer seulement l'ombre d'un amy : il avoit certes raison de le dire, mesmes s'il en avoit tasté. Car, à la verité, si je compare tout le reste de ma vie, quoyqu'avec la grace de Dieu je l'aye passée douce, aysee, et, sauf la perte d'un tel amy, exempte d'affliction poisante, pleine de tranquillité d'esprit, ayant prins en payement mes commoditez naturelles et originelles, sans en rechercher d'autres ; si je la compare, dis je, toute, aux quatre annees qu'il m'a esté donné de

1. Celui qui ne réserve rien, qui n'excepte rien.
2. Horace, *Satires* liv. I, sat. V, v. 44.

jouyr de la douce compagnie et societé de ce personnage, ce n'est que fumee, ce n'est qu'une nuict obscure et ennuyeuse. Depuis le jour que je le perdy,

Quem semper acerbum,
Semper honoratum (sic, Di, voluistis) habebo[1],

je ne fay que traisner languissant; et les plaisirs mesmes qui s'offrent à moy, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte : nous estions à moitié de tout[2]; il me semble que je luy desrobe sa part.

Nec fas esse ulla me voluptate hic frui
Decrevi, tantisper dum ille abest meus particeps[3].

J'estois desja si faict et accoustumé à estre deuxiesme partout, qu'il me semble n'estre plus qu'à demy.

Illam meæ si partem animæ tulit
Maturior vis, quid moror altera?
Nec carus æque, nec superstes
Integer. Ille dies utramque
Duxit ruinam[4].......

Il n'est action ou imagination où je ne le trouve à dire[5], comme si eust il bien faict à moy : car de mesme qu'il me surpassoit d'une distance infinie en toute autre suffisance et vertu, aussi faisoit il au devoir de l'amitié.

Quis desiderio sit pudor, aut modus
Tam cari capitis[6]?

...O misero frater adempte mihi!
Omnia tecum una perierunt gaudia nostra,
Quæ tuus in vita dulcis alebat amor.

1 Virgile, *Énéide*, V, 49.
2 De moitié en tout.
3. Térence, *Heautontimoroumenos*, I, I, 97. (Montaigne modifie le texte.)
4. Horace, *Odes*, II, 17, 5.
5. Où je ne trouve qu'il me fait défaut, comme s'il eût dû me servir (dans cette action ou imagination.) Sur cette locution *je le trouve à dire*, voy. ci-dessus p. 77, note 1.
6. Horace, *Odes*, I, XXIV, 1.

Tu mea, tu moriens fregisti commoda, frater;
Tecum una tota est nostra sepulta anima;
Cujus ego interitu tota de mente fugavi
Hæc studia, atque omnes delicias animi.

Alloquar? audiero nunquam tua verba loquentem?
Nunquam ego te, vita frater amabilior,
Adspiciam posthac? At certe semper amabo [1].

Mais oyons un peu parler ce garson de seize ans[2].

Parce que j'ay trouvé que cet ouvrage[3] a esté depuis mis en lumiere, et à mauvaise fin, par ceux qui cherchent à troubler et changer l'estat de nostre police, sans se soucier s'ils l'amenderont, qu'ils ont meslé à d'autres escrits de leur farine, je me suis dedit de le loger icy. Et affin que la memoire de l'autheur n'en soit interessee en l'endroit de ceux qui n'ont peu cognoistre de pres ses opinions et ses actions, je les advise que ce subject feut traicté par luy en son enfance par maniere d'exercitation seulement, comme subject vulgaire, et tracassé[4] en mil endroits des livres. Je ne fay nul doubte qu'il ne creust ce qu'il escrivoit; car il estoit assez consciencieux pour ne mentir pas mesmes en se jouant : et sçay d'avantage que s'il eust eu à choisir, il eust mieux aymé estre nay à Venise qu'à Sarlac[5]; et avec raison. Mais il avoit une autre maxime souverainement empreinte en son ame, d'obeyr et de se soubmettre tresreligieusement aux lois sous lesquelles il estoit nay. Il ne fut jamais un meilleur citoyen, ny plus affectionné au repos de

1. Catulle, LXVIII, 20; LXV, 9. (Le texte est fort modifié.)
2. Voy. ci-dessus, p. 71, note 3.
3. Simon Goulart, théologien protestant, qui fut à Genève président du Synode après Th. de Bèze, avait le premier publié, en 1578, le *Discours de la Servitude* dans le troisième volume des *Mémoires de l'Estat de France*; et les protestants se faisaient naturellement une arme de cet écrit contre le roi de France. Cette circonstance décida Montaigne à ne pas publier l'œuvre de son ami dans les deux premiers livres des *Essais*, imprimés en 1580.
4. Rebattu.
5. Aujourd'hui Sarlat (Dordogne).

son païs, ny plus ennemy des remuements et nouvelletez[1] de son temps; il eust bien plustost employé sa suffisance à les esteindre, qu'à leur fournir de quoy les emouvoir davantage : il avoit son esprit moulé au patron d'autres siecles que ceux cy. Or, en eschange de cest ouvrage serieux, j'en substitueray un autre[2], produit en cette mesme saison de son aage, plus gaillard et plus enjoué. (Ch. XXVII.)

X. — DES BELLES DÉFAITES

L'estimation et le prix d'un homme consiste au cœur et en la volonté : c'est là où gits son vray honneur. La vaillance c'est la fermeté, non pas des jambes et des bras, mais du courage et de l'ame; elle ne consiste pas en la valeur de nostre cheval, ny de noz armes, mais en la nostre. Celuy qui tombe obstiné en son courage, *si succiderit, de genu pugnat*[3]; qui, pour quelque danger de la mort voisine, ne relasche aucun point de son asseurance; qui regarde encores, en rendant l'asme, son ennemy d'une veue ferme et desdaigneuse[4], il est battu, non pas de nous, mais de la fortune; il est tué, non pas vaincu : les plus vaillans sont par fois les plus infortunez. Aussi y a il des pertes triomphantes à l'envi des victoires. Ny ces quatre victoires sœurs, les plus belles que le soleil aye onques veu de ses yeux, de Salamine, de Platees, de Mycale, de Sicile, n'oserent onques opposer toute leur gloire ensemble à la gloire de la

1. *Novæ res*, les révolutions.
2. Le 28ᵉ chapitre du livre premier des *Essais* renferme vingt-neuf sonnets de La Boétie, pour la plupart imités ou traduits de l'italien; ce sont des vers d'amour, composés dans la jeunesse de l'auteur, et assez faibles quant à la forme et quant au fond. D'autres poésies de La Boétie avaient été publiées par Montaigne en 1572 (voy. *introd.*)I.
3. Sénèque, *De Providentia*, ch. II.
4. « Après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul et seul encore menacer le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards » (Bossuet, parlant du cardinal de Retz dans l'oraison funèbre de Michel Le Tellier.)

desconfiture du roy Leonidas et des siens au pas de Thermopyles. (Ch. xxx.)

XI. — QU'IL NE FAUT PAS JUGER DU BON DROIT PAR L'ÉVENEMENT

Suffit à un chrestien croire toutes choses venir de Dieu, les recevoir avec recognoissance de sa divine et inscrutable sapience; pourtant les prendre en bonne part, en quelque visage qu'elles luy soient envoyees. Mais je trouve mauvais, ce que je voy en usage, de chercher à fermir et appuyer nostre religion par la prosperité de nos entreprises. Nostre creance a assez d'autres fondemens, sans l'authoriser par les evenemens; car le peuple accoustumé à ces argumens plausibles et proprement de son goust, il est danger, quand les evenemens viennent à leur tour contraires et desavantageux, qu'il en esbranle sa foy : comme aux guerres où nous sommes pour la religion, ceux qui eurent l'avantage au rencontre de la Rochelabeille[1], faisans grand feste de cet accident, et se servans de cette fortune pour certaine approbation de leur party; quand ils viennent après à excuser leurs defortunes de Montcontour et de Jarnac[2], sur ce que ce sont verges et chastiements paternels, s'ils n'ont un peuple du tout[3] à leur mercy, ils luy font assez aysement sentir que c'est prendre d'un sac deux moultures, et de mesme bouche souffler le chaud et le froid. Il vaudroit mieux l'entretenir des vrays fondemens de la verité. C'est une belle bataille navale qui s'est gaignee ces mois passez contre les Turcs, soubs la conduicte de dom Joan d'Austria[4] : mais il a

1. Village du Limousin (Haute-Vienne) où les catholiques furent défaits le 23 juin 1569 par les protestants que commandait Coligny.

2. Jarnac, en Angoumois (Charente); le 13 mars 1569, le duc d'Anjou, à la tête des catholiques, y battit les protestants commandés par Condé et Coligny. Moncontour, en Poitou (Vienne); le 3 octobre 1569, le duc d'Anjou y battit les protestants, commandés encore par Coligny.

3. Entièrement.

4. Allusion à la bataille de Lépante, livrée le 7 octobre 1571.

bien pleu à Dieu en faire aultresfois voir d'autres telles, à nos despens. Somme, il est malaisé de ramener les choses divines à nostre balance, qu'elles n'y souffrent du deschet... Dieu nous voulant apprendre que les bons ont autre chose à esperer, et les mauvais autre chose à craindre, que les fortunes ou infortunes de ce monde, il les manie et applique selon sa disposition occulte, et nous oste le moyen d'en faire sottement nostre profit. (Ch. XXXI.)

XII. — QUE NOTRE VIE S'ÉCOULE AU SERVICE D'INTÉRÊTS ÉTRANGERS

En noz actions accoustumees, de mille il n'en est pas une qui nous regarde. Celuy que tu vois grimpant contremont[1] les ruines de ce mur, furieux et hors de soy, en bute de tant de harquebuzades; et cet autre tout cicatricé, transi et pasle de faim, deliberé de crever plustost que de luy ouvrir la porte; penses tu qu'ils y soyent pour eux? pour tel, à l'adventure, qu'ils ne virent onques, et qui ne se donne aucune peine de leur faict, plongé cependant en l'oysiveté et aux delices. Cettuy cy, tout pituiteux, chassieux et crasseux, que tu vois sortir aprez minuict d'un estude[2], penses tu qu'il cherche parmy les livres comme il se rendra plus homme de bien, plus content et plus sage? nulles nouvelles. Il y mourra, ou il apprendra à la posterité la mesure des vers de Plaute, et la vraye orthographe d'un mot latin. Qui ne contrechange volontiers la santé, le repos et la vie, à la reputation et à la gloire, la plus inutile, vaine et fauce monnoye qui soit en nostre usage? (Ch. XXXVIII.)

1. De bas en haut (*contra montem*).
2. « Etude pour un lieu où l'on étudie est féminin; étude pour le travail d'étudier est masculin; qui fait au contraire n'y entend rien. » (Malherbe, *Commentaire sur Desportes.*) Voy. ci-dessus p. 41, note 3. Etude est aujourd'hui féminin dans tous les sens. Montaigne le fait presque toujours masculin.

XIII. — DES LETTRES

Sur ce subject de lettres, je veux dire ce mot, que c'est un ouvrage auquel mes amis tiennent que je puis quelque chose : et eusse prins plus volontiers cette forme à publier mes verves[1], si j'eusse eu à qui parler. Il me falloit, comme je l'ay eu autrefois, un certain commerce qui m'attirast, qui me soustinst et souslevast; car de negocier au vent[2] comme d'autres, je ne sçauroy que de songe[3]; ny forger des vains noms à entretenir en chose serieuse : ennemy juré de toute espece de falsification. J'eusse esté plus attentif et plus seur, ayant une addresse forte et amie[4], que regardant les divers visages d'un peuple : et suis deceu s'il ne m'eust mieux succedé [5]. J'ay naturellement un stile comique et privé[6]; mais c'est d'une forme mienne, inepte aux negociations publiques, comme en toutes façons est mon langage, trop serré, desordonné, couppé, particulier : et ne m'entens pas en lettres ceremonieuses, qui n'ont autre substance que d'une belle enfileure de paroles courtoises. Je n'ay ny la faculté ny le goust de ces longues offres d'affection et de service : je n'en crois pas tant, et me desplaist d'en dire guere outre ce que j'en crois. C'est bien loing de l'usage present; car il ne fut jamais si abjecte et servile prostitution de presentations : la vie, l'ame, devotion, adoration, serf, esclave, tous ces mots y courent si vulgairement, que, quand ils veulent faire sentir une plus expresse volonté et plus respectueuse, ils n'ont plus de maniere pour l'exprimer.

Je hay à mort de sentir au flateur : qui faict que je me jette naturellement à un parler sec, rond et cru, qui tire, à

1. Fantaisies.
2. En l'air.
3. En songe.
4. Ayant un ami à qui m'adresser.
5. Si le succès n'eût pas été meilleur.
6. Plaisant et familier.

qui ne me cognoit d'ailleurs, un peu vers le desdaigneux. J'honnore le plus ceux que j'honnore le moins; et où mon ame marche d'une grande allegresse, j'oublie les pas de la contenance; et m'offre maigrement et fierement à ceux à qui je suis, et me presente moins à qui je me suis le plus donné : il me semble qu'ils le doivent lire en mon cœur, et que l'expression de mes paroles fait tort à ma conception. A bienvienner [1], à prendre congé, à remercier, à saluer, à presenter mon service, et tels compliments verbeux des loix ceremonieuses de nostre civilité, je ne cognois personne si sottement sterile de langage que moy; et n'ay jamais esté employé à faire des lettres de faveur et recommendation que celuy pour qui c'estoit n'aye trouvees seches et lasches. (Ch. XXXIX.)

XIV. — DE TROIS SORTES DE FORTUNES

J'ay vescu en trois sortes de conditions depuis estre sorty de l'enfance. Le premier temps, qui a duré pres de vingt annees, je le passay n'aiant autres moyens que fortuites, et despendant de l'ordonnance et secours d'autruy, sans estat certain et sans prescription [2]. Ma despense se faisoit d'autant plus allegrement et avec moins de soing, qu'elle estoit toute en la temerité de la fortune. Je ne fu jamais mieux. Il ne m'est oncques avenu de trouver la bource de mes amis close; m'estant enjoint, au delà de toute autre necessité la necessité de ne faillir au terme que j'avoy prins à m'acquiter, lequel ils m'ont mille fois alongé, voyant l'effort que je me faisoy pour leur satisfaire : en maniere que j'en rendoy ma loyauté mesnagere, et aucunement piperesse. Je sens naturellement quelque volupté à payer; comme si je deschargeois mes espaules d'un ennuyeux poix et de cette image de servitude.....

1. Souhaiter la bienvenue.
2. Sans recettes ni dépenses prévues ni prescrites.

Ma seconde forme, ç'a esté d'avoir de l'argent : à quoy m'estant prins, j'en fis bientost des reserves notables, selon ma condition; n'estimant pas que ce fust avoir, sinon autant qu'on possede outre sa despence ordinaire, ny qu'on se puisse fier du bien [1] qui est encore en esperance de recepte, pour claire qu'elle soit. Car, quoy! disoy je, si j'estois surpris d'un tel ou d'un tel accident ? Et à la suitte de ces vaines et vitieuses imaginations j'allois faisant l'ingenieux à prouveoir par cette superflue reserve, à tous inconveniens : et sçavois encore respondre, a celuy qui m'alleguoit que le nombre des inconveniens estoit trop infiny : que si ce n'estoit à tous, c'estoit à aucuns et plusieurs. Cela ne se passoit pas sans penible sollicitude : j'en faisoy un secret : et moy, qui ose tant dire de moy, ne parloy de mon argent qu'en mensonge, comme font les aultres qui s'appauvrissent riches, s'enrichissent pauvres, et dispensent leur conscience de tesmoigner jamais sincerement de ce qu'ils ont : ridicule et honteuse prudence! Allois je en voyage ? il ne me sembloit estre jamais suffisamment pourveu; et plus je m'estois chargé de monnoye, plus aussi je m'estois chargé de crainte; tantost de la seurté des chemins, tantost de la fidelité de ceux qui conduisoyent mon bagage, duquel, comme d'autres que je cognois, je ne m'asseurois jamais assez si je ne l'avois devant mes yeux. Laissoy je ma boite chez moy? combien de soupçons et pensements espineux, et, qui pis est, incommunicables! j'avois tousjours l'esprit de ce costé. Tout compté, il y a plus de peine à garder l'argent qu'à l'acquerir. Si je n'en faisois du tout tant que j'en dis, au moins il me coustoit à m'empescher de le faire. De commodité, j'en tirois peu ou rien : pour avoir plus de moyen de despense, elle ne m'en poisoit pas moins...

Je fus quelques annees en ce point : je ne sçay quel bon dæmon m'en jetta hors tresutilement,... et m'envoya toute cette conserve à l'abandon; le plaisir de certain voyage de

1. Se tenir pour assuré du bien.

grande despence ayant mis au pied cette sotte imagination : par où je suis retombé à une tierce sorte de vie (je dis ce que j'en sens), certes plus plaisante beaucoup, et plus reglee; c'est que je fais courir ma despence quand et quand[1] ma recepte; tantost l'une devance, tantost l'aultre, mais c'est de peu qu'elles s'abandonnent. Je vis du jour à la journee, et me contente d'avoir de quoy suffire aux besoings presens et ordinaires : aux extraordinaires, toutes les provisions du monde n'y sauroyent suffire. Et est follie de s'attendre que fortune elle mesmes nous arme jamais suffisamment contre soy : c'est de noz armes qu'il la faut combattre : les fortuites nous trahiront au bon du faict[2]. Si j'amasse, ce n'est que pour l'esperance de quelque voisine emploite[3], et non pour acheter des terres, de quoy je n'ay que faire, mais pour acheter du plaisir. *Non esse cupidum pecunia est; non esse emacem, vectigal est*[4]. Je n'ay ny guere peur que bien me faille, ny nul desir qu'il m'augmente; *divitiarum fructus est in copia; copiam declarat satietas*[5]: et me gratifie singulièrement que cette correction me soit arrivee en un aage naturellement enclin à l'avarice, et que je me vois desfaict de cette folie si commune aux vieux, et la plus ridicule de toutes les humaines folies. (Ch. XL.)

XV. — DE QUELLE MANIÈRE L'AUTEUR COMPOSE SON LIVRE

Le jugement est un util à tous subjects, et se mesle partout ; à cette cause, aux Essais que j'en fay icy, j'y employe toute sorte d'occasion. Si c'est un subject que je n'entende point, à cela mesmes je l'essaye, sondant le gué de bien loing; et puis, le trouvant trop profond pour ma taille, je me

1. En même temps que. Voy. ci-dessus p. 53, note 5.
2. A l'heure même du besoin.
3. Emplette. Voy. ci-dessus p. 15, note 3.
4. Cicéron, *Paradoxes*, VI, c. 3.
5. Id. id. c. 2.

tiens à la rive : et cette reconnoissance de ne pouvoir passer outre, c'est un traict de son effect, ouy[1] de ceux dont il se vante le plus. Tantost à un subject vain et de neant, j'essaye voir s'il trouvera de quoy luy donner corps, et de quoy l'appuyer et l'estançonner[2] : tantost je le promene à un subject noble et tracassé[3] auquel il n'a rien à trouver de soy; le chemin en estant si frayé, qu'il ne peut marcher que sur la piste d'autruy : là il fait son jeu à eslire la route qui luy semble la meilleure; et de mille sentiers, il dit que cettuy cy ou celuy là a esté le mieux choisi. Je prends, de la fortune, le premier argument; ils me sont également bons, et ne desseigne[4] jamais de les traicter entiers : car je ne voy le tout de rien ; ne font[5] pas ceux qui nous promettent de nous le faire veoir. De cent membres et visages qu'a chasque chose, j'en prends un, tantost à lecher seulement, tantost à effleurer, et parfois à pincer jusqu'à l'os : j'y donne une poincte, non pas le plus largement, mais le plus profondement que je sçay, et aime plus souvent à les saisir par quelque lustre innsité. Je me hazarderoy de traitter à fons quelque matiere, si je me connoissoy moins, et me trompois en mon impuissance. Semant icy un mot, icy un autre, eschantillons depris[6] de leur piece, escartez sans dessein, sans promesse; je ne suis pas tenu d'en faire bon, ny de m'y tenir moy mesme, sans varier quand il me plaist, et me rendre au doubte et incertitude, et à ma maistresse forme, qui est l'ignorance. (Ch. L.)

XVI. — DE DÉMOCRITE ET D'HÉRACLITE

Democritus et Heraclitus ont esté deux philosophes, des-

1. Et même de ceux.
2. Étançonner ou étayer, soutenir par des étais ou étançons.
3. Rebattu, voy. ci-dessus, p. 80, note 4.
4. N'ai jamais dessein.
5. Voy. p. 22, note 3.
6. Tirés, extraits.

quels le premier, trouvant vaine et ridicule l'humaine condition, ne sortoit en public qu'avec un visage moqueur et riant : Heraclitus, ayant pitié et compassion de cette mesme condition nostre, en portoit le visage continuellement triste, et les yeux chargez de larmes :

Alter
Ridebat, quoties a limine moverat unum
Protuleratque pedem ; flebat contrarius alter[1].

J'ayme mieux la premiere humeur ; non parce qu'il est plus plaisant de rire que de pleurer, mais parce qu'elle est plus desdaigneuse, et qu'elle nous condamne plus que l'autre ; et il me semble que nous ne pouvons jamais estre assez mesprisez selon nostre merite. La plainte et la commiseration sont meslees à quelque estimation de la chose qu'on plaint : les choses de quoy on se moque, on les estime sans prix[2]. Je ne pense point qu'il y ait tant de malheur en nous, comme il y a de vanité ; ny tant de malice, comme de sotise : nous ne sommes pas si pleins de mal, comme d'inanité ; nous ne sommes pas si miserables, comme nous sommes vils. (Ch. L.)

XVII. — DE LA VAINE RHÉTORIQUE

Un rhetoricien du temps passé disoit que son mestier estoit : de choses petites, les faire paroistre et trouver grandes. C'est un cordonnier qui sçait faire de grands souliers à un petit pied. On luy eust faict donner le fouet en Sparte, de faire profession d'une art piperesse et mensongere[3] : et croy qu'Archidamus, qui en estoit roy, n'ouït pas sans estonnement la response de Thucydidez[4], auquel il s'en-

1. Juvénal, *Satires*, X, 28.
2. Sans valeur.
3. Sur *art* féminin au XVIe siècle, voy. ci-dessus. page 9, note 2.
4. Non pas l'historien, mais le chef du parti aristocratique en opposition avec Périclès à Athènes. Il fut frappé d'ostracisme en 444 avant Jésus-Christ.

queroit qui estoit plus fort à la luicte, ou Pericles, ou luy. « Cela, fit-il, seroit malaysé à verifier : car, quand je l'ay porté par terre en luictant, il persuade à ceux qui l'ont veu, qu'il n'est pas tombé, et le gaigne[1]. » Ceux qui masquent et fardent les femmes font moins de mal; car c'est chose de peu de perte de ne les voir pas en leur naturel : là où[2] ceux cy font estat de tromper, non pas nos yeux, mais nostre jugement, et d'abastardir et corrompre l'essence des choses. Les republiques qui se sont maintenues en un estat reglé et bien policé, comme la Cretense[3] ou Lacedemonienne, elles n'ont pas faict grand compte d'orateurs. Ariston[4] definit sagement la rhetorique : science à persuader le peuple; Socrates, Platon : art de tromper et de flatter. Et ceux qui le nient en la generale description, le verifient par tout en leurs preceptes. Les Mahometans en defendent l'instruction à leurs enfants, pour son inutilité; et les Atheniens, s'apercevants combien son usage, qui avoit tout credit en leur ville, estoit pernicieux, ordonnerent que sa principale partie, qui est esmouvoir les affections, fust ostee, ensemble les exordes et perorations[5]. C'est un util inventé pour manier et agiter une tourbe et une commune[6] desreiglee; et est util qui ne s'employe qu'aux estats malades, comme la medecine. En ceux où le vulgaire, où les ignorants, où tous, ont tout peu[7], comme celuy d'Athenes, de Rhodes et de Rome, et où les choses ont esté en perpetuelle tempeste, là ont afflué les orateurs. Et, à la verité, il se void peu de personnages en ces republiques là qui se soient poussez en grand credit, sans le secours de l'eloquence. Pompeius, Cæsar, Crassus, Lucullus, Lentulus, Metellus, ont pris de

1. L'emporte.
2. Tandis que, au lieu que.
3. Crétoise. (*Cretensis.*)
4. Ariston de Chios, stoïcien, et Ariston de Céos, péripatéticien, vivaient dans le même temps (vers 250 av. J.-C.).
5. Péroraisons.
6. Populace.
7 Pu.

là leur grand appuy à se monter à cette grandeur d'authorité où ils sont enfin arrivez, et s'en sont aydez plus que des armes, contre l'opinion des meilleurs temps... L'eloquence a fleury le plus à Rome lorsque les affaires ont esté en plus mauvais estat, et que l'orage des guerres civiles les agitoit : comme un champ libre et indompté porte les herbes plus gaillardes. Il semble par là que les polices qui dependent d'un monarque en ont moins de besoin que les autres : car la bestise et facilité qui se trouve en la commune, et qui la rend subjecte à estre maniee et contournee par les oreilles au doux son de cette harmonie, sans venir à poiser et connoistre la verité des choses par la force de raison, cette facilité, dis-je, ne se trouve pas si aisement en un seul, et est plus aisé de le garentir, par bonne institution et bon conseil, de l'impression de cette poison [1]. On n'a pas veu sortir de Macedoine, ny de Perse, aucun orateur de renom. (Ch. LI.)

XVIII. — LES EXTRÊMES SE TOUCHENT

Nous venons presentement de nous jouer chez moy, à qui pourroit trouver plus de choses qui se tinsent par les deux bouts extremes : comme, Sire; c'est un tiltre qui se donne à la plus eslevee personne de nostre estat, qui est le Roy; et se donne aussi au vulgaire, comme aux marchans, et ne touche point ceux d'entre deux. Les femmes de qualité, on les nomme Dames; les moyennes, Damoiselles; et Dames encore, celles de la plus basse marche. Les daiz qu'on estend sur les tables ne sont permis qu'aux maisons des princes, et aux tavernes. Democritus disoit que les dieux, et les bestes, avoient les sentimens plus aiguz que les hommes, qui sont au moyen estage. Les Romains portoient mesme accoutrement les jours de dueil et les jours de feste. Il est certain que la peur extreme, et l'extreme ardeur de courage, troublent egalement le ventre et le laschent. Le saubriquet de

1. Poison est féminin au XVI[e] siècle conformément à l'étymologie (*potionem*).

Tremblant, duquel le douziesme roy de Navarre Sancho feut surnommé, aprend que la hardiesse, aussi bien que la peur, engendrent du tremoussement aux membres. Ceux qui armoient ou luy, ou quelque autre de pareille nature, à qui la peau frissonoit, essayerent à le rasseurer, appetissans[1] le danger auquel il s'alloit jetter : « Vous me cognoissez mal, leur dit il ; si ma chair sçavoit jusques où mon courage la portera tantost, elle se transiroit tout à plat. » ... L'extreme froideur, et l'extreme chaleur, cuisent et rotissent[2] : Aristote dit que les cueux[3] de plomb se fondent et coulent de froid et de la rigueur de l'hyver, comme d'une chaleur vehemente... La bestise et la sagesse se rencontrent en mesme poinct de sentiment et de resolution à la souffrance des accidents humains. Les sages gourmandent et commandent le mal, et les autres l'ignorent : ceux cy sont, par maniere de dire, au deçà des accidens ; les aultres au delà, lesquels, apres en avoir bien poisé et consideré les qualitez, les avoir mesurez et jugez tels qu'ils sont, s'eslancent au dessus par la force d'un vigoureux courage ; ils les desdaignent et foulent aux pieds, ayans une ame forte et solide, contre laquelle les traicts de la fortune venans à donner, il est force qu'ils rejalissent et s'esmoussent, trouvans un corps dans lequel ils ne peuvent faire impression : l'ordinaire et moyenne condition des hommes loge entre ces deux extremitez ; qui est de ceux qui apperçoivent les maux, les sentent, et ne les peuvent supporter. L'enfance et la decrepitude se rencontrent en imbecillité de cerveau ; l'avarice et la profusion, en pareil desir d'attirer et d'acquerir.

Il se peut dire, avec apparence, qu'il y a ignorance abece-

1. Rapetissant, atténuant.

2. Pascal imite ce passage : « Nous ne sentons ni l'extrême chaud ni l'extrême froid. Trop de jeunesse et trop de vieillesse empêchent l'esprit ; trop et trop peu d'instruction, etc. (*Pensées, disproportion de l'homme*.)

3. Queux (latin *cotem*) proprement pierre à aiguiser ; ici lingot, par assimilation de forme.

daire, qui va devant la science : une autre doctorale, qui vient apres la science ; ignorance que la science fait et engendre, tout ainsi comme elle deffait et destruit la premiere. Des esprits simples, moins curieux et moins instruits, il s'en fait de bons chrestiens, qui, par reverence et obeïssance, croyent simplement, et se maintiennent sous les loix. En la moyenne vigueur des esprits et moyenne capacité, s'engendre l'erreur des opinions ; ils suivent l'apparence du premier sens, et ont quelque tiltre d'interpreter à niaiserie et bestise que nous soyons arrestez en l'ancien train, regardans à nous qui n'y sommes pas instruits par estude. Les grands esprits, plus rassis et clairvoyans, font un autre genre de biencroyans ; lesquels, par longue et religieuse investigation, penetrent une plus profonde et abstruse lumiere es Escritures, et sentent le mysterieux et divin secret de nostre police [1] ecclesiastique ; pourtant en voyons nous aucuns estre arrivez à ce dernier estage par le second, avec merveilleux fruit et confirmation, comme à l'extreme limite de la chrestienne intelligence, et jouyr de leur victoire avec consolation, action de graces, reformation de mœurs, et grande modestie. Et en ce rang n'entens je pas loger ces autres qui, pour se purger du soupçon de leur erreur passé [2], et pour nous asseurer d'eux [3], se rendent extremes, indiscrets et injustes, à la conduicte de nostre cause, et la tachent d'infinis reproches de violence [4]. Les païsants simples sont honnestes gents ; et honnestes gents, les philosophes, ou, selon que nostre temps les nomme, des natures fortes et claires, enrichies d'une large instruction de sciences utiles : les mestis [5], qui ont dedaigné le premier siege de l'ignorance des lettres, et

1. Gouvernement.
2. Le XVIe siècle voulait ramener au masculin les noms en *eur* tirés des noms latins en *or*.
3. Nous rendre sûrs d'eux.
4. Montaigne écrivait au plus fort des guerres civiles ; le livre premier fut composé peu de temps après la Saint-Barthélemy.
5. Ce nom se donne à tout produit de deux espèces différentes (étym. *mixtitius*, forme supposée, dérivée de *mixtus*).

n'ont peu joindre l'autre,... (desquels je suis et tant d'autres), sont dangereux, ineptes, importuns; ceux cy troublent le monde. Pourtant, de ma part, je me recule tant que je puis dans le premier et naturel siege, d'où je me suis pour neant essayé de partir.

La poësie populaire et purement naturelle a des naïvetés et graces, par où elle se compare à la principale beauté de la poësie parfaitte selon l'art; comme il se void es villanelles de Gascongne, et aux chansons qu'on nous rapporte des nations qui n'ont cognoissance d'aucune science, ny mesme d'escriture : la poësie mediocre, qui s'arreste entre deux, est desdaignee, sans honneur et sans prix [1].

Mais parce qu'après que le pas a esté ouvert à l'esprit, j'ay trouvé, comme il advient ordinairement, que nous avions pris pour un exercice malaisé et d'un rare subject, ce qui ne l'est aucunement, et qu'après que nostre invention a esté eschauffee, elle descouvre un nombre infiny de pareils exemples, je n'en adjousteray que cettuy cy [2] : Que si ces Essays estoient dignes qu'on en jugeast, il en pourroit advenir, à mon advis, qu'ils ne plairoient guere aux esprits communs et vulgaires, ny guere aux singuliers et excellens; ceux là n'y entendroient pas assez; ceux cy y entendroient trop : ils pourroient vivoter en la moyenne region. (Ch. LIV.)

XIX. — MONTAIGNE PROPOSE DES OPINIONS; MAIS IL N'AFFIRME AUCUNE DOCTRINE

Je propose des fantasies informes et irresolues, comme font ceux qui publient des questions doubteuses à debattre aux escoles, non pour establir la verité, mais pour la chercher; et les soubmets au jugement de ceux à qui il touche [3] de regler, non seulement mes actions et mes escrits, mais encore mes

1. Observation très fine et fort remarquable à une époque où la critique littéraire était encore peu avancée.

2. Cettuy (encore usité dans le style dit marotique) était le cas régime du pronom démonstratif dont *cest* ou *cist* est le cas sujet.

3. A qui il appartient.

pensees. Esgalement m'en sera acceptable et utile la condemnation comme l'approbation, tenant pour absurde et impie, si rien se rencontre, ignoramment ou inadvertamment couché en cette rapsodie, contraire aux sainctes resolutions et prescriptions de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, en laquelle je meurs, et en laquelle je suis nay : et pourtant, me remettant tousjours à l'authorité de leur censure, qui peut tout sur moy, je me mesle ainsi temerairement à toute sorte de propos, comme icy.....

Je propose les fantasies humaines, et miennes, simplement comme humaines fantasies, et separement considerees; non comme arrestees et reglees par l'ordonnance celeste, incapable de doubte et d'altercation; matiere d'opinion, non matiere de foy; ce que je discours selon moy, non ce que je croy selon Dieu; d'une façon laïque, non clericale, mais tousjours tres religieuse; comme les enfants proposent leurs essays, instruisables, non instruisants. (Ch. LVI.)

XX. — IL N'APPARTIENT PAS A TOUS DE DISCUTER DES MATIÈRES DE FOI.

Ce n'est pas sans grande raison, ce me semble, que l'Eglise deffend l'usage promiscue [1], temeraire et indiscret, des sainctes et divines chansons que le Sainct Esprit a dicté en David [2]. Il ne faut mesler Dieu en nos actions, qu'avecque reverence et attention pleine d'honneur et de respect : cette voix est trop divine pour n'avoir autre usage que d'exercer les poulmons et plaire à nos oreilles; c'est de la conscience qu'elle doit estre produite, et non pas de la langue. Ce n'est pas raison qu'on permette qu'un garçon de boutique, parmy ces vains et frivoles pensemens, s'en entretienne et s'en joue; ny n'est certes raison de voir tracasser, par une sale et par

1. Confus, sans distinction de personnes, d'âge ou de sexe (*promiscuus*.)

2. Les psaumes, que les protestants avaient sans cesse à la bouche.

une cuysine [1], le sainct livre des sacrez mysteres de nostre creance : c'estoyent autrefois mysteres, ce sont à present desduits [2] et esbats. Ce n'est pas en passant, et tumultuairement, qu'il faut manier un estude [3] si serieux et venerable; ce doit estre une action destinee et rassise, à laquelle on doit tousjours adjouster cette preface de nostre office, *Sursum corda*, et y apporter le corps mesme disposé en contenance qui tesmoigne une particuliere attention et reverence. Ce n'est pas l'estude de tout le monde; c'est l'estude des personnes qui y sont vouees, que Dieu y appelle; les meschans, les ignorants, s'y empirent. Ce n'est pas une histoire à compter; c'est une histoire à reverer, craindre, et adorer. Plaisantes gents, qui pensent l'avoir rendue maniable au peuple, pour l'avoir mise en langage populaire! Ne tient il qu'aux mots, qu'ils n'entendent tout ce qu'ils trouvent par escrit? Diray je plus? pour l'en approcher de ce peu, ils l'en reculent. L'ignorance pure, et remise toute en autruy, estoit bien plus salutaire et bien plus sçavante que n'est cette science verbale et vaine, nourrice de presomption et de temerité.... Les enfants et les femmes en noz jours, regentent les hommes plus vieux et experimentez sur les loix ecclesiastiques. (Ch. LVI.)

FRAGMENTS EXTRAITS DU LIVRE PREMIER.

XXI. — Certes c'est un subject merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme; il est malaisé d'y fonder jugement constant et uniforme. (Ch. I.)

XXII. — Je suis des plus exempts de cette passion (*la*

1. Remi Belleau dans sa comédie de la *Reconnue*, écrit :

> La nouvelle religion
> A tant fait que les chambrieres,
> Les savetiers et les tripieres
> En disputent publiquement. (Acte, V, sc. II.)

2. Amusements. (Étym *deducere* au sens de *divertir*.)
3. Voy. ci-dessus, page 83, note 2.

tristesse), et ne l'ayme ni ne l'estime; quoyque le monde ayt entrepris, comme à prix faict, de l'honorer de faveur particuliere. Ils en habillent la sagesse, la vertu, la conscience; sot et vilain ornement! (Ch. II.)

XXIII. — Les lieux et livres que je revois me rient tousjours d'une fresche nouvelleté. (Ch. IX.)

XXIV. — Je retranche en ma maison autant que je puis de la cerimonie. Quelqu'un s'en offence, qu'y ferois-je? Il vaut mieux que je l'offence pour une fois que moy tous les jours; ce seroit une subjection continuelle. A quoy faire fuit on la servitude des cours si on l'entraine jusques en sa taniere? (Ch. XIII.)

XXV. — J'observe en mes voyages cette practique pour apprendre tousjours quelque chose par la communication d'autruy (qui est une des plus belles escholes qui puisse estre) de ramener tousjours ceux avec qui je confere aux propos des choses qu'ils sçavent le mieux... car il advient le plus souvent, au contraire, que chacun choisit plustost à discourir du mestier d'un autre que du sien, estimant que c'est autant de nouvelle reputation acquise. (Ch. XVI.)

XXVI. — Il est vraysemblable que le principal credit des visions, des enchantemens et de tels effects extraordinaires, vienne de la puissance de l'imagination, agissant principalement contre les ames du vulgaire, plus molles; on leur a si fort saisi la creance, qu'ils pensent voir ce qu'ils ne voyent pas. (Ch. XX.)

XXVII. — Je vouldrois que chacun escrivist ce qu'il sçait, et autant qu'il en sçait...; car tel peut avoir quelque particuliere science ou experience de la nature d'une riviere ou d'une fontaine qui ne sçait au reste que ce que chacun sçait; il entreprendra toutesfois pour faire courir ce petit loppin, d'escrire toute la physique. De ce vice sourdent plusieurs grandes incommoditez. (Ch. XX.)

EXTRAITS DU LIVRE II

XXVIII. — LE PLUTARQUE D'AMYOT

Je donne avec raison, ce me semble, la palme à Jacques Amiot[1] sur tous noz escrivains françois, non seulement pour la naïfveté et pureté du langage, en quoy il surpasse tous autres, ny pour la constance d'un si long travail, ny pour la profondeur de son sçavoir, ayant peu developper si heureusement un autheur si espineux et ferré (car on m'en dira ce qu'on voudra, je n'entens rien au grec, mais je voy un sens si bien joint et entretenu par tout en sa traduction, que, ou il a certainement entendu l'imagination vraye de l'autheur, ou ayant, par longue conversation[2], planté vivement dans son ame une generale idee de celle de Plutarque, il ne luy a au moins rien presté qui le desmente ou qui le desdie)[3]; mais, sur tout, je luy sçay bon gré d'avoir sceu trier et choisir un livre si digne et si à propos, pour en faire present à son païs. Nous autres ignorans estions perdus, si ce livre ne nous eust relevé du bourbier : sa mercy[4],

1. Jacques Amyot (1513-1593), grand aumônier de France, évêque d'Auxerre; traducteur de Plutarque. Les *Vies* parurent en 1559, les *Œuvres morales* en 1572.
2. Par un commerce prolongé.
3. Qui le contredise.
4. Par sa merci, grâce à lui, comme on dit *Dieu merci* (c.-a.-d. par la merci de Dieu).

nous osons à cette heure et parler et escrire; les dames en regentent les maistres d'escole; c'est nostre breviaire. Si ce bon homme vit[1], je luy resigne[2] Xenophon, pour en faire autant. C'est une occupation plus aisee, et d'autant plus propre à sa vieillesse; et puis, je ne sçay comment il me semble, quoyqu'il se desmesle bien brusquement et nettement d'un mauvais pas, que toutefois son stile est plus chez soy, quand il n'est pas pressé et qu'il roulle à son aise. (Ch. IV.)

XXIX. — COMMENT IL EST PERMIS DE PARLER DE SOI-MÊME

Comme dit Pline, chacun est à soy mesmes une tresbonne discipline, pourveu qu'il ait la suffisance de s'espier de près. Ce n'est pas icy ma doctrine, c'est mon estude; et n'est pas la leçon d'autruy, c'est la mienne : et ne me doibt (on) pourtant sçavoir mauvais gré si je la communique; ce qui me sert peut aussi, par accident, servir à un autre. Au demeurant, je ne gaste rien, je n'use que du mien; et si je fay le fol, c'est à mes despends, et sans l'interest de personne; car c'est en follie qui meurt en moy, qui n'a point de suitte. Nous n'avons nouvelles que de deux ou trois anciens qui ayent battu ce chemin; et si ne pouvons dire si c'est du tout en pareille maniere à celle cy, n'en connoissant que les noms. Nul depuis ne s'est jeté sur leur trace. C'est une espineuse entreprinse, et plus qu'il ne semble, de suyvre une alleure si vagabonde que celle de nostre esprit, de penetrer les profondeurs opaques de ses replis internes, de choisir et arrester tant de menus airs de ses agitations; et est un amusement nouveau et extraordinaire qui nous retire des occupations communes du monde, ouy, et des plus recommandees Il y a plusieurs annees que je n'ay que moy pour visee à

1. Amyot survécut à Montaigne; il mourut octogénaire le 6 février 1593.

2. Je lui abandonne. Comme Xénophon n'est pas à Montaigne, *résigner* a ici à peu près le sens d'*assigner*.

mes pensees, que je ne contrerolle [1] et n'estudie que moy; et si j'estudie autre chose, c'est pour soudain le coucher sur moy, ou en moy, pour mieux dire : et ne semble point faillir, si, comme il se faict des autres sciences, sans comparaison moins utiles, je fay part de ce que j'ay apprins en cette cy, quoyque je ne me contente guere du progrez que j'y ay faict. Il n'est description pareille en difficulté à la description de soy mesmes, ny certes en utilité : encore se faut il testonner [2], encore se faut il ordonner et renger, pour sortir en place [3] : or, je me pare sans cesse, car je me descris sans cesse. La coustume a faict le parler de soy vicieux, et le prohibe obstineement, en hayne de la ventance qui semble tousjours estre attachee aux propres tesmoignages [4] : au lieu qu'on doit moucher l'enfant, cela s'appelle l'enaser [5].

In vitium ducit culpæ fuga [6];

je trouve plus de mal que de bien à ce remede. Mais, quand il seroit vray que ce fut necessairement presomption d'entretenir le peuple de soy, je ne doy pas, suyvant mon general dessein, refuser une action qui publie cette maladive qualité, puisqu'elle est en moy; et ne doy cacher cette faute que j'ay non seulement en usage, mais en profession [7]. Toustesfois, à dire ce que j'en croy, cette coustume a tort de condamner le vin, parce que plusieurs s'y enyvrent : on ne peut abuser que des choses qui sont bonnes; et croy de cette reigle, qu'elle ne regarde que la populaire defaillance. Ce sont brides à veaux [8], desquelles ny les saincts, que nous

1. Contrôle. Voy. ci-dessus, p. 41, note 1.
2. Coiffer, ajuster la tête.
3. S'exposer, se mettre en vue.
4. Aux témoignages qu'on rend de soi-même.
5. Écraser le nez ou l'arracher.
6. Horace, *Art poétique*, v. 31.
7. Non seulement il commet cette faute, mais il fait profession de la commettre.
8. Comme on ne bride pas les veaux, *brides à veaux* signifie des balivernes, des niaiseries.

oyons si hautement parler d'eux, ny les philosophes, ny les theologiens, ne se brident; ne fay je moy, quoyque je soye aussi peu l'un que l'autre. S'ils n'en escrivent à point nommé, au moins, quand l'occasion les y porte, ne feignent ils pas de se jetter bien avant sur le trottoir[1]. De quoy traitte Socrates plus largement que de soy? à quoy achemine il plus souvent les propos de ses disciples, qu'à parler d'eux; non pas de la leçon de leur livre, mais de l'estre et branle[2] de leur ame? Nous nous disons[3] religieusement à Dieu et à nostre confesseur, comme noz voisins[4] à tout le peuple. « Mais nous n'en disons, me respondra on, que les accusations. » Nous disons donc tout; car nostre vertu mesme est fautiere[5] et repentable[6]. Mon mestier et mon art, c'est vivre : qui me defend d'en parler selon mon sens, experience et usage, qu'il ordonne à l'architecte de parler des bastimens, non selon soy, mais selon son voisin, selon la science d'un autre, non selon la sienne. Si c'est gloire, de soy mesme publier ses valeurs, que ne met Cicero en avant l'eloquence de Hortense[7]; Hortense, celle de Cicero? A l'adventure entendent ils que je tesmoigne de moy par ouvrage et effects, non nuement par des paroles. Je peins principalement mes cogitations[8], subject informe qui ne peut tomber en production ouvragere[9]; à toute peine le puis je coucher en ce corps aëré[10] de la voix. Des plus sages hommes et des plus devots ont vescu fuyants touts apparents effects. Les effects diroyent plus de la fortune que de moy : ils tesmoignent leur roolle,

1. S'exposer en public.
2. Des mouvements.
3. Nous nous confessons.
4. Les protestants.
5. Fautive, sujette à faillir.
6. Qui offre matière à repentir.
7. Hortensius, célèbre avocat romain; rival et plusieurs fois adversaire de Cicéron (114-50 av. J.-C).
8. Pensées.
9. Qui ne peut se traduire en actes
10. Lui donner la forme des paroles. *Aëré*, comme aérien.

non pas le mien, si ce n'est conjecturalement et incertainement; eschantillons d'une montre particuliere. Je m'estalle entier : c'est un *skeletos*[1] où, d'une veue, les veines, les muscles, les tendons, paroissent, chaque piece en son siege. L'effect de la toux en produisoit une partie; l'effect de la palleur ou battement de cœur, une autre, et doubteusement. Ce ne sont mes gestes que j'escris; c'est moy, c'est mon essence.

Je tien qu'il faut estre prudent à estimer de soy, et pareillement conscientieux à en tesmoigner, soit bas, soit haut, indifferemment. Si je me sembloy bon et sage tout à fait, je l'entonneroy à pleine teste. De dire moins de soy qu'il n'y en a, c'est sottise, non modestie; se payer de moins qu'on ne vaut, c'est lascheté et pusillanimité, selon Aristote : nulle vertu ne s'ayde de la fausseté; et la verité n'est jamais matiere d'erreur. De dire de soy plus qu'il n'en y a, ce n'est pas tousjours presomption, c'est encore souvent sottise : se complaire outre mesure de ce qu'on est, en tomber en amour de soy indiscrete[2], est, à mon advis, la substance de ce vice. Le supreme remede à le guarir, c'est faire tout le rebours de ce que ceux icy ordonnent, qui, en defendant le parler de soy, defendent par consequent encore plus de penser à soy. L'orgueil gist en la pensee; la langue n'y peut avoir qu'une bien legere part.

De s'amuser à soy, il leur semble que c'est se plaire en soy; de se hanter et prattiquer, que c'est se trop cherir : mais cet excez naist seulement en ceux qui ne se tastent que superficiellement; qui se voyent après leurs affaires; qui appellent resverie et oysiveté, de s'entretenir de soy; et s'estoffer et bastir, faire des chasteaux en Espaigne; s'estimants chose tierce et estrangere à eux mesmes. Si quelcun s'enyvre de sa science, regardant souz soy, qu'il tourne les yeux au dessus, vers les siecles passez, il baissera les

1. Le mot *squelette* avait encore la forme grecque (σκελετός, séché).
2. Amour était féminin. Il l'est encore le plus souvent au 17e siècle; et l'est resté dans certains cas.

cornes[1], y trouvant tant de milliers d'esprits qui le foulent aux pieds : s'il entre en quelque flateuse presomption de sa vaillance, qu'il se ramentoive[2] les vies de Scipion, d'Epaminondas, de tant d'armees, de tant de peuples, qui le laissent si loing derriere eux. Nulle particuliere qualité n'enorgueillira celuy qui mettra quand et quand[3] en compte tant d'imparfaittes et foibles qualitez autres qui sont en luy, et au bout la nihilité[4] de l'humaine condition. Parce que Socrates avoit seul mordu à certes[5] au précepte de son dieu, de se connoistre, et par cest estude estoit arrivé à se mespriser, il fut estimé seul digne du nom de sage. Qui se connoistra ainsi, qu'il se donne hardiment à connoistre par sa bouche. (Ch. VI.)

XXX. — DU DESSEIN DE L'AUTEUR

Si l'estrangeté ne me sauve et la nouvelleté, qui ont accoustumé de donner prix aux choses, je ne sors jamais à mon honneur de cette sotte entreprinse : mais elle est si fantastique, et a un visage si esloigné de l'usage commun, que cela luy pourra donner passage. C'est une humeur melancolique, et une humeur par consequent tresennemie de ma complexion naturelle, produite par le chagrin de la solitude en laquelle il y a quelques annees que je m'estoy jetté, qui m'a mis premierement en teste cette resverie de me mesler d'escrire. Et puis, me trouvant entierement despourveu et vuide de toute autre matiere, je me suis presenté moy mesme à moy pour argument et pour subject. C'est le seul livre au monde de son espece, d'un dessein farousche

1. Baissera la tête (en s'humiliant). Lever les cornes a le sens opposé, et signifie se révolter.
2. Subjonctif du verbe *ramentevoir*, rappeler à l'esprit (*re ad mentem habere*) encore très usité au 18e siècle.
3. Ensemble, en même temps. Voy. ci-dessus, page 53, note 5.
4. Néant.
5. *A certes* ou en un seul mot, *accertes;* pour tout de bon.

et extravaguant. Il n'y a rien aussi en cette besoigne digne d'estre remerqué, que ceste bizarrerie; car à un subject si vain et si vil, le meilleur ouvrier du monde n'eust sceu donner façon qui merite qu'on en face conte. (Ch. VIII.)

XXXI. — DE L'AFFECTION PATERNELLE

Je ne puis recevoir[1] cette passion de quoy on embrasse les enfans à peine encore nayz, n'ayants ny mouvement en l'ame, ny forme recognoissable au corps, par où ils se puissent rendre aimables, et ne les ay pas souffert volontiers nourrir pres de moy. Une vraye affection et bien reglee devroit naistre et s'augmenter avec la cognoissance qu'ils nous donnent d'eux; et lors, s'ils le valent, la propension naturelle marchant quant et quant[2] la raison, les cherir d'une amitié vrayement paternelle; et en juger de mesme, s'ils sont autres : nous rendans tousjours à la raison, nonobstant la force naturelle. Il en va fort souvent au rebours; et le plus communement nous nous sentons plus esmeuz des trepignemens, jeux et niaiseries pueriles de noz enfans, que nous ne faisons après de leurs actions toutes formees; comme si nous les avions aymez pour nostre passetemps, comme des guenons, non comme des hommes : et tel fournit bien liberalement de jouets à leur enfance, qui se trouve resserré à la moindre despense qu'il leur faut estans en aage. Voire il semble que la jalousie que nous avons de les voir paroistre et jouyr du monde quand nous sommes à mesme[3] de le quitter, nous rende plus espargnans et restrains[4] envers eux : il nous fasche qu'ils nous marchent sur les talons, comme pour nous solliciter de sortir; et si nous avions à craindre cela, puisque l'ordre des choses porte qu'ils ne peuvent, à dire verité, estre ny vivre qu'aux

1. Concevoir, admettre.
2. En même temps que la raison. Voy. p 53, note 5.
3. Sur le point de.
4. Resserrés.

despens de nostre estre et de nostre vie, nous ne devions pas nous mesler d'estre peres...

J'accuse toute violence en l'education d'une ame tendre, qu'on dresse pour l'honneur et la liberté. Il y a je ne sçay quoy de servile en la rigueur et en la contraincte; et tiens que ce qui ne se peut faire par la raison, et par prudence et addresse, ne se fait jamais par la force. On m'a ainsin eslevé : ils disent qu'en tout mon premier aage, je n'ay tasté des verges qu'à deux coups, et bien mollement. J'ay deu la pareille aux enfans que j'ay eu : ils me meurent tous en nourrisse [1]; mais Leonor, une seule fille qui est eschappee à cette infortune, a attaint six ans et plus, sans qu'on ayt employé à sa conduicte [2], et pour le chastiement de ses fautes pueriles (l'indulgence de sa mere s'y appliquant aysement), autre chose que parolles, et bien douces. Et quand mon desir y seroit frustré [3], il est assez d'autres causes auxquelles nous prendre, sans entrer en reproche avec ma discipline, que je sçay estre juste et naturelle. J'eusse esté beaucoup plus religieux encores en cela envers des masles, moins nais à servir, et de condition plus libre : j'eusse aymé à leur grossir le cœur d'ingenuité et de franchise. Je n'ay vęu autre effect aux verges, sinon de rendre les ames plus lasches, ou plus malitieusement opiniastres...

Je veux mal à cette coustume, d'interdire aux enfants l'appellation paternelle, et leur en enjoindre une estrangere, comme plus reverentiale [4], nature n'aiant volontiers pas suffisamment pourveu à nostre authorité [5]. Nous appellons Dieu tout puissant, Pere; et desdaignons que noz enfans nous en appellent : j'ay reformé cette erreur en ma famille. C'est aussi folie et injustice de priver les enfans, qui sont

1. Ailleurs Montaigne écrit : « J'en ai perdu deux ou trois en nourrice sinon sans regret, au moins sans fâcherie. » Il était peu tendre aux petit enfants.

2. Pour la conduire. Sur Léonor de Montaigne, voy. *Introd.*

3. Quand elle tromperait mes espérances.

4. Respectueuse.

5. Tour ironique : comme si nature n'avait pas, etc.

en aage, de la familiarité des peres, et vouloir maintenir en leur endroit une morgue austere et desdaigneuse, esperant par là les tenir en crainte et obeïssance : car c'est une farce tresinutile, qui rend les peres ennuieux aux enfans, et, qui pis est, ridicules. Ils ont la jeunesse et les forces en la main, et par consequent le vent et la faveur du monde ; et reçoivent avecques mocquerie ces mines fieres et tyranniques d'un homme qui n'a plus de sang ny au cœur ny aux veines ; vrais espouvantails de cheneviere[1]. Quand je pourroy me faire craindre, j'aimeroy encore mieux me faire aimer. Il y a tant de sortes de deffauts en la vieillesse, tant d'impuissance, elle est si propre au mespris, que le meilleur acquest qu'elle puisse faire, c'est l'affection et amour des siens ; le commandement et la crainte, ce ne sont plus ses armes...

Feu monsieur le mareschal de Monluc, ayant perdu son filz, qui mourut en l'isle de Maderes, brave gentilhomme, à la verité, et de grande esperance, me faisoit fort valoir, entre ses autres regrets, le desplaisir et crevecœur qu'il sentoit, de ne s'estre jamais communiqué à luy ; et, sur cette humeur d'une gravité et grimace paternelle, avoir perdu la commodité de gouster et bien cognoistre son filz, et aussi de luy declarer l'extreme amitié qu'il luy portoit, et le digne jugement qu'il faisoit de sa vertu. « Et ce pauvre garçon, disoit il, n'a rien veu de moy qu'une contenance refroignee et pleine de mespris ; et a emporté cette creance, que je n'ay sceu ny l'aymer ny l'estimer selon son merite. A qui gardoy je à descouvrir cette singuliere affection que je luy portoy dans mon ame ? estoit ce pas luy qui en devoit avoir tout le plaisir et toute l'obligation[2]. Je me suis contraint et gehenné[3] pour maintenir ce vain masque ; et y ay perdu le plaisir de sa conversation, et sa volonté quant et quant[4],

1. Allusion aux mannequins qu'on dresse dans les champs pour effrayer et écarter les oiseaux.

2. Toute la reconnaissance.

3. Gêné, c.-à-d. mis à la gêne ou à la torture. Le mot a beaucoup perdu de sa force.

4. En même temps. Voy. p. 53, note 5.

qu'il ne me peut avoir portee aultre que bien froide, n'ayant jamais receu de moy que rudesse, ny senti qu'une façon tyrannique. » Je trouve que cette plaiute estoit bien prise[1] et raisonnable : car, comme je sçay par une trop certaine expérience, il n'est aucune si douce consolation en la perte de noz amis, que celle que nous apporte la science de n'avoir rien oublié à leur dire, et d'avoir eu avec eux une parfaite et entiere communication. O mon Amy! en vaux je mieux d'en avoir le goust? ou si j'en vaux moins? J'en vaux, certes, bien mieux; son regret[2] me console et m'honnore. Est ce pas un pieux et plaisant office de ma vie, d'en faire à tout jamais les obsèques? est il jouyssance qui vaille cette privation ?

Je m'ouvre aux miens tant que je puis, et leur signifie tres volontiers l'estat de ma volonté et de mon jugement envers eux, comme envers un chacun : je me haste de me produire et de me presenter; car je ne veux pas qu'on s'y mesconte, à quelque part que ce soit. (Ch. VIII.)

XXXII. — JUGEMENT DE MONTAIGNE SUR DIVERS ÉCRIVAINS ANCIENS ET MODERNES.

Je ne fay point de doute qu'il ne m'advienne souvent de parler de choses qui sont mieux traictees chez les maistres du mestier et plus veritablement. C'est icy purement l'essay de mes facultez naturelles, et nullement des acquises : et qui me surprendra d'ignorance[4], il ne fera rien contre moy; car à peine[5] respondroy je à autruy de mes discours, qui ne m'en responds point à moy, ny n'en suis satisfaict. Qui sera en cherche de science, si la pesche où elle se loge : il n'est

1. Bien fondée.
2. Le regret que j'ai de lui, de sa perte.
3. Nous reproduisons en entier ce remarquable chapitre X, intitulé, *Des Livres*.
4. Qui surprendra chez-moi une faute commise par ignorance.
5. Difficilement.

rien de quoy je face moins de profession[1]. Ce sont icy mes fantasies, par lesquelles je ne tasche point à donner à connoistre les choses, mais moy : elles me seront à l'adventure connues un jour, ou l'ont autresfois esté, selon que la fortune m'a peu porter sur les lieux où elles estoient esclaircies; mais il ne m'en souvient plus; et si je suis homme de quelque leçon[2], je suis homme de nulle retention[3] : ainsi je ne pleuvy[4] aucune certitude, si ce n'est de faire connoistre jusques à quel poinct monte, pour ceste heure, la connoissance que j'en ay. Qu'on ne s'attende[5] pas aux matieres, mais à la façon que j'y donne : qu'on voye, en ce que j'emprunte, si j'ay sceu choisir de quoy rehausser ou secourir proprement l'invention, qui vient tousjours de moy; car je fay dire aux autres, non à ma teste, mais à ma suite, ce que je ne puis si bien dire, par foiblesse de mon langage, ou par foiblesse de mon sens. Je ne compte pas mes emprunts, je les poise[6]; et si je les eusse voulu faire valoir par nombre, je m'en fusse chargé deux fois autant. Ils sont touts, ou fort peu s'en faut, de noms si fameux et anciens, qu'ils me semblent se nommer assez sans moy. Ez raisons, comparaisons, argumens, si j'en transplante quelcun en mon solage[7], et confons aux miens, à escient j'en cache l'autheur, pour tenir en bride la temerité de ces sentences hastives qui se jettent sur toute sorte d'escrits, notamment jeunes escrits, d'hommes encore vivants, et en vulgaire[8], qui reçoit tout le monde à en parler, et qui semble convaincre la conception et le dessein vulgaire de mesmes : je veux qu'ils donnent une nazarde à Plutarque sur mon nez, et qu'ils

1. Certes qu'il la pèche où elle se loge, car il n'est rien, etc.
2. Lecture (*lectionem*).
3. Je suis homme à ne rien retenir.
4. Garantis. Même sens : *pleiger*, encore usité au XVII[e] siècle.
5. Qu'on ne fasse pas attention.
6. Pèse. Voy. ci-dessus p. 27, note 2.
7. Sol, terroir.
8. En langue vulgaire.

s'eschaudent à injurier Seneque en moy. Il faut musser[1] ma foiblesse souz ces grands credits. J'aymeray quelqu'un qui me sçache deplumer, je dy par clairté de jugement, et par la seule distinction de la force et beauté des propos : car moy, qui, à faute de memoire, demeure court tous les coups, à les trier par recognoissance de nation, sçay tresbien connoistre, à mesurer ma portee, que mon terroir n'est aucunement capable d'aucunes fleurs trop riches que j'y trouve semees, et que tous les fruicts de mon creu ne les sçauroient payer. De cecy suis je tenu de respondre : si je m'empesche[2] moy mesme; s'il y a de la vanité et vice en mes discours, que je ne sente point, ou que je ne soye capable de sentir en me le representant; car il eschappe souvent des fautes à nos yeux; mais la maladie du jugement consiste à ne les pouvoir appercevoir lorsqu'un autre nous les descouvre. La science et la verité peuvent loger chez nous sans jugement; et le jugement y peut aussi estre sans elles : voire la reconnoissance de l'ignorance est l'un des plus beaux et plus seurs tesmoignages de jugement que je trouve. Je n'ay point d'autre sergent de bande, à renger mes pieces, que la fortune : à mesme[3] que mes resveries se presentent, je les entasse; tantost elles se pressent en foule, tantost elles se trainent à la file. Je veux qu'on voye mon pas naturel et ordinaire, ainsi detraqué qu'il est; je me laisse aller comme je me trouve : aussi ne sont ce point icy matieres qu'il ne soit pas permis d'ignorer, et d'en parler casuellement[4] et temerairement. Je souhaiterois avoir plus parfaicte intelligence des choses; mais je ne la veux pas achepter si cher qu'elle couste. Mon dessein est de passer doucement, et non laborieusement, ce qui me reste de vie : il n'est rien pour quoy je me vueille rompre la teste, non

1. Cacher.
2. Je suis responsable si je m'embarrasse, etc.
3. Au moment même où, à mesure que.
4. Au hasard.

pas[1] pour la science, de quelque grand prix qu'elle soit. Je ne cherche aux livres qu'à m'y donner du plaisir par un honneste amusement : ou si j'estudie, je n'y cherche que la science qui traicte de la connoissance de moy mesmes, et qui m'instruise à bien mourir et à bien vivre :

Has meus ad metas sudet oportet equus[2].

Les difficultez, si j'en rencontre en lisant, je n'en ronge pas mes ongles ; je les laisse là, après leur avoir faict une charge ou deux. Si je m'y plantois, je m'y perdrois, et[3] le temps ; car j'ay un esprit primsaultier ; ce que je ne voy de la premiere charge, je le voy moins en m'y obstinant. Je ne fay rien sans gayeté ; et la continuation et contention trop ferme esblouit mon jugement, l'attriste et le lasse. Ma veue s'y confond et s'y dissipe ; il faut que je la retire, et que je l'y remette à secousses[4] : tout ainsi que pour juger du lustre de l'escarlatte, on nous ordonne de passer les yeux par dessus, en la parcourant à diverses veues, soudaines reprinses, et reïterees. Si ce livre me fasche, j'en prens un autre, et ne m'y addonne qu'aux heures où l'ennuy de rien[5] faire commence à me saisir. Je ne me prens gueres aux nouveaux, pource que les anciens me semblent plus pleins et plus roides ; ny aux Grecs, parce que mon jugement ne sçait pas faire ses besoignes d'une puerile et apprantisse intelligence[6].

Entre les livres simplement plaisans, je trouve, des modernes, le Decameron de Boccace, Rabelays, et les baisers de

1. Non pas même.
2. Properce, IV, I, v. 70.
3. Et j'y perdrais le temps.
4. Vivement et à plusieurs reprises.
5. On employait déjà à tort *rien* sans négation dans un sens négatif.
6. Lorsque je ne comprends qu'à la façon d'un enfant ou d'un apprenti (Montaigne ignorait le grec).

Jean Second[1], s'il les faut loger sous ce tiltre, dignes qu'on s'y amuse. Quant aux Amadis[2], et telles sortes d'escrits, ils n'ont pas eu le credit d'arrester seulement mon enfance. Je diray encore cecy, ou hardiment, ou temerairement, que cette vieille ame poisante ne se laisse plus chatouiller, non seulement à l'Arioste, mais encore au bon Ovide : sa facilité et ses inventions, qui m'ont ravi autresfois[3], à peine m'entretiennent elles à ceste heure. Je dy librement mon advis de toutes choses, voire et de celles qui surpassent à l'adventure ma suffisance, et que je ne tiens aucunement estre de ma jurisdiction : ce que j'en opine, c'est aussi pour declarer la mesure de ma veue, non la mesure des choses. Quand je me trouve desgousté de l'*Axioche*[4] de Platon, comme d'un ouvrage sans force, eu esgard à un tel autheur, mon jugement ne s'en croit pas : il n'est pas si outrecuidé de s'opposer à l'authorité de tant d'autres fameux jugemens anciens, qu'il tient ses regens et ses maistres, et avecq lesquels il est plustost content de faillir; il s'en prend à soy, et se condamne, ou de s'arrester à l'escorce, ne pouvant penetrer jusques au fonds, ou de regarder la chose par quelque faux lustre. Il se contente de se garentir seulement du trouble et du desreiglement : quant à sa foiblesse, il la reconnoist et advoue volontiers. Il pense donner juste interpretation aux apparences que sa conception luy presente; mais elles sont imbecilles et imparfaictes. La plupart des fables d'Esope ont plusieurs sens et intelligences : ceux qui les mythologisent[5], en choisissent quelque visage qui quadre bien à la fable; mais pour la pluspart, ce n'est que le premier visage

1. Jean Everaerts, dit Jean Second, né à La Haye (1511), mort à Tournai (1536), a laissé des poésies latines que le XVIe siècle goûta très vivement, surtout ses *Basia*, recueil de dix-neuf pièces élégiaques.

2. Voy. ci-dessus, p. 66, note 2.

3. Id id.

4. Axiochus, père de Clinias, a donné son nom à un dialogue attribué à Platon, mais qu'on juge apocryphe.

5. Qui en tirent un sens mythologique ou figuré.

et superficiel; il y en a d'autres plus vifs, plus essentiels et internes, ausquels ils n'ont sceu penetrer : voylà comme j'en fay.

Mais, pour suivre ma route, il m'a tousjours semblé qu'en la poësie, Virgile, Lucrece, Catulle et Horace tiennent de bien loing le premier rang; et signamment[1] Virgile en ses *Georgiques*, que j'estime le plus accomply ouvrage de la poësie : à comparaison duquel on peut reconnoistre aysement qu'il y a des endroicts de l'*Æneïde* ausquels l'autheur eust donné encore quelque tour de pigne[2], s'il en eust eu loisir; et le cinquiesme livre en l'*Æneïde* me semble le plus parfaict. J'ayme aussi Lucain, et le practique volontiers, non tant pour son stile, que pour sa valeur propre et verité de ses opinions et jugemens. Quant au bon Terence, la mignardise et les graces du langage latin, je le trouve admirable à representer au vif les mouvemens de l'ame et la condition de nos mœurs; à toute heure nos actions me rejettent à luy : je ne le puis lire si souvent, que je n'y trouve quelque beauté et grace nouvelle. Ceux des temps voisins à Virgile se plaignoient de quoy aucuns[3] luy comparoient Lucrece : je suis d'opinion que c'est à la verité une comparaison inegale; mais j'ay bien à faire à me r'asseurer en ceste creance, quand je me treuve attaché à quelque beau lieu de ceux de Lucrece. S'ils se piquoient de ceste comparaison, que diroient ils de la bestise et stupidité barbaresque de ceux qui luy comparent à ceste heure Arioste? et qu'en diroit Arioste luy mesme?

O seclum insipiens et inficetum[4].

J'estime que les anciens avoient encore plus à se plain-

1. Surtout. On disait aussi *signantement*.
2. Peigne.
3. De ce que quelques-uns lui comparaient.
4. Catulle, épigr. XLII, v. 8.

dre de ceux qui apparioient Plaute à Terence[1] (cestuy cy sent bien mieux son gentilhomme), que Lucrece à Virgile. Pour l'estimation et preference de Terence, fait beaucoup que le pere de l'eloquence romaine l'a si souvent en la bouche, seul de son reng; et la sentence que le premier juge des poëtes romains donne de son compagnon[2]. Il m'est souvent tombé en fantasie comme, en nostre temps, ceux qui se meslent de faire des comedies (ainsi que les Italiens qui y sont assez heureux) employent trois ou quatre argumens de celles de Terence ou de Plaute, pour en faire une des leurs : ils entassent en une seule comedie cinq ou six contes de Boccace. Ce qui les fait ainsi se charger de matiere, c'est la deffiance qu'ils ont de se pouvoir soustenir de leurs propres graces : il faut qu'ils trouvent un corps où s'appuyer; et n'ayans pas du leur assez de quoy nous arrester, ils veulent que le conte nous amuse. Il en va de mon autheur tout au contraire : les perfections et beautez de sa façon de dire nous font perdre l'appetit[3] de son subject; sa gentillesse et sa mignardise nous retiennent par tout; il est par tout si plaisant,

Liquidus, puróque simillimus amni[4],

et nous remplit tant l'ame de ses graces, que nous en oublions celles de sa fable. Cette mesme consideration me tire plus avant : je voy que les bons et anciens poëtes ont evité l'affectation et la recherche, non seulement des fantastiques elevations espagnoles et petrarchistes, mais des pointes mesmes plus douces et plus retenues, qui sont l'ornement de tous les ouvrages poëtiques des siecles suyvans.

1. Le XVIe siècle, le XVIIe, le XVIIIe, ont professé pour Térence une admiration sans réserve. Bossuet, si peu favorable aux comédies, le faisait lire au Dauphin.
2. Horace, si sévère pour Plaute dans l'*Art poétique* (v. 270).
3. Nous rendent indifférents au sujet.
4. Horace, Ep. II, II, 120.

Si n'y a il bon juge qui les trouve à dire[1] en ces anciens, et qui n'admire plus sans comparaison l'egale polissure et cette perpetuelle douceur et beauté fleurissante des epigrammes de Catulle, que tous les esguillons de quoy Martial esguise la queue des siens. C'est cette mesme raison que je disoy tantost, comme Martial de soy, *minus illi ingenio laborandum fuit, in cujus locum materia successerat*[2]. Ces premiers là, sans s'esmouvoir et sans se picquer, se font assez sentir; ils ont de quoy rire par tout, il ne faut pas qu'ils se chatouillent : ceux cy ont besoing de secours estranger; à mesure qu'ils ont moins d'esprit, il leur faut plus de corps; ils montent à cheval parce qu'ils ne sont assez forts sur leurs jambes : tout ainsi qu'en nos bals, ces hommes de vile condition qui en tiennent escole, pour ne pouvoir representer le port et la decence de nostre noblesse, cherchent à se recommander par des sauts perilleux, et autres mouvemens estranges et basteleresques[3], et les dames ont meilleur marché de leur contenance aux danses où il y a diverses descoupeures et agitation de corps, qu'en certaines autres danses de parade, où elles n'ont simplement qu'à marcher un pas naturel, et representer un port naïf et leur grace ordinaire : et comme j'ay veu aussi les badins[4] excellens, vestus en leur à tous les jours[5] et en une contenance commune, nous donner tout le plaisir qui se peut tirer de leur art; les apprentifs, qui ne sont de si haute leçon, avoir besoin de s'enfariner le visage, se travestir, se contrefaire en mouvemens de grimaces sauvages, pour nous apprester à rire. Ceste mienne conception se reconnoist mieux qu'en tout autre lieu, en la comparaison de l'*Æneïde* et du *Fu-*

1. Qui trouve occasion de les blâmer. Voy. ci-dessus, p. 77, note 1.
2. Martial, VIII, Préface.
3. De bateleurs.
4. Joueurs de farces.
5. *A-tous-les-jours*, forme une seule expression en quatre mots : leur costume de tous les jours.

rieux[1] : celuy là on le voit aller à tire d'aisle, d'un vol haut et ferme, suyvant tousjours sa poincte; cestuy cy, voleter et sauteler de conte en conte, comme de branche en branche, ne se fiant à ses aisles que pour une bien courte traverse, et prendre pied à chasque bout de champ, de peur que l'haleine et la force luy faille;

> **Excursusque breves tentat**[2].

Voylà donc, quant à cette sorte de subjects, les autheurs qui me plaisent le plus.

Quant à mon autre leçon, qui mesle un peu plus de fruit au plaisir, par où j'apprens à renger mes opinions et conditions[3], les livres qui m'y servent, c'est Plutarque, depuis qu'il est françois[4], et Seneque. Ils ont tous deux cette notable commodité pour mon humeur, que la science que j'y cherche, y est traictée à pieces decousues[5], qui ne demandent pas l'obligation d'un long travail, de quoy je suis incapable : ainsi sont les opuscules de Plutarque, et les epistres de Seneque, qui sont la plus belle partie de leurs escrits et la plus profitable. Il ne faut pas grande entreprinse pour m'y mettre; et les quitte où il me plaist : car elles n'ont point de suite et dependance des unes aux autres. Ces autheurs se rencontrent en la pluspart des opinions utiles et vrayes; comme aussi leur fortune les fit naistre environ mesme siecle; tous deux precepteurs de deux empereurs romains; tous deux venus de païs estranger; tous deux[6] riches et puissans. Leur instruction est de la cresme de la philoso-

1. *Roland furieux* de l'Arioste.
2. Virgile, *Géorgiques*, IV, 194.
3. Dans le même sens Montaigne, dans son *Avis au lecteur*, dit qu'on retrouvera dans son livre « aucuns traits de ses conditions et humeurs ».
4. Depuis qu'Amyot l'a traduit. Les *Morales* venaient de paraître (en 1572). Les *Vies* avaient paru en 1559.
5. Par fragments.
6. Ce parallèle n'est pas parfaitement exact.

phie, et presentee d'une simple façon, et pertinente[1]. Plutarque est plus uniforme et constant; Seneque, plus ondoyant et divers[2]. Cettuy cy se peine, se roidit et se tend, pour armer la vertu contre la foiblesse, la crainte et les vitieux appetis; l'autre semble n'estimer pas tant leur effort, et desdaigner d'en haster son pas et se mettre sur sa garde. Plutarque a les opinions platoniques, douces et accommodables à la societé civile; l'autre les a stoïques et epicuriennes, plus esloignées de l'usage commun, mais, selon moy, plus commodes en particulier et plus fermes. Il paroist en Seneque qu'il preste un peu[3] à la tyrannie des empereurs de son temps, car je tiens pour certain que c'est d'un jugement forcé qu'il condamne la cause de ces genereux meurtriers de Cæsar; Plutarque est libre par tout. Seneque est plein de pointes et saillies; Plutarque, de choses. Celuy là vous eschauffe plus et vous esmeut; cestuy cy vous contente davantage et vous paye mieux; il nous guide, l'autre nous pousse.

Quant à Cicero, les ouvrages qui me peuvent servir chez luy à mon desseing, ce sont ceulx qui traittent de la philosophie specialement morale. Mais, à confesser hardiment la verité (car, puisqu'on a franchi les barrieres de l'impudence, il n'y a plus de bride), sa façon d'escrire me semble ennuyeuse[4]; et toute autre pareille façon : car ses prefaces, definitions, partitions, etymologies, consument la plus part de son ouvrage; ce qu'il y a de vif et de mouelle est estouffé par ces longueries d'apprets. Si j'ay employé une heure à le lire, qui est beaucoup pour moy, et que je ramen-

1. Convenable au sujet.

2. Montaigne applique ailleurs ces deux épithètes à l'homme en général Voy. p. 96.

3. Qu'il concède quelque chose.

4. Pascal a hérité de Montaigne ce peu de goût pour le style de Cicéron. « Toutes les fausses beautés que nous blâmons dans Cicéron ont des admirateurs et en grand nombre. » (*Pensées sur l'éloquence et sur le style.*)

7.

toive[1] ce que j'en ay tiré de suc et de substance, la plus part du temps je n'y treuve que du vent; car il n'est pas encore venu aux argumens qui servent à son propos, et aux raisons qui touchent proprement le neud que je cherche. Pour moy, qui ne demande qu'à devenir plus sage, non plus sçavant ou eloquent, ces ordonnances logiciennes et aristoteliques ne sont pas à propos; je veux qu'on commence par le dernier poinct : j'entens assez que c'est que Mort et Volupté; qu'on ne s'amuse pas à les anatomizer. Je cherche des raisons bonnes et fermes, d'arrivee[2], qui m'instruisent à en soustenir l'effort; ny les subtilitez grammairiennes, ny l'ingenieuse contexture de paroles et d'argumentations, n'y servent. Je veux des discours qui donnent la premiere charge dans le plus fort du doubte : les siens languissent autour du pot; ils sont bons pour l'escole, pour le barreau et pour le sermon, où nous avons loisir de sommeiller, et sommes encores, un quart d'heure apres, assez à temps pour en retrouver le fil. Il est besoin de parler ainsin aux juges qu'on veult gaigner à tort ou à droit, aux enfans et au vulgaire, à qui il faut tout dire, et voir ce qui portera. Je ne veux pas qu'on s'employe à me rendre attentif, et qu'on me crie cinquante fois, « Or oyez! » à la mode de nos heraux[3] : les Romains disoyent en leur religion, *Hoc age*, que nous disons en la nostre, *Sursum corda*[4]: ce sont autant de parolles perdues pour moy; j'y viens tout preparé du logis. Il ne me faut point d'alechement ny de saulse; je mange bien la viande toute crue : et au lieu de m'esguiser

1. Voy. ci-dessus, p. 104, note 2.
2. Tout d'abord.
3. « *Oyez* n'est plus usité qu'au barreau : on a conservé ce mot en Angleterre : les huissiers disent *ois* sans savoir ce qu'ils disent. » (VOLTAIRE, *Commentaire sur Polyeucte*.) Les Anglais écrivent non *ois*, mais *oyes*, qu ils prononcent *óièce*, qui est le français *oyez*. (LITTRÉ, au mot *Ouïr*),
4. Paroles qui se disent à la messe entre la prière appelée *secrète* et la préface.

l'appetit par ces preparatoires et avant jeux[1], on me le lasse et affadit. La licence du temps m'excusera elle de ceste sacrilege audace, d'estimer aussi trainans les dialogismes[2] de Platon mesme, estouffans par trop sa matiere et de pleindre le temps que met à ces longues interlocutions vaines et preparatoires un homme qui avoit tant de meilleures choses à dire? mon ignorance m'excusera mieux, sur ce que je ne voy rien en la beauté de son langage[3]. Je demande en general les livres qui usent des sciences, non ceux qui les dressent[4]. Les deux premiers[5], et Pline, et leurs semblables, ils n'ont point de *Hoc age;* ils veulent avoir à faire à gens qui s'en soyent advertis eux mesmes : ou s'ils en ont, c'est un *Hoc age* substantiel, et qui a son corps à part. Je voy aussi volontiers les epistres *ad Atticum*, non seulement parce qu'elles contiennent une tresample instruction de l'histoire et affaires de son temps[6], mais beaucoup plus pour y descouvrir ses humeurs privees : car j'ay une singuliere curiosité, comme j'ay dict ailleurs, de connoistre l'ame et les naïfs jugemens de mes autheurs. Il faut bien juger leur suffisance, mais non pas leurs mœurs ny eulx, par ceste montre de leurs escrits qu'ils etalent au theatre du monde. J'ay mille fois regretté que nous ayons perdu le livre que Brutus avoit escrit de la vertu : car il fait bel apprendre la theorique de ceux qui sçavent bien la practique. Mais d'autant que c'est autre chose le presche, que le prescheur, j'ayme bien autant voir Brutus chez Plutarque que chez luy mesme : je choisiroy plustost de sçavoir au vray les devis qu'il tenoit en sa tente à quelqu'un de ses privez amis, la veille d'une bataille, que les propos qu'il

1. *Avant-jeu*, petite pièce ou simplement parade avant la représentation principale.
2. Traités en forme de dialogue.
3. Montaigne ne perd aucune occasion d'avouer qu'il ignore le grec.
4. Qui mettent la science à profit, non ceux qui font la science.
5. Sénèque et Plutarque.
6. *Son* se rapporte à Cicéron, qui n'est pas nommé.

tint le lendemain à son armee; et ce qu'il faisoit en son cabinet et en sa chambre, que ce qu'il faisoit emmy[1] la place et au senat. Quant à Cicero, je suis du jugement commun, que, hors la science, il n'y avoit pas beaucoup d'excellence en son ame : il estoit bon citoyen, d'une nature debonnaire, comme sont volontiers les hommes gras et gosseurs[2], tel qu'il estoit; mais de mollesse, et de vanité ambitieuse, il en avoit, sans mentir, beaucoup. Et si ne sçay comment l'excuser d'avoir estimé sa poësie digne d'estre mise en lumiere : ce n'est pas grande imperfection que de faire mal des vers; mais c'est imperfection de n'avoir pas senty combien ils estoyent indignes de la gloire de son nom. Quant à son eloquence, elle est du tout[3] hors de comparaison : je crois que jamais homme ne l'egalera. Le jeune Cicero, qui n'a ressemblé[4] son pere que de nom, commandant en Asie, il se trouva un jour en sa table plusieurs estrangers, et entre autres Cæstius, assis au bas bout, comme on se fourre souvent aux tables ouvertes des grands. Cicero s'informa qui il estoit, à l'un de ses gents, qui luy dit son nom : mais, comme celuy qui songeoit ailleurs, et qui oublioit ce qu'on luy respondoit, il le luy redemanda encore depuis deux ou trois fois. Le serviteur, pour n'estre plus en peine de luy redire si souvent mesme chose, et pour le luy faire cognoistre par quelque circonstance : « C'est, dit il, ce Cæstius de qui on vous a dict qu'il ne fait pas grand estat de l'eloquence de vostre pere, au prix de la sienne. » Cicero, s'estant soudain picqué de cela, commanda qu'on empoignast ce pauvre Cæstius, et le fit tresbien foueter en sa presence. Voylà un mal courtois hoste! Entre ceux mesmes qui ont estimé, toutes choses contees, cette sienne eloquence incomparable, il y en a eu qui n'ont pas laissé

1. Au milieu de (*in medio*).
2. Amis de la joie et du plaisir.
3. Entièrement.
4. *Ressembler quelqu'un* se trouve jusqu'au XVII[e] siècle dans Régnier, Malherbe et même Bossuet.

d'y remarquer des fautes; comme ce grand Brutus, son amy, disoit que c'estoit une eloquence cassee et esrenee[1], *fractam et elumbem*. Les orateurs, voisins de son siecle, reprenoyent aussi en luy ce curieux soing de certaine longue cadance au bout de ses clauses, et notoient ces mots *esse videatur*, qu'il y employe si souvent[2]. Pour moy, j'ayme mieux une cadance qui tombe plus court, coupee en yambes. Si mesle il par fois bien rudement ses nombres, mais rarement; j'en ay remerqué ce lieu à mes aureilles : *Ego vero me minus diu senem esse mallem, quam esse senem ante quam essem*[3].

Les historiens sont ma droitte bale[4], car ils sont plaisans et aysez; et quant et quant[5] l'homme en general, de qui je cherche la cognoissance, y paroist plus vif et plus entier qu'en nul autre lieu; la varieté et verité de ses conditions internes, en gros et en detail, la diversité des moyens de son assemblage, et des accidens qui le menacent[6]. Or ceux qui escrivent les vies, d'autant qu'ils s'amusent plus aux conseils qu'aux evenemens, plus à ce qui part du dedans qu'à ce qui arrive au dehors, ceux là me sont plus propres : voylà pourquoy, en toutes sortes, c'est mon homme que Plutarque. Je suis bien marry que nous n'ayons une douzaine de Laertius[7], ou qu'il ne soit plus estendu, ou plus entendu : car je suis pareillement curieux de cognoistre les fortunes et la vie de ces grands precepteurs du monde, comme de cognoistre la diversité de leurs dogmes et fantasies. En ce genre d'estude des histoires, il faut feuilleter,

1. *Ereintée* est la forme moderne; rien ne justifie le *t* qui s'y est introduit.

2. On trouve ce reproche daus le *Dialogue des orateurs*, attribué à Tacite.

3. Cicéron, *De la vieillesse*, X.

4. La balle qui m'arrive droit, que je ne manque pas d'attraper.

5. En même temps. Voy. p. 53, note 5.

6. Le verbe est sous-entendu (y paraissent plus vives, etc.).

7 Diogène de Laerte, Cilicien, auteur des *Vies des philosophes*, ouvrage rempli de faits curieux.

sans distinction, toutes sortes d'autheurs et vieils et nouveaux, et barragouins[1] et françois, pour y apprendre les choses de quoy diversement ils traictent. Mais Cæsar singulierement me semble meriter qu'on l'estudie, non pour la science de l'histoire seulement, mais pour luy mesme : tant il a de perfection et d'excellence par dessus tous les autres, quoyque Salluste soit du nombre. Certes, je lis cet autheur avec un peu plus de reverence et de respect, qu'on ne lict les humains ouvrages; tantost le considerant luy mesme par ses actions et le miracle de sa grandeur; tantost la pureté et inimitable polissure de son langage, qui a surpassé non seulement tous les historiens, comme dit Cicero, mais à l'adventure Cicero mesme : avec tant de syncerité en ses jugemens, parlant de ses ennemis, que, sauf les fausses couleurs de quoy il veut couvrir sa mauvaise cause et l'ordure de sa pestilente ambition, je pense qu'en cela seul on y puisse trouver à redire qu'il a esté trop espargnant à parler de soi; car tant de grandes choses ne peuvent avoir esté executees par luy, qu'il n'y soit allé beaucoup plus du sien qu'il n'y en met.

J'ayme les historiens ou fort simples, ou excellens. Les simples, qui n'ont point de quoy y mesler quelque chose du leur, et qui n'y apportent que le soin et la diligence de r'amasser tout ce qui vient à leur notice, et d'enregistrer, à la bonne foy, toutes choses sans chois et sans triage, nous laissent le jugement entier pour la cognoissance de la verité : tel est entre autres, pour exemple, le bon Froissard, qui a marché, en son entreprise, d'une si franche naïfveté, qu'ayant faict une faute, il ne craint aucunement de la recognoistre et corriger en l'endroit où il en a esté adverty, et qui nous represente la diversité mesme des bruits qui couroyent, et les differens rapports qu'on luy faisoit : c est

1. Nom et adjectif, désigne toute espèce de langages inintelligibles. Il est formé de deux mots bas-bretons : *bara*, pain, et *gwin*, vin, que les Français entendaient souvent répéter aux Bretons sans les comprendre.

la matiere de l'histoire nue et informe; chacun en peut faire son profit autant qu'il a d'entendement. Les bien excellens ont la suffisance de choisir ce qui est digne d'estre sceu; peuvent trier, de deux rapports, celuy qui est plus vraysemblable; de la condition des princes et de leurs humeurs, ils en concluent les conseils, et leur attribuent les paroles convenables : ils ont raison de prendre l'authorité de regler nostre creance à la leur; mais, certes, cela n'appartient à gueres de gens. Ceux d'entre-deux (qui est la plus commune façon) ceux-là nous gastent tout; ils veulent nous mascher les morceaux; ils se donnent loy de juger, et par consequent d'incliner l'histoire à leur fantasie; car, depuis que le jugement pend d'un costé, on ne se peut garder de contourner et tordre la narration à ce biais : ils entreprennent de choisir les choses dignes d'estre sceues, et nous cachent souvent telle parole, telle action privee, qui nous instruiroit mieux; obmettent, pour choses incroyables, celles qu'ils n'entendent pas, et peut estre encore telle chose, pour ne la sçavoir dire en bon latin ou françois. Qu'ils estalent hardiment leur eloquence et leur discours, qu'ils jugent à leur poste[1] : mais qu'ils nous laissent aussi de quoy juger après eux; et qu'ils n'alterent ny dispensent, par leurs racourcimens et par leur choix, rien sur le corps de la matiere, ains[2] qu'ils nous la r'envoyent pure et entiere en toutes ses dimensions.

Le plus souvent on trie, pour cette charge, et notamment en ces siecles icy, des personnes d'entre le vulgaire, pour cette seule consideration de sçavoir bien parler; comme si nous cherchions d'y apprendre la grammaire : et eux ont raison, n'ayans esté gagez que pour cela, et n'ayans mis en vente que le babil, de ne se soucier aussi principalement que de cette partie; ainsin, à force de beaux mots, ils nous vont patissant[3] une belle contexture des bruits qu'ils ra-

1. De leur place, à leur point de vue.
2. Mais.
3. Pétrissant.

massent es carrefours des villes. Les seules bonnes histoires sont celles qui ont esté escrites par ceux mesmes qui commandoient aux affaires, ou qui estoient participans à les conduire, ou au moins qui ont eu la fortune d'en conduire d'autres de mesme sorte : telles sont quasi toutes les grecques et romaines ; car plusieurs tesmoings oculaires ayans escrit de mesme subject (comme il advenoit en ce temps là, que la grandeur et le sçavoir se rencontroient communement), s'il y a de la faute, elle doit estre merveilleusement legere, et sur un accident fort doubteux. Que peut on esperer d'un medecin traictant de la guerre, ou d'un escholier traictant les desseins des princes ? Si nous voulons remerquer la religion que les Romains avoient en cela, il n'en faut que cet exemple : Asinius Pollio trouvoit es histoires mesme de Cæsar quelque meconte en quoy il estoit tombé, pour n'avoir peu jetter les yeux en tous les endroits de son armee, et en avoir creu les particuliers qui luy rapportoient souvent des choses non assez verifiees ; ou bien pour n'avoir esté assez curieusement[1] adverty par ses lieutenans des choses qu'ils avoient conduites en son absence. On peut voir, par là, si ceste recherche de la verité est delicate, qu'on ne se puisse pas fier d'un combat à la science de celuy qui y a commandé, ny aux soldats, de ce qui s'est passé près d'eux, si, à la mode d'une information judiciaire, on ne confronte les tesmoins et reçoit les objects sur la preuve desponctilles de chasque accident[2]. Vrayement la connoissance que nous avons de nos affaires est bien plus lasche : mais cecy a esté suffisamment traicté par Bodin[3], et selon ma conception.

Pour subvenir un peu à la trahison de ma memoire, et à son defaut, si extreme, qu'il m'est advenu plus d'une fois de

1. Avec soin, exactement.

2. Et si l'on ne reçoit les objections avant d'admettre comme prouvés les plus petits détails de chaque événement (*punctilla*).

3. Jean Bodin, d'Angers (1530-1596), auteur de *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, (Paris, 1566, in-4°), qui est l'ouvrage auquel Montaigne fait allusion ; des *six livres de la République*, 1576, in-f°, etc.

reprendre en main des livres comme recents et à moy inconnus, que j'avois leu soigneusement quelques annees auparavant, et barbouillé de mes notes, j'ai pris en coustume, depuis quelque temps, d'adjouster au bout de chasque livre (je dis de ceux desquels je ne me veux servir qu'une fois) le temps auquel j'ay achevé de le lire, et le jugement que j'en ay retiré en gros ; à fin que cela me represente au moins l'air et idee generale que j'avois conceu de l'autheur en le lisant. Je veux icy transcrire aucunes de ces annotations.

Voicy ce que je mis, il y a environ dix ans, en mon Guicciardin[1] (car, quelque langue que parlent mes livres, je leur parle en la mienne) : « Il est historiographe diligent, et duquel, à mon advis, autant exactement que de nul autre, on peut apprendre la verité des affaires de son temps : aussi, en la plus part, en a il esté acteur luy mesme, et en rang honnorable. Il n'y a aucune apparence que par haine, faveur ou vanité, il ayt desguisé les choses ; de quoy font foy les libres jugemens qu'il donne des grands, et notamment de ceux par lesquels il avoit esté avancé et employé aux charges, comme du pape Clement septiesme[2]. Quant à la partie de quoy il semble se vouloir prevaloir le plus, qui sont ses digressions et discours, il y en a de bons, et enrichis de beaux traits : mais il s'y est trop pleu ; car, pour ne vouloir rien laisser à dire, ayant un suject si plain et ample, et à peu pres infiny, il en devient lasche, et sentant un peu le caquet scholastique. J'ay aussi remerqué cecy, que de tant d'ames et effects qu'il juge, de tant de mouvemens et conseils, il n'en rapporte jamais un seul à la vertu, religion et conscience, comme si ces parties là estoyent du tout[3] esteintes au monde ; et de toutes les actions, pour belles par appa-

1. Guichardin, né à Florence (1482), mort en 1540, a écrit l'histoire de l'Italie de l'année 1494 à l'année 1532.

2. Clément VII, pape, de 1523 à 1534 ; fut mêlé aux guerres de François Ier et Charles-Quint, et à l'affaire du divorce de Henri VIII. Catherine de Médicis était sa nièce.

3. Entièrement.

rence qu'elles soient d'elles mesmes, il en rejecte la cause à quelque occasion vitieuse ou à quelque proufit. Il est impossible d'imaginer que, parmy cet infiny nombre d'actions de quoy il juge, il n'y en ait eu quelqu'une produite par la voye de la raison : nulle corruption peut avoir saisi les hommes si universellement, que quelqu'un n'eschappe de la contagion. Cela me fait craindre qu'il y aye un peu du vice de son goust; et peut estre advenu[1] qu'il ait estimé d'autruy selon soy. »

En mon Philippe de Comines, il y a cecy : « Vous y trouverez le langage doux et aggreable, d'une naïfve simplicité; la narration pure, et en laquelle la bonne foy de l'autheur reluit evidemment, exempte de vanité parlant de soy, et d'affection et d'envie parlant d'autruy; ses discours et enhortemens[2] accompaignez plus de bon zele et de verité, que d'aucune exquise suffisance; et, tout partout, de l'authorité et gravité, representant son homme de bon lieu, et elevé aux grans affaires. »

Sur les Memoires de monsieur du Bellay[3] : « C'est tousjours plaisir de voir les choses escrites par ceux qui ont essayé comme il les faut conduire; mais il ne se peut nier qu'il ne se decouvre evidemment, en ces deux seigneurs icy, un grand dechet de la franchise et liberté d'escrire, qui reluit es anciens de leur sorte, comme au sire de Jouinville, domestique de S. Loys; Eginard, chancelier de Char-

1. Et (il) peut estre advenu.

2. Harangues pour conseiller, exhorter.

3. Il y eut cinq du Bellay célèbres au XVI[e] siècle (outre un grand nombre d'autres personnages distingués de la même famille). Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, capitaine, diplomate, historien, vice-roi de Piémont (1491-1543), a laissé des *Mémoires*, qu'on réunit avec ceux de son frère Martin (mort en 1559) en dix livres; les V[e], VI[e] et VII[e] sont de Guillaume, et les autres de Martin; Jean, leur frère (1492-1560), ambassadeur, évêque de Paris (1532), cardinal, protégea Rabelais; Joachim, parent des précédents (1524-1560), poète, ami de Ronsard; Eustache du Bellay, d'une autre branche, évêque de Paris, après Jean du Bellay, de 1550 à 1563.

lemaigne, et, de plus fresche memoire, en Philippe de Comines. C'est icy plustost un plaidoyer pour le Roy François, contre l'Empereur Charles cinquiesme, qu'une histoire. Je ne veux pas croire qu'ils ayent rien changé quant au gros du faict; mais de contourner le jugement des evenemens, souvent contre raison, à nostre advantage, et d'obmettre tout ce qu'il y a de chatouilleux[1] en la vie de leur maistre, ils en font mestier : tesmoing les reculemens de messieurs de Montmorency et de Brion[2], qui y sont oubliez; voire le seul nom de madame d'Estampes[3] ne s'y trouve point. On peut couvrir les actions secrettes; mais de taire ce que tout le monde sçait, et les choses qui ont tiré des effects publiques et de telle consequence, c'est un defaut inexcusable. Somme, pour avoir l'entiere connoissance du Roy François et des choses advenues de son temps, qu'on s'addresse ailleurs, si on m'en croit. Ce qu'on peut faire icy de profit, c'est par la deduction particuliere des batailles et exploits de guerre où ces gentilshommes se sont trouvez; quelques paroles et actions privees d'aucuns princes de leur temps; et les pratiques et negociations conduites par le seigneur de Langeay[4], où il y a tout plein de choses dignes d'estre sceues, et des discours non vulgaires. »

XXXIII. — LA VERTU SUPPOSE UN EFFORT.

Il me semble que la vertu est chose autre, et plus noble, que les inclinations à la bonté qui naissent en nous. Les ames reglees d'elles mesmes et bien nees, elles suyvent

1. Les points délicats et sensibles, où il ne faut pas toucher.
2. Les disgrâces du connétable de Montmorency, disgracié par François Ier en 1540; et de Philippe de Chabot, amiral de Brion, condamné la même année au bannissement et à la confiscation de tous ses biens.
3. Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes, gouverna François Ier depuis le retour d'Espagne jusqu'à la mort du roi.
4. Guillaume du Bellay, voy. ci-dessus, p. 126, note 3.

mesme train, et representent, en leurs actions, mesme visage que les vertueuses; mais la vertu sonne je ne sçay quoy de plus grand et de plus actif que de se laisser, par une heureuse complexion, doucement et paisiblement conduire à la suite de la raison. Celuy qui, d'une douceur et facilité naturelle, mespriseroit les offences receues, feroit chose tresbelle et digne de louanges; mais celuy qui, picqué et outré jusques au vif d'une offence, s'armeroit des armes de la raison contre ce furieux appetit de vengeance, et, apres un grand conflict, s'en rendroit enfin maistre, feroit sans doubte beaucoup plus. Celuy là feroit bien; et cestuy cy, vertueusement : l'une action se pourroit dire bonté ; l'autre, vertu ; car il semble que le nom de la vertu presuppose de la difficulté et du contraste, et qu'elle ne peut s'exercer sans partie [1]. C'est à l'aventure [2] pourquoy nous nommons Dieu bon, fort, et liberal, et juste, mais nous ne le nommons pas vertueux [3]; ses operations sont toutes naïfves [4] et sans effort.

XXXIV. — APOLOGIE DE RAIMOND DE SEBONDE OU MISÈRE ET FAIBLESSE DE L'HOMME ET VANITÉ DE SA RAISON [5]

C'est, à la verité, une tresutile et grande partie que la science; ceux qui la mesprisent tesmoignent assez leur bestise ; mais je n'estime pas pourtant sa valeur jusques à cette

1. Sans adversaire. *Ma partie*, au barreau, c'est mon adversaire; c'est dans ce sens que Chimène dit à Rodrigue :

Va, je suis ta partie, et non pas ton bourreau.

2. Peut-être.
3. Rousseau répète Montaigne : « Quoique nous appelions Dieu bon, nous ne l'appelons pas vertueux, parce qu'il n'a pas besoin d'effort pour bien faire. » (ROUSSEAU, *Émile*, I. V.)
4. Naturelles.
5. Dans ce chapitre, le plus important peut-être des *Essais*, et celui où Montaigne nous dévoile avec le plus d'étendue et de clarté sa pensée

mesure extreme qu'aucuns luy attribuent, comme Herillus[1] le philosophe, qui logeoit en elle le souverain bien, et tenoit qu'il fust en elle de nous rendre sages et contens ; ce que je ne croy pas : ny ce que d'autres ont dict, que la science est mere de toute vertu, et que tout vice est produit par l'ignorance. Si cela est vray, il est subject à une longue interpretation. Ma maison a esté des long temps ouverte aux gens de sçavoir, et en est fort cogneue ; car mon pere, qui l'a commandee cinquante ans et plus, eschauffé de cette ardeur nouvelle de quoy le roy François premier embrassa les lettres et les mit en credit, rechercha avec grand soin et despence l'accointance des hommes doctes, les recevant chez luy comme personnes sainctes, et ayans quelque particuliere inspiration de sagesse divine ; recueillant leurs sentences et leurs discours comme des oracles, et avec d'autant plus de reverence et de religion, qu'il avoit moins de loy[2] d'en juger ; car il n'avoit aucune cognoissance des lettres, non plus que ses predecesseurs. Moy, je les ayme bien ; mais je ne les adore pas. Entre autres, Pierre Bunel[3], homme de grande reputation de sçavoir en son temps, ayant arresté quelques jours à Montaigne[4], en la compagnie de mon pere, avec d'autres hommes de sa sorte, luy fit present, au desloger, d'un livre qui s'intitule : *Theologia naturalis, sive Liber*

philosophique, il fait le procès à la raison humaine, sous prétexte de défendre Raimond Sebond, théologien espagnol, mort à Toulouse en 1432, professeur à l'université de cette ville. Mais en réalité Montaigne va directement contre la pensée et contre le dessein de l'auteur qu'il avait traduit et prétendait appuyer. Car Sebond cherche à montrer que la religion peut se prouver même par la raison naturelle ; et Montaigne veut établir que la raison courte et débile de l'homme est incapable de le conduire à aucune vérité certaine.

1. Herillus de Carthage, stoïcien, disciple de Zénon.

2. Qu'il avait moins le moyen d'en juger. Le sens de *loy* semble ici se confondre avec celui de *loist*, du latin *licet*, mot fréquent au XVIe siècle et dans le moyen âge, avec le sens de *il est permis, loisible*.

3. Érudit, né à Toulouse, 1499, mort à Turin en 1546. Son père, Guillaume, fut un médecin célèbre.

4. Voy. Introduction.

creaturarum, magistri Raimondi de Sebonde[1]; et parce que la langue italienne et espagnolle estoient familieres à mon pere, et que ce livre est basty d'un espagnol barragouiné en terminaisons latines, il esperoit qu'avec bien peu d'ayde il en pourroit faire son profit, et le luy recommanda comme livre tresutile, et propre à la saison en laquelle il le luy donna : ce feut lors que les nouvelletez de Luther commençoient d'entrer en credit, et esbranler en beaucoup de lieux nostre ancienne creance.....

Or, quelques jours avant sa mort, mon pere ayant, de fortune, rencontré ce livre soubs un tas d'autres papiers abandonnez, me commanda de le luy mettre en françois. Il faict bon traduire les autheurs comme celuy là, où il n'y a guere que la matiere à representer : mais ceux qui ont donné beaucoup à la grace et à l'elegance du langage, ils sont dangereux à entreprendre, nommement pour les rapporter à un idiome plus foible. C'estoit une occupation bien estrange, et nouvelle pour moy; mais estant, de fortune, pour lors de loisir, et ne pouvant rien refuser au commandement du meilleur pere qui fut onques, j'en vins à bout, comme je peuz : à quoy il print un singulier plaisir, et donna charge qu'on le fist imprimer; ce qui fut executé après sa mort[2]. Je trouvay belles les imaginations de cet autheur, la contexture de son ouvrage bien suyvie, et son dessein plein de pieté. Parce que beaucoup de gens s'amusent à le lire, et notamment les dames, à qui nous devons plus de service, je me suis trouvé souvent à mesme de les secourir, pour descharger leur livre de deux principales objections qu'on luy faict. Sa fin est hardie et courageuse; car il entreprend, par raisons humaines et naturelles, establir et verifier contre les atheïstes[3]

1. Voy. Introduction.

2. « *La theologie naturelle de Raimond Sebon*, traduicte nouvellement en françois par messire Michel, seigneur de Montaigne, » etc. Paris, Gabriel Buon, 1569.

3. C'est une des anomalies de notre langue de dire aujourd'hui un théiste et un athée.

tous les articles de la religion chrestienne ; en quoy, à dire la verité, je le trouve si ferme et si heureux, que je ne pense point qu'il soit possible de mieux faire en cet argument là ; et croy que nul ne l'a esgalé. Cet ouvrage me semblant trop riche et trop beau pour un autheur duquel le nom soit si peu cogneu, et duquel tout ce que nous sçavons, c'est qu'il estoit Espagnol, faisant profession de medecine, à Thoulouse, il y a environ deux cens ans ; je m'enquis autrefois à Adrianus Turnebus[1], qui sçavoit toutes choses, que ce pouvoit estre de ce livre : il me respondit qu'il pensoit que ce fust quelque quinte essence tiree de sainct Thomas d'Aquin ; car, de vray, cet esprit là, plein d'une erudition infinie et d'une subtilité admirable, estoit seul capable de telles imaginations. Tant y a que, quiconque en soit l'autheur ou inventeur (et ce n'est pas raison d'oster sans plus grande occasion à Sebonde ce tiltre), c'estoit un tressuffisant homme, et ayant plusieurs belles parties.

La premiere reprehension qu'on fait de son ouvrage, c'est que les chrestiens se font tort de vouloir appuyer leur creance par des raisons humaines, qui ne se conçoit que par foy, et par une inspiration particuliere de la grace divine. En cette objection, il semble qu'il y ait quelque zele de pieté ; et, à cette cause, nous faut il, avec autant plus de douceur et de respect, essayer de satisfaire à ceux qui la mettent en avant[2]. Ce seroit mieux la charge d'un homme versé en la theologie, que de moy, qui n'y sçay rien : toutefois je juge ainsi, qu'à une chose si divine et si haultaine, et surpassant de si loing l'humaine intelligence, comme est cette verité de laquelle il a pleu à la bonté de Dieu nous esclairer, il est bien besoin qu'il nous preste encore son secours, d'une faveur extraordinaire et privilegiee, pour la pouvoir concevoir et loger en nous ; et ne croy pas que les

1. Voy. ci-dessus, p. 18, note 2.

2. On voit avec quelle modération Montaigne s'apprête à réfuter du bout des lèvres une argumentation qui ne diffère pas au fond de sa propre pensée.

moyens purement humains en soyent aucunement capables ; et, s'ils l'estoient, tant d'ames rares et excellentes, et si abondamment garnies de forces naturelles es siecles anciens, n'eussent pas failly, par leur discours[1], d'arriver à cette cognoissance. C'est la foy seule qui embrasse vivement et certainement les hauts mysteres de nostre religion : mais ce n'est pas à dire que ce ne soit une tresbelle et treslouable entreprinse d'accommoder encore au service de nostre foy les utils naturels et humains que Dieu nous a donnez ; il ne fault pas doubter que ce ne soit l'usage le plus honorable que nous leur sçaurions donner, et qu'il n'est occupation ny dessein plus digne d'un homme chrestien, que de viser, par tous ses estudes et pensemens[2], à embellir, estendre et amplifier la verité de sa creance...

Sebonde s'est travaillé à ce digne estude, et nous montre comment il n'est piece du monde qui desmente son facteur. Ce seroit faire tort à la bonté divine, si l'univers ne consentoit à nostre creance : le ciel, la terre, les elemens, nostre corps et nostre ame, toutes choses y conspirent ; il n'est que de trouver le moyen de s'en servir : elles nous instruisent, si nous sommes capables d'entendre ; car ce monde est un temple tressainct, dedans lequel l'homme est introduict pour y contempler des statues, non ouvrees de mortelle main, mais celles que la divine pensee a faict sensibles, le soleil, les estoilles, les eaux et la terre, pour nous representer les intelligibles. « Les choses invisibles de Dieu, dit sainct Paul, apparoissent par la creation du monde, considerant sa sapience eternelle, et sa divinité, par ses œuvres. » ...

La foy venant à teindre et illustrer les argumens de Sebonde, elles les rend fermes et solides : ils sont capables de servir d'acheminement et de premiere guyde[3] à un apprentif,

1. Raisonnement.

2. Le *pensement* est une pensée où l'on s'arrête, une pensée prolongée. « J'ai vécu sans nul pensement, » dit Régnier, c'est-à-dire sans réfléchir.

3. Féminin jusqu'au XVII[e] siècle. *La guide des pécheurs*, ouvrage de dévotion, est nommé dans Régnier et dans Molière.

pour le mettre à la voye de cette cognoissance; ils le façonnent aucunement, et rendent capable de la grace de Dieu, par le moyen de laquelle se parfournit, et se parfaict[1] après nostre creance. Je sçay un homme d'authorité, nourry aux lettres, qui m'a confessé avoir esté ramené des erreurs de la mescreance, par l'entremise des argumens de Sebonde.....

Aucuns disent que ses argumens sont foibles, et ineptes à verifier ce qu'il veut ; et entreprennent de les choquer aysement. Il faut secouer ceux cy un peu plus rudement; car ils sont plus dangereux et plus malitieux que les premiers..... Le moyen que je prens pour rabatre cette frenesie, et qui me semble le plus propre, c'est de froisser et fouler aux pieds l'orgueil et l'humaine fierté; leur faire sentir l'inanité, la vanité et deneantise[2] de l'homme; leur arracher des points les chetives armes de leur raison ; leur faire baisser la teste et mordre la terre soubs l'authorité et reverence de la majesté divine. C'est à elle seule qu'appartient la science et la sapience; elle seule qui peut estimer de soy quelque chose, et à qui nous desrobons ce que nous nous contons et ce que nous nous prisons. Οὐ γὰρ ἐᾷ φρονέειν ὁ Θεὸς μέγα ἄλλον, ἢ ἑαυτόν[3]. Abbattons ce cuider[4], premier fondement de la tyrannie du maling esprit : *Deus superbis resistit; humilibus autem dat gratiam*[5]. L'intelligence est en touts les dieux, dit Platon, et point ou peu aux hommes. Or, c'est cependant beaucoup de consolation à l'homme chrestien, de voir nos utils mortels et caduques si proprement assortis à nostre foy saincte et divine, que, lorsqu'on les employe aux subjects de leur nature mortels et caduques, ils n'y soyent pas appropriez plus uniement, ny avec plus de force. Voyons donq si l'homme a en sa puissance d'autres raisons plus fortes que celles de Sebonde :

1. Se fournit entièrement et se rend parfaite.
2. Le néant.
3. Hérodote, VII, 10.
4. *Cuider*, penser (lat. *cogitare*) et, par extension, *penser orgueilleusement*. Synonyme d'orgueil au XVI[e] siècle. Comparez *outrecuidance*.
5. Épître de saint Pierre, V, 5.

voire s'il est en luy d'arriver à aucune certitude, par argument et par discours[1]...

Considerons donq pour ceste heure l'homme seul, sans secours estranger, armé seulement de ses armes, et despourveu de la grace et cognoissance divine, qui est tout son honneur, sa force, et le fondement de son estre : voyons combien il a de tenue en ce bel equipage. Qu'il me face entendre, par l'effort de son discours, sur quels fondemens il a basty ces grands avantages qu'il pense avoir sur les autres creatures. Qui luy a persuadé que ce branle admirable de la voute celeste, la lumiere eternelle de ces flambeaux roulans si fierement sur sa teste, les mouvemens espouventables de ceste mer infinie, soyent establis, et se continuent tant de siecles, pour sa commodité et pour son service? Est il possible de rien imaginer si ridicule, que cette miserable et chetive creature, qui n'est pas seulement maistresse de soy, exposee aux offences de toutes choses, se die maistresse et emperiere[2] de l'univers, duquel il n'est pas en sa puissance de cognoistre la moindre partie, tant s'en faut de la commander? Et ce privilege qu'il s'attribue d'estre seul en ce grand bastiment, qui ayt la suffisance d'en recognoistre la beauté et les pieces, seul qui en puisse rendre graces à l'architecte, et tenir conte de la recepte et mises[3] du monde; qui luy a seelé ce privilege? Qu'il nous montre lettres[4] de cette belle et grande charge : ont elles esté ottroyees en faveur des sages seulement? elles ne touchent gueres de gents. Les fols et les meschants sont ils dignes de faveur si extraordinaire, et, estants la pire piece du monde, d'estre preferez à tout le reste?...

La presomption est nostre maladie naturelle et originelle.

1. La question s'élargit; le vrai dessein de l'auteur se révèle.

2. Féminin d'*empereur* dans l'ancienne langue. *Impératrice* est venu par l'italien au XVI[e] siècle.

3 Expression proverbiale. La *mise* est la dépense; tenir le compte de la recette et de la dépense, c'est tenir le compte de toutes choses.

4. Lettres patentes conférant cette charge.

La plus calamiteuse et fragile de toutes les creatures, c'est l'homme, et quant et quant [1] la plus orgueilleuse : elle se sent et se void logee icy parmy la bourbe et le fient [2] du monde, attachee et clouee à la pire, plus morte et croupie partie de l'univers, au dernier estage du logis et le plus esloigné de la voute celeste, avec les animaux de la pire condition des trois [3]; et se va plantant, par imagination, au dessus du cercle de la lune, et ramenant le ciel soubs ses pieds. C'est par la vanité de cette mesme imagination, qu'il s'egale à Dieu, qu'il s'attribue les conditions divines, qu'il se trie soy mesme, et separe de la presse des autres creatures, taille les parts aux animaux ses confreres et compagnons, et leur distribue telle portion de facultez et de forces que bon luy semble. Comment cognoist il, par l'effort de son intelligence, les branles [4] internes et secrets des animaux? par quelle comparaison d'eux à nous conclud il la bestise qu'il leur attribue? Quand je me joue à ma chatte, qui sçait si elle passe son temps de moy, plus que je fay d'elle? nous nous entretenons [5] de singeries reciproques : si j'ay mon heure de commencer ou de refuser, aussi a elle la sienne..... Ce defaut, qui empesche la communication d'entre les bestes et nous, pourquoy n'est il aussi bien à nous qu'à elles? c'est à deviner à qui est la faute de ne nous entendre point; car nous ne les entendons non plus qu'elles nous : par cette mesme raison, elles nous peuvent estimer bestes, comme nous les estimons. Ce n'est pas grand merveille si nous ne les entendons pas : aussi ne faisons nous les Basques et les Troglodytes [6]... Nous ne sommes ny au dessus ny au dessous

1. En même temps.
2. Cette forme masculine, plus conforme à l'étymologie (*fimentum*), a existé jusqu'au XVI[e] siècle en même temps que *fiente*.
3. Des trois conditions (aériens, aquatiques, terrestres).
4. Mouvements.
5. Amusons.
6. Ancien peuple africain qui vivait dans des cavernes.

du reste. Tout ce qui est sous le ciel, dit le sage, court une loy et fortune pareille :

> Indupedita suis fatalibus omnia vinclis [1]:

il y a quelque difference, il y a des ordres et des degrez; mais c'est soubs le visage d'une mesme nature :

> Res.... quæque suo ritu procedit; et omnes
> Fœdere naturæ certo discrimina servant [2].

Il faut contraindre l'homme, et le renger dans les barrieres de ceste police. Le miserable n'a garde d'enjamber par effect [3] au delà : il est entravé et engagé, il est assubjecty de pareille obligation que les autres creatures de son ordre, et d'une condition fort moyenne, sans aucune prerogative, præexcellence, vraye et essentielle ; celle qu'il se donne, par opinion et par fantasie, n'a ny corps ny goust. Et s'il est ainsi, que luy seul de tous les animaux ayt cette liberté de l'imagination, et ce desreglement de pensee, luy representant ce qui est, ce qui n'est pas, et ce qu'il veut, le faulx et le veritable; c'est un advantage qui luy est bien cher vendu, et duquel il a bien peu à se glorifier : car de là naist la source principale des maux qui le pressent, peché, maladie, irresolution, trouble, desespoir. Je dy donc, pour revenir à mon propos, qu'il n'y a point d'apparence d'estimer que les bestes facent par inclination naturelle et forcee les mesmes choses que nous faisons par nostre choix et industrie : nous devons conclurre de pareils effects pareilles facultez; et de plus riches effects des facultez plus riches; et confesser, par consequent, que ce mesme discours, cette mesme voye, que nous tenons à œuvrer [4], aussi la tiennent les animaux, ou quelque autre meilleure...

1. Lucrèce, V, 874.
2. *Ibid.*, 921.
3. Activement, réellement.
4. Que nous tenons, ou suivons dans nos ouvrages.

Par ainsi, le renard, de quoy se servent les habitans de la Thrace, quand ils veulent entreprendre de passer par-dessus la glace de quelque riviere gelee, et le laschent devant eux pour cet effect; quand nous le verrions au bord de l'eau approcher son oreille bien pres de la glace, pour sentir s'il orra [1], d'une longue ou d'une voisine distance, bruire l'eau courant au dessoubs, et, selon qu'il trouve par là qu'il y a plus ou moins d'espesseur en la glace, se reculer, ou s'avancer, n'aurions nous pas raison de juger qu'il luy passe par la teste ce mesme discours qu'il feroit en la nostre, et que c'est une ratiocination [2] et consequence tiree du sens naturel : « Ce qui fait bruit se remue; ce qui se remue, n'est pas gelé; ce qui n'est pas gelé, est liquide; et ce qui est liquide, plie soubs le faix [3]? » Car d'attribuer cela seulement à une vivacité du sens de l'ouye, sans discours et sans consequence, c'est une chimere, et ne peut entrer en nostre imagination. De mesme faut il estimer [4] de tant de sortes de ruses et d'inventions, de quoy les bestes se couvrent des entreprises que nous faisons sur elles.....

Quant à la force, il n'est animal au monde en butte de tant d'offences, que l'homme : il ne nous faut point une balaine, un elephant et un crocodile, ny tels autres animaux, desquels un seul est capable de deffaire un grand nombre d'hommes; les poulx sont suffisans pour faire vacquer la dictature de Sylla [5]; c'est le desjeuner d'un petit ver, que le cœur et la vie d'un grand et triumphant empereur.....

Quant à la guerre, qui est la plus grande et pompeuse des actions humaines, je sçaurois volontiers si nous nous en voulons servir pour argument de quelque prerogative, ou, au rebours, pour tesmoignage de nostre imbecillité et im-

1. Futur d'ouïr. Il se trouve encore dans Malherbe et dans Corneille.
2. Raisonnement.
3. C'est le fameux *sorite*, dit du renard, souvent cité dans l'école.
4. Il faut penser de même de tant de ruses au moyen desquelles les bêtes se défendent contre les entreprises, etc.
5. Comparez Pascal, *Pensées*, le morceau sur Cromwell.

perfection; comme de vray, la science de nous entredeffaire et entretuer, de ruiner et perdre nostre propre espece, il semble qu'elle n'a pas beaucoup de quoy se faire desirer aux bestes qui ne l'ont pas :

> Quando leoni
> Fortior eripuit vitam leo? quo nemore unquam
> Exspiravit aper majoris dentibus apri [1]?

mais elles n'en sont pas universellement exemptes pourtant; tesmoin les furieuses rencontres des mouches à miel, et les entreprinses des princes des deux armees contraires :

> Sæpe duobus
> Regibus incessit magno discordia motu;
> Continuoque animos vulgi et trepidantia bello
> Corda licet longe præsciscere [2].

Je ne voy jamais cette divine description, qu'il ne m'y semble lire peinte l'ineptie et vanité humaine : car ces mouvemens guerriers, qui nous ravissent de leur horreur et espouvantement, cette tempeste de sons et de cris,

> Fulgur ubi ad cœlum se tollit, totaque circum
> Ære renidescit tellus, subterque virum vi
> Excitur pedibus sonitus, clamoreque montes
> Icti rejectant voces ad sidera mundi [3];

cette effroyable ordonnance de tant de milliers d'hommes armez, tant de fureur, d'ardeur et de courage, il est plaisant à considerer par combien vaines occasions elle est agitee, et par combien legeres occasions esteinte :

> Paridis propter narratur amorem
> Græcia Barbariæ diro collisa duello [4]:

1. Juvénal, XV, 160.
2. Virgile, *Géorgiques*, IV, 67.
3. Lucrèce, II, 327.
4. Horace, *Épîtres* II, 6. Le texte porte *lento*, non *diro*.

... La premiere loy que Dieu donna jamais à l'homme, ce fut une loy de pure obeyssance; ce fut un commandement nud et simple, où l'homme n'eust rien à cognoistre et à causer[1], d'autant que l'obeyr est le propre office d'une ame raisonnable, reconnoissant un celeste superieur et bienfacteur. De l'obeyr et ceder naist toute autre vertu; comme du cuider[2], tout peché. Et au rebours, la premiere tentation qui vint à l'humaine nature de la part du diable, sa premiere poison[3], s'insinua en nous par les promesses qu'il nous fit de science et de cognoissance : *Eritis sicut dii, scientes bonum et malum*[4] : et les sereines, pour piper Ulysse en Homere, et l'attirer en leurs dangereux et ruyneux laqs, luy offrent en don la science. La peste de l'homme c'est l'opinion de sçavoir..... Mais il faut mettre aux pieds cette sotte vanité, et secouer vivement et hardiment les fondemens ridicules sur quoy ces fausses opinions se bastissent. Tant qu'il pensera avoir quelque moyen et quelque force de soy, jamais l'homme ne recognoistra ce qu'il doit à son maistre; il fera tousjours de ses œufs poulles[5], comme on dit : il le faut mettre en chemise[6]... Qui desment l'ame[7], qui la jette plus coustumierement à la manie[8], que sa promptitude, sa pointe[9], son agilité, et enfin sa force propre? de quoy se fait la plus sub-

1. Chercher la cause, le *pourquoi*.
2. Voy. ci-dessus, p. 133, note 4.
3. Voy. ci-dessus, p. 91, note 1.
4. Genèse, III, 5.
5. Proverbe; il usera jusqu'à la fin de toutes ses ressources.
6. Proverbe. Le réduire à la pauvreté absolue, à la quasi-nudité. On sait l'épigramme attribuée à François Ier (*Satyre Menippée*, Harangue de M. d'Aubray) :

Le roy Françoys ne faillit point
Quant il prédit que ceux de Guyse
Mettroyent ses enfants en pourpoint,
Et tous ses subjects en chemise.

7. C'est-à-dire la contredit, la rend déraisonnable.
8. Folie.
9. Saillie vive.

tile folie, que de la plus subtile sagesse? Comme des grandes amitiez naissent des grandes inimitiez; des santez vigoureuses, les mortelles maladies : ainsi des rares et vifves agitations de noz ames, les plus excellentes manies[1] et plus detraquees; il n'y a qu'un demi tour de cheville à passer de l'un à l'autre. Aux actions des hommes insensez, nous voyons combien proprement s'advient la folie avec les plus vigoureuses operations de nostre ame. Qui ne sçait combien est imperceptible le voisinage d'entre la folie avec les gaillardes[2] elevations d'un esprit libre, et les effects d'une vertu supreme et extraordinaire? Platon dit les melancholiques plus disciplinables et excellens; aussi n'en est il point qui ayent tant de propension à la folie. Infinis esprits se treuvent ruinez par leur propre force et soupplesse. Quel sault vient de prendre, de sa propre agitation et allegresse, l'un des plus judicieux, ingenieux, et plus formés à l'air de cette antique et pure poësie, qu'autre poëte italien aye de longtemps esté? n'a il pas de quoy sçavoir gré à cette sienne vivacité meurtriere? à cette clarté qui l'a aveuglé? à cette exacte et tendue apprehension de la raison, qui l'a mis sans raison? à la curieuse et laborieuse queste des sciences, qui l'a conduit à la bestise? à cette rare aptitude aux exercices de l'ame, qui l'a rendu sans exercice et sans ame? J'eus plus de despit encore que de compassion, de le voir à Ferrare en si piteux estat, survivant à soy mesmes, mescognoissant et soy et ses ouvrages, lesquels, sans son sceu, et toutesfois à sa veue, on a mis en lumiere incorrigez et informes[3].

... Si me faut il voir enfin s'il est en la puissance de l'homme de trouver ce qu'il cherche; et si cette queste qu'il

1. Les plus sublimes folies.
2. Vigoureuses. Le mot n'est devenu familier qu'au XVII[e] siècle.
3. Ces lignes émouvantes s'appliquent au Tasse, que Montaigne avait visité, dans le couvent qui lui servait d'hôpital et de prison, à Ferrare, le 16 novembre 1580. Il n'a pas consigné le fait dans son *Journal*.

Tout le monde n'était pas, comme Montaigne, persuadé que la folie du Tasse fût réelle.

y a employé depuis tant de siecles, l'a enrichy de quelque nouvelle force et de quelque verité solide. Je croy qu'il me confessera, s'il parle en conscience, que tout l'acquest qu'il a retiré d'une si longue poursuite, c'est d'avoir appris à recognoistre sa foiblesse. L'ignorance, qui estoit naturellement en nous, nous l'avons, par longue estude, confirmee et averee. Il est advenu aux gens veritablement sçavans ce qui advient aux espics de bled; ils vont s'eslevant et se haussant la teste droite et fiere, tant qu'ils sont vuides; mais quand ils sont pleins et grossis de grain en leur maturité, ils commencent à s'humilier et baisser les cornes[1] : pareillement, les hommes ayans tout essayé, tout sondé, et n'ayans trouvé, en cet amas de science et provision de tant de choses diverses, rien de massif et de ferme, et rien que vanité, ils ont renoncé à leur presumption, et recogneu leur condition naturelle.

J'auroy trop beau jeu, si je vouloy considerer l'homme en sa commune façon et en gros; et le pourroy faire pourtant par sa regle propre, qui juge la verité, non par le poids des voix, mais par le nombre. Laissons là le peuple,

> Qui vigilans stertit,..
> Mortua cui vita est prope jam vivo atque videnti[2] :

qui ne se sent point, qui ne se juge point, qui laisse la plus-part de ses facultez naturelles oysives. Je veux prendre l'homme en sa plus haulte assiette. Considerons le en ce petit nombre d'hommes excellens et triez, qui, ayants esté douez d'une belle et particuliere force naturelle, l'ont encore roidie et aiguisee par soin, par estude, et par art, et l'ont montee au plus hault poinct de sagesse où elle puisse attein-dre : ils ont manié leur ame à tout sens et à tout biais, l'ont appuyee et estançonnee[3] de tout le secours estranger qui luy a

1. Voy. ci-dessus, p. 104, note 1.
2. Lucrèce, III, 1061 et 1059. Les deux vers sont transposés
3. Voy. ci-dessus, p. 88, note 2.

esté propre, et enrichie et ornee de tout ce qu'ils ont peu emprunter, pour sa commodité, du dedans et dehors du monde : c'est en eux que loge la haulteur extreme de l'humaine nature : ils ont reglé le monde de polices et de loix ; ils l'ont instruit par arts et sciences, et instruit encore par l'exemple de leurs mœurs admirables. Je ne mettray en compte que ces gens là, leur tesmoignage, et leur experience ; voyons jusques où ils sont allez, et à quoy ils se sont tenus. Les maladies et les deffaults que nous trouverons en ce college là, le monde les pourra hardiment bien advouer pour siens...

Thales[1], qui le premier s'enquesta de telle matiere, estima Dieu un esprit qui fit d'eau toutes choses. Anaximander[2], que les dieux estoyent mourants et naissants à diverses saisons, et que c'estoyent des mondes infinis en nombre. Anaximenes[3], que l'air estoit dieu, qu'il estoit produit et immense, tousjours mouvant. Anaxagoras[4], le premier, a tenu la description et maniere de toutes choses estre conduitte par la force et raison d'un esprit infini. Alcmæon[5] a donné la divinité au soleil, à la lune, aux astres, et à l'ame. Pythagoras[6] a faict dieu un esprit espandu par la nature de toutes choses, d'où noz ames sont deprinses. Parmenides[7], un cercle entournant le ciel, et maintenant le monde par l'ardeur de la lumiere. Empedocles[8] disoit estre les dieux les quatre natures, desquelles

1. Thalès de Milet, philosophe ionien, fondateur de l'école ionienne, l'un des sept sages (636-546 av. J. C.).

2. Anaximander de Milet, philosophe ionien, successeur de Thalès (610-547).

3. Anaximénès de Milet, philosophe ionien, successeur d'Anaximander (vers 544).

4. Anaxagoras de Clazomène, philosophe ionien, disciple d'Anaximénès (500-428).

5. Alcméon de Crotone, disciple de Pythagore (vie siècle avant J. C.).

6. Pythagore de Samos vécut dans la Grande Grèce au vie siècle avant J. C.

7. Parménide d'Élée, fondateur de l'école d'Élée (ve siècle avant J. C.).

8. Empédocle d'Agrigente vivait au ve siècle avant J. C.

toutes choses sont faittes. Protagoras[1], n'avoir rien que dire s'ils sont ou non, ou quels ils sont. Democritus[2], tantost que les images et leurs circuitions[3] sont dieux; tantost cette nature qui eslance ces images; et puis, nostre science et intelligence. Platon[4] dissipe sa creance à d'vers visages : il dit au *Timee* le pere du monde ne se pouvoir nommer; aux *Loix* qu'il ne se faut enquerir de son estre; et ailleurs, en ces mesmes livres, il fait le monde, le ciel, les astres, la terre, et nos ames, dieux; et reçoit, en oultre, ceux qui ont esté receuz par l'ancienne institution, en chasque republique. Xenophon[5] rapporte un pareil trouble de la discipline de Socrates : tantost qu'il ne se fault enquerir de la forme de Dieu; et puis il luy fait establir que le soleil est dieu, et l'ame dieu; qu'il n'y en a qu'un; et puis, qu'il y en a plusieurs. Speusippus[6], neveu de Platon, fait dieu certaine force gouvernant les choses, et qu'elle est animale. Aristote[7], à ceste heure que c'est l'esprit, à ceste heure, le monde; à ceste heure il donne un autre maistre à ce monde, et à ceste heure fait dieu l'ardeur du ciel. Xenocrates[8] en fait huict : les cinq nommez entre les planetes; le sixiesme composé de toutes les estoiles fixes, comme de ses membres; le septiesme et huictiesme, le soleil et la lune. Heraclides Ponticus[9] ne fait que vaguer[10] entre ses advis, et enfin

1. Protagoras d'Abdères, sophiste (480-411). L'assertion que Montaigne rapporte le fit condamner à Athènes.
2. Democritus d'Abdères mourut vers 361.
3. Mouvements circulaires.
4. Platon d'Athènes (429-347), fondateur de l'Académie.
5. Xénophon d'Athènes (444-354) paraît avoir laissé dans les *Mémorables* le plus fidèle exposé de la philosophie socratique.
6. Speusippe d'Athènes, chef de l'Académie après Platon (347-339).
7. Aristote de Stagire (384-322).
8. Xénocrate de Chalcédoine (394-314), chef de l'Académie après Speusippe.
9. Héraclides Ponticus (d'Héraclée dans le Pont), disciple de Platon et d'Aristote.
10. Errer, divaguer.

prive Dieu de sentiment, et le fait remuant de forme autre; et puis dit que c'est le ciel et la terre. Theophraste[1] se promeine, de pareille irresolution, entre toutes ses fantasies; attribuant l'intendance du monde, tantost à l'entendement, tantost au ciel, tantost aux estoilles. Strato[2], que c'est nature ayant la force d'engendrer, augmenter, et diminuer, sans forme et sentiment. Zeno[3], la loy naturelle. commandant le bien et prohibant le mal, laquelle loy est un animant[4]; et oste les dieux accoustumez, Jupiter, Juno, Vesta. Diogenes Apolloniates[5], que c'est l'air. Xenophanes[6] faict dieu rond, voyant, oyant, non respirant, n'ayant rien de commun avec l'humaine nature. Aristo[7] estime la forme de Dieu incomprenable[8], le prive de sens, et ignore s'il est animant ou autre chose. Cleanthes[9], tantost la raison, tantost le monde, tantost l'ame de nature, tantost la chaleur supreme entourant et enveloppant tout. Perseus[10], auditeur de Zenon, a tenu qu'on a surnommé dieux ceux qui avoyent apporté quelque notable utilité à l'humaine vie, et les choses mesmes profitables. Chrysippus[11] faisoit un amas confus de toutes les precedentes sentences, et compte entre mille formes de dieux qu'il fait, les hommes aussi qui

1. Théophraste, disciple et successeur d'Aristote (on a conservé ses *Caractères*, et un ouvrage *sur les Plantes*), mort en 285.

2. Straton, successeur d'Aristote, péripatéticien (IIIe siècle avant J. C).

3. Zénon de Chypre, fondateur de la philosophie stoïcienne, mourut vers 260.

4. Etre animé.

5. Diogène Apolloniate, ou d'Apollonie en Crète, disciple d'Anaximénès (Ve siècle).

6. Xénophane de Colophon (vers 550 avant J. C.) fonda l'école éléatique avant Parménide.

7. Ariston de Chios, stoïcien, disciple de Zénon (vers 260 av. J. C.).

8. Incompréhensible.

9. Cléanthe, né en Troade (300-220 av. J. C.), stoïcien, disciple de Zénon.

10. Plutarque. Voy. Diog. Laërt., et *Vie d'Aratus*, ch. XVIII et XXIII

11. Chrysippe de Cilicie, stoïcien, disciple de Cléanthe (IIIe siècle av. J. C.)

sont immortalisez. Diagoras[1] et Theodorus[2] nioyent tout sec qu'il y eust des dieux. Epicurus[3] faict les dieux luisants, transparents et perflables[4], logez, comme entre deux forts, entre deux mondes, à couvert des coups; revestus d'une humaine figure et de nos membres, lesquels membres leur sont de nul usage :

> Ego deum genus esse semper dixi, et dicam cœlitum;
> Sed eos non curare opinor, quid agat humanum genus[5].

Fiez vous à vostre philosophie; vantez vous d'avoir trouvé la feve au gasteau[6], à voir ce tintamarre de tant de cervelles philosophiques! [7] Le trouble des formes mondaines a gaigné sur moy, que les diverses mœurs et fantaisies aux miennes ne me desplaisent pas tant, comme elles m'instruisent; ne m'enorgueillissent pas tant, comme elles m'humilient en les conferant; et tout autre choix, que celuy qui vient de la main expresse de Dieu, me semble choix de peu de prerogative.

..... Nostre parler a ses foiblesses et ses deffaults, comme tout le reste: la pluspart des occasions des troubles du monde sont grammariens; nos procez ne naissent que du debat de l'interpretation des loix; et la pluspart des guerres, de cette impuissance de n'avoir sceu clairement exprimer les conventions et traictez d'accord des princes. Combien de querelles et combien importantes a produit au monde le

1. Diagoras de Mélos, disciple de Démocrite, ccusé d'athéisme, exilé d'Athènes. (411 av. J.-C.)
2. Théodore, philosophe cyrénaïque, surnommé l'Athée (vers 300 avant J. C.).
3. Epicure de Samos (342-270), fondateur de la secte qui porte son nom, vécut à Athènes.
4. Que l'air peut traverser.
5. Ennius, dans Cicéron, *de la Divination*, l. II, ch. L.
6. D'avoir attrapé la vérité dans ce conflit hasardeux des opinions.
7. Comparez ce résumé, fait un peu trop rapidement, de la philosophie antique, avec un développement analogue dans l'*Espoir en Dieu*, de Musset.

doubte du sens de cette syllabe, *Hoc*[1]? Prenons la clause que la logique mesmes nous presentera pour la plus claire: si vous dictes : « Il faict beau temps, » et que vous dissiez verité, il faict donc beau temps[2]. Voylà pas une forme de parler certaine ? encore nous trompera elle. Qu'il soit ainsi, suyvons l'exemple: si vous dites: « Je ments, » et que vous dissiez vray, vous mentez donc. L'art, la raison, la force de la conclusion de cette cy sont pareilles à l'autre; toutesfois nous voylà embourbez. Je voy les philosophes pyrrhoniens[3] qui ne peuvent exprimer leur generale conception en aucune maniere de parler; car il leur faudroit un nouveau langage : le nostre est tout formé de propositions affirmatives qui leur sont du tout[4] ennemies ; de façon que, quand ils disent : « Je doubte », on les tient incontinent à la gorge, pour leur faire avouer qu'au moins assurent et sçavent ils cela, qu'ils doubtent. Ainsin on les a contraints de se sauver dans cette comparaison de la medecine, sans laquelle leur humeur seroit inexplicable : quand ils prononcent « J'ignore » ou « Je doubte », ils disent que cette proposition s'emporte elle mesme quant et quant[5] le reste, ny plus ny moins que la rubarbe qui pousse hors les mauvaises humeurs, et s'emporte hors quant et quant elle mesmes. Cette fantasie est plus seurement conceue par interrogation : QUE SÇAY JE ? comme je la porte à la devise d'une balance[6].

..... Il nous faut noter qu'à chasque chose il n'est rien

1. Allusion aux dissensions des catholiques et des protestants sur le sens des termes évangéliques : *Hoc est corpus meum*.

2. Montaigne joue sur le sens amphibologique de cette phrase qui pourrait signifier, prise textuellement, la même chose que : *illud facit pulchrum tempus*.

3. Sectateurs de Pyrrhon d'Elis, fondateur de l'école sceptique; il vivait au temps d'Alexandre.

4. Entièrement.

5. En même temps que. Voy. p. 53, note 5.

6. De cette célèbre proposition l'on a fait la devise de Montaigne; Charron, son disciple, la modifie ainsi à son usage : *Je ne sais*.

plus cher et plus estimable que son estre ; le lyon, l'aigle, le daulphin, ne prisent rien au dessus de leur espece ; et que chacune rapporte les qualitez de toutes autres choses à ses propres qualitez ; lesquelles nous pouvons bien estendre et racourcir, mais c'est tout; car, hors de ce rapport et de ce principe, nostre imagination ne peut aller, ne peut rien diviner autre, et est impossible qu'elle sorte de là, et qu'elle passe au delà : d'où naissent ces anciennes conclusions : « De toutes les formes, la plus belle est celle de l'homme : » Dieu donc est de cette forme. Nul ne peut estre heureux » sans vertu, ny la vertu estre sans raison; et nulle raison » loger ailleurs qu'en l'humaine figure : Dieu est donc revestu » de l'humaine figure. » *Ita est informatum anticipatumque mentibus nostris, ut homini, quum de Deo cogitet, forma occurrat humana*[1]. Pourtant, disoit plaisamment Xenophanes, que si les animaux se forgent des dieux, comme il est vraysemblable qu'ils facent, ils les forgent certainement de mesme eux, et se glorifient comme nous. Car pourquoy ne dira un oyson ainsi : « Toutes les pieces de l'univers me regardent ; la terre me sert à marcher, le soleil à m'esclairer, les estoilles à m'inspirer leurs influances; j'ay telle commodité des vents, telle des eaux; il n'est rien que cette voute regarde si favorablement que moy; je suis le mignon[2] de nature? Est-ce pas l'homme qui me traicte, qui me loge, qui me sert? c'est pour moy qu'il fait et semer et moudre ; s'il me mange, aussi fait il bien l'homme son compagnon ; et si fay[3] je moy les vers qui le tuent et qui le mangent. » Autant en diroit une grue ; et plus magnifiquement encore, pour la liberté de son vol, et la possession de cette belle et haulte region : *Tam blanda conciliatrix, et tam sui est lena ipsa natura*[4].

1. Cicéron, *De la nature des dieux*, I, 27.
2. Favori.
3. Et moi aussi je mange, etc. Voy. p. 22, note 3.
4. Cicéron, *De la nature des dieux*, I, 27. Le texte est modifié.

..... Qui fagoteroit suffisamment un amas des asneries de l'humaine sapience, il diroit merveilles. J'en assemble volontiers, comme une montre, par quelque biais non moins utile que les instructions plus moderees. Jugeons par là ce que nous avons à estimer de l'homme, de son sens et de sa raison, puisqu'en ces grands personnages, et qui ont porté si haut l'humaine suffisance, il s'y trouve des deffaults si apparens et si grossiers.

Moy j'aime mieux croire qu'ils ont traitté la science casuelement[1], ainsi qu'un jouet à toutes mains, et se sont esbatus de la raison, comme d'un instrument vain et frivole, mettans en avant toutes sortes d'inventions et de fantasies, tantost plus tendues, tantost plus lasches. Ce mesme Platon, qui definit l'homme comme une poulle[2], dit ailleurs, après Socrates: « Qu'il ne sçait à la verité que c'est que l'homme; et que c'est l'une des pieces du monde d'autant difficile cognoissance. » Par cette varieté et instabilité d'opinions, ils nous menent comme par la main tacitement à cette resolution de leur irresolution. Ils font profession de ne presenter pas tousjours leur avis à visage descouvert et apparent; ils l'ont caché tantost soubs des umbrages fabuleux de la poësie, tantost soubs quelque aultre masque : car nostre imperfection porte encores cela, que la viande crue n'est pas tousjours propre à nostre estomach ; il la faut assecher, alterer et corrompre : ils font de mesmes; ils obscurcissent par fois leurs naïfves opinions et jugemens, et les falsifient, pour s'accommoder à l'usage publique. Ils ne veulent pas faire profession expresse d'ignorance, et de l'imbecillité de la raison humaine, pour ne faire peur aux enfans ; mais ils nous la descouvrent assez soubs l'apparence d'une science trouble et inconstante.

Je conseillois, en Italie, à quelqu'un qui estoit en peine

1. Au hasard.

2. Un animal à deux pieds, sans plumes. Diogène pluma un coq et dit · « Voilà l'homme de Platon. »

de parler italien, que pourveu qu'il ne cherchast qu'à se faire entendre, sans y vouloir autrement exceller, qu'il employast seulement les premiers mots qui luy viendroyent à la bouche, latins, françois, espagnols, ou gascons, et qu'en y adjoustant la terminaison italienne, il ne faudroit[1] jamais à rencontrer quelque idiome du pays, ou thoscan, ou romain, ou venetien, ou piemontois, ou napolitain, et de se joindre à quelqu'une de tant de formes : je dis de mesme de la philosophie ; elle a tant de visages et de varieté, et a tant dict, que tous nos songes et resveries s'y trouvent ; l'humaine phantasie ne peut rien concevoir, en bien et en mal, qui n'y soit : *nihil tam absurde dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum*[2]. Et j'en laisse plus librement aller mes caprices en public : d'autant que bien qu'ils soyent nez chez moy et sans patron, je sçay qu'ils trouveront leur relation à quelque humeur ancienne[3], et ne faudra quelqu'un de dire : « Voylà d'où il le print. » Mes mœurs sont naturelles ; je n'ay point appellé, à les bastir, le secours d'aucune discipline : mais toutes imbecilles qu'elles sont, quand l'envie m'a prins de les reciter, et que, pour les faire sortir en publiq un peu plus decemment, je me suis mis en devoir de les assister et de discours et d'exemples ; ç'a esté merveille à moy mesme de les rencontrer, par cas d'adventure, conformes à tant d'exemples et discours philosophiques...

C'est pour le chastiment de nostre fierté, et instruction de nostre misere et incapacité, que Dieu produisit le trouble et la confusion de l'ancienne tour de Babel : tout ce que nous entreprenons sans son assistance, tout ce que nous voyons sans la lampe de sa grace, ce n'est que vanité et folie ; l'essence mesme de la verité, qui est uniforme et constante, quand la fortune nous en donne la possession, nous la cor-

1. Il ne manquerait jamais de...
2. Cicéron, *De la Divination*, II, 58.
3. Qu'ils se trouveront avoir du rapport avec quelque fantaisie d'un ancien.

rompons et abastardissons par nostre foiblesse. Quelque train que l'homme prenne de soy, Dieu permet qu'il arrive tousjours à cette mesme confusion, de laquelle il nous represente si vivement l'image par le juste chastiement de quoy il batit l'outrecuidance de Nemroth, et aneantit les vaines entreprinses du bastiment de sa pyramide: *Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobabo* [1]. La diversité d'idiomes et de langues, de quoy il troubla cet ouvrage, qu'est ce autre chose que ceste infinie et perpetuelle altercation et discordance d'opinions et de raisons, qui accompaigne et embrouille le vain bastiment de l'humaine science, et l'embrouille utilement? Qui nous tiendroit si nous avions un grain de connoissance? Ce sainct m'a faict grand plaisir: *Ipsa veritatis occultatio aut humilitatis exercitatio est aut elationis attritio* [2]. Jusques à quel poinct de presomption et d'insolence ne portons nous nostre aveuglement et nostre bestise?

Mais pour reprendre mon propos, c'estoit vrayement bien raison que nous fussions tenus à Dieu seul, et au benefice de sa grace, de la verité d'une si noble creance, puisque de sa seule liberalité nous recevons le fruict de l'immortalité, lequel consiste en la jouyssance de la beatitude eternelle. Confessons ingenuement que Dieu seul nous l'a dict, et la foy; car leçon n'est ce pas de nature et de nostre raison [3]: et qui retentera [4] son estre et ses forces, et dedans et dehors, sans ce privilege divin; qui verra l'homme sans le flatter, il n'y verra ny efficace ny faculté qui sente autre chose que la mort et la terre. Plus nous donnons, et devons, et rendons à Dieu, nous en faisons d'autant plus chrestiennement. Ce que ce philosophe stoïcien dit tenir du fortuit consente-

1. Saint Paul, I, Cor., I, 19.
2. Saint Augustin, *Cité de Dieu*, liv. XI, c. XXII.
3. Ce n'est ni la nature ni la raison qui nous l'enseignent. Ici encore Montaigne parle directement contre l'auteur qu'il prétend louer, Raymond de Sebond.
4. Qui sondera de nouveau.

ment de la voix populaire, valoit il pas mieulx qu'il le tinst de Dieu? *Quum de animorum æternitate disserimus, non leve momentum apud nos habet consensus hominum aut timentium inferos, aut colentium. Utor hac publica persuasione*[1].

..... C'est un outrageux glaive, à son possesseur mesme, que l'esprit, à qui ne sçait s'en armer ordonnement et discrettement; et n'y a point de beste à qui il faille plus justement donner des orbieres[2], pour tenir sa veue subjecte et contrainte devant ses pas, et la garder d'extravaguer ny çà ny là, hors les ornieres que l'usage et les loix luy tracent : parquoy il vous siera mieux de vous resserrer dans le train accoustumé, quel qu'il soit, que de jeter vostre vol à cette licence effrenee. Mais si quelqu'un de ces nouveaux docteurs[3] entreprend de faire l'ingenieux en vostre presence, aux despens de son salut et du vostre; pour vous deffaire de cette dangereuse peste qui se respand tous les jours en vos cours, ce preservatif, à l'extreme necessité, empeschera que la contagion de ce venin n'offencera ny vous, ny vostre assistance...

Quelque apparence qu'il y ayt en la nouvelleté, je ne change pas aisement, de peur que j'ay de perdre au change; et puisque je ne suis pas capable de choisir, je prens le chois d'autruy, et me tiens en l'assiette où Dieu m'a mis : autrement je ne me sçauroy garder de rouler sans cesse. Ainsi me suis-je, par la grace de Dieu, conservé entier sans agitation et trouble de conscience, aux anciennes creances de nostre religion, au travers de tant de sectes et de divisions que nostre siecle a produites...

Combien je desire que, pendant que je vis, ou quelque autre, ou Justus Lipsius [4], le plus sçavant homme qui nous

1. Sénèque, ep. CXVII.
2. Œillères (étymol. *orbitaria*, mot supposé, dérivé d'*orbita*).
3. Les protestants.
4. Voy. ci-dessus, p. 30, note 2.

reste, d'un esprit trespoly et judicieux, vrayement germain à mon Turnebus[1], eust et la volonté, et la santé, et assez de repos, pour ramasser en un registre, selon leurs divisions et leurs classes, sincerement et curieusement autant que nous y pouvons voir, les opinions de l'ancienne philosophie sur le subject de nostre estre et de nos mœurs, leurs controverses, le credit et suitte des pars[2], l'application de la vie des autheurs et sectateurs à leurs preceptes ès accidens memorables et exemplaires : le bel ouvrage et utile que ce seroit!

Au demeurant, si c'est de nous que nous tirons le reglement de nos mœurs, à quelle confusion nous rejettons-nous? car ce que nostre raison nous y conseille de plus vraysemblable, c'est generalement à chacun d'obeyr aux loix de son pays, comme est l'advis de Socrates, inspiré, dit il, d'un conseil divin; et par là que veut elle dire, sinon que nostre devoir n'a autre regle que fortuite? La verité doit avoir un visage pareil et universel : la droiture et la justice, si l'homme en cognoissoit qui eust corps et veritable essence, il ne l'attacheroit pas à la condition des coustumes de cette contree, ou de celle là; ce ne seroit pas de la fantasie des Perses ou des Indes, que la vertu prendroit sa forme. Il n'est rien subject à plus continuelle agitation que les loix : depuis que je suis nay, j'ay veu trois et quatre fois rechanger celles des Anglois noz voisins; non seulement en subject politique, qui est celuy qu'on veut dispenser de constance, mais au plus important subject qui puisse estre, à sçavoir de la religion[3] : de quoy j'ay honte et despit, d'autant plus que c'est une nation à laquelle ceux de mon quartier[4] ont eu autrefois une si privee accointance, qu'il reste encore en ma maison aucunes traces de nostre ancien

1. Voy. ci-dessus p. 18, note 2.
2. Des partis.
3. Henri VIII, Édouard VI, Marie Tudor, Élisabeth, avaient successivement changé la religion en Angleterre (de 1534 à 1558).
4. De ma province, ou de ma famille.

cousinage[1] : et chez nous icy, j'ay veu telle chose qui nous estoit capitale[2], devenir legitime; et nous, qui en tenons d'autres, sommes à mesmes, selon l'incertitude de la fortune guerriere, d'estre un jour criminels de læze majesté humaine et divine, nostre justice tombant à la mercy de l'injustice, et, en l'espace de peu d'annees de possession, prenant une essence contraire. Comment pouvoit ce dieu ancien[3] plus clairement accuser en l'humaine cognoissance l'ignorance de l'estre divin, et apprendre aux hommes que leur religion n'estoit qu'une piece de leur invention propre à lier leur societé, qu'en declarant, comme il fit à ceux qui en recherchoient l'instruction de son trepied : « Que le vray culte à chacun estoit celuy qu'il trouvoit observé par l'usage du lieu où il estoit? » O Dieu! quelle obligation n'avons nous à la benignité de nostre souverain Createur, pour avoir desniaisé nostre creance de ces vagabondes et arbitraires devotions, et l'avoir logee sur l'eternelle base de sa saincte parole! Que nous dira donc en ceste necessité la philosophie? « Que nous suyvions les loix de nostre payx, » c'est à dire ceste mer flottante des opinions d'un peuple ou d'un prince, qui me peindront la justice d'autant de couleurs, et la reformeront en autant de visages qu'il y aura en eux de changemens de passion : je ne puis pas avoir le jugement si flexible. Quelle bonté est ce, que je voyois hyer en credit, et demain ne l'estre plus; et que le traject d'une riviere fait crime? Quelle verité est ce que ces montaignes bornent[4], mensonge au monde qui se tient au delà?

1. « Les miens se sont aultres fois surnommés Eyquem, nom qui touche encores une maison cogneue en Angleterre. » (*Essais*, livre II, chap. XVI).

2. Qui chez nous était un crime capital.

3. Apollon Delphien.

4. « Certainement s'il la connaissait (si l'homme connaissait la justice), il n'aurait pas établi cette maxime, la plus générale de toutes celles qui sont parmi les hommes, que chacun suive les mœurs de son pays... Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurispru-

Quant à l'erreur et incertitude de l'operation des sens, chacun s'en peut fournir autant d'exemples qu'il luy plaira; tant les faultes et tromperies qu'ils nous font, sont ordinaires... Car que les sens soyent maintes fois maistres du discours[1], et le contraignent de recevoir des impressions qu'il sçait et juge estre faulces, il se void à tous coups; qu'on loge un philosophe dans une cage de menus filets de fer clair semez, qui soit suspendue au hault des tours Nostre Dame de Paris; il verra, par raison evidente, qu'il est im possible qu'il en tombe; et si ne se sçauroit garder (s'il n'a accoustumé le mestier des couvreurs) que la veue de cette haulteur extreme ne l'espouvante et ne le transisse : car nous avons assez affaire de nous asseurer aux galeries qui sont en nos clochers, si elles sont façonnees à jour, encores qu'elles soyent de pierre; il y en a qui n'en peuvent pas seulement porter la pensee. Qu'on jette une poultre entre ces deux tours, d'une grosseur telle qu'il nous la faut à nous promener dessus, il n'y a sagesse philosophique de si grande fermeté qui puisse nous donner courage d'y marcher, comme nous ferions si elle estoit à terre[2]. J'ai souvent essayé cela en noz montaignes de deça et si suis de ceux qui ne s'effrayent que mediocrement de telles choses, que je ne pouvoy souffrir la veue de cette profondeur infinie, sans horreur et tremblement de jarrets et de cuisses; encores qu'il s'en fallust bien ma longueur que je ne fusse du tout au bord[3], et

dence. Un méridien décide de la vérité ; en peu d'années de possession, les lois fondamentales changent; le droit a ses époques... Plaisante justice qu'une rivière borne! Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà. » (PASCAL, *Pensées*, Du vrai bien et de la justice.)

1. De la raison (le mot grec λόγος a les deux sens).

2. « Le plus grand philosophe du monde, sur une planche plus large qu'il ne faut, s'il y a au-dessous un précipice, quoique sa raison le convainque de sa sûreté, son imagination prévaudra. Plusieurs n'en sauraient soutenir la pensée sans pâlir et sans suer. » (PASCAL *Pensées* Imagination.)

3. Tout à fait au bord.

n'eusse sceu[1] choir si je ne me fusse porté à escient[2] au danger. J'y remarquay aussi, quelque hauteur qu'il y eust, pourveu qu'en cette pente il s'y presentast un arbre ou bosse de rocher pour soustenir un peu la veue et la diviser, que cela nous allege et donne asseurance, comme si c'estoit chose de quoy à la cheute[3] nous peussions recevoir secours; mais que les precipices coupez et uniz, nous ne les pouvons pas seulement regarder sans tournoyement de teste : *ut despici sine vertigine simul oculorum animique non possit*[4]; qui est une evidente imposture de la veue...

Pour juger des apparences que nous recevons des subjects, il nous faudroit un instrument judicatoire; pour verifier cet instrument, il nous y faut de la demonstration; pour verifier la demonstration, un instrument : nous voylà au rouet[5]. Puisque les sens ne peuvent arrester nostre dispute, estans pleins eux mesmes d'incertitude, il faut que ce soit la raison : aucune raison ne s'establira sans une autre raison; nous voylà à reculons jusques à l'infiny. Nostre fantasie ne s'applique pas aux choses estrangeres, ains[6] elle est conceue par l'entremise des sens; et les sens ne comprennent pas le subject estranger, ains seulement leurs propres passions : et par ainsi la fantasie et apparence n'est pas du subject, ains seulement de la passion et souffrance du sens; laquelle passion et subject sont choses diverses : par quoy qui juge par les apparences, juge par chose autre que le subject. Et de dire que les passions des sens rapportent à l'ame la qualité des subjects estrangers, par ressemblance; comment se peut l'ame et l'entendement asseurer de cette ressemblance, n'ayant de soy nul commerce avec les subjects estrangers? Tout ainsi comme, qui ne cognoist

1. C'est-à-dire : que je n'eusse pu.
2. Sciemment, volontairement.
3. De laquelle nous puissions recevoir secours si nous venions à tomber.
4. Tite-Live, liv. XLIV, c. VI.
5. Pris dans un cercle.
6. Mais.

pas Socrates, voyant son pourtraict, ne peut dire qu'il luy ressemble. Or, qui voudroit toutesfois juger par les apparences; si c'est par toutes, il est impossible; car elles s'entr'empeschent par leurs contrarietez et discrepances[1], comme nous voyons par experience : sera ce qu'aucunes apparences choisies reglent les autres? il faudra verifier cette choisie par une autre choisie, la seconde par la tierce : et par ainsi ce ne sera jamais faict. Finalement, il n'y a aucune constante existence, ny de nostre estre, ny de celuy des objects; et nous, et nostre jugement, et toutes choses mortelles, vont coulant et roulant sans cesse : ainsin, il ne se peut establir rien de certain de l'un à l'autre, et le jugeant et le jugé estans en continuelle mutation et bransle.

Nous n'avons aucune communication à l'estre, parce que toute humaine nature est tousjours au milieu, entre le naistre et le mourir, ne baillant de soy qu'une obscure apparence et ombre, et une incertaine et debile opinion : et si de fortune, vous fichez vostre pensee à vouloir prendre son estre, ce sera ne plus ne moins que qui vouldroit empoigner l'eau; car tant plus il serrera et pressera ce qui de sa nature coule partout, tant plus il perdra ce qu'il vouloit tenir et empoigner...

« O la vile chose (dit Seneca)[2], et abjecte, que l'homme, s'il ne s'esleve au dessus de l'humanité! » Voylà un bon mot et un utile desir, mais pareillement absurde : car de faire la poignee plus grande que le poing, la brassee plus grande que le bras, et d'esperer enjamber plus que de l'estendue de noz jambes, cela est impossible et monstrueux; ny que l'homme se monte au dessus de soy et de l'humanité : car il ne peut voir que de ses yeux, ny saisir que de ses prises[3]. Il s'eslevera, si Dieu luy preste extraordinairement la main; il s'eslevera, abandonnant et renonçant à ses propres

1. Opposition, contradiction.
2. Sénèque, *Questions naturelles*, I, Préface.
3. Il ne peut tenir qu'autant qu'il peut prendre.

moyens, et se laissant hausser et souslever par les moyens purement celestes. C'est à nostre foy chrestienne, non à sa vertu stoïque, de pretendre à cette divine et miraculeuse metamorphose[1]. (Chap. XII.)

XXXV. — ON SE RÉSIGNE DIFFICILEMENT A LA MORT.

Quand nous jugeons de l'asseurance d'autruy en la mort, qui est sans doubte la plus remerquable action de la vie humaine, il se faut prendre garde d'une chose : que malaisement on croit estre arrivé à ce poinct. Peu de gens meurent resolus que ce soit leur heure derniere[2] ; et n'est endroit où la pipperie de l'esperance nous amuse plus : elle ne cesse de

1. Ainsi la conclusion de ce chapitre, où toute la philosophie de Montaigne est condensée, c'est une profession de foi chrétienne. Essayons d'en bien comprendre et le sens et la portée. Montaigne est sincère; non seulement il n'entre aucune hypocrisie dans cet acte de foi, mais on ne peut même le taxer uniquement d'acte de prudence, encore que l'amour de son repos fût sa passion dominante. Il est sincère, mais ce n'est pas à dire qu'il soit purement et simplement croyant. Tout le livre et ce chapitre en particulier ne permettent pas d'aller jusque-là. Dans le chaos des contradictions humaines, la foi lui apparaît comme le parti le plus simple et le plus probable. Il adopte ce parti, mais il demeure tiède. Les mêmes voies ont conduit Pascal à un tout autre résultat. Du spectacle des contradictions humaines, Pascal déduit non que la religion est meilleure que le reste, mais qu'elle est seule vraie. Pascal sort du scepticisme absolument croyant. Montaigne en sort simplement conservateur de tout ce qui existe. Placez par la pensée ces deux hommes au IIIe siècle après Jésus-Christ : il n'est guère douteux que le même scepticisme eût jeté Pascal dans les bras du christianisme, et retenu Montaigne parmi les défenseurs du culte établi. L'un agit par l'effet d'une conviction troublée mais ardente; et l'autre par esprit de conduite, et par dédain ou peur de l'effort. L'un est humble vraiment, et vraiment chrétien; l'autre est prudent et circonspect, s'abritant dans la religion comme dans un port tranquille, où il cherche le repos et un certain engourdissement de l'âme. Pascal, cœur autrement noble, n'y veut trouver que le sacrifice et la plus pure vertu.

2. C.-à-d. consentant à le croire.

corner aux oreilles : « D'autres ont bien este plus malades sans mourir : l'affaire n'est pas si desesperé qu'on pense ; et, au pis aller, Dieu a bien faict d'autres miracles. » Et advient cela de ce que nous faisons trop de cas de nous. Il semble que l'université des choses souffre aucunement [1] de nostre aneantissement, et qu'elle soit compassionnee à nostre estat ; d'autant que nostre veue alteree se represente les choses de mesmes, et nous est advis qu'elles luy faillent à mesure qu'elle leur faut : comme ceux qui voyagent en mer, à qui les montagnes, les campagnes, les villes, le ciel et la terre, vont mesme bransle et quant et quant eux [2] :

> Provehimur portu, terræque urbesque recedunt [3].

Qui vit jamais vieillesse qui ne louast le temps passé et ne blasmast le present, chargeant le monde et les mœurs des hommes de sa misere et de son chagrin ?

> Jamque caput quassans, grandis suspirat arator...
> Et quum tempora temporibus præsentia confert
> Præteritis, laudat fortunas sæpe parentis,
> Et crepat antiquum genus ut pietate repletum [4].

Nous entrainons tout avec nous : d'où il s'ensuit que nous estimons grande chose nostre mort, et qui ne passe pas si aisement, ny sans solemne [5] consultation des astres : *tot circa unum caput tumultuantes deos* [6] ; et le pensons d'autant plus, que plus nous nous prisons : « Comment ! tant de science se perdroit elle avec tant de dommage, sans particulier

1. En quelque façon. Aucun (étym : *aliquem unum*) n'est négatif qu'accompagné d'une négation.
2. Même mouvement en même temps qu'eux. Voy. p. 53, note 5.
3. Virgile, *Enéide*, III, 72.
4. Lucrèce, II, 1164.
5. Solennelle.
6. Sénèque, *Suasor.* I, 4.

soucy des destinees ? Une ame si rare et exemplaire ne couste elle non plus à tuer qu'une ame populaire et inutile? Cette vie, qui en couvre tant d'aultres, de qui tant d autres vies dependent, qui occupe tant de monde par son usage, remplit tant de place, se desplace elle comme celle qui tient à son simple nœud[1]? » Nul de nous ne pense assez n'estre qu'un. (Chapitre XIII.)

XXXVI. — LA MAISON DE MONTAIGNE DURANT LES GUERRES CIVILES

J'ay affoibly le dessein des soldats, ostant à leur exploit le hazard, et toute matiere de gloire militaire, qui a accoustumé de leur servir de titre et d'excuse : ce qui est faict courageusement est tousjours faict honorablement, en temps où la justice est morte. Je leur rens la conqueste de ma maison lasche et traistresse : elle n'est close à personne qui y heurte; il n'y a pour toute provision qu'un portier, d'ancien usage et ceremonie, qui ne sert pas tant à deffendre ma porte, qu'à l'offrir plus decemment et gratieusement ; je n'ay ny garde ny sentinelle que celle que les astres font pour moy. Un gentilhomme a tort de faire montre d'estre en deffense, s'il ne l'est bien à poinct. Qui est ouvert d'un costé, l'est par tout; noz peres ne penserent pas à bastir des places frontieres. Les moyens d'assaillir, je dy sans batterie et sans armee, et de surprendre noz maisons, croissent touts les jours au

1. « Le voilà donc mort ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenoit une si grande place, dont le moi, comme dit M. Nicole, étoit si étendu; qui étoit le centre de tant de choses : que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échec à faire et à conduire! Ah! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps; je voudrois bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange. Non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment. (SÉVIGNÉ, 6 juillet 1691.)

dessus des moyens de se garder; les esprits s'aiguisent generalement de ce costé là : l'invasion touche touts; la defense non, que les riches [1]. La mienne estoit forte selon le temps[2] qu'elle fut faite; je n'y ay rien adjousté de ce costé là, et craindroy que sa force se tournast contre moy mesme; joint qu'un temps paisible requerra qu'on les defortifie[3]. Il est dangereux de ne les pouvoir regaigner, et est difficile de s'en asseurer : car en matiere de guerres intestines, vostre vallet peut estre du party que vous craignez; et où la religion sert de pretexte, les parentez mesmes deviennent infiables[4] avec couverture de justice. Les finances publiques n'entretiendront pas noz garnisons domestiques; elles s'y espuiseroient : nous n'avons pas dequoy le faire sans nostre ruyne; ou, plus incommodeement et injurieusement encore, sans celle du peuple. L'estat de ma perte ne seroit guere pire. Au demeurant, vous y perdez vous, voz amis mesmes s'amusent à accuser vostre invigilance et improvidence[5], plus qu'à vous pleindre, et l'ignorance ou nonchalance aux offices de vostre profession. Ce que tant de maisons gardees se sont perdues, où ceste cy dure, me fait soupçonner qu'elles se sont perdues de ce qu'elles estoyent gardees : cela donne et l'envie et la raison à l'assaillant : toute garde porte visage de guerre. Qui[6] se jettera, si Dieu veut, chez moy; mais tant y a, que je ne l'y appelleray pas: c'est la retraitte a me reposer des guerres. J'essaye de soustraire ce coing à la tempeste publicque, comme je fay un autre coing en mon ame. Nostre guerre a beau changer de formes, se multiplier et diversifier en nouveaux partis: pour moy, je

1. Tout le monde a intérêt à envahir une maison ; nul n'a intérêt à défendre la sienne, excepté les riches.

2. Pour le temps où elle fut faite.

3. Henri IV et surtout Richelieu firent en effet démanteler une multitude de forteresses particulières.

4. On ne se peut plus fier aux parentés.

5. Imprévoyance.

6. Quelqu'un.

ne bouge. Entre tant de maisons armees, moy seul, que je sçache, de ma condition, ay fié purement au ciel la protection de la mienne; et n'en ay jamais osté ny vaisselle d'argent, ny titre, ny tapisserie[1]. Je ne veux ny me craindre, ny me sauver à demy. Si une pleine recognoissance acquiert la faveur divine, elle me durera jusqu'au bout; sinon, j'ay tousjours assez duré pour rendre ma duree remerquable et enregistrable. Comment? il y a bien trente ans[2]. (Chap. xv.)

XXXVII. — LA VERITABLE VERTU SE PASSE DE GLOIRE

La vertu est chose bien vaine et frivole, si elle tire sa recommendation de la gloire: pour neant entreprendrions nous de luy faire tenir son rang à part, et la dejoindrions de la fortune; car qu'est il plus fortuite que la reputation? *Profecto fortuna in omni re dominatur: ea res cunctas ex libidine magis, quam ex vero, celebrat obscuratque*[3]. De faire que les actions soyent cogneues et veues, c'est le pur ouvrage de la fortune; c'est le sort qui nous applique la gloire, selon sa temerité. Je l'ay veue fort souvent marcher avant le merite et souvent outrepasser le merite d'une longue mesure. Celuy qui premier s'advisa de la ressemblance de l'ombre à la gloire, fit mieux qu'il ne vouloit : ce sont choses excellemment vaines : elle va aussi quelquefois devant son corps; et quelquefois l'excede de beaucoup en longueur. Ceux qui apprennent à la noblesse de ne chercher en la vaillance que l'honneur, *quasi non sit honestum quod nobilitatum non sit*[4]; que gaignent ils par là, que de les instruire de ne se hazarder jamais si on ne les voit, et de prendre

1. La maison de Montaigne à la fin fut pillée. Voy. *Introduction*.
2. La guerre civile avait commencé en 1560.
3. Salluste, *Catilina*, c. VIII.
4. Cicéron, *Des devoirs*, I, ch. IV.

bien garde, s'il y a des tesmoins qui puissent rapporter nouvelles de leur valeur, là où il se presente mille occasions de bien faire, sans qu'on en puisse estre remerqué? Combien de belles actions particulieres s'ensevelissent dans la foule d'une bataille[1]? quiconque s'amuse à contreroller autruy pendant une telle meslée, il n'y est guere embesoigné et produit contre soy mesmes le tesmoignage qu'il ren des deportements[2] de ses compaignons...

Infinies belles actions se doivent perdre sans tesmoignage avant qu'il en vienne une à profit : on n'est pas tousjours sur le haut d'une bresche, ou à la teste d'une armee, à la veue de son general, comme sur un eschaffaut; on est surpris entre la haye et le fossé; il faut tenter fortune contre un poulailler; il faut denicher quatre chetifs harquebusiers d'une grange ; il faut seul s'escarter de la trouppe, et entreprendre seul, selon la necessité qui s'offre. Et si on prend garde, on trouvera, à mon advis, qu'il advient par experience que les moins esclattantes occasions sont les plus dangereuses : et qu'aux guerres qui se sont passees de nostre temps, il s'est perdu plus de gens de bien aux occasions legeres et peu importantes, et à la contestation de quelque bicoque, qu'ès lieux dignes et honnorables.

Qui tient sa mort pour mal employee, si ce n'est en occasion signalee, au lieu d'illustrer sa mort, il obscurcit volontiers sa vie, laissant eschapper ce pendant plusieurs justes occasions de se hazarder; et toutes les justes sont illustres assez, sa conscience les trompettant suffisamment à chacun. *Gloria nostra est testimonium conscientiæ nostræ*[3]. Qui

1. O combien d'actions, combien d'exploits célèbres
Sont demeurés sans gloire au milieu des ténèbres,
Où chacun seul témoin des grands coups qu'il donnoit,
Ne pouvoit discerner où le sort inclinoit!
(CORNEILLE, *le Cid.*)

2. Conduite (bonne ou mauvaise). Le mot n'a pris un sens défavorable qu'au XVII[e] siècle.

3. S. Paul, II. Cor. I, 12.

n'est homme de bien que parce qu'on le sçaura, et parce qu'on l'en estimera mieux après l'avoir sceu ; qui ne veut bien faire qu'en condition que sa vertu vienne à la cognoissance des hommes, celuy là n'est pas personne de qui on puisse tirer beaucoup de service....

Il faut aller à la guerre pour son devoir, et en attendre ceste recompense, qui ne peut faillir à toutes belles actions pour occultes qu'elles soyent, non pas mesmes aux vertueuses pensees : c'est le contentement qu'une conscience bien reglee reçoit, en soy, de bien faire [1]. Il faut estre vaillant pour soy mesmes et pour l'avantage que c'est d'avoir son courage logé en une assiette ferme et asseuree contre les assauts de la fortune :

Virtus, repulsæ nescia sordidæ,
Intaminatis fulget honoribus ;
Nec sumit aut ponit secures
Arbitrio popularis auræ [2].

Ce n'est pas pour la montre, que nostre ame doit jouer son rolle ; c'est chez nous, au dedans, où nuls yeux ne donnent que les nostres : là elle nous couvre de la crainte de la mort, des douleurs et de la honte mesme ; elle nous asseure là de la perte de nos enfants, de nos amis et de nos fortunes ; et quand l'opportunité s'y presente, elle nous conduit aussi aux hazards de la guerre, *non emolumento aliquo, sed ipsius honestatis decore* [3]. Ce profit est bien plus grand, et bien plus digne d'estre souhaité et esperé, que l'honneur et la gloire, qui n'est autre chose qu'un favorable jugement qu'on fait de nous.....

Tous ces jugements, qui se font des apparences externes, sont merveilleusement incertains et douteux ; et n'est aucun

1. On souhaiterait que la morale de Montaigne fût toujours aussi pure et aussi élevée.
2. Horace, *Odes*, III, II, 17.
3. Cicéron, *Des fins*, I, 10

si asseuré tesmoing, comme chacun à soy mesme. En celles là [1] combien avons nous de goujats, compaignons de nostre gloire? celuy qui se tient ferme dans une tranchee descouverte, que faict il en cela que ne facent devant luy cinquante pauvres pionniers qui luy ouvrent le pas et le couvrent de leurs corps pour cinq sols de paye par jour? (Chap. XVI.)

XXXVIII. — MONTAIGNE, JUGE DE SON STYLE.

Mes ouvrages, il s'en faut tant qu'ils me rient, qu'autant de fois que je les retaste, autant de fois je m'en despite :

> Quum relego, scripsisse pudet; quia plurima cerno,
> Me quoque, qui feci, judice, digna lini [2].

J'ay tousjours une idee en l'ame, qui me presente une meilleure forme que celle que j'ay mis en besongne; mais je ne la puis saisir ny exploicter : et cette idee mesme n'est que du moyen estage. J'argumente par là, que les productions de ces riches et grandes ames du temps passé sont bien loing au delà de l'extreme estendue de mon imagination et souhaict; leurs escrits ne me satisfont pas seulement et me remplissent, mais ils m'estonnent et transissent d'admiration; je juge leur beauté, je la voy, sinon jusques au bout, au moins si avant qu'il m'est impossible d'y aspirer. Quoy que j'entreprenne, je doibs un sacrifice aux Graces, comme dit Plutarque de quelqu'un [3], pour practiquer leur faveur :

> Si quid enim placet,
> Si quid dulce hominum sensibus influit,
> Debentur lepidis omnia Gratiis.

Elles m'abandonnent par tout; tout est grossier chez moy; il

1. Dans les apparences externes.
2. Ovide, *Pont.*, I. v, v. 15.
3. Plutarque, *Préceptes du mariage* (ce quelqu'un est Xénocrate).

y a faute de polissure et de beauté; je ne sçay faire valoir les choses pour le plus que ce qu'elles valent : ma façon n'ayde rien à la matiere; voylà pourquoy il me la faut forte, qui aye beaucoup de prise, et qui luyse d'elle mesme. Quand j'en saisi des populaires et plus gayes, c'est pour me suivre moy, qui n'aime point une sagesse ceremonieuse et triste, comme fait le monde; et pour m'egayer, non pour egayer mon stile, qui les veut plustost graves et severes : au moins si je doy nommer stile un parler informe et sans regle, un jargon populaire, et un proceder sans definition, sans partition, sans conclusion, trouble, à la façon de celuy d'Amafanius et de Rabirius[1]. Je ne sçay ny plaire, ny resjouir, ny chatouiller: le meilleur compte du monde se seche entre mes mains, et se ternit. Je ne sçay parler qu'en bon escient: et suis du tout desnué de cette facilité, que je voy en plusieurs de mes compagnons, d'entretenir les premiers venus, et tenir en haleine toute une trouppe, ou amuser, sans se lasser, l'oreille d'un prince, de toute sorte de propos; la matiere ne leur faillant jamais, pour cette grace qu'ils ont de sçavoir employer la premiere venue, et l'accommoder à l'humeur et portee de ceux à qui ils ont affaire. Les princes n'ayment guere les discours fermes ; ny moy à faire des comptes.

Au demeurant, mon langage n'a rien de facile et fluide; il est aspre, ayant ses dispositions[2] libres et desreglees; et me plaist ainsi, sinon par mon jugement, par mon inclination[3] : mais je sens bien que par fois je m'y laisse trop aller, et qu'à force de vouloir eviter l'art et l'affectation, j'y retombe d'une autre part;

1. Cicéron (*Acad.*, I, 2), par la bouche de Varron, décrie ces avocats ignorants « qui nulla arte adhibita de rebus ante oculos positis vulgari sermone disputant, » Amafanius et Rabirius ne sont pas autrement connus.
2. Allures.
3. Sinon par mon jugement, du moins par mon inclination.

Brevis esse laboro.
Obscurus fio[1],

Platon dit que le long ou le court ne sont proprietez qui ostent ny qui donnent prix au langage. Quand j'entreprendrois de suivre cet autre stile equable[2], uny et ordonné je n'y sçaurois advenir ; et encore que les coupures et cadences de Saluste reviennent plus à mon humeur, si est ce que je treuve Cæsar et plus grand et moins aisé à representer; et si mon inclination me porte plus à l'imitation du parler de Seneque, je ne laisse pas d'estimer davantage celuy de Plutarque. Comme à faire, à dire aussi[3], je suys tout simplement ma forme naturelle : d'où c'est, à l'advanture, que je puis plus à parler qu'à escrire. Le mouvement et action animent les parolles, notamment à ceux qui se remuent brusquement, comme je fay, et qui s'eschauffent : le port, le visage, la voix, la robbe, l'assiette, peuvent donner quelque prix aux choses qui d'elles mesmes n'en ont guere, comme le babil...

Mon langage françois est alteré, et en la prononciation, et ailleurs, par la barbarie de mon creu : je ne vis jamais homme des contrees de deçà[4] qui ne sentist bien evidemment son ramage, et qui ne blessast les oreilles qui sont pures françoises. Si n'est ce pas pour estre fort entendu en mon perigourdin : car je n'en ay non plus d'usage que de l'allemand, et ne m'en chault gueres; c'est un langage (comme sont autour de moy, d'une bande et d'autre, le poittevin, xaintongeois, angoulemoisin, lymosin, auvergnat)

1. Horace, *Art poét.*, 25.
2. Égal.
3. Dans mes paroles comme dans mes actions.
4. En deçà de la Loire, au midi de la Loire (ou plutôt de la Charente), qui limite à peu près, au nord, le domaine de la *langue d'oc*, autrement dit des dialectes méridionaux.

brode [1], trainant, esfoiré [2] : il y a bien au dessus de nous, vers les montagnes, un gascon que je treuve singulierement beau, sec, bref, signifiant, et, à la verité, un langage masle et militaire plus qu'aucun autre que j'entende, autant nerveux et puissant et pertinent [3], comme le françois est gracieux, delicat et abondant. (Chapitre XVII.)

XXXIX. — PORTRAIT DE MONTAIGNE

Je suis d'une taille un peu dessoubs de la moyenne : ce deffaut n'a pas seulement de la laideur, mais encore de l'incommodité, à ceux mesmement qui ont des commandements et des charges; car l'authorité que donne une belle presence [4] et majesté corporelle en est à dire [5]. C'est un grand despit, qu'on s'addresse à vous parmy voz gens pour vous demander: « Où est monsieur? » et que vous n'ayez que le reste de la bonnetade [6] qu'on fait à vostre barbier ou à vostre secretaire; comme il advint au pauvre Philopœmen. Les autres beautez sont pour les femmes : la beauté de la taille est la seule beauté des hommes. Où est la petitesse, ny la largeur et rondeur du front, ny la blancheur et douceur des yeux, ny la mediocre forme du nez, ny la petitesse de l'oreille et de la bouche, ny l'ordre et blancheur des dents, ny l'espesseur bien unie d'une barbe brune à escorce de chataigne [7], ny le poil relevé, ny la juste proportion de teste, ny la fraischeur du teint, ny l'air du visage aggreable, ny un corps sans senteur, ny la juste proportion de membres, peuvent faire un bel homme.

1. Galeux. Voy. Du Cange, au mot *Broda*.
2. Lâche.
3. La propriété des expressions fait la *pertinence* du langage.
4. Même sens que *prestance*.
5. L'autorité manque à cause de cela. Voy. ci-dessus, p. 77, note 1.
6. Coup de chapeau.
7. Couleur d'écorce de châtaigne.

J'ay, au demeurant, la taille forte et ramassee ; le visage, non pas gras, mais plein ; la complexion entre le jovial et le melancholique, moyennement sanguine et chaude,

> Unde rigent setis mihi crura, et pectora villis[1] ;

la santé, forte et allegre, jusques bien avant en mon aage, rarement troublee par les maladies. J'estois tel ; car je ne me considere pas à cette heure que je suis engagé dans les avenues de la vieillesse, ayant pieça[2] franchy les quarante ans :

> Minutatim vires et robur adultum
> Frangit, et in partem pejorem liquitur ætas[3] :

ce que je seray doresnavant, ce ne sera plus qu'un demy estre ; ce ne sera plus moy ; je m'eschappe tous les jours, et me desrobbe à moy :

> Singula de nobis anni prædantur euntes[4].

D'addresse et de disposition, je n'en ay point eu ; et si suis fils d'un pere dispost, et d'une allegresse qui luy dura jusques à son extreme vieillesse. Il ne trouva guere homme de sa condition qui s'egalast à luy en tout exercice de corps : comme je n'en ay trouvé guere aucun qui ne me surmontast ; sauf au courir, en quoy j'estoy des mediocres. De la musique, ny pour la voix, que j'y ay tresinepte, ny pour les instrumens, on ne m'y a jamais sceu rien apprendre. A la danse, à la palme, à la lucte, je n'y ay peu acquerir qu'une bien fort legere et vulgaire suffisance ; à nager, à escrimer, à voltiger, et à saulter, nulle du tout. Les mains, je les ay

1. Martial, *Epig.*, II, XXXVI, v. 5. Le vers est modifié.
2. Depuis longtemps. Voy. ci-dessus, p. 5, note 5.
3. Lucrèce, II, 1131.
4. Horace, *Epit*, liv. II, II, v. 55.

si gourdes[1], que je ne sçay pas escrire seulement pour moy; de façon que, ce que j'ay barbouillé, j'ayme mieux le refaire que de me donner la peine de le demesler : et ne ly gueres mieux; je me sens poiser[2] aux escoutans : autrement bon clerc[3], je ne sçay pas clorre à droit[4] une lettre, ny ne sceuz jamais tailler plume, ny trancher à table, qui vaille[5], ny equipper un cheval de son harnois, ny porter à poinct un oyseau et le lascher, ny parler aux chiens, aux oyseaux, aux chevaux. Mes conditions corporelles sont, en somme, tres-bien accordantes à celles de l'ame : il n'y a rien d'allegre; il y a seulement une vigueur pleine et ferme : je dure bien à la peine; mais j'y dure[6] si je m'y porte moy mesme, et autant que mon desir m'y conduit,

> Molliter austerum studio fallente laborem[7] :

autrement, si je n'y suis alleché par quelque plaisir, et si j'ay autre guide que ma pure et libre volonté, je n'y vauls rien; car j'en suis là, que, sauf la santé et la vie, il n'est chose pour quoy je vueille ronger mes ongles, et que je vueille acheter au prix du tourment d'esprit et de la contrainte :

> Tanti mihi non sit opaci
> Omnis arena Tagi, quodque in mare volvitur aurum[8].

Extremement oisif, extremement libre, et par nature et par art, je presteroy aussi volontiers mon sang que mon soing. J'ay une ame libre et toute sienne, accoustumee à se conduire

1. *Engourdi* en est dérivé.
2. Je sens que je pèse.
3. D'ailleurs homme lettré.
4. Correctement, trop usité aujourd'hui, rend bien cette expression que nous avons perdue.
5. De façon qui vaille.
6. Je n'y dure que si je m'y porte moi-même.
7. Horace, *Satires*, liv. II, II, v. 12.
8. Juvénal, III, 54.

à sa mode : n'ayant eu, jusques à cette heure, ny commandant, ny maistre forcé, j'ay marché aussi avant, et le pas qu'il m'a pleu; cela m'a amolli et rendu inutile au service d'autruy, et ne m'a faict bon qu'à moy.

Et, pour moy, il n'a esté besoin de forcer ce naturel poisant, paresseux, et fayneant; car, m'estant trouvé en tel degré de fortune, dès ma naissance, que j'ay eu occasion de m'y arrester (une occasion pourtant que mille autres de ma cognoissance eussent prinse pour planche plustost à se passer à la queste [1], à l'agitation et inquietude), je n'ay rien cherché, et n'ay aussi rien pris :

> Non agimur tumidis velis Aquilone secundo,
> Non tamen adversis ætatem ducimus Austris;
> Viribus, ingenio, specie, virtute, loco, re,
> Extremi primorum, extremis usque priores [2].

Je n'ay eu besoin que de la suffisance de me contenter; qui est toutesfois un reglement d'ame, à le bien prendre, esgalement difficile en toute sorte de condition, et que, par usage, nous voyons se trouver plus facilement encore en la disette qu'en l'abondance; d'autant, à l'advanture, que, selon le cours de noz autres passions, la faim des richesses est plus aiguisee par leur usage que par leur besoin, et la vertu de la moderation, plus rare que celle de la patience : et n'ay eu besoin que de jouyr doucement des biens que Dieu par sa liberalité, m'avoit mis entre mains. Je n'ay gousté aucune sorte de travail ennuieux : je n'ay eu guere en maniement que mes affaires; ou, si j'en ay eu, ç'a esté en condition de les manier à mon heure et à ma façon, commis par gents qui s'en fioyent à moy, et qui ne me pressoyent pas, et me cognoissoyent; car encore tirent les experts quelque service d'un cheval restif et poussif.

1. A la poursuite (de la fortune).
2. Horace, *Épitres* liv. II, II, 201.

Mon enfance mesme a esté conduicte d'une façon molle et libre, et lors mesme exempte de subjection rigoureuse. Tout cela m'a donné une complexion delicate et incapable de sollicitude[1]; jusques là, que j'ayme qu'on me cache mes pertes, et les desordres qui me touchent. Au chapitre de mes mises[2], je loge ce que ma nonchalance me couste à nourrir et entretenir:

> Hæc nempe supersunt,
> Quæ dominum fallunt, quæ prosunt furibus[3];

j'ayme à ne sçavoir pas le compte de ce que j'ay, pour sentir moins exactement ma perte : je prie ceux qui vivent avec moy, où l'affection leur manque et les bons effects[4], de me pipper et payer de bonnes apparances. A faute d'avoir assez de fermeté pour souffrir l'importunité des accidens contraires ausquels nous sommes subjects, et pour ne me pouvoir tenir tendu à regler et ordonner les affaires, je nourris, autant que je puis, en moy cette opinion, m'abandonnant du tout à la fortune, de prendre toutes choses au pis; et ce pis là, me resoudre à le porter doucement et patiemment; c'est à cela seul que je travaille, et le but auquel j'achemine tous mes discours[5]. A un danger, je ne songe pas tant comment j'en eschapperay, que combien peu il importe que j'en eschappe : quand j'y demeurerois, que seroit ce? Ne pouvant regler les evenemens, je me regle moy mesme, et m'applique à eux s'ils ne s'appliquent à moy[6] Je

1. Ces lignes complètent curieusement ce que Montaigne dit ailleurs (plus favorablement) de son éducation. Voy. ci-dessus, p. 63.
2. Dépenses. Voy. p. 134, note 3.
3. Horace, *Épitres*, liv. I, vi, v. 45. Montaigne altère le premier vers et détourne le sens d'Horace pour l'appliquer à sa pensée.
4. Chez lesquels manquent l'affection et les bons services réels.
5. Raisonnements. Voy. p. 154, note 1.
6. Justement l'opposé du précepte d'Horace :

> Et mihi res, non me rebus, subjungere conor.
> (*Épit.*, liv. I, i, 19.)

n'ay guere d'art pour sçavoir gauchir[1] la fortune et luy eschapper ou la forcer, et pour dresser et conduire par prudence les choses à mon poinct ; j'ay encore moins de tolerance pour supporter le soing aspre et penible qu'il faut à cela ; et la plus penible assiete pour moy, c'est estre suspens ès choses qui pressent, et agité entre la crainte et l'esperance.

Le deliberer, voire ès choses plus legeres, m'importune : et sens mon esprit plus empesché à souffrir le bransle et les secousses diverses du doubte et de la consultation, qu'à se rassoir et resoudre à quelque party que ce soit, après que la chance est livree. Peu de passions m'ont troublé le sommeil ; mais, des deliberations, la moindre me le trouble. Tout ainsi que des chemins, j'en evite volontiers les costez pendants et glissans, et me jette dans le battu, le plus boueux et enfondrant[2], d'où je ne puisse aller plus bas ; et y cherche seurté : aussi j'ayme les malheurs tous purs, qui ne m'exercent et tracassent plus, après l'incertitude de leur rabillage[3], et qui du premier saut me poussent droictement en la souffrance :

Dubia plus torquent mala[4].

Quant à l'ambition, qui est voisine de la presumption, ou fille plustost, il eust fallu, pour m'advancer, que la fortune me fust venu querir par le poing ; car, de me mettre en peine pour une esperance incertaine, et me soubmettre à toutes les difficultez qui accompaignent ceux qui cherchent à se pousser en credit sur le commencement de leur progrez, je ne l'eusse sceu faire :

Spem pretio non emo[5].

1. Détourner. Voy. ci-dessus, p. 61, note 3.
2. Effondré.
3. On dit familièrement dans le même sens *replâtrage*.
4. Sénèque, *Agamemnon*, III, sc. I, v. 29.
5. Térence, *Adelphes*, II, sc. III, v. 11.

je m'attache à ce que je voy et que je tiens, et ne m'eslongne guere du port;

> Alter remus aquas, alter tibi radat arenas[1];

et puis, on arrive peu à ces avancements, qu'en hazardant premierement le sien; et je suis d'avis que si ce qu'on a suffit à maintenir la condition en laquelle on est nay et dressé, c'est folie d'en lascher la prise sur l'incertitude de l'augmenter. Celuy à qui la fortune refuse de quoy planter son pied, et establir un estre tranquille et reposé, il est pardonnable s'il jette au hazard ce qu'il a, puis qu'ainsi comme ainsi, la necessité l'envoye à la queste[2] :

> Capienda rebus in malis præceps via est[3].

Quant à cette nouvelle vertu de faintise et dissimulation, qui est à ceste heure si fort en credit, je la hay capitalement; et de tous les vices, je n'en trouve aucun qui tesmoigne tant de lascheté et bassesse de cœur. C'est une humeur couarde et servile de s'aller desguiser et cacher sous un masque, et de n'oser se faire veoir tel qu'on est : par là nos hommes se dressent à la perfidie; estans duicts[4] à produire des paroles fauces, ils ne font pas conscience d'y manquer. Un cœur genereux ne doit point desmentir ses pensees; il se veut faire voir jusques au dedans; tout y est bon, ou au moins, tout y est humain. Aristote estime office de magnanimité, hayr et aymer à descouvert; juger, parler avec toute franchise, et, au prix de la verité, ne faire cas de l'approbation ou reprobation d'autruy. Apollonius[5] disoit que « c'estoit aux serfs de mentir, et aux libres de dire verité » :

1. Properce, liv. III, III, v. 23.
2. Chercher fortune. Voy. p. 170, note 1.
3. Sénèque, *Agamemnon*, II, I, v. 47.
4. Instruits à. Voy. ci-dessus, p. 22, note 4.
5. Apollonius de Tyane, philosophe pythagoricien (Ier siècle ap. J.-C.).

c'est la premiere et fondamentale partie de la vertu; il la faut aymer pour elle mesme. Celuy qui dit vray, parce qu'il y est d'ailleurs obligé, et parce qu'il sert[1], et qui ne craind point à dire mensonge, quand il n'importe à personne, il n'est pas veritable suffisamment. Mon ame, de sa complexion, refuit la menterie, et hait mesme à la penser : j'ay une interne vergongne et un remors piquant, si parfois elle m'eschappe, comme parfois elle m'eschappe, les occasions me surprenans et agitans impremeditement[2]. Il ne faut pas tousjours dire tout; car ce seroit sottise : mais ce qu'on dit, il faut qu'il soit tel qu'on le pense; autrement, c'est meschanceté...

Or, de moy, j'ayme mieux estre importun et indiscret, que flatteur et dissimulé. J'advoue qu'il se peut mesler quelque poincte de fierté et d'opiniastreté à se tenir ainsin entier et ouvert comme je suis, sans consideration d'autruy; et me semble que je deviens un peu plus libre, où il le faudroit moins estre, et que je m'eschauffe par l'opposition du respect[3] : il peut estre aussi que je me laisse aller après ma nature, à faute d'art. Presentant aux grands cette mesme licence de langue et de contenance que j'apporte de ma maison, je sens combien elle decline vers l'indiscretion et incivilité : mais, outre ce que je suis ainsi faict, je n'ay pas l'esprit assez souple pour gauchir à une prompte demande, et pour en eschapper par quelque destour, ny pour feindre une verité, ny assez de memoire pour la retenir ainsi feinte, ny certes assez d'asseurance pour la maintenir, et fais le brave par foiblesse; parquoy je m'abandonne à la nayfveté, et à tousjours dire ce que je pense, et par complexion et par dessein, laissant à la fortune d'en conduire l'evenement. Aristippus[4] disoit le principal fruit qu'il eust tiré de la

1. *Il* est indéfini : parce que cela sert. De même, une ligne après : *quand il n'importe*. Mais *il* n'est pas véritable, comme *il* y est obligé se rapportent à *celuy qui dit vray*.

2. Sans que j'aie pu y penser d'avance.

3. En proportion du respect que je devrais témoigner.

4. Philosophe cyrénaïque, disciple de Socrate.

philosophie, estre qu'il parloit librement et ouvertement à chacun.

C'est un outil de merveilleux service que la memoire, et sans lequel le jugement fait bien à peine son office; elle me manque du tout[1]. Ce qu'on me veut proposer, il faut que ce soit à parcelles; car de respondre à un propos où il y eust plusieurs divers chefs, il n'est pas en ma puissance : je ne sçaurois recevoir une charge sans tablettes[2]. Et, quand j'ay un propos de consequence à tenir, s'il est de longue haleine, je suis reduit à ceste vile et miserable necessité d'apprendre par cœur, mot à mot, ce que j'ay à dire; autrement je n'auroy ny façon, ny asseurance, estant en crainte que ma memoire vinst à me faire un mauvais tour. Mais ce moyen m'est non moins difficile; pour apprendre trois vers, il m'y faut trois heures; et puis, en un propre ouvrage [3], la liberté et authorité de remuer l'ordre, de changer un mot, variant sans cesse la matiere, la rend plus malaisée à arrester en la memoire de son autheur. Or, plus je m'en defie, plus elle se trouble; elle me sert mieux par rencontre : il faut que je la solicite nonchalamment; car, si je la presse, elle s'estonne; et depuis qu'elle a commencé à chanceler, plus je la sonde, plus elle s'empestre et embarrasse : elle me sert à son heure, non pas à la mienne...

Ma librairie, qui est des belles entre les librairies de village, est assise à un coin de ma maison : s'il me tombe en fantasie chose que j'y vueille aller chercher ou escrire, de peur qu'elle ne m'eschappe, en traversant seulement ma cour, il faut que je la donne en garde à quelqu'autre. Si je m'enhardis, en parlant, à me destourner tant soit peu de mon fil, je ne faux jamais de le perdre : qui fait que je me tiens, en mes discours, contrainct, sec, resserré. Les gens qui me servent, il faut que je les appelle par le nom de leurs charges ou de leur pays, car il m'est tresmalaisé de

1. Entièrement.
2. Une commission sans une note écrite.
3. Dans l'*ouvrage qu'on* compose soi-même.

retenir des noms; je diray bien qu'il a trois syllabes, que le son en est rude, qu'il commence ou termine par telle lettre; et si je durois à vivre longtemps, je ne croy pas que je n'oubliasse mon nom propre, comme ont faict d'autres. Messala Corvinus[1] fut deux ans n'ayant trace aucune de memoire, ce qu'on dit aussi de Georges Trapezonce[2]. Et pour mon interest, je rumine souvent quelle vie c'estoit que la leur, et si, sans cette piece il me restera assez pour me soustenir avec quelque aisance; et y regardant de près, je crains que ce defaut, s'il est parfaict[3], perde toutes les functions de l'ame :

Plenus rimarum sum, hac atque illac perfluo[4].

Il m'est advenu plus d'une fois d'oublier le mot[5] que j'avois trois heures auparavant donné, ou receu d'un autre; et d'oublier où j'avoy caché ma bourse, quoy qu'en die Cicero[6] : je m'ayde à perdre ce que je serre particulierement. *Memoria certe non modo philosophiam, sed omnis vitæ usum, omnesque artes, una maxime continet*[7]. C'est le receptacle et l'estuy de la science, que la memoire : l'ayant si deffaillante, je n'ay pas fort à me plaindre si je ne sçay guere. Je sçay en general le nom des arts, et ce de quoy ils traictent; mais rien au delà. Je feuillete les livres; je ne les estudie pas : ce qui m'en demeure, c'est chose que je ne reconoy plus estre d'autruy, c'est cela seulement de quoy mon jugement a faict son profit, les discours et les imaginations de quoy il s'est imbu; l'autheur, le lieu, les mots, et autres circonstances, je les oublie incontinent : et

1. Messala Corvinus, général romain, poète, historien, orateur; ami d'Horace et de Tibulle.

2. Georges de Trébizonde, célèbre philologue, né en Crète (1396), mort à Rome (1486); rhéteur, philosophe, traducteur, compilateur.

3. Entier, complet.

4. Térence, *Eunuque*, I, II, v. 25.

5. Le mot d'ordre.

6. Cicéron, *De la vieillesse*, c. VII.

7. Cicéron, *Acad.*, II, VII.

suis si excellent en l'oubliance, que mes escripts mesmes et compositions, je ne les oublie pas moins que le reste; on m'allegue tous les coups[1] à moy mesme, sans que je le sente. Qui voudroit sçavoir d'où sont les vers et exemples que j'ay icy entassez, me mettroit en peine de le luy dire : et si ne les ay mendiez qu'ez portes cognues et fameuses; ne me contentant pas qu'ils fussent riches, s'ils ne venoient encore de main riche et honorable; l'authorité y concurre quant et la raison[2]. Ce n'est pas grande merveille si mon livre suit la fortune des autres livres, et si ma memoire desempare[3] ce que j'escry, comme ce que je ly, et ce que je donne comme ce que je reçoy.

Oultre le deffaut de la memoire, j'en ay d'autres qui aydent beaucoup à mon ignorance. J'ay l'esprit tardif et mousse[4], le moindre nuage luy arreste sa poincte, en façon que (pour exemple) je ne luy proposay jamais enigme si aisé, qu'il sceust desvelopper; il n'est ni vaine subtilité qui ne m'empesche; aux jeux où l'esprit a sa part, des echets, des cartes, des dames, et autres, je n'y comprens que les plus grossiers traicts. L'apprehension, je l'ay lente et embrouillee; mais ce qu'elle tient une fois, elle le tient bien, et l'embrasse bien universellement, estroitement, et profondement, pour le temps qu'elle le tient. J'ay la veue longue, saine, et entiere, mais qui se lasse ayseement au travail, et se charge; à ceste occasion, je ne puis avoir long commerce avec les livres, que par le moyen du service d'autruy. Le jeune Pline instruira ceux qui ne l'ont essayé, combien ce retardement est important à ceux qui s'adonnent à ceste occupation[5].

1. A tous coups.
2. En même temps que la raison. Voy. p. 4, note 3.
3. Laisse échapper.
4. Ni aigu, ni tranchant (émoussé).
5. Pline le Jeune (*Lettres*, V, III) raconte comment son oncle Pline l'Ancien ne voulait jamais laisser perdre, fût-ce une minute du temps, et blâmait un lecteur qui avait repris une phrase mal lue mais intelligible.

Il n'est point ame si chetifve et brutale, en laquelle on ne voye reluire quelque faculté particuliere; il n'y en a point de si ensevelie, qui ne face une saillie par quelque bout : et comment il advienne qu'une ame, aveugle et endormie à toutes autres choses, se trouve vifve, claire, et excellente à certain particulier effect, il s'en faut enquerir aux maistres. Mais les belles ames, ce sont les ames universelles, ouvertes, et prestes à tout; si non instruites, au moins instruisables : ce que je dy pour accuser la mienne : car, soit par foiblesse ou nonchalance (et de mettre à nonchaloir ce qui est à nos pieds, ce que nous avons entre mains, ce qui regarde de plus près l'usage de la vie, c'est chose bien eslongnee de mon dogme[1]), il n'en est point une si inepte et si ignorante que la mienne, de plusieurs telles choses vulgaires, et qui ne se peuvent sans honte ignorer. Il faut que j'en conte quelques exemples.

Je suis né et nourry aux champs, et parmy le labourage; j'ay des affaires et du mesnage en main, depuis que ceux qui me devançoient en la possession des biens que je jouys m'ont quitté leur place : or, je ne sçay conter ny à get[2] ny à plume; la pluspart de nos monnoyes, je ne les connoy pas; ny ne sçay la difference de l'un grain à l'autre, ny en la terre, ny au grenier, si elle n'est par trop apparente; ny à peine celle d'entre les choux et les laictues de mon jardin ; je n'entens pas seulement les noms des premiers outils du mesnage, ny les plus grossiers principes de l'agriculture, et que les enfans sçavent; moins aux arts mechaniques, en la trafique[3], et en la cognoissance des marchandises, diversité et nature des fruicts, de vins, de viandes, ny à dresser un oyseau, ny à medeciner un cheval ou un chien; et,

1. En effet rien n'est plus contraire aux préceptes que donne Montaigne dans son chapitre sur l'éducation des enfants.

2. Avec des jetons. Jusqu'au XVIII[e] siècle on s'est beaucoup servi de jetons pour calculer. Voy. la première scène du *Malade Imaginaire*. On disait même *jeter* pour *compter*. Voy. p. 15, note 4.

3. Il existe au XVI[e] siècle sous les deux formes *trafic* masculin et *trafique* féminin. Voy. p. 13, note 5.

puisqu'il me faut faire la honte toute entiere, il n'y a pas un mois qu'on me surprint ignorant de quoy le levain servoit à faire du pain, et que c'estoit de faire cuver du vin. On conjectura anciennement à Athenes une aptitude à la mathematique, en celuy à qui on voyoit ingenieusement agencer et fagotter une charge de brossailles : vrayement on tireroit de moy une bien contraire conclusion; car qu'on me donne tont l'apprest d'une cuisine, me voilà à la faim. Par ces traits de ma confession, on en peut imaginer d'autres à mes despens. Mais quel que je me face cognoistre, pourveu que je me face cognoistre tel que je suis, je fay mon effect; et si[1] ne m'excuse pas d'oser mettre par escrit des propos si bas et frivoles que ceux-cy, la bassesse du sujet m'y contrainct : qu'on accuse si on veut mon project, mais mon progrez[2], non : tant y a que, sans l'advertissement d'autruy, je voy assez le peu que tout cecy vaut et poise, et la folie de mon dessein; c'est prou[3] que mon jugement ne se defferre point, duquel ce sont icy les essais. (Chap. XVII.)

XL. — LE LIVRE DE MONTAIGNE A SERVI A MONTAIGNE LUI-MEME

Je ne dresse pas icy une statue à planter au carrefour d'une ville, ou dans une eglise, ou place publique :

> Non equidem hoc studeo, bullatis ut mihi nugis
> Pagina turgescat......
> Secreti loquimur[4] :

c'est pour le coin d'une librairie, et pour en amuser un voisin, un parent, un amy, qui aura plaisir à me racointer[5] et

1. Aussi certes je ne m'excuse pas.
2. Qu'on accuse le dessein, non la marche de mon livre.
3. Beaucoup. (Étym. : *probe?*)
4. Perse, v, 19.
5. Comme *s'accointer de moi* ou *avec moi*.

repratiquer en cette image. Les autres ont pris cœur de parler d'eux, pour y avoir trouvé le subject digne et riche; moy, au rebours, pour l'avoir trouvé si sterile et si maigre, qu'il n'y peut eschoir soupçon d'ostentation. Je juge volontiers des actions d'autruy : des miennes, je donne peu à juger, à cause de leur nihilité[1]; je ne trouve pas tant de bien en moy, que je ne le puisse dire sans rougir. Quel contentement me seroit ce d'ouyr ainsi quelqu'un qui me recitast les mœurs, le visage, la contenance, les plus communes paroles, et les fortunes de mes ancestres! combien j'y serois attentif! Vrayement cela partiroit d'une mauvaise nature, d'avoir à mespris les portraits mesmes de noz amis et predecesseurs, la forme de leurs vestements et de leurs armes. J'en conserve l'escriture, le seing, et une espee peculiere[2]; et n'ay point chassé de mon cabinet des longues gaules que mon pere portoit ordinairement en la main : *Paterna vestis, et annulus, tanto carior est posteris, quanto erga parentes major affectus*[3]. Si toutesfois ma posterité est d'autre appetit, j'auray bien de quoi me revencher; car ils ne sçauroyent faire moins de comte de moy que j'en feray d'eux en ce temps là. Tout le commerce que j'ay en cecy avec le publicq, c'est que j'emprunte les utils de son escriture, plus soudaine et plus aisee : en recompense, j'empescheray peut estre que quelque coin de beurre ne se fonde au marché :

> Ne toga cordyllis, ne penula desit olivis...
> Et laxas scombris sæpe dabo tunicas[4].

Et quand personne ne me lira, ay je perdu mon temps, de m'estre entretenu tant d'heures oisives à pensements si utiles et aggreables? Moulant sur moy cette figure, il m'a

1. Nullité.
2. Personnelle (lat : *peculiaris*).
3. S. Augustin, *Cité de Dieu*, I, XIII.
4. Martial, XIII. I, v. 1. Catulle, XCV, 8.

fallu si souvent me testonner[1] et composer pour m'extraire, que le patron s'en est fermy[2], et aucunement formé soy mesme. Me peignant pour autruy, je me suis peint en moy, le couleurs plus nettes que n'estoyent les miennes premieres. Je n'ay pas plus faict mon livre, que mon livre m'a faict. Livre consubstantiel à son autheur, d'une occupation propre, membre de ma vie, non d'une occupation et fin tierce et estrangere, comme tous autres livres. Ay je perdu mon temps, de m'estre rendu compte de moy, si continuellement, si curieusement? car ceux qui se repassent par fantasie seulement et par langue, quelque heure, ne s'examinent pas si primement[3] ny ne se penetrent, comme celuy qui en fait son estude, son ouvrage et son mestier, qui s'engage à un registre de duree, de toute sa foy, de toute sa force. Les plus delicieux plaisirs, si se digerent ils au dedans, fuyent à laisser trace de soy, et fuyent la veue, non seulement du peuple, mais d'un autre. Combien de fois m'a cette besongne diverty de cogitations ennuieuses, et doivent estre comptees pour ennuyeuses toutes les frivoles. Nature nous a estrenez d'une large faculté à nous entretenir à part; et nous y appelle souvent, pour nous apprendre que nous nous devons en partie à la société, mais en la meilleure partie à nous. Aux fins de renger[4] ma fantaisie à resver mesme par quelque ordre et project, et la garder de se perdre et extravaguer au vent, il n'est que de donner corps et mettre en registre tant de menues pensees qui se presentent à elle. J'escoutte à mes resveries, parce que j'ay à les enroller. Quantes fois[5], restant marry de quelque action que la civilité et la raison me prohiboient de reprendre à descouvert, m'en suis je icy desgorgé, non sans dessein de publique instruction? et si[6], ces verges poëtiques :

1. Ajuster ma tête. Voy. p. 101, note 2.
2. Affermi.
3. D'une façon qui prime tout le este.
4. Afin de contraindre ma fantaisie.
5. Combien de fois.
6. Et certes.

Zon sur l'œil, zon sur le groin,
Zon sur le dos du sagoin[1].

s'impriment encore mieux en papier qu'en la chair vive. Quoy, si je preste un peu plus attentivement l'oreille aux livres, depuis que je guette si j'en pourray friponner quelque chose de quoy esmailler ou estayer le mien? Je n'ay aucunement estudié pour faire un livre; mais j'ay aucunement[2] estudié pour ce que je l'avoy faict : si c'est aucunement estudier qu'effleurer et pincer, par la teste, ou par les pieds tantost un autheur, tantost un autre, nullement pour former mes opinions; oui, pour les assister pieça [3] formees, seconder et servir. (Chap. XVIII.)

XLI. — DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE.

Il est ordinaire de voir les bonnes intentions, si elles sont conduites sans moderation, pousser les hommes à des effects tresvitieux. En ce desbat, par lequel la France est à present agitee de guerres civiles, le meilleur et le plus sain party est sans doubte celuy qui maintient et la religion et la police [4] ancienne du pays. Entre les gens de bien toutesfois qui le suyvent (car je ne parle point de ceux qui s'en servent de pretexte pour, ou exercer leurs vengeances particulieres, ou fournir à leur avarice, ou suivre la faveur des princes; mais de ceux qui le font par vray zele envers leur religion, et saincte affection à maintenir la paix et l'estat de leur patrie), de ceux cy, dis je, il s'en voit plusieurs que la passion pousse

1. Vers de Clément Marot contre son ennemi Sagon, dans la violente satire qu'il mit sous le nom de son valet Fripelippes.
2. *Aucunement* sans négation est affirmatif: « mais j'ai en quelque façon étudié. »
3. Déjà et depuis longtemps. Voy. p. 5, note 5.
4. Gouvernement.

hors les bornes de la raison, et leur faict parfois prendre des conseils injustes, violents, et encore temeraires. (Chap. XIX.)

XLII. — DES SUPPLICES.

Les tyrans, pour faire tous les deux ensemble, et tuer, et faire sentir leur colere, ils ont employé toute leur suffisance à trouver moyen d'alonger la mort. Ils veulent que leurs ennemis s'en aillent, mais non pas si viste qu'ils n'ayent loisir de savourer leur vengeance. Là dessus ils sont en grand peine : car si les tourmens sont violents, ils sont courts; s'ils sont longs, ils ne sont pas assez douloureux à leur gré : les voylà à dispenser leurs engins[1]. Nous en voyons mille exemples en l'antiquité; et je ne sçay si, sans y penser, nous ne retenons pas quelque trace de cette barbarie.

Tout ce qui est au delà de la mort simple me semble pure cruauté. Nostre justice ne peut esperer que celuy que la crainte de mourir, et d'estre descapité, ou pendu, ne gardera de faillir, en soit empesché par l'imagination d'un feu languissant, ou des tenailles, ou de la roue. Et je ne sçay cependant si nous les jettons au desespoir; car en quel estat peut estre l'ame d'un homme, attendant vingt quatre heures la mort, brisé sur une roue, ou, à la vieille façon, cloué à une croix? (Chap. XXVII.)

XLIII — DÉFENSE DE SÉNÈQUE ET DE PLUTARQUE.

La familiarité que j'ay avec ces personnages icy, et l'assistance qu'ils font à ma vieillesse, et à mon livre massonné

1. A ménager l'application de leurs instruments de torture.

purement de leurs despouilles, m'oblige à espouser leur honneur.

Quant à Seneque, parmi une miliasse [1] de petits livrets, que ceux de la religion pretendue reformee font courir pour la deffence de leur cause, qui partent parfois de bonne main, et [2] qu'il est grand dommage n'estre enbesoignee à meilleur subject, j'en ai veu autresfois un qui, pour allonger et remplir la similitude qu'il veut trouver du gouvernement de nostre pauvre feu roy Charles neufiesme avec celuy de Neron, apparie [3] feu monsieur le cardinal de Lorraine [4] avec Seneque; leurs fortunes, d'avoir esté tous deux les premiers au gouvernement de leurs princes; et quant et quant [5] leurs mœurs, leurs conditions, et leurs deportemens [6]. En quoy, à mon opinion, il fait bien de l'honneur audict seigneur cardinal : car, encore que je soys de ceux qui estiment autant son esprit, son eloquence, son zele envers sa religion et service de son roy, et sa bonne fortune d'estre nay en un siecle où il fust si nouveau et si rare, et quant et quant si necessaire pour le bien public, d'avoir un personnage ecclesiastique de telle noblesse et dignité, suffisant et capable de sa charge; si est ce qu'à confesser la verité, je n'estime sa capacité de beaucoup près telle, ny sa vertu si nette et entiere ny si ferme, que celle de Seneque.

Or, ce livre dequoy je parle, pour venir à son but, fait une description de Seneque tresinjurieuse, ayant emprunté ces reproches de Dion l'historien, duquel je ne crois aucunement le tesmoignage : car, oultre qu'il est inconstant, qui,

1. Voy. ci-dessus p. 44, note 6. Une milliasse est mille milliards.
2. *Que* se rapporte à *main*.
3. Met en parallèle.
4. Le premier cardinal de Lorraine (1524-1574) était frère du duc François de Guise; il fut tout-puissant sous François II. — Le second, Louis de Lorraine (1555-1588), fut frère du duc Henri de Guise, et périt avec lui à Blois. C'est du premier cardinal que parle Montaigne.
5. En même temps.
6. Conduite. Voy. p. 162, note 2.

après avoir appellé Seneque tressage tantost, et tantost ennemy mortel des vices de Neron, le fait ailleurs avaritieux, usurier, ambitieux, lasche, voluptueux et contrefaisant le philosophe à fauces enseignes, sa vertu paroist si vive et vigoureuse en ses escrits, et la defence y est si claire à aucunes de ces imputations, comme de sa richesse et despence excessive, que je n'en croiroy aucun tesmoignage au contraire; et davantage, il est bien plus raisonnable de croire en telles choses les historiens romains, que les grecs et estrangers : or, Tacitus et les autres parlent tres honorablement et de sa vie et de sa mort, et nous le peignent en toutes choses personnage tresexcellent et tresvertueux; et je ne veux alleguer autre reproche contre le jugement de Dion, que cestuy cy qui est inevitable [1], c'est qu'il [2] a le sentiment si malade aux affaires romaines, qu'il ose soustenir la cause de Julius Cæsar contre Pompeius, et d'Antonius contre Cicero.

Venons à Plutarque. Jean Bodin [3] est un bon autheur de nostre temps, et accompagné de beaucoup plus de jugement que la tourbe des escrivailleurs de son siecle, et merite qu'on le juge et considere : je le trouve un peu hardy en ce passage de sa Methode de l'histoire, où il accuse Plutarque non seulement d'ignorance (surquoy je l'eusse laissé dire, car cela n'est pas de mon gibier), mais aussi en ce que cet autheur escrit souvent « des choses incroyables et entierement fabuleuses » : ce sont ses mots. S'il eust dit simplement, « les choses autrement qu'elles ne sont, » ce n'estoit pas grande reprehension [4]; car ce que nous n'avons pas veu, nous le prenons des mains d'autruy et à credit : et je voy qu'à escient il recite par fois diversement mesme histoire; comme le jugement des trois meilleurs capitaines qui eus-

1. Irréfutable.
2. Dion.
3. Voy. p. 124, note 3.
4. Reproche.

sent onques esté, faict par Hannibal, il est autrement en la vie de Flaminius, autrement en celle de Pyrrhus. Mais, de le charger d'avoir pris pour argent content[1] des choses incroyables et impossibles, c'est accuser de faute de jugement le plus judicieux autheur du monde : et voicy son exemple : « comme, ce dit il, quand il recite qu'un enfant de Lacedemone se laissa deschirer tout le ventre à un renardeau, qu'il avoit desrobé, et le tenoit caché soubs sa robe, jusques à mourir plustost que de descouvrir son larecin. » Je trouve, en premier lieu, cet exemple mal choisi... Je suis si imbu de la grandeur de ces hommes là, que non seulement il ne me semble, comme à Bodin, que son conte soit incroyable, que je ne le trouve pas seulement rare et estrange. L'histoire spartaine est pleine de mille plus aspres exemples et plus rares: elle est, à ce prix, toute miracle...

Il ne faut pas juger ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, selon ce qui est croyable et incroyable à nostre sens, comme j'ai dit ailleurs; et est une grande faute, et en laquelle toutesfois la pluspart des hommes tombent (ce que je ne dis pas pour Bodin), de faire difficulté de croire d'autruy ce qu'eux ne sçauroient faire, ou ne voudroient. Il semble à chascun que la maistresse forme de l'humaine nature est en luy : selon elle, il faut regler tous les autres, les allures qui ne se rapportent aux siennes, sont faintes et fauces. Luy propose l'on quelque chose des actions ou facultez d'un autre? la premiere chose qu'il appelle à la consultation de son jugement, c'est son exemple : selon qu'il en va chez luy, selon cela va l'ordre du monde. O l'asnerie dangereuse et insupportable! Moy, je considere aucuns hommes fort loing au dessus de moy, notamment entre les anciens; et, encores que je recognoisse clairement mon impuissance à les suyvre de mille pas, je ne laisse pas de les suyvre à veue[2], et juger les ressorts qui les haussent ainsin,

1. Fausse orthographe, pour : *argent comptant*.
2. Des yeux.

desquels j'apperçoy aucunement en moy les semences : comme je fay aussi de l'extreme bassesse des esprits, qui ne m'estonne et que je ne mescroy[1] non plus. Je voy bien le tour que celles là se donnent pour se monter, et j'admire leur grandeur : et ces eslancemens que je trouve tresbeaux, je les embrasse; et si mes forces n'y vont, au moins mon jugement s'y applique tresvolontiers. (Chap. XXXII.)

XLIV. — DE LA RÉSIGNATION DANS LES MALADIES.

Ce fagotage de tant de diverses pieces se faict en ceste condition, que je n'y mets la main que lors qu'une trop lasche oysiveté me presse, et non ailleurs que chez moy : ainsin il s'est basty à diverses poses et intervalles, comme les occasions me detiennent ailleurs parfois plusieurs moys. Au demeurant, je ne corrige point mes premieres imaginations par les secondes; ouy, à l'aventure, quelque mot; mais pour diversifier, non pour oster. Je veux representer le progrez de mes humeurs, et qu'on voye chasque piece en sa naissance. Je prendrois plaisir d'avoir commencé plustost, et à recognoistre le train de mes mutations. Un valet qui me servoit à les escrire soubs moy, pensa faire un grand butin de m'en desrober plusieurs pieces, choisies à sa poste[2] : cela me console, qu'il n'y fera pas plus de gaing, que j'y ay fait de perte. Je me suis envieilly de sept ou huict ans depuis que je commençay[3] : ce n'a pas esté sans quelque nouvel acquest; j'y ay pratiqué la cholique, par la liberalité des ans : leur commerce et longue conversation ne se passe aysement sans quelque tel fruit. Je voudroy bien, de plusieurs autres presens qu'ils ont à faire à ceux qui les han-

1. Que je ne refuse pas de croire.
2. A sa disposition, à sa convenance : « Un médecin à notre poste » (MOLIÈRE, *Malade imaginaire*, III, II).
3. Il avait commencé en 1572, à l'âge de 39 ans.

tent long temps, qu'ils en eussent choisi quelqu'un qui m'eust esté plus acceptable; car ils ne m'en eussent sceu faire que j'eusse en plus grande horreur, dès mon enfance : c'estoit, à poinct nommé, de tous les accidens de la vieillesse, celuy que je craignois le plus. J'avoy pensé maintefois, à part moy, que j'alloy trop avant, et qu'à faire un si long chemin, je ne faudroy pas de m'engager enfin en quelque mal plaisant rencontre : je sentois et protestois assez, qu'il estoit heure de partir, et qu'il falloit trencher la vie dans le vif et dans le sein[1], suyvant la regle des chirurgiens quand ils ont à coupper quelque membre; qu'à celuy qui ne la rendoit à temps, nature avoit accoustumé de faire payer de bien rudes usures. Il s'en faloit tant que j'en fusse prest lors[2], qu'en dix huict mois ou environ qu'il y a que je suis en ce malplaisant estat, j'ay desja appris à m'y accommoder; j'entre desja en composition de ce vivre coliqueux[3], j'y trouve dequoy me consoler, et dequoy esperer. Tant les hommes sont accoquinez à leur estre miserable, qu'il n'est si rude condition qu'ils n'acceptent pour s'y conserver! Oyez Mæcenas,

Debilem facito manu,
Debilem pede, coxa;
Lubricos quate dentes;
Vita dum superest, bene est[4].

Je suis aux prises avec la pire de toutes les maladies, la plus soudaine, la plus douloureuse, la plus mortelle, et la plus irremediable; j'en ay desja essayé cinq ou six bien longs accez et penibles : toutesfois, ou je me flatte, ou encores y a il en cet estat dequoy se soustenir, à qui a l'ame deschargee de la crainte de la mort, et deschargee des menasses, conclusions et consequences dequoy la medecine

1. Fausse orthographe pour *sain*.
2. Que je fusse prêt à mourir.
3. Je m'arrange déjà pour vivre avec cette colique.
4. Dans Sénèque, ep. CI.

nous enteste; mais l'effect mesme de la douleur n'a pas cette aigreur si aspre et si poignante, qu'un homme rassis en doive entrer en rage et en desespoir. J'ay au moins ce profit de la cholique, que, ce que je n'avoy encore peu sur moy, pour me concilier du tout[1] et m'accointer à la mort, elle le parfera; car d'autant plus elle me pressera et importunera, d'autant moins me sera la mort à craindre. J'avoy desja gaigné cela, de ne tenir à la vie que par la vie seulement; elle desnouera encore cette intelligence : et Dieu vueille qu'enfin, si son aspreté vient à surmonter mes forces, elle ne me rejette à l'autre extremité, non moins vitieuse, d'aymer et desirer à mourir!

Summum nec metuas diem, nec optes[2] :

ce sont deux passions à craindre. (Chap. XXXVII.)

XLV. — LA JUSTICE ET LA MÉDECINE AU VILLAGE DE LAHONTAN.

Le baron de Caupene en Chalosse[3], et moy, avons en commun le droit de patronage d'un benefice[4] qui est de grande estendue, au pied de noz montagnes, qui se nomme *Lahontan*. Il est des habitans de ce coin, ce qu'on dit de ceux de la valee d'Angrougne : ils avoient une vie à part, les façons, les vestemens et les mœurs à part; regis et gouvernez par certaines polices et coustumes particulieres receues de pere en filz, ausquels ils s'obligeoient, sans autre contrainte que de la reverence de leur usage. Ce petit estat

1. Entièrement.
2. Martial, X, 47.
3. Pays de Gascogne (Landes); villes principales : Dax, Hagetmau, Saint-Sever, Aire. Les seigneurs de Caupène appartenaient à la famille de Montesquiou.
4. Charge ecclésiastique pourvue d'un revenu.

s'estoit continué de toute ancienneté en une condition si heureuse, qu'aucun juge voisin n'avoit esté en peine de s'informer de leur affaire; aucun advocat employé à leur donner advis, ni estranger appellé pour esteindre leurs querelles, et n'avoit on jamais veu aucun de ce destroit[1] à l'aumosne: ils fuyoient les alliances et le commerce de l'autre monde, pour n'alterer la pureté de leur police : jusques à ce, comme ils recitent, que l'un d'entre eux, de la memoire de leurs peres, ayant l'ame espoinçonnee d'une noble ambition, alla s adviser, pour mettre son nom en credit et reputation, de faire l'un de ses enfans maistre Jean, ou maistre Pierre[2] : et l'ayant faict instruire à escrire en quelque ville voisine, en rendit enfin un beau notaire de village. Cettuy cy, devenu grand, commença à desdaigner leurs anciennes coustumes, et à leur mettre en teste la pompe des regions de deça : le premier de ses comperes à qui on escorna une chevre, il lui conseilla d'en demander raison aux juges royaux d'autour de là; et de cettuy cy à un autre, jusques à ce qu'il eust tout abastardy. A la suitte de cette corruption, ils disent qu'il y en survint incontinent une autre de pire consequence, par le moyen d'un medecin à qui il print envie d'espouser une de leurs filles, et de s'habituer[3] parmy eux. Cettuy cy commenca à leur apprendre premierement le nom des fiebvres, des rheumes et des apostemes[4], la situation du cœur, du foye et des intestins, qui estoit une science jusques lors treseslоignee de leur cognoissance; et, au lieu de l'ail, de quoy ils avoyent apris à chasser toutes sortes de maux, pour aspres et extremes qu'ils fussent, il les accoustuma, pour une toux ou pour un morfondement[5], à prendre les mixtions estrangeres, et commença à faire trafique non de leur santé seulement, mais aussi de leur mort. Ils jurent que,

1. Pays étroit et resserré.
2. Personnage important de son village.
3. Fixer sa résidence.
4. *Apostème* (par corruption, on dit aussi *apostume*, abcès).
5. Réfroidissement.

depuis lors seulement, ils ont apperceu que le serain appesantissoit la teste, que le boire, ayant chault, apportoit nuisance, et que les vents de l'automne estoyent plus griefs que ceux du printemps; que, depuis l'usage de cette medecine, ils se trouvent accablez d'une legion de maladies inaccoustumees, et qu'ils appercoivent un general deschet en leur ancienne vigueur, et leurs vies de moitié raccourcies. (Chap. XXXVII.)

FRAGMENTS EXTRAITS DU LIVRE II

XLVI. — La raison fournit d'apparence à divers effets; c'est un pot à deux anses, qu'on peut saisir à gauche et à dextre. (Chap. XII.)

XLVII. — Que peut on imaginer plus vilain que d'estre couard à l'endroit des hommes et brave à l'endroit de Dieu[1]? (Chap. XVIII.)

1. Pascal: « Rien n'est plus lâche que de faire le brave contre Dieu. » (Ed. Havet, article IX.)

EXTRAITS DU LIVRE III

XLVIII. — CONDUITE DE MONTAIGNE ENVERS LES PRINCES ET DURANT LES GUERRES CIVILES.

En ce peu que j'ay eu à negocier entre nos princes, en ces divisions et subdivisions qui nous deschirent aujourd'huy, j'ay curieusement[1] evité qu'ils se mesprinssent en moy, et s'enferrassent en mon masque. Les gens du mestier se tiennent les plus couverts, et se presentent et contrefont les plus moyens[2] et les plus voysins qu'ils peuvent : moy, je m'offre par mes opinions les plus vives, et par la forme plus mienne : tendre[3] negotiateur, et novice, qui ayme mieulx faillir à l'affaire qu'à moy. Ç'a esté pourtant, jusques à cette heure, avec tel heur[4] (car certes fortune y a la principalle part), que peu ont passé de main à autre avec moins de soupçon, plus de faveur et de privauté. J'ay une açon ouverte, aysee à s'insinuer, et à se donner credit, aux premieres accointances. La naïfveté et la verité pure, en quelque siecle que ce soit, trouvent encore leur opportunité et leur mise. Et puis de ceux là est la liberté peu suspecte

1. Avec soin.
2. Également éloignés de toutes les extrémités.
3. Inexpérimenté.
4. Bonheur (étym. *augurium*).

et peu odieuse, qui besongnent sans aucun leur interest[1], et peuvent veritablement employer la responce de Hyperides[2] aux Atheniens, se plaignans de l'aspreté de son parler : « Messieurs, ne considerez pas si je suis libre[3]; mais si je le suis sans rien prendre, et sans amender par là mes affaires. » Ma liberté m'a aussi ayseement deschargé du soupçon de faintise, par sa vigueur, n'espargnant rien à dire, pour poisant et cuisant qu'il fust (je n'eusse peu dire pis, absent); et en ce qu'elle a une montre apparente de simplesse et de nonchalance. Je ne pretens autre fruict, en agissant, que d'agir; et n'y attache longues suittes et propositions : chasque action fait particulierement son jeu; porte s'il peut[4].

Au demeurant, je ne suis pressé de passion, ou hayneuse, ou amoureuse, envers les grands; ny n'ay ma volonté garrotee d'offence ou d'obligation particuliere. Je regarde nos Roys d'une affection simplement legitime et civile, ny emeue, ny demeue[5] par interest privé, de quoy je me sçay bon gré; la cause generale et juste ne m'attache non plus que moderement et sans fievre; je ne suis pas subjet à ces hypoteques[6] et engagemens penetrans et intimes. La cholere et la hayne sont au delà du devoir de la justice; et sont passions servans seulement à ceux qui ne tiennent pas assez à leur devoir par la raison simple : *Utatur motu animi, qui uti ratione non potest*[7]. Toutes intentions legitimes sont d'elles mesmes temperees; sinon elles s'alterent en seditieuses et illegitimes : c'est ce qui me faict marcher partout la teste haute, le visage et le cœur ouverts. A la verité, et

1. Sans aucun intérêt personnel.
2. Orateur attique, ami de Démosthène, périt la même année (322).
3. En paroles : rude et franc.
4. Que le coup porte s'il peut.
5. Ni poussée vers eux, ni détournée d'eux.
6. Celui qui engage sa conduite met, pour ainsi dire, hypothèque sur sa personne.
7. *Cicéron*, *Tusculanes*, IV, 25.

ne crains point de l'advouer, je porterois facilement au besoing une chandelle à sainct Michel, l'autre à son serpent, suivant le dessein de la vieille[1] : je suivray le bon party jusques au feu, mais exclusivement, si je puis[2] : que Montaigne s'engouffre quant et[3] la ruyne publique, si besoing est; mais, s'il n'est pas besoing, je sçauray bon gré à la fortune qu'il se sauve; et autant que mon devoir me donne de corde[4], je l'employe à sa conservation. Fut ce pas Atticus, lequel se tenant au juste party, et au party qui perdit, se sauva par sa moderation, en cet universel naufrage du monde, parmy tant de mutations et diversitez? Aux hommes, comme luy, privez, il est plus aisé, et en telle sorte de besongne, je trouve qu'on peut justement n'estre pas ambitieux à s'ingerer et convier soy mesmes.

De se tenir chancelant et mestis[5], de tenir son affection immobile et sans inclination, aux troubles de son pays et en une division publique, je ne le trouve ny beau ny honneste : *Ea non media, sed nulla via est, velut eventum exspectantium, quo fortunæ consilia sua applicent*[6]. Cela peut estre permis envers les affaires des voysins; et Gelon, tyran de Syracuse, suspendoit ainsi son inclination, en la guerre des Barbares contre les Grecs, tenant une ambassade à Delphes avec des presents, pour estre en eschauguette[7] à veoir de quel costé tomberoit la fortune, et prendre l'occasion à poinct, pour le concilier aux victorieux. Ce seroit une espece de trahison, de le faire aux propres et do-

1. Allusion à quelque conte d'une vieille femme qui brûlait un cierge à saint Michel et un autre au dragon vaincu, ne sachant si celui-ci n'aurait pas un jour sa revanche.

2. Cette boutade est empruntée à Rabelais, qui la répète plusieurs fois (Prologue de *Pantagruel, tiers livre*, ch. III, et ch. VII. — Prologue du *tiers livre*. — Ancien Prologue du *quart livre*).

3. En même temps que la ruine publique.

4. Me laisse de liberté.

5. Voy. page 93, note 5.

6. Tite-Live, liv. XXXII, ch. XXI.

7. En observation. L'échauguette est une guérite.

mestiques affaires, ausquels necessairement il faut prendre party : mais de ne s'embesongner point, à homme qui[1] n'a ny charge ny commandement exprez qui le presse, je le trouve plus excusable (et si ne practique pour moy cette excuse) qu'aux guerres estrangeres[2], desquelles pourtant, selon nos loix, ne s'empesche qui ne veut[3]...

Mais il ne faut pas appeller devoir, comme nous faisons tous les jours, une aigreur et une intestine aspreté qui naist de l'interest et passion privee ; ny courage, une conduitte traistresse et malitieuse. Ils nomment zele, leur propension vers la malignité et violence : ce n'est pas la cause qui les eschauffe, c'est leur interest; ils attisent la guerre, non parce qu'elle est juste, mais parce que c'est guerre.

Rien n'empesche qu'on ne se puisse comporter commodement entre des hommes qui se sont ennemis, et loyalement : conduisez vous y d'une, sinon partout esgale affection[4] (car elle peut souffrir differentes mesures), au moins temperee, et qui ne vous engage tant à l'un, qu'il puisse tout requerir de vous ; et vous contentez aussi d'une moienne mesure de leur grace, et de couler en eau trouble, sans y vouloir pescher...

Je ne dis rien à l'un, que je ne puisse dire à l'autre, à son heure, l'accent seulement un peu changé; et ne rapporte que les choses, ou indifferentes, ou cogneues, ou qui servent en commun. Il n'y a point d'utilité pour laquelle je me permette de leur mentir. Ce qui a esté fié à mon silence, je le cele religieusement; mais je prens à celer le moins que je puis : c'est une importune garde du secret[5] des princes, à qui n'en a que faire. Je presente volontiers ce marché : qu'ils me fient peu; mais qu'ils se fient hardiment de ce

1. De la part d'un homme qui...
2. Plus excusable qu'aux guerres étrangères, et cependant je ne pratique, etc.
3. Dans lesquelles ne s'engage pas celui qui ne veut s'y engager.
4. D'une affection sinon partout égale, au moins tempérée.
5. Que celle du secret, etc.

que je leur apporte. J'en ay tousjours plus sceu que je n'ay voulu. Un parler ouvert ouvre un autre parler, et le tire hors, comme fait le vin et l'amour.

Philippides respondit sagement, à mon gré, au roy Lysimachus[1], qui luy disoit : « Que veux tu que je te communique de mes biens? — Ce que tu voudras, pourveu que ce ne soit de tes secrets. » Je voy que chacun se mutine, si on luy cache le fonds des affaires ausquels on l'employe, et si on luy en a desrobé quelque arriere sens : pour moy, je suis content qu'on ne m'en die non plus qu'on veut que j'en mette en besoigne et ne desire pas que ma science outrepasse et contraigne ma parole. Si je dois servir d'instrument de tromperie, que ce soit au moins sauve ma conscience; je ne veux estre tenu serviteur ny si affectionné, ny si loyal, qu'on me trouve bon à trahir personne : qui est infidelle à soy mesme, l'est excusablement à son maistre. Mais ce sont princes, qui n'acceptent pas les hommes à moytié, et mesprisent les services limitez et conditionnez. Il n'y a remede : je leur dis franchement mes bornes; car esclave, je ne le doibs estre que de la raison, encore n'en puis je bien venir à bout. Et eux aussi ont tort d'exiger d'un homme libre telle subjection à leur service et telle obligation, que de celuy qu'ils ont faict et achetté, ou duquel la fortune tient particulierement et expressement à la leur. Les loix m'ont osté de grand peine; elles m'ont choisi party[2], et donné un maistre : toute autre superiorité et obligation doibt estre relative à celle là, et retranchee. Si n'est ce pas à dire, quand mon affection me porteroit autrement, qu'incontinent j'y portasse la main : la volonté et les desirs se font loy eux mesmes; les actions ont à la recevoir de l'ordonnance publique.

Tout ce mien proceder est un peu bien dissonant à nos formes; ce ne seroit pas pour produire grands effets, ny

1. Général d'Alexandre, puis roi de Thrace (306) et de Macédoine (286).

2 Elles ont choisi pour moi mon parti.

pour y durer : l'innocence mesme ne sçauroit, à cette heure, ny negotier entre nous sans dissimulation, ny marchander sans menterie; aussi ne sont aucunement de mon gibier les occupations publiques : ce que ma profession en requiert, je l'y fournis, en la forme que je puis la plus privee. Enfant, on m'y plongea jusques aux oreilles, et il succedoit[1] : si m'en desprins je[2] de belle heure. J'ay souvent depuis evité de m'en mesler, rarement accepté, jamais requis; tenant le dos tourné à l'ambition, mais, sinon comme les tireurs d'aviron qui s'avancent ainsin à reculons, tellement toutesfois que, de ne m'y estre poinct embarqué, j'en suis moins obligé à ma resolution qu'à ma bonne fortune : car il y a des voyes moins ennemyes de mon goust, et plus conformes à ma portee, par lesquelles si elle m'eust appellé autrefois au service public et à mon avancement vers le credit du monde, je sçay que j'eusse passé par dessus la raison de mes discours, pour la suyvre. Ceux qui disent communement, contre ma profession, que, ce que j'appelle franchise, simplesse et naïfveté en mes mœurs, c'est art et finesse, et plustost prudence, que bonté; industrie, que nature; bon sens, que bon heur; me font plus d'honneur qu'ils ne m'en ostent : mais, certes, ils font ma finesse trop fine; et qui m'aura suyvi et espié de près, je luy donray gaigné, s'il ne confesse qu'il n'y a point de regle en leur escole qui sceust rapporter ce naturel mouvement, et maintenir une apparence de liberté et de licence, si pareille et inflexible, parmy des routes si tortues et diverses, et que toute leur attention et engin ne les y sçauroit conduire. (Chap. I.)

XLIX. — L'AUTEUR AFFIRME LA PARFAITE SINCÉRITÉ DE SON LIVRE.

Les autres forment l'homme : je le recite; et en represente un particulier, bien mal formé, et lequel si j'avoy à

1. Verbe unipersonnel : et cela réussissait.
2. Toutefois je m'en détachai de bonne heure.

façonner de nouveau, je ferois vrayement bien autre qu'il n'est : meshuy[1], c'est fait. Or, les traits de ma peinture ne se fourvoyent point, quoyqu'ils se changent et diversifient : le monde n'est qu'une branloire perenne[2]; toutes choses y branlent sans cesse, la terre, les rochers du Caucase, les pyramides d'Ægypte, et du branle public et du leur; la constance mesme n'est autre chose qu'un bransle plus languissant. Je ne puis asseurer mon object; il va trouble et chancelant, d'une yvresse naturelle : je le prens en ce poinct, comme il est en l'instant que je m'amuse à luy : je ne peinds pas l'estre, je peinds le passage; non un passage d'aage en autre, ou, comme dict le peuple, de sept en sept ans, mais de jour en jour, de minute en minute : il faut accommoder mon histoire à l'heure; je pourray tantost changer, non de fortune seulement, mais aussi d'intention. C'est un contrerolle de divers et muables accidens, et d'imaginations irresolues, et, quand il y eschet, contraires; soit que je sois autre moy mesme, soit que je saisisse les subjects par autres circonstances et considerations : tant il y a que je me contredis bien à l'advanture, mais la verité, comme disoit Demades[3], je ne la contredy point. Si mon ame pouvoit prendre pied, je ne m'essaierois pas, je me resoudrois : elle est tousjours en apprentissage et en espreuve.

Je propose[4] une vie basse et sans lustre : c'est tout un; on attache aussi bien toute la philosophie morale à une vie populaire et privee, qu'à une vie de plus riche estoffe : chaque homme porte la forme entiere de l'humaine condition. Les autheurs se communiquent au peuple par quelque marque speciale et estrangere; moy, le premier, par mon estre universel; comme Michel de Montaigne, non comme

1. Désormais. Voy. p. 3, note 1.
2. Une machine branlante perpétuellement.
3. Orateur athénien du parti macédonien, mis à mort en 318. Voy. *Vie de Démosthène*, III, où Plutarque fait dire à Démade : « J'ai pu me contredire moi-même; je n'ai jamais contredit le bien de l'État. »
4. J'expose.

grammairien, ou poëte, ou jurisconsulte. Si le monde se plaint dequoy[1] je parle trop de moy, je me plains dequoy il ne pense seulement pas à soy. Mais est ce raison que, si particulier en usage, je pretende me rendre public en cognoissance? est il est aussi raison, que je produise au monde, où la façon et l'art ont tant de credit et de commandement, les effects de nature et crus et simples, et d'une nature encore bien foiblette? est ce pas faire une muraille sans pierre, ou chose semblable, que de bastir des livres sans science? Les fantasies de la musique sont conduites par art; les miennes, par sort. Au moins j'ay cecy selon la discipline[2], que jamais homme ne traicta subject qu'il entendist, ne cogneust mieux que je fay[3] celuy que j'ay entrepris; et qu'en celuy là je suis le plus savant homme qui vive : secondement, que jamais aucun ne penetra en sa matiere plus avant, ny en esplucha plus distinctement les membres et suittes, et n'arriva plus exactement et plus plainement à la fin qu'il s'estoit proposé à sa besongne. Pour la parfaire, je n'ay besoing d'y apporter que la fidelité : celle là y est, la plus sincere et pure qui se trouve. Je dy vray, non pas tout mon saoul, mais autant que je l'ose dire : et l'ose un peu plus en vieillissant; car il semble que la coustume concede à cet aage plus de liberté de bavasser[4], et d'indiscretion à parler de soy. Il ne peut advenir icy, ce que je voy advenir souvent, que l'artizan et sa besongne se contrarient : un homme de si honneste conversation a il faict un si sot escrit? ou, des escrits si sçavans sont ils partis d'un homme de si foible conversation? Qui a un entretien commun, et ses escrits rares, c'est à dire que sa capacité est en lieu d'où il l'emprunte, et non en luy. Un personnage sçavant n'est pas sçavant par tout; mais le suffisant est par tout suffisant, et à ignorer

1. De ce que.
2. J'ai ceci qui est conforme à la règle.
3. Que j'entends et connais. Voy p. 22, note 3.
4. Bavarder. Les deux verbes sont formés sur *bave* ; le suffixe est différent; le sens est le même.

mesme : icy nous allons conformement, et tout d'un train, mon livre et moy. Ailleurs, on peut recommander et accuser l'ouvrage, à part de l'ouvrier : icy, non ; qui touche l'un, touche l'autre. Celuy qui en jugera sans le congnoistre, se fera plus de tort qu'à moy : celuy qui l'aura cogneu, m'a du tout[1] satisfaict. Heureux outre[2] mon merite, si j'ai seulement cette part à l'approbation publique, que je face sentir aux gents d'entendement que j'estoy capable de faire mon profit de la science, si j'en eusse eu ; et que je meritoy que la memoire me secourust mieux. (Chap. II.)

L. — DE LA BONNE CONSCIENCE ET DU REPENTIR.

Il n'est vice veritablement vice qui n'offence, et qu'un jugement entier n'accuse ; car il a de la laideur et incommodité si apparente, qu'à l'advanture ceux là ont raison qui disent qu'il est principalement produict par bestise et ignorance[3] : tant est il mal aisé d'imaginer qu'on le cognoisse sans le haïr ! La malice hume la pluspart[4] de son propre venin, et s'en empoisonne. Le vice laisse, comme un ulcere en la chair, une repentance en l'ame, qui tousjours s'esgratigne et s'ensanglante elle mesme : car la raison efface les autres tristesses et douleurs, mais elle engendre celle de la repentance, qui est plus griefve, d'autant qu'elle naist au dedans, comme le froid et le chaud des fievres est plus poignant que celuy qui vient du dehors. Je tiens pour vices (mais chacun selon sa mesure) non seulement ceux que la raison et la nature condamnent, mais ceux aussi que l'opi-

1. Entièrement.
2. Au delà de.
3. « Tout vice vient d'ignorance. » Opinion fort contestable. Au chapitre XII du livre II, Montaigne, rapportant la même maxime « Tout vice est issu d'ânerie, » ajoute : « Si cela est vray, il est subject à une longue interpretation. »
4. La plus grande partie.

nion des hommes a forgé, voir fauce et erronee, si les loix et l'usage l'auctorise.

Il n'est pareillement bonté qui ne resjouysse une nature bien nee; il y a, certes, je ne sçay quelle congratulation de bien faire, qui nous resjouit en nous mesmes, et une fierté genereuse qui accompagne la bonne conscience : une ame courageusement vitieuse se peut à l'adventure garnir de securité; mais de cette complaisance et satisfaction, elle ne s'en peut fournir. Ce n'est pas un leger plaisir de se sentir preservé de la contagion d'un siecle si gasté, et de dire en soy : « Qui me verroit jusques dans l'ame, encore ne me trouveroit il coupable, ny de l'affliction et ruyne de personne, ny de vengeance ou d'envie, ny d'offence publique des loix, ny de nouvelleté et de trouble, ny de faute à ma parole; et, quoy que la licence du temps permist et apprinst à chascun, si n'ay je mis la main ny ès biens, ny en la bourse d'homme françois, et n'ay vescu que sur la mienne, non plus en guerre qu'en paix : ny ne me suis servy du travail de personne sans loyer. » Ces tesmoignages de la conscience plaisent; et nous est grand benefice que cette esjouyssance naturelle, et le seul payement qui jamais ne nous manque.

De fonder la recompence des actions vertueuses sur l'approbation d'autruy, c'est prendre un trop incertain et trouble fondement, signamment[1] en un siecle corrompu et ignorant, comme cettuy cy; la bonne estime du peuple est injurieuse. A qui vous fiez vous de veoir ce qui est louable? Dieu me garde d'estre homme de bien selon la description que je voy faire tous les jours, par honneur, à chacun de soy! *Quæ fuerant vitia, mores sunt*[2]. Tels de mes amis ont parfois entreprins de me chapitrer et mercurializer[3] à

1. Surtout. Voy. p. 113, note 1.
2. Sénèque, ép. XXXIX.
3. Réprimander. Les *mercuriales* du parlement, où le premier président usait souvent d'un langage sévère, se tenaient deux fois par an, e *mercredi* (jour de Mercure).

cœur ouvert, ou de leur propre mouvement, ou semons[1] par moy, comme d'un office qui, à une ame bien faicte, non en utilité seulement, mais en douceur aussi, surpasse tous les offices de l'amitié; je l'ai tousjours accueilli des bras de la courtoisie et recognoissance les plus ouverts : mais, à en parler à cette heure en conscience, j'ay souvent trouvé en leurs reproches et louanges tant de fauce mesure, que je n'eusse guere failly, de faillir plustost que de bien faire à leur mode. Nous autres principalement, qui vivons une vie privee qui n'est en montre qu'à nous, devons avoir estably un patron au dedans, auquel toucher nos actions[2], et, selon iceluy, nous caresser tantost, tantost nous chastier. J'ay mes loix et ma cour pour juger de moy, et m'y adresse plus qu'ailleurs : je restrains bien selon autruy mes actions, mais je ne les estends que selon moy. Il n'y a que vous qui sçache[3] si vous estes lache et cruel, ou loyal et devotieux : les autres ne vous voyent point, ils vous devinent par conjectures incertaines; ils voyent non tant vostre naturel, que vostre art : par ainsi, ne vous tenez pas à leur sentence, tenez vous à la vostre : *Tuo tibi judicio est utendum... Virtutis et vitiorum grave ipsius conscientiæ pondus est : qua sublata, jacent omnia*[4]. (Chap. II.)

LI. — NUL N'EST PROPHÈTE EN SON PAYS.

Tel a esté miraculeux au monde, auquel sa femme et son valet n'ont rien veu seulement de remercable ; peu d'hommes ont esté admirez par leurs domestiques; nul a esté prophete non seulement en sa maison, mais en son païs, dit l'expe-

1. Invités par moi à le faire (partic. passé du verbe *semondre*).
2. Qui soit la pierre de touche de nos actions.
3. Nous dirions *sachiez*, le rapportant à *vous;* Montaigne dit *sache*, le rapportant à *il n'y a*.
4. Cicéron, *Tusculanes*, I, 25, et *De la nature des dieux*, III, 35.

rience des histoires[1] : de mesmes aux choses de neant; et en ce bas exemple, se void l'image des grands. En mon climat de Gascongne on tient pour drolerie de me veoir imprimé : d'autant que la cognoissance qu'on prend de moi s'esloigne de mon giste, j'en vaux d'autant mieux; j'achette les imprimeurs en Guienne; ailleurs ils m'achettent. Sur cet accident se fondent ceux qui se cachent vivants et presents, pour se mettre en credit trespassez et absents. J'ayme mieux en avoir moins; et ne me jette au monde que pour la part que j'en tire : au partir de là, je l'en quitte[2]. Le peuple reconvoye[3] celuy là, d'un acte public, avec estonnement, jusqu'à sa porte : il laisse avec sa robbe ce rolle : il en retombe d'autant plus bas, qu'il s'estoit plus haut monté; au dedans, chez luy, tout est tumultuaire et vil. Quand le reglement s'y trouveroit, il faut un jugement vif et bien trié pour l'appercevoir en ces actions basses et privees : joint que l'ordre est une vertu morne et sombre. Gaigner une bresche, conduire une ambassade, regir un peuple, ce sont actions esclatantes : tancer, rire, vendre, payer aymer, hayr, et converser avec les siens, et avec soy mesme, doucement et justement, ne relascher point, ne se desmentir point, c'est chose plus rare, plus difficile, et moins remerquable. Les vies retirees soustiennent par là, quoy qu'on die, des devoirs autant ou plus aspres et tendus, que ne font les autres vies; et les privez[4], dit Aristote, servent la vertu plus difficilement et hautement, que ne font ceux qui sont en magistrat[5] : nous nous preparons aux occasions eminentes, plus par gloire que par conscience. La plus courte façon d'arriver à la gloire, ce seroit faire pour la conscience ce que nous faisons pour la gloire. (Chap. II.)

1. « Nul n'est prophète en son pays ». (Évangile selon saint Luc, IV, 24).
2. Cette part tirée, je le tiens quitte.
3. Reconduit au retour d'une cérémonie publique.
4. Hommes privés.
5. En magistrature. *Magistratus* en latin signifie *magistrature* et *magistrat*.

LII. — LA BIBLIOTHÈQUE DE MONTAIGNE.

Le commerce des livres est bien plus seur et plus à nous[1]; il a pour sa part la constance et facilité de son service. Cettuy cy costoye tout mon cours, et m'assiste par tout; il me console en la vieillesse et en la solitude; il me descharge du poix d'une oisiveté ennuyeuse, et me deffait à toute heure des compagnies qui me faschent; il emousse les pointures[2] de la douleur, si elle n'est du tout extreme[3] et maistresse. Pour me distraire d'une imagination importune, il n'est que de recourir aux livres; ils me destournent facilement à eux, et me la desrobent : et si ne se mutinent point, pour voir que je ne les recherche qu'au deffaut de ces autres commoditez, plus reelles, vives et naturelles; ils me reçoivent tousjours de mesme visage... Le malade n'est pas à plaindre, qui a la guarison en sa manche. En l'experience et usage de cette sentence, qui est tresveritable, consiste tout le fruict que je tire des livres : je ne m'en sers en effect, quasi non plus que ceux qui ne les cognoissent poinct; j'en jouys, comme les avaritieux des tresors, pour sçavoir que j'en jouyray quand il me plaira : mon ame se rassasie et contente de ce droict de possession. Je ne voyage sans livres, ny en paix, ny en guerre : toutesfois il se passera plusieurs jours, et des mois, sans que je les employe; ce sera tantost, dis je, ou demain, ou quand il me plaira : le temps court et s'en va cependant, sans me blesser : car il ne se peut dire combien je me repose et sejourne en cette consideration, qu'ils sont à mon costé pour me donner du plaisir à mon heure; et à reconnoistre combien ils portent de secours à ma vie. C'est la meilleure munition que j'aye trouvé à cet humain voyage;

1. Que celui des hommes, duquel Montaigne vient de parler.
2. Traits poignants.
3. Tout à fait extrême.

et plains extremement les hommes d'entendement qui l'ont à dire[1]. J'accepte plustost tout autre sorte d'amusement, pour leger qu'il soit, d'autant que cettuy cy ne me peut faillir.

Chez moy, je me destourne un peu plus souvent à ma librairie[2], d'où, tout d'une main je commande mon mesnage. Je suis sur l'entree, et vois soubs moy mon jardin, ma basse court, ma cour, et dans la pluspart des membres[3] de ma maison. Là je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pieces descousues. Tantost je resve; tantost j'enregistre et dicte, en me promenant: mes songes que voicy. Elle est au troisiesme estage d'une tour, le premier, c'est ma chapelle; le second, une chambre et sa suitte, où je me couche souvent, pour estre seul; au dessus, elle a une grande garderobe. C'estoit, au temps passé, le lieu[4] plus inutile de ma maison. Je passe là et la plus part des jours de ma vie, et la plus part des heures du jour: je n'y suis jamais la nuict. A sa suitte est un cabinet assez poly[5], capable à recevoir du feu pour l'hyver, tresplaisamment percé: et si je ne craignoy non plus le soing que la despence (le soing qui me chasse[6] de toute besongne), j'y pourroy facilement coudre à chasque costé une gallerie de cent pas de long et douze de large, à plein pied[7], ayant trouvé tous les murs montez, pour autre usage, à la hauteur qu'il me faut. Tout lieu retiré requiert un proumenoir; mes pensees dorment si je les assis; mon esprit ne va pas seul, comme si les jambes l'agitent; ceux qui estudient sans livre en sont touts là. La figure en est ronde, et n'a de plat que ce qu'il faut à ma table et à mon siege; et vient m'offrant, en se courbant, d'une veue, tous mes livres, rengez sur des pulpitres à cinq degrez

1. Auxquels il fait défaut. (Voy. p. 77, note. 1.)
2. Bibliothèque. (Voy. p. 16, note 1.)
3. Parties, chambres.
4. Le plus inutile. Jusqu'au XVII[e] siècle, on trouve les comparatifs employés ainsi comme superlatifs.
5. Commode.
6. M'éloigne.
7. Fausse orthographe pour *plain* (*planus*).

tout à l'environ[1]. Elle a trois veues de riche et libre prospect[2], et seize pas de vuide en diametre. En hyver, j'y suis moins continuellement; car ma maison est juchee sur un tertre, comme dit son nom[3], et n'a point de piece plus eventee que cette cy, qui me plaist d'estre un peu penible[4] et à l'esquart, tant pour le fruit de l'exercice, que pour reculer de moy la presse. C'est là mon siege : j'essaye à m'en rendre la domination pure, et à soustraire ce seul coing à la communauté et conjugale, et filiale, et civile; par tout ailleurs je n'ay qu'une auctorité verbale, en essence, confuse. Miserable à mon gré qui n'a chez soy, où estre à soy; où se faire particulierement la cour; où se cacher! L'ambition paye bien ses gents, de les tenir tousjours en montre, comme la statue d'un marché : *magna servitus est magna fortuna*[5]; ils n'ont pas seulement leur retraict pour retraitte. Je n'ay rien jugé de si rude en l'austerité de vie que nos religieux affectent[6], que ce que je voy, en quelqu'une de leurs compagnies, avoir pour regle une perpetuelle societé de lieu, et assistance nombreuse entre eux, en quelque action que ce soit; et trouve aucunement plus supportable d'estre tousjours seul, que ne le pouvoir jamais estre.

Si quelqu'un me dict que c'est avillir les Muses, de s'en servir seulement de jouet et de passetemps; il ne sçait pas, comme moy, combien vaut le plaisir, le jeu, et le passetemps : à peine que je ne die toute autre fin estre ridicule. Je vis du jour à la journee, et, parlant en reverence, ne vis que pour moy : mes desseins se terminent là. J'estudiay jeune pour l'ostentation; depuis, un peu pour m'assagir[7]; à

1. Tout autour.
2. La vue s'étend libre et belle de trois côtés (*prospectus*, vue en avant).
3. *Montaigne*, ou *montagne*.
4. D'un accès difficile.
5. Sénèque, *Consol. ad Polybium*, c. XXVI.
6. Embrassent. Le mot n'a pas ici le sens défavorable qu'il aurait aujourd'hui.
7. Me rendre sage.

cette heure pour m'esbatre : jamais pour le quest[1]. Une humeur vaine et despensiere que j'avois apres cette sorte de meuble, non pour en prouvoir[2] seulement mon besoing, mais, de trois pas au delà, pour m'en tapisser et parer, je l'ay pieça[3] abandonnee.

Les livres ont beaucoup de qualitez aggreables à ceux qui les sçavent choisir; mais aucun bien sans peine; c'est un plaisir qui n'est pas net et pur, non plus que les autres; il a ses incommoditez, et bien poisantes : l'ame s'y exerce; mais le corps, duquel je n'ay non plus oublié le soing, demeure cependant sans action, s'atterre, et s'attriste. Je ne sçache excez plus dommageable pour moy, ny plus à eviter, en cette declinaison d'aage. (Chap. III.)

LIII. — DU STYLE DES ANCIENS, DU STYLE FRANÇAIS, ET DU STYLE DE MONTAIGNE.

A ces bonnes gens[4], il ne falloit d'aiguë et subtile rencontre : leur langage est tout plein, et gros d'une vigueur naturelle et constante : ils sont tout epigramme; non la queue seulement, mais la teste, l'estomach, et les pieds. Il n'y a rien d'efforcé[5], rien de trainant; tout y marche d'une pareille teneur : *contextus totus virilis est; non sunt circa flosculos occupati*[6]. Ce n'est pas une eloquence molle, et seulement sans offence : elle est nerveuse et solide, qui ne plaist pas tant, comme elle remplit et ravit; et ravit le plus les plus forts esprits. Quand je voy ces braves formes de s'expliquer, si vifves, si pro-

1. Le gain (d'argent, d'honneurs).
2. Pourvoir.
3. Depuis longtemps.
4. Les anciens.
5. Forcé.
6. Sénèque, ép. XXXIII).

fondes, je ne dis pas que c'est bien dire, je dis que c'est bien penser. C'est la gaillardise de l'imagination qui esleve et enfle les parolles : *pectus est, quod disertum facit*[1] : nos gens appellent jugement, langage; et beaux mots, les pleines conceptions. Cette peinture est conduitte, non tant par dexterité de la main, comme pour avoir l'object[2] plus vifvement empreint en l'ame. Gallus parle simplement, parce qu'il conçoit simplement : Horace ne se contente point d'une superficielle expression, elle le trahiroit; il voit plus clair et plus outre[3] dans les choses; son esprit crochette et furette tout le magasin des mots et des figures[4], pour se representer; et les luy faut outre l'ordinaire, comme sa conception est outre l'ordinaire. Plutarque dit[5] qu'il veid le langage latin par les choses : icy de mesme; le sens esclaire et produit les paroles, non plus de vent, ains[6] de chair et d'os; elles signifient plus qu'elles ne disent. Les imbecilles sentent encores quelque image de cecy : car en Italie je disois ce qu'il me plaisoit, en devis communs; mais aux propos roides[7], je n'eusse osé me fier à un idiome que je ne pouvois plier ny contourner outre son alleure commune : j'y veux pouvoir quelque chose du mien.

Le maniement et employte[8] des beaux esprits donne prix à la langue; non pas l'innovant, tant comme la remplissant de plus vigoreux et divers services, l'estirant et ployant; ils

1. Quintilien, x, vii.
2. Non tant parce qu'ils ont la main habile que parce que l'objet est plus vivement empreint en l'âme.
3. Plus profondément.
4. Ces expressions rappellent cette *curiosa felicitas* que Pétrone loue chez Horace.
5. *Vie de Démosthène*, ch. i; Plutarque dit qu'il a su les choses latines avant les mots, et appris les mots par les choses.
6. Mais.
7. Élevés, fermes, traitant de matières graves.
8. Emploi, usage que les beaux esprits font des mots. Ailleurs, *employte* dans Montaigne signifie *emplette;* mais ces trois mots *emploi, employte, emplette* sont au fond le même mot. Une *emplette* est l'emploi qu'on fait de son argent.

n'y apportent point des mots, mais ils enrichissent les leurs, appesant ssent et enfoncent leur signification et leur usage, luy aprenent des mouvements inaccoustumés, mais prudemment et ingenieusement. Et combien peu cela soit donné à tous, il se voit par tant d'escrivains françois de ce siecle : ils sont assez hardis et dedaigneux, pour ne suyvre pas la route commune ; mais faute d'invention et de discretion les pert ; il ne s'y voit qu'une miserable affectation d'estrangeté, des desguisements froids et absurdes, qui, au lieu d'eslever, abattent la matiere : pourveu qu'ils se gorgiasent[1] en la nouvelleté, il ne leur chaut de l'efficace ; pour saisir un nouveau mot, ils quittent l'ordinaire, souvent plus fort et plus nerveux.

En nostre langage je trouve assez d'estoffe, mais un peu faute de façon : car il n'est rien qu'on ne fist du jargon de nos chasses et de nostre guerre, qui est un genereux terrein à emprunter[2] ; et les formes de parler, comme les herbes, s'amendent et fortifient en les transplantant. Je le trouve suffisamment abondant, mais non pas maniant[3] et vigoureux suffisamment ; il succombe ordinairement à une puissante conception : si vous allez tendu, vous sentez souvent qu'il languit soubs vous, et fleschit ; et qu'à son deffaut le latin se presente au secours, et le grec à d'autres. D'aucuns de ces mots que je viens de trier, nous en appercevons plus malaysement l'energie, d'autant que l'usage et la frequence nous en ont aucunement avily et rendu vulgaire la grace ; comme en nostre commun[4], il s'y rencontre des frases excellentes, et des metaphores, desquelles la beauté flestrit de vieillesse, et la couleur s'est ternie par maniement trop ordinaire : mais cela n'oste rien du goust à ceux qui ont bon nez, ny ne desroge à la gloire de ces anciens autheurs qui, comme il

1. Ils font les beaux (*gorgias*, beau, élégant).
2. Ronsard exprime des idées analogues dans son *Art poetique*
3. Maniable.
4. Dans le peuple.

est vraysemblable, mirent premierement ces mots en ce lustre...

Quand j'escris, je me passe bien de la compagnie et souvenance des livres, de peur qu'ils n'interrompent ma forme; aussi qu'à la verité les bons autheurs m'abbattent par trop, et rompent le courage : je fay volontiers le tour[1] de ce peintre, lequel, ayant miserablement representé des coqs, deffendoit à ses garçons qu'ils ne laissassent venir en sa boutique aucun coq naturel; et auroy plustot besoin, pour me donner un peu de lustre, de l'invention du musicien Antigenides[2], qui, quand il avoit à faire la musique, mettoit ordre que, devant ou aprés luy, son auditoire fust abbreuvé de quelques autres mauvais chantres. Mais je me puis plus malaisement desfaire de Plutarque : il est si universel et si plain, qu'à toutes occasions, et quelque suject extravagant que vous ayez pris, il s'ingere à vostre besongne, et vous tend une main liberale et inespuisable de richesses et d'embellissemens. Il m'en fait despit, d'estre si fort exposé au pillage de ceux qui le hantent; je ne le puis si peu racointer, que je n'en tire cuisse ou aile.

Pour ce mien dessein, il me vient aussi à propos d'escrire chez moy, en pays sauvage, où personne ne m'aide, ny me releve, où je ne hante communement homme qui entende le latin de son patenostre[3], et de françois un peu moins. Je l'eusse faict meilleur ailleurs, mais l'ouvrage eust esté moins mien : et sa fin principale et perfection, c'est d'estre exactement mien. Je corrigerois bien une erreur accidentale, dequoy je suis plein, ainsi que je cours inadvertemment[4]; mais les imperfections qui sont en moy ordinaires et constantes, ce seroit trahison de les oster. Quand on m'a dict,

1. J'imite volontiers la ruse.
2. Nom commun à deux Thébains, célèbres joueurs de flûte; le premier fut le maître d'Alcibiade; le second fut contemporain d'Alexandre.
3. *Pater noster*.
4. Sans faire attention.

ou que moy mesme me suis dict : « Tu es trop espais en figures ; voylà un mot du cru de Gascoigne : voylà une phrase dangereuse (je n'en refuis aucune de celles qui s'usent emmy[1] les rues françoises; ceux qui veulent combattre l'usage par la grammaire se mocquent) : voylà un discours ignorant : voylà un discours paradoxe : en voylà un trop fol : tu te joues souvent; on estimera que tu dies à droit[2] ce que tu dis à feinte. — Ouy, fais je ; mais je corrige les faultes d'inadvertence, non celles de coustume. Est-ce pas ainsi que je parle par tout? me represente je pas vivement? suffit. J'ay faict ce que j'ay voulu : tout le monde me recognoist en mon livre et mon livre en moy. »

Or, j'ay une condition singeresse et imitatrice : quand je me meslois de faire des vers (et n'en fis jamais que des latins), ils accusoient evidemment le poëte que je venois dernierement de lire; et de mes premiers Essays, aucuns puent un peu l'estranger : à Paris, je parle un langage aucunement[3] autre qu'à Montaigne. Qui que je regarde avec attention, m'imprime facilement quelque chose du sien : ce que je considere, je l'usurpe; une sotte contenance, une desplaisante grimace, une forme de parler ridicule ; les vices plus; d'autant qu'ils me poingnent, ils s'acrochent à moy, et ne s'en vont pas sans secouer. On m'a veu plus souvent jurer par similitude que par complexion. (Chap. v.)

LIV. — DE L'AMBITION.

Autant ay je à souhaitter qu'un autre, et laisse à mes souhaits autant de liberté et d'indiscretion; mais pourtant, si ne m'est il jamais advenu de souhaitter ny empire ny royauté, ny l'eminence de ces hautes fortunes et

1. Au milieu des rues.
2. Sérieusement.
3. En quelque façon.

commanderesses : je ne vise pas de ce costé là; je m'aime trop. Quand je pense à croistre, c'est bassement, d'une accroissance contrainte et couarde, proprement pour moy, en resolution, en prudence, en santé, en beauté, et en richesse encore; mais ce credit, cette auctorité si puissante, foule mon imagination, et, tout à l'opposite de l'autre[1], m'aymerois à l'avanture mieux deuxiesme ou troisiesme à Perigueux, que premier à Paris; au moins, sans mentir, mieux troisiesme à Paris, que premier en charge. Je ne veux ny debattre avec un huissier de porte, miserable incognu[2]; ny faire fendre, en adoration, les presses où je passe. Je suis duit[3] à un estage moyen, comme par mon sort, aussi par mon goust; et ay montré, en la conduitte de ma vie et de mes entreprinses, que j'ay plustost fuy, qu'autrement, d'enjamber par dessus le degré de fortune auquel Dieu logea ma naissance. Toute constitution naturelle est pareillement juste et aysee. J'ay ainsi l'ame poltrone, que je ne mesure pas la bonne fortune selon sa hauteur; je la mesure selon sa facilité. (Chap. VII.)

LV. — DE TACITE.

Je viens de courre d'un fil l'histoire de Tacitus, ce qui ne m'advient guere; il y a vingt ans que je ne mis en livre une heure de suite. Je ne sçache point d'autheur qui mesle à un registre public tant de consideration des mœurs et inclinations particulieres : et me semble le rebours de ce qu'il luy semble à luy: qu'ayant specialement à suyvre les vies des empereurs de son temps, si diverses et extremes en toute sorte de formes, tant de notables actions que nomme-

1. César.
2. Se rapporte à *je*.
3. Fait, dressé, habitué. Voy. p. 22 note 4.

ment leur cruauté produisit en leurs subjects, il avoit une matiere plus forte et attirante à discourir et à narrer que s'il eust eu à dire des batailles et agitations universelles; si que souvent je le trouve sterile, courant par dessus ces belles morts, comme s'il craignoit nous fascher de leur multitude et longueur. Cette forme d'histoire est de beaucoup la plus utile : les mouvemens publics dependent plus de la conduicte de la fortune; les privez, de la nostre. C'est plustost un jugement, que deduction d'histoire; il y a plus de preceptes que de contes : ce n'est pas un livre à lire, c'est un livre à estudier et apprendre; il est si plein de sentences, qu'il y en a à tort et à droict; c'est une pepiniere de discours ethiques[1] et politiques, pour la provision et ornement de ceux qui tiennent quelque rang au maniement du monde. Il plaide tousjours par raisons solides et vigoureuses, d'une façon poinctue et subtile, suyvant le stile affecté du siecle; ils aymoyent tant à s'enfler, qu'où ils ne trouvoyent de la poincte et subtilité aux choses, ils l'empruntoyent des parolles. Il ne retire pas mal à l'escrire de Seneque : il me semble plus charnu; Seneque plus aigu. Son service est plus propre à un estat trouble et malade, comme est le nostre present; vous diriez souvent qu'il nous peinct, et qu'il nous pinse.

Ceux qui doubtent de sa foy. s'accusent assez de luy vouloir mal d'ailleurs. Il a les opinions saines, et pend[2] du bon party aux affaires romaines. Je me plains un peu toutesfois de quoy[3] il a jugé de Pompeius plus aigrement que ne porte l'advis des gens de bien qui ont vescu et traicté avec luy; de l'avoir estimé du tout[4] pareil à Marius et à Sylla, sinon d'autant qu'il estoit plus couvert. On n'a pas exempté d'ambition son intention au gouvernement des affaires, ny de vengeance; et ont crainct ses amis mesmes que la victoire

1. Moraux.
2. Est attaché au bon parti.
3. De ce que.
4. Entièrement.

l'eust emporté outre les bornes de la raison, mais non pas jusques à une mesure si effrenee : il n'y a rien, en sa vie, qui nous ayt menassé d'une si expresse cruauté et tyrannie. Encores ne faut-il pas contrepoiser le souspçon à l'evidence : ainsi je ne l'en crois pas. Que ses narrations soyent naïfves et droictes, il se pourroit, à l'avanture, argumenter de cecy mesme : qu'elles ne s'appliquent pas toujours exactement aux conclusions de ses jugements, lesquels il suit selon la pente qu'il y a prise, souvent outre la matiere qu'il nous montre, laquelle il n'a daigné incliner d'un seul air. Il n'a pas besoing d'excuse d'avoir approuvé la religion de son temps, selon les loix qui luy commandoient, et ignoré la vraye. Cela, c'est son malheur, non pas son defaut.

J'ay principalement consideré son jugement, et n'en suis pas bien esclaircy par tout : comme ces mots de la lettre que Tibere, vieil et malade, envoyoit au senat : « Que vous escriray je, messieurs, ou comment vous escriray je, ou que ne vous escriray je point, en ce temps? les dieux et les deesses me perdent pirement que je ne me sens touts les jours perir, si je le sçay! » Je n'apperçoy pas pourquoy i les applique si certainement à un poignant remors qui tourmente la conscience de Tibere; au moins lors que j'estois à mesme, je ne le vis point.

Cela m'a semblé aussi un peu lasche, qu'ayant eu à dire qu'il avoit exercé certain honnorable magistrat[1] à Rome, il s'aille excusant que ce n'est point par ostentation qu'il l'a dict : ce traict me semble bas de poil[2], pour une ame de sa sorte; car le n'oser parler rondement de soy accuse quelque faute de cœur : un jugement roide et hautain, et qui juge sainement et seurement, il use à toutes mains des propres exemples, ainsi que de chose estrangere; et tesmoigne franchement de luy, comme de chose tierce. Il faut passer par dessus ces regles populaires de la civilité, en

1. Magistrature. Voy. p. 201, note 5.
2. Aplati. Métaphore analogue à celle-ci : les oreilles basses.

faveur de la verité et de la liberté. J'ose non seulement parler de moy, mais parler seulement de moy : je fourvoye quand j'escry d'autre chose, et me desrobe à mon subject. Je ne m'ayme pas si indiscretement, et ne suis si attaché et meslé à moy, que je ne me puisse distinguer et considerer à quartier[1], comme un voysin, comme un arbre; c'est pareillement faillir de ne veoir pas jusques où on vaut, ou d'en dire plus qu'on n'en void. Nous devons plus d'amour à Dieu qu'à nous, et le cognoissons moins; et si en parlons tout nostre saoul.

Si ses escrits rapportent aucune chose de ses conditions, c'estoit un grand personnage, droicturier et courageux, non d'une vertu superstitieuse, mais philosophique et genereuse. On le pourra trouver hardy en ses tesmoignages; comme où il tient qu'un soldat portant un fais de bois, ses mains se roidirent de froid, et se collerent à sa charge, si qu'elles y demeurerent attachees et mortes, s'estants desparties des bras. J'ay accoustumé, en telles choses, de plier soubs l'authorité de si grands tesmoings.

Ce qu'il dit aussi, que Vespasian, par la faveur du dieu Serapis, guarit en Alexandrie une femme aveugle, en luy oignant les yeux de sa salive, et je ne sçay quel autre miracle; il le fait par l'exemple et devoir de tous bons historiens. Ils tiennent registres des evenements d'importance : parmy les accidens publics, sont aussi les bruits et opinions populaires. C'est leur rolle de reciter les communes creances, non pas de les regler; cette part touche les theologiens, et les philosophes directeurs des consciences. Pourtant[2] tres-sagement, ce sien compagnon, et grand homme comme luy : *Equidem plura transcribo, quam credo; nam nec affirmare sustineo, de quibus dubito, nec subducere, quæ accepi*[3] : et l'autre : *Hæc neque affirmare, neque refellere*

1. A part, hors de moi-même.
2. Sens étymologique ; *pour cette raison*, ce sien compagnon (dit) très sagement.
3. Quinte-Curce, IX, 1.

operæ pretium est; famæ rerum standum est[1]. Et escrivant en un siecle auquel la creance des prodiges commençoit à diminuer, il dit ne vouloir pourtant laisser d'inserer en ses annales, et donner pied à chose receue de tant de gens de bien, et avec si grande reverence de l'antiquité. C'est tresbien dict. Qu'ils nous rendent l'histoire, plus selon qu'ils reçoyvent, que selon qu'ils estiment. Moy qui suis roy de la matiere que je traicte, et qui n'en dois compte à personne, ne m'en crois pourtant pas du tout: je hazarde souvent des boutades de mon esprit, desquelles je me deffie, et certaines finesses verbales dequoy je secoue les oreilles; mais je les laisse courir à l'avanture. Je voys qu'on s'honore de pareilles choses; ce n'est pas à moy seul d'en juger. Je me presente debout et couché; le devant et le derriere; à droite et à gauche, et en touts mes naturels plis. Les esprits, voire pareils en force, ne sont pas tousjours pareils en application et en goust. (Chap. VIII.)

LVI. — DE LA CONFIANCE.

Jamais homme ne se laissa aller plus plainement et plus laschement au soing et gouvernement d'un tiers, que je ferois, si j'avois à qui. L'un de mes souhaits, pour cette heure, ce seroit de trouver un gendre qui sceust appaster[2] commodement mes vieux ans, et les endormir; entre les mains de qui je deposasse, en toute souveraineté, la conduite et usage de mes biens; qu'il en fist ce que j'en fais, et gaignast sur moy ce que j'y gaigne, pourveu qu'il y apportast un courage vrayement recognoissant et amy. Mais quoy! nous vivons en un monde où la loyauté des propres enfans est incognue.

1. Tite-Live, I, préface, et VIII, 6.
2. *Appâter*, c'est mettre à manger dans le bec d'un petit oiseau, ou dans la bouche d'un enfant qui ne se sert pas encore de ses mains.

Qui a la garde de ma bourse en voyage, il l'a pure et sans contreroolle; aussi bien me tromperoit il en comptant : et si ce n'est un diable, je l'oblige à bien faire, par une si abandonnee confiance. *Multi fallere docuerunt, dum timent falli; et aliis jus peccandi suspicando fecerunt*[1]. La plus commune seureté que je prens de mes gens, c'est la mescognoissance[2] : je ne presume les vices qu'après que je les ay veuz; et m'en fie plus aux jeunes, que j'estime moins gastez par mauvais exemple. J'oy plus volontiers dire, au bout de deux mois, que j'ay despandu quatre cens escus, que d'avoir les oreilles battues tous les soirs, de trois, cinq, sept : si ay je esté desrobé aussi peu qu'un autre, de cette sorte de larrecin. Il est vray que je preste la main à l'ignorance; je nourris, à escient, aucunement trouble et incertaine la science de mon argent[3] : jusques à certaine mesure, je suis content d'en pouvoir doubter. Il faut laisser un peu de place à la desloyauté ou imprudence de vostre valet : s'il nous en reste en gros de quoy faire nostre effect, cet excez de la liberalité de la fortune, laissons le un peu plus courre à sa mercy : la portion du glanneur Apres tout, je ne prise pas tant la foy de mes gents, comme je mesprise leur injure[4]. Oh! le vilain et sot estude[5], d'estudier son argent, se plaire à le manier, et recomter! c'est par là que l'avarice faict ses approches.

Depuis dixhuict ans que je gouverne des biens, je n'ay sceu gaigner sur moy de voir ny tiltres ny mes principaux affaires[6], qui ont necessairement à passer par ma science et par mon soing. Ce n'est pas un mespris philosophique des choses transitoires et mondaines; je n'ay pas le goust si

1. Sénèque, ép. III.
2. C'est de ne les pas connaître.
3. Sciemment je nourris un certain trouble, une certaine incertitude dans la science de mon argent.
4. Le tort qu'ils me peuvent faire, sens du latin *injuria*.
5. *Voy. p.* 41, note 3.
6. *Masculin* dans l'ancien français, selon l'étymologie (à faire).

espuré, et les prise pour le moins ce qu'elles valent : mais certes c'est paresse et negligence inexcusable et puerile. Que ne feroy je plustost, que de lire un contract? et plustost, que d'aller secouant ces paperasses poudreuses, serf de mes negoces[1], ou, encore pis, de ceux d'autruy, comme font tant de gents à prix d'argent? (Chap. IX.)

LVII. — DU GOUVERNEMENT.

Je vois, par nostre exemple, que la societé des hommes se tient et se coust, à quelque prix que ce soit; en quelque assiette qu'on les couche, ils s'appilent et se rengent en se remuant et s'entassant : comme des corps mal unis, qu'on empoche sans ordre, trouvent d'eux mesmes la façon de se joindre et s'emplacer les uns parmy les autres, souvent mieux que l'art ne les eust sceu disposer... La necessité compose les hommes et les assemble : cette cousture fortuite se forme après en loix; car il en a esté d'aussi sauvages qu'aucune opinion humaine puisse enfanter, qui toutesfois ont maintenu leurs corps avec autant de santé et longueur de vie que celles de Platon et Aristote sçauroient faire : et certes toutes ces descriptions de police, feintes par art, se trouvent ridicules et ineptes à mettre en practique.

Ces grandes et longues altercations, de la meilleure forme de societé, et des reigles[2] plus commodes à nous attacher, sont altercations propres seulement à l'exercice de nostre esprit : comme il se trouve ès arts plusieurs subjects qui ont leur essence en l'agitation et en la dispute, et n'ont aucune vie hors de là. Telle peinture de police[3] seroit de mise en un nouveau monde: mais nous prenons un monde desja faict et formé à certaines coustumes; nous ne l'engen-

1. Esclave de mes affaires.
2. Les plus commodes. (Voy. p. 206, note 4.)
3. Plan de gouvernement.

drons pas, comme Pyrrha, ou comme Cadmus. Par quelque moyen que nous ayons loy de le redresser et renger de nouveau, nous ne pouvons gueres le tordre de son accoustumé ply, que nous ne rompions tout. On demandoit à Solon s'il avoit estably les meilleures loyx qu'il avoit peu aux Atheniens : « Ouy bien, respondit il, de celles qu'ils eussent receues. » Varro s'excuse de pareil air : « Que s'il avoit tout de nouveau à escrire de la religion, il diroit ce qu'il en croid ; mais, estant desja receue, il en dira selon l'usage plus que selon nature. »

Non par opinion, mais en verité, l'excellente et meilleure police est à chacune nation, celle soubs laquelle elle s'est maintenue : sa forme et commodité essentielle despend de l'usage. Nous nous desplaisons volontiers de la condition presente ; mais je tiens pourtant que d'aller desirant le commandement de peu[1], en un estat populaire ; ou en la monarchie, une autre espece de gouvernement, c'est vice et folie.

Ayme l'estat, tel que tu le vois estre ;
S'il est royal, ayme la royauté ;
S'il est de peu, ou bien communauté[2],
Ayme l'aussi ; car Dieu t'y a faict naistre.

Ainsi en parloit le bon monsieur de Pibrac, que nous venons de perdre[3] ; un esprit si gentil, les opinions si saines, les mœurs si douces...

Rien ne presse un estat, que l'innovation ; le changement donne seul forme à l'injustice et à la tyrannie. Quand quelque piece se demanche, on peut l'estayer ; on peut s'opposer à ce que l'alteration et corruption naturelle à toutes

1. De peu d'hommes, l'oligarchie.
2. Oligarchie ou démocratie.
3. Guy du Faur, seigneur de Pibrac, né à Toulouse (1529), mort à Paris (27 mai 1584), président au parlement. Auteur des célèbres *Quatrains*.

choses ne nous esloigne trop de nos commencemens et principes : mais d'entreprendre à refondre une si grande masse, et à changer les fondements d'un si grand bastiment, c'est à faire à ceux qui, pour descrasser, effacent; qui veulent amender les deffauts particuliers par une confusion universelle, et guarir les maladies par la mort; *non tam commutandarum, quam evertendarum rerum cupidi*[1]. Le monde est inepte à se guarir; il est si impatient de ce qui le presse, qu'il ne vise qu'à s'en deffaire, sans regarder à quel prix. Nous voyons, par mille exemples, qu'il se guarit ordinairement à ses despens. La descharge du mal present n'est pas guarison, s'il n'y a, en general, amendement de condition : la fin du chirurgien n'est pas de faire mourir la mauvaise chair; ce n'est que l'acheminement de sa cure : il regarde au delà, d'y faire renaistre la naturelle, et rendre la partie à son deu estre[2]. Quiconque propose seulement d'emporter ce qui le masche[3], il demeure court; car le bien ne succede pas necessairement au mal; un aultre mal luy peut succeder, et pire : comme il advint aux tueurs de Cesar, qui jetterent la chose publique à tel poinct, qu'ils eurent à se repentir de s'en estre meslez. A plusieurs depuis, jusques à nos siecles, il est advenu de mesmes : les François mes contemporanees[4] sçavent bien qu'en dire. Toutes grandes mutations esbranlent l'estat, et le desordonnent. (Chap. IX.)

LVIII. — POURQUOI MONTAIGNE AJOUTE AUX ESSAIS SANS LES CORRIGER.

Laisse, lecteur, courir encore ce coup d'essay, et ce troi-

1. Cicéron, *Des devoirs*, II, 1
2. A son état normal.
3. Nous dirions : ce qui le ronge.
4. Contemporains. *Contemporanees* traduit le latin *contemporaneus.*

siesme alongeail [1] du reste des pieces de ma peinture. J'adjouste, mais je ne corrige pas [2]. Premierement, parce que celuy qui a hypothequé au monde son ouvrage, je trouve apparence qu'il n'y ayt plus de droict : qu'il die, s'il peut, mieux ailleurs, et ne corrompe la besongne qu'il a vendue. De telles gens, il ne faudroit rien acheter qu'après leur mort. Qu'ils y pensent bien, avant que de se produire : qui les haste? Mon livre est tousjours un, sauf qu'à mesure qu'on se met à le renouveller, à fin que l'achetteur ne s'en aille les mains du tout [3] vuides, je me donne loy d'y attacher, comme ce n'est qu'une marqueterie mal jointe, quelque embleme [4] supernumeraire; ce ne sont que surpoids qui ne condamnent point la premiere forme, mais donnent quelque prix particulier à chacune des suivantes, par une petite subtilité ambitieuse: de là toutesfois il adviendra facilement qu'il s'y mesle quelque transposition de chronologie, mes contes prenants place selon leur opportunité, non tousjours selon leur aage.

Secondement, à cause que, pour mon regard [5], je crains de perdre au change : mon entendement ne va pas tousjours avant, il va à reculons aussi; je ne me deffie gueres moins de mes fantasies, pour estre secondes ou tierces, que premieres ; ou presentes, que passees : nous nous corrigeons aussi sottement souvent, comme nous corrigeons les autres. Je suis envieilly de nombre d'ans depuis mes premieres publications, qui furent l'an mille cinq cens quatre vingts mais je fais doute que je sois assagi d'un pouce. Moy, a cette

1. Prolongement; ce troisième livre. Ma peinture, c'est-à-dire mon portrait.

2. Il corrigeait, mais avant de publier. Rapprochez de ce passage l'aveu que fait Montaigne au livre II, chap. XII : (Je) m'eschaulde souvent à corriger et y mettre un nouveau sens pour avoir perdu le premier qui valoit mieux.

3. Entièrement.

4. Quelque ornement. *Emblème*, au sens du mot grec, désigne une pièce de rapport.

5. Pour ce qui me regarde.

heure, et moy, tantost[1], sommes bien deux; quand meilleur, je n'en puis rien dire. Il feroit bel estre vieil, si nous ne marchions que vers l'amendement : c'est un mouvement d'yvroigne, titubant, vertigineux, informe ; ou des jonchez[2] que l'air manie casuellement[3] selon soy. Antiochus[4] avoit vigoureusement escript en faveur de l'Academie; il print sur ses vieux ans un autre parti : lequel des deux je suyvisse, seroit ce pas tousjours suivre Antiochus? Apres avoir estably le doubte, vouloir establir la certitude des opinions humaines, estoit ce pas establir le doubte, non la certitude, et promettre, qui luy eust donné[5] encore un aage à durer, qu'il estoit tousjours en termes de nouvelle agitation, non tant meilleure qu'autre[6]?

La faveur publique m'a donné un peu plus de hardiesse que je n'esperois : mais ce que je crains le plus, c'est de saouler; j'aimerois mieux poindre[7], que lasser, comme a faict un sçavant homme de mon temps[8]. La louange est tousjours plaisante, de qui, et pour quoy elle vienne : si faut il, pour s'en aggreer justement, estre informé de sa cause; les imperfections mesme ont leur moyen de se recommander : l'estimation vulgaire et commune se voit peu heureuse en rencontre[9]; et, de mon temps, je suis trompé si les pires escrits ne sont ceux qui ont gaigné le dessus du vent populaire. Certes, je rends graces à des honnestes hommes qui

1. Moi à cette heure-ci et moi tantôt (il y a peu d'instants).
2. Petits joncs.
3. Au hasard.
4. Antiochus d'Ascalon, maître de Varron et de Cicéron, s'efforça de concilier la doctrine stoïcienne avec celle de l'Académie.
5. Si quelqu'un lui eût donné.
6. Non pas tant meilleure que différente.
7. Piquer.
8. Parmi les savants hommes du XVI[e] siècle, il y en eut beaucoup à qui convient ce reproche; nous ne saurions dire à qui Montaigne a pensé de préférence.
9. L'estime du vulgaire rencontre malheureusement, c'est-à-dire s'attache d'ordinaire aux plus médiocres productions.

daignent prendre en bonne part mes foibles efforts : il
lieu où les fautes de la façon paroissent tant, qu'en unc
tiere qui de soy n'a point de recommandation. Ne te ɪ
point à moy, lecteur, de celles qui se coulent icy par l
tasie ou inadvertance d'autruy; chasque main, chasqu
vrier y apporte les siennes : je ne me mesle, ny d'orth
phe (et ordonne seulement qu'ils suivent l'ancienne)[1],
la punctuation ; je suis peu expert en l'un et en l'autr
ils rompent du tout[2] le sens, je m'en donne peu de p
car au moins ils me deschargent : mais où ils en substi
un faux, comme ils font si souvent, et me destournent à
conception, ils me ruynent. Toutesfois, quand la sen
n'est forte à ma mesure, un honneste homme la doit re
pour mienne. Qui cognoistra combien je suis peu labor
combien je suis faict à ma mode, croira facilement q
redicterois plus volontiers encore autant d'Essais, q
m'assujettir à resuivre ceux cy pour cette puerile corre
(Chap. IX.)

LIX. — MONTAIGNE INDÉPENDANT AU MILIEU DES TROUBLES (

Je disois donc tantost, qu'estant planté en la plus pro
miniere de ce nouveau metal[3], non seulement je suis
de grande familiarité avec gens d'autres mœurs qu
miennes, et d'autres opinions, par lesquelles ils tienne
semble d'un nœud[4], qui commande tout autre nœud;
encore je ne suis pas sans hazard parmy ceux à qui to

1. Au verso du frontispice de l'édition des *Essais*, qui est à
bliothèque de Bordeaux (voyez Introduction), on lit un curieux
Montaigne à l'imprimeur (Abel L'Angellier), concernant l'ortho
de son livre ; cette page était écrite en vue d'une édition future
dit en effet : « Suivés l'orthografe antiene. » Mais il entre aus
quelques détails et expose certaines opinions personnelles.
2. Entièrement.
3. C'est-à-dire de cet âge nouveau (pire que l'âge d'airain et d
4. Le nœud d'une commune opinion religieuse.

esgalement loisible, et desquels la plupart ne peut empirer meshuy[1] son marché vers nostre justice[2]; d'où naist l'extreme degré de licence. Comptant toutes les particulieres circonstances qui me regardent, je ne trouve homme des nostres à qui la deffence des loix couste, et en gaing cessant, et en dommage emergeant[3], disent les clercs, plus qu'à moy : et tels font bien les braves de leur chaleur et aspreté, qui font beaucoup moins que moy, en juste balance. Comme maison de tout temps libre, de grand abbord, et officieuse à chacun (car je ne me suis jamais laissé induire d'en faire un outil de guerre, laquelle je vois chercher plus volontiers où elle est le plus esloingnee de mon voisinage), ma maison a merité assez d'affection populaire, et seroit bien malaisé de me gourmander sur mon fumier[4]; et j'estime à un merveilleux chef d'œuvre et exemplaire, qu'elle soit encore vierge de sang et de sac, soubs un si long orage, tant de changemens et agitations voisines : car, à dire vray, il estoit possible, à un homme de ma complexion, d'eschaper à une forme constante et continue, telle qu'elle fust; mais les invasions et incursions contraires, et alternations et vicissitudes de la fortune, autour de moy, ont jusqu'à cette heure plus exasperé qu'amolly l'humeur du pays, et me rechargent de dangers et difficultez invincibles.

J'eschape : mais il me desplaist que ce soit plus par fortune, voire et par ma prudence, que par justice; et me desplaist d'estre hors la protection des loix, et soubs autre sauvegarde que la leur. Comme les choses sont, je vis, plus qu'à demy, de la faveur d'autruy; qui[5] est une rude obligation. Je ne veux debvoir ma seureté, ny à la bonté et benignité des grands, qui s'aggreent de ma legalité et liberté, ny à la faci-

1 Désormais.
2. Rendre sa situation plus mauvaise envers la justice.
3. Expression du palais : *lucro cessante, emergente damno;* en gains perdus, et en pertes subies.
4. Allusion à Job insulté par sa femme et ses amis.
5. Ce qui.

lité des mœurs de mes predecesseurs, et miennes; car quoy[1], si j'estois aultre? Si mes deportemens et la franchise de ma conversation obligent mes voisins, ou la parenté; c'est cruauté qu'ils s'en puissent acquitter en me laissant vivre, et qu'ils puissent dire : « Nous luy condonons[2] la libre continuation du service divin en la chapelle de sa maison, toutes les eglises d'autour estants par nous desertees; et luy condonons l'usage de ses biens et sa vie, comme il conserve nos femmes et nos bœufs au besoing. » De longue main chez moy, nous avons part à la louange de Lycurgus Athenien, qui estoit general depositaire et gardien des bourses de ses concitoyens. Or, je tiens qu'il faut vivre par droict, et par auctorité, non par recompense, ny par grace. Combien de galans hommes ont mieux aymé perdre la vie, que la devoir! Je fuis à me submettre à toute sorte d'obligation, mais sur tout à celle qui m'attache par devoir d'honneur. Je ne trouve rien si cher, que ce qui m'est donné, et ce pour quoy ma volonté demeure hypothequee par tiltre d'ingratitude; et reçois plus volontiers les offices qui sont à vendre : je croy bien; pour ceux cy, je ne donne que de l'argent; pour les autres, je me donne moy mesme.

Le neud qui me tient par la loy d'honnesteté me semble bien plus pressant et plus poisant, que n'est celuy de la contraincte civile; on me garrote plus doulcement par un notaire, que par moy : n'est-ce pas raison, que ma conscience soit beaucoup plus engagee à ce en quoy on s'est simplement fié d'elle? Ailleurs, ma foy ne doit rien, car on ne luy a rien presté : qu'on s'ayde de la fiance et asseurance qu'on a prise hors de moy. J'aimeroy bien plus cher rompre la prison d'une muraille et des loix, que de ma parole. Je suis delicat à l'observation de mes promesses, jusques à la superstition; et les fay en tous subjects volontiers incertaines et conditionnelles. A celles qui sont de nul poids, je donne poids de la

1. Car qu'arriverait-il?
2. Concédons.

jalousie de ma reigle ; elle me gehenne [1] et charge de son propre interest : ouy, ès entreprinses toutes miennes et libres, si j'en dy le poinct, il me semble que je me le prescry, et que le donner à la science d'autruy, c'est le preordonner à soy ; il me semble que je le promets, quand je le dy. Ainsi j'evente peu mes propositions [2]. (Chap. IX.)

LX. — MONTAIGNE NE DOIT RIEN QU'A DIEU ET A LUI-MÊME.

Les princes me donnent prou[3], s'ils ne m'ostent rien ; et me font assez de bien quand ils ne me font point de mal : c'est tout ce que j'en demande. O combien je suis tenu à Dieu de ce qu'il luy a pleu que j'aye receu immediatement de sa grace tout ce que j'ay ! qu'il a retenu particulierement à soy toute ma debte ! Combien je supplie instamment sa saincte misericorde, que jamais je ne doive un essentiel grammercy à personne ! Bien heureuse franchise qui m'a conduit si loing ! Qu'elle acheve ! J'essaye à n'avoir expres besoing de nul ; *in me omnis spes est mihi*[4] : c'est chose que chacun peut en soy, mais plus facilement ceux que Dieu a mis à l'abry des necessitez naturelles et urgentes. Il fait bien piteux et hasar deux despendre d'un autre. Nous mesmes, qui est la plus juste adresse et la plus seure [5] ne nous sommes pas assez asseurez. Je n'ay rien mien, que moy ; et si en est la possession, en partie, manque[6] et empruntée. Je me cultive, et en courage, qui est le plus fort, et encores en fortune[7], pour y

1. Gêne.
2. Desseins.
3. Beaucoup.
4. Allusion à un vers de Térence, *Adelphes*, III, sc. V, vers 9 : *In te spes omnis nobis sita est.*
5. Qui sommes le point où nous pouvons nous adresser avec le plus de justice et de sûreté.
6. Tronquée ; adjectif, de l'italien *manco*.
7. Quant au courage et quant à la fortune.

trouver de quoy me satisfaire, quand ailleurs tout m'abandonneroit. (Chap. IX.)

LXI. — MONTAIGNE EN PÉRIL DANS SA PROPRE MAISON DURANT LES GUERRES CIVILES.

Je me suis couché mille fois chez moy, imaginant qu'on me traniroit et assommeroit cette nuict là; composant avec la fortune, que ce fust sans effroy et sans langueur : et me suis escrié, après mon patenostre[1],

> Impius hæc tam culta novalia miles habebit[2]!

Quel remede? c'est le lieu de ma naissance et de la plus part de mes ancestres; ils y ont mis leur affection et leur nom. Nous nous durcissons à tout ce que nous accoustumons[3]. Et, à une miserable condition comme est la nostre, ç'a esté un tresfavorable present de nature que l'accoustumance, qui endort nostre sentiment à la souffrance de plusieurs maux. Les guerres civiles ont cela de pire que les autres guerres, de nous mettre chacun en echauguette[4] en sa propre maison :

> Quam miserum, porta vitam muroque tueri,
> Vixque suæ tutum viribus esse domus[5]!

C'est grande extremité d'estre pressé jusques dans son mesnage et repos domestique. Le lieu où je me tiens est tousjours le premier et le dernier à la batterie de nos troubles, et où la paix n'a jamais son visage entier. (Chap. IX.)

1. *Pater noster.*
2. Virgile, *Églogues*, I, 71.
3. A tout ce que nous tournons en coutume.
4. Guérite; de nous faire faire sentinelle.
5. Ovide, *Tristes*, IV, 1, 69.

LXII. — ÉLOGE DE PARIS.

Je ne veux pas oublier cecy, que je ne me mutine jamais tant contre la France, que je ne regarde Paris de bon œil : elle[1] a mon cœur des mon enfance : et m'en est advenu, comme des choses excellentes; plus j'ay veu, depuis, d'autres villes belles, plus la beauté de cette cy peut et gaigne sur mon affection : je l'ayme par elle mesme, et plus en son estre seul, que rechargee de pompe estrangere : je l'ayme tendrement, jusques à ses verrues et à ses taches : je ne suis François que par cette grande cité, grande en peuples, grande en felicité de son assiette; mais surtout grande et incomparable en varieté, et diversité de commoditez; la gloire de la France, et l'un des plus nobles ornements du monde. Dieu en chasse loing nos divisions! Entiere et unie, je la trouve deffendue de toute autre violence : je l'advise, que de tous les partis, le pire sera celuy qui la metra en discorde; et ne crains pour elle, qu'elle mesme : et crains pour elle autant certes que pour autre piece de cet estat. Tant qu'elle durera, je n'auray faute de retraicte où rendre mes abboys[2]; suffisante à me faire perdre le regret de toute autre retraicte. (Chap. IX.)

LXIII. — MONTAIGNE EN VOYAGE.

Quand j'ay esté ailleurs qu'en France, et que, pour me faire courtoisie, on m'a demandé si je vouloy estre servy à la françoise, je m'en suis mocqué, et me suis tousjours jetté aux tables les plus espesses d'estrangers. J'ay honte de voir nos hommes enyvrez de cette sotte humeur, de s'effaroucher des formes contraires aux leurs : il leur semble estre hors de

1. Cette ville.
2. Comme le cerf pressé par les chiens.

leur element, quand ils sont hors de leur village; où qu'ils aillent, ils se tiennent à leurs façons, et abominent les estrangeres. Retrouvent ils un compatriote en Hongrie, ils festoient cette avanture; les voilà à se ralier, et à se recoudre ensemble, à condamner tant de mœurs barbares, qu'ils voyent : pourquoy non barbares[1], puis qu'elles ne sont françoises? Encore sont ce les plus habilles qui les ont recogneues, pour en mesdire. La pluspart ne prennent l'aller que pour le venir[2] : ils voyagent couverts et resserrez, d'une prudence taciturne et incommunicable, se defendans de la contagion d'un air incogneu. Ce que je dis de ceux là me ramentoit[3], en chose semblable, ce que j'ay parfois apperceu en aucuns de noz jeunes courtisans : ils ne tiennent qu'aux hommes de leur sorte; nous regardent comme gens de l'autre monde, avec desdain, ou pitié. Ostez leur les entretiens des mysteres de la cour, ils sont hors de leur gibier; aussi neufs pour nous et malhabiles, comme nous sommes à eux. On dict bien vray, qu'un honneste homme[4], c'est un homme meslé[5]. Au rebours, je peregrine tressaoul de nos façons[6] ; non pour chercher des Gascons en Sicile, j'en ay assez laissé au logis : je cherche des Grecs plustost, et des Persans; j'accointe ceux là, je les considere; c'est là où je me preste, et où je m'employe. Et qui plus est, il me semble que je n'ay rencontré guere de manieres qui ne vaillent les nostres : je couche de peu[7]; car à peine ay je perdu mes girouettes de veue. (Chap. IX.)

1. Ironiquement. Comment ne seraient-elles pas barbares?
2. Ne s'en vont que pour revenir.
3. Me rappelle, 3e p. s. ind. pr. de *ramentevoir* (*re-ad-mentem-habere*).
4. *Honnête homme* au sens où le XVIIe siècle emploiera si souvent ces mots; c'est l'homme d'honneur, le galant homme, l'homme *comme il faut*.
5. Qui s'est beaucoup frotté au monde.
6. Je voyage parce que je suis las de nos manières.
7. *Coucher*, c'est mettre au jeu. *Coucher de peu*, c'est ne pas risquer grand'chose.

LXIV. — MONTAIGNE IMPROPRE AUX AFFAIRES PUBLIQUES.

J'ay autrefois essayé d'employer au service des maniements publiques les opinions et regles de vivre, ainsi rudes, neufves, impolies ou impollues[1], comme je les ay nees[2] chez moy, ou rapportees de mon institution, et desquelles je me sers, sinon si commodeement, au moins seurement, en particulier; une vertu scholastique et novice : je les y ay trouvees ineptes et dangereuses. Celuy qui va en la presse, il faut qu'il gauchisse[3], qu'il serre ses couddes, qu'il recule, ou qu'il avance, voire qu'il quitte le droict chemin, selon ce qu'il rencontre; qu'il vive non tant selon soy que selon autruy, non selon ce qu'il se propose, mais selon ce qu'on luy propose, selon le temps, selon les hommes, selon les affaires. Platon dit que qui eschappe, brayes nettes[4], du maniement du monde, c'est par miracle qu'il en eschappe; et dit aussi que quand il ordonne son philosophe chef d'une police[5], il n'entend pas le dire d'une police corrompue, comme celle d'Athenes, et encore bien moins comme la nostre, envers lesquelles la sagesse mesme perdroit son latin; et une bonne herbe, transplantee en solage[6] fort divers à sa condition, se conforme bien plustost à iceluy, qu'elle ne le reforme à soy. Je sens que si j'avois à me dresser tout à fait à telles occupations, il m'y faudroit beaucoup de changement et de rabillage[7]. Quand je pourrois cela sur moy (et pourquoy ne le pourrois-je avec le temps et le soing?), je ne le voudrois

1. Sans souillure.
2. Innées.
3. Dévie.
4. En sauvant ses culottes, c'est-à-dire sain et sauf.
5. D'un gouvernement.
6. Terrain.
7. Raccommodage (pour approprier la personne à son nouvel emploi)

pas. De ce peu que je me suis essayé en ceste vacation[1], je me suis d'autant degousté : je me sens fumer en l'ame, par fois, aucunes tentations vers l'ambition ; mais je me bande et obstine au contraire :

At tu, Catulle, obstinatus obdura[2].

On ne m'y appelle gueres, et je m'y convie aussi peu : la liberté et l'oysiveté, qui sont mes maistresses qualitez, sont qualitez diametralement contraires à ce mestier là. Nous ne sçavons pas distinguer les facultez des hommes ; elles ont des divisions et bornes malaysees à choisir, et delicates : de conclurre, par la suffisance d'une vie particuliere, quelque suffisance à l'usage public, c'est mal conclud : tel se conduict bien, qui ne conduict pas bien les autres ; et faict des Essais, qui ne sçauroit faire des effects : telle dresse bien un siege, qui dresseroit mal une bataille ; et discourt bien en privé, qui harangueroit mal ou un peuple ou un prince : voire, à l'aventure est ce plustost tesmoignage à celuy qui peut l'un, de ne pouvoir point l'autre, qu'autrement. Je trouve que les esprits hauts ne sont de guere moins aptes aux choses basses, que les bas esprits aux hautes. (Chap. IX.)

LXV. — LA FANTAISIE ET LA VARIÉTÉ DANS LES OUVRAGES PLAISENT A MONTAIGNE.

Je m'esgare, mais plustost par licence que par mesgarde : mes fantaisies se suyvent, mais par fois c'est de loing ; et se regardent, mais d'une veue oblique. J'ai passé les yeux sur tel dialogue de Platon[3], miparty d'une fantastique bigarrure ;

1. Occupation.
2. Catulle, VIII, 19.
3. *Phèdre*.

le devant à l'amour, tout le bas à la rhetorique : ils ne craignent point ces muances[1], et ont une merveilleuse grace à se laisser ainsi rouller au vent, ou à le sembler. Les noms de mes chapitres n'en embrassent pas tousjours la matiere; souvent ils la denotent seulement par quelque marque : comme ces autres, l'*Andrie*, l'*Eunuche*[2]; ou ceux cy, *Sylla, Cicero, Torquatus*[3]. J'ayme l'alleure poëtique, à sauts et à gambades : c'est un art, comme dit Platon, leger, volage, demoniacle[4]. Il est des ouvrages en Plutarque, où il oublie son theme; où le propos de son argument ne se trouve que par incident, tout estouffé en matiere estrangere : voyez ses alleures au *Dæmon de Socrates*[5]. O Dieu ! que ces gaillardes escapades, que cette variation a de beauté; et plus lors que plus elle retire au nonchalant et fortuit[6] ! C'est l'indiligent lecteur qui perd mon subject, non pas moy : il s'en trouvera tousjours en un coing quelque mot qui ne laisse pas d'estre bastant[7], quoyqu'il soit serré. Je vois[8] au change indiscrettement et tumultuairement : mon stile et mon esprit vont vagabondant de mesmes : il faut avoir un peu de folie, qui ne veut avoir plus de sottise, disent et les preceptes de nos maistres, et encores plus leurs exemples. Mille poëtes trainent et languissent à la prosaïque : mais la meilleure prose ancienne, et je la seme ceans indifferemment pour vers, reluit partout de la vigueur et hardiesse poëtique, et represente quelque air de sa fureur. Il lui faut, certes, quitter la maistrise et preeminence en la

1. Changements.
2. Comédies de Térence.
3. Dans les *Vies Parallèles* de Plutarque.
4. Au sens de *divin*. Platon dans l'*Ion* : « Le poète est chose légère, ailée, sacrée. Κοῦφον, πτερόν, ἱερόν. »
5. C'est le titre d'un traité des *Œuvres morales* de Plutarque.
6. Et d'autant plus qu'elle ressemble plus à la nonchalance, au caprice fortuit.
7. Mot italien, *bastante*, suffisant.
8. Je vais.

parlerie[1]. Le poëte, dit Platon, assis sur le trepied des Muses, verse, de furie, tout ce qui luy vient en la bouche, comme la gargouille d'une fontaine, sans le ruminer et poiser[2], et luy eschappe des choses de diverse couleur, de contraire substance, et d'un cours rompu; et la vieille theologie est toute poësie, disent les sçavants; et la premiere philosophie. C'est l'originel langage des dieux. J'entends que la matiere se distingue soy mesmes. Elle montre assez où elle se change, où elle conclud, où elle commence, où elle se reprend, sans l'entrelasser de parolles de liaison et de cousture, introduictes pour le service des oreilles foibles ou nonchalantes, et sans me gloser moy mesme. Qui est celuy qui n'ayme mieux n'estre pas leu, que de l'estre en dormant ou en fuyant? *nihil est tam utile quod in transitu prosit*[4]. Si prendre des livres, estoit les apprendre; et si les veoir, estoit les regarder; et les parcourir, les saisir; j'auroy tort de me faire du tout[5] si ignorant que je dy. Puisque je ne puis arrester l'attention du lecteur par le poix, *manco male*[6], s'il advient que je l'arreste par mon embrouilleure. « Voiremais[7], il se repentira par après de s'y estre amusé. » C'est mon[8]; mais il s'y sera tousjours amusé. Et puis, il est des humeurs comme cela, à qui l'intelligence porte desdain[9], qui m'en estimeront mieux de ce qu'ils ne sçauront ce que je dis : ils conclurront la profondeur de mon sens, par l'obscurité; laquelle à parler en bon escient, je hay bien fort, et l'eviterois, si je me sçavois eviter. Aristote se vante en

1. Il faut lui décerner la prééminence en fait de style.
2. Peser.
3. Commenter.
4. Sénèque, ép. II.
5. Tout à fait aussi ignorant.
6. Italien; *c'est moins mal*, ou, comme nous disons, *c'est toujours cela de gagné*.
7. Oui vraiment, avec intention ironique.
8. C'est vrai; *mon*, ancienne particule affirmative, dont l'étymologie est douteuse.
9. *Qui dédaignent ce qu'elles comprennent.*

quelque lieu de l'affecter ; vitieuse affectation ! Parce que la coupure si frequente des chapitres, dequoy j'usoy au commencement, m'a semblé rompre l'attention avant qu'elle soit nee, et la dissoudre, dedaignant s'y coucher pour si peu et se recueillir, je me suis mis à les faire plus longs, qui requierent de la proposition [1] et du loisir assigné. En telle occupation, à qui on ne veut donner une seule heure, on ne veut rien donner : et ne fait on rien pour celuy pour qui on ne fait qu'autre chose faisant [2]. Joint qu'à l'adventure ay je quelque obligation particuliere à ne dire qu'à demy, à dire confusement, à dire discordamment. Je veux donq mal à cette raison troublefeste, et ses projects extravagants qui travaillent la vie, et ces opinions si fines, si elles ont de la verité ; je la trouve trop chere et trop incommode. Au rebours, je m'employe à faire valoir la vanité mesme et l'asnerie, si elle m'apporte du plaisir ; et me laisse aller après mes inclinations naturelles, sans les contreroller de si près. (Chap. IX.)

LXVI. — ROME.

J'ay veu ailleurs des maisons ruynees, et des statues, et du ciel, et de la terre : ce sont tousjours des hommes. Tout cela est vray ; et si pourtant ne sçauroy revoir si souvent le tombeau de ceste ville [3], si grande et si puissante, que je ne l'admire et revere. Le soing des morts nous est en recommandation : or, j'ay esté nourry, des mon enfance, avec ceux icy [4] ; j'ay eu cognoissance des affaires de Rome, longtemps avant que je l'aye eue de ceux de ma maison : je sçavois le Capitole et son plant, avant que je sçeusse le

1. Un dessein arrêté de la part du lecteur.
2. Qu'en faisant autre chose.
3. Rome. (Voir ci-dessous, dans les extraits du voyage de Montaigne, une belle page sur Rome.)
4. Ceux-ci, les Romains.

Louvre ; et le Tibre, avant la Seine. J'ai eu plus en teste les conditions et fortunes de Lucullus, Metellus et Scipion, que je n'ay d'aucuns hommes des nostres : ils sont trespassez; si est bien mon pere aussi entierement qu'eux, et s'est esloigné de moy et de la vie, autant en dix huict ans[1], que ceux là ont faict en seize cens ; duquel pourtant je ne laisse pas d'embrasser et practiquer la memoire, l'amitié et societé, d'une parfaicte union et tresvive. Voire [2], de mon humeur, je me rends plus officieux envers les trespassez : ils ne s'aydent plus; ils en requierent, ce me semble, d'autant plus mon ayde. La gratitude est là justement en son lustre ; le bienfaict est moins richement assigné, où il y a retrogradation et reflexion [3]. Arcesilaus [4], visitant Ctesibius malade, et le trouvant en pauvre estat, luy fourra tout bellement, soubs le chevet du lict, de l'argent qu'il luy donnoit; et en le luy celant, luy donnoit, en outre, quittance de luy en sçavoir gré. Ceux qui ont merité de moy de l'amitié et de la recognoissance, ne l'ont jamais perdue pour n'y estre plus ; je les ay mieux payez; et plus soigneusement, absens et ignorans; je parle plus affectueusement de mes amis, quand il n'y a plus de moyen qu'ils le sçachent. Or, j'ay attaqué cent querelles pour la deffence de Pompeius, et pour la cause de Brutus ; ceste accointance dure encore entre nous ; les choses presentes mesmes, nous ne les tenons que par la fantasie. Me trouvant inutile à ce siecle, je me rejecte à cet autre ; et en suis si embabouyné [5], que l'estat de ceste vieille Rome, libre, juste et florissante (car je n'en ayme ny la naissance, ny la vieillesse), m'interesse et me passionne : parquoy je ne sçauroy revoir si souvent l'assiette de leurs rues et de leurs maisons et ces ruynes profondes jusques aux antipodes, que je ne

1. Le père de Montaigne était mort en 1569.
2. Même.
3. La libéralité est moins entière, lorsqu'on attend du retour.
4. Arcésilas, fondateur de la seconde Académie; Ctésibius, philosophe cynique (IIIe siècle avant J.-C.).
5. Aveuglément charmé.

m'y amuse. Est ce par nature, ou par erreur de fantasie, que la veue des places que nous sçavons avoir esté hantees et habitees par personnes desquelles la memoire est en recommendation, nous emeut aucunement plus qu'ouïr le recit de leurs faicts, ou lire leurs escrits ? *Tanta vis admonitionis inest in locis !... Et id quidem in hac urbe infinitum; quacumque enim ingredimur, in aliquam historiam vestigium ponimus*[1]. Il me plaist de considerer leur visage, leur port, et leurs vestements : je remasche ces grands noms entre les dents et les fais retentir à mes oreilles : *Ego illos veneror, et tantis nominibus semper assurgo*[2]. Des choses qui sont en quelque partie grandes et admirables, j'en admire les parties mesmes communes ; je les visse volontiers deviser, promener, et soupper. Ce seroit ingratitude de mespriser les reliques et images de tant d'honnestes hommes et si valeureux, lesquels j'ay veu vivre et mourir, et qui nous donnent tant de bonnes instructions par leur exemple, si nous les sçavions suyvre.

Et puis, cette mesme Rome que nous voyons, merite qu'on l'ayme : confederee de si long temps, et par tant de tiltres, à nostre couronne ; seule ville commune et universelle : le magistrat souverain qui y commande est recogneu pareillement ailleurs : c'est la ville metropolitaine de toutes les nations chrestiennes ; l'Espaignol et le François, chacun y est chez soy ; pour estre des princes de cet estat, il ne faut qu'estre de chrestienté, où qu'elle soit. Il n'est lieu çà bas[3] que le ciel ayt embrassé avec telle influence de faveur, et telle constance ; sa ruyne mesme est glorieuse et enflee :

Laudandis pretiosior ruinis[4] :

encore retient elle, au tombeau, des marques et image

1. Cicéron, *Des fins des biens et des maux*, V, I et II.
2. Sénèque, ép. LXIV.
3. Ici-bas.
4. Sidoine Apollinaire, carm. XXIII, v. 62.

d'empire : *Ut palam sit, uno in loco gaudentis opus esse naturæ*[1]... Parmy les faveurs vaines (que la fortune m'a faites) je n'en ay point qui plaise tant à ceste niaise humeur qui s'en paist chez moy qu'une Bulle authentique de bourgeoisie romaine[2] qui me fut octroyee dernierement que j'y estois, pompeuse en seaux et lettres dorees, et octroyee avecques toute gratieuse liberalité. Et parce qu'elles se donnent en divers style, plus ou moins favorable; et, qu'avant que j'en eusse veu, j'eusse esté bien ayse qu'on m'en eust montré un formulaire, je veux, pour satisfaire à quelqu'un, s'il s'en trouve malade de pareille curiosité à la mienne, la transcrire icy en sa forme :

Quod Horatius Maximus, Marcius Cecius, Alexander Mutus, almæ urbis Conservatores, de illustrissimo viro Michaele Montano, equite Sancti Michaelis, et a cubiculo regis Christianissimi, Romana civitate donando, ad Senatum retulerunt; S. P. Q. R. de ea re ita fieri censuit.

Cum, veteri more et instituto, cupide illi semper studioseque suscepti sint, qui virtute ac nobilitate præstantes, magno Reip. nostræ usui atque ornamento fuissent, vel esse aliquando possent: Nos, majorum nostrorum exemplo atque auctoritate permoti, præclaram hanc consuetudinem nobis imitandam ac servandam fore censemus. Quamobrem quum Illustrissimus Michael Montanus, eques Sancti Michaelis, et a cubiculo regis Christianissimi, Romani nominis studiosissimus, et familiæ laude atque splendore, et propriis virtutum meritis dignissimus sit, qui summo Senatus Populique Romani judicio ac studio in romanam civitatem adsciscatur; placere Senatui P. Q. R., Illustrissimum Michaelem Montanum, rebus omnibus ornatissimum, atque huic inclyto Populo carissimum, ipsum posterosque in Romanam civitatem adscribi, ornarique omnibus et præmiis et honoribus, quibus illi fruuntur, qui cives patriciique Romani nati, aut jure optimo facti sunt. In quo censere Senatum P. Q. R., se non tam

1. Pline, *Hist. nat.*, III, 5.
2. Voy. ci-dessous, *Extraits du voyage* de Montaigne.

illi jus civitatis largiri quam debitum tribuere, neque magis beneficium dare, quam ab ipso accipere, qui, hoc civitatis munere accipiendo, singulari civitatem ipsam ornamento atque honore affecerit. Quam quidem S. C. auctoritatem iidem Conservatores per Senatus P. Q. R. scribas in acta referri, atque in Capitolii curia servari, privilegiumque hujusmodi fieri, solitoque urbis sigillo communiri curarunt. Anno ab urbe condita M. M. CCC XXXI; post Christum natum M. D. LXXXI, III idus martii.

HORATIUS FUSCUS, *sacri S. P. Q. R. scriba.*

VINCENT. MARTHOLUS, *sacri S. P. Q. R. scriba.*

N'estant bourgeois d'aucune ville[1], je suis bien aise de l'estre de la plus noble qui fut et qui sera onques. Si les autres se regardoient attentivement, comme je fay, ils se trouveroient, comme je fay, pleins d'inanité et de fadaise. De m'en deffaire, je ne puis sans me deffaire moy mesmes. Nous en sommes tous confits, tant les uns que les autres : mais ceux qui le sentent en ont un peu meilleur compte[2]; encore ne sçay je. (Chap. IX.)

LXVII. — MONTAIGNE MAIRE DE BORDEAUX.

Messieurs de Bordeaux m'esleurent maire de leur ville, estant esloigné de France, et encore plus esloigné d'un tel pensement[3]. Je m'en excusay; mais on m'apprint que j'avois tort, le commandement du roy s'y interposant aussi. C'est une charge qui doit sembler d'autant plus belle, qu'elle n'a ny loyer ny gain, autre que l'honneur de son execution. Elle dure deux ans; mais elle peut estre continuee par seconde eslection, ce qui advient tresrarement : elle le fut à moy; et ne l'avoit esté que deux fois auparavant, quelques annees

1. Montaigne devait être bourgeois de Bordeaux, ou le fut du moins en devenant maire de cette ville. Voy. Introduction, et ci-dessous.
2. Ceux qui sentent leurs faiblesses sont un peu moins faibles.
3. Voy. ci-dessous aux *Extraits du voyage* de Montaigne.

y avoit, à monsieur de Lansac[1], et fraichement à monsieur de Biron, mareschal de France[2], en la place duquel je succeday; et laissay la mienne à monsieur de Matignon, aussi mareschal de France[3] : glorieux de si noble assistance;

Uterque bonus pacis bellique minister[4].

La fortune voulut part à ma promotion, par cette particuliere circonstance qu'elle y mit du sien, non vaine du tout[5] : car Alexandre desdaigna les ambassadeurs corinthiens qui luy offroyent la bourgeoisie de leur ville; mais quand ils vindrent à luy deduire comme Bacchus et Hercules estoyent aussi en ce registre, il les en remercia gratieusement.

A mon arrivée, je me deschiffray[6] fidelement et conscientieusement tout tel que je me sens estre; sans memoire, sans vigilance, sans experience et sans vigueur; sans hayne aussi, sans ambition, sans avarice, et sans violence : à ce qu'ils fussent[7] informez et instruicts de ce qu'ils avoyent à attendre de mon service : et parce que la cognoissance de feu mon pere les avoit seule incitez à cela, et l'honneur de sa memoire, je leur adjoustay bien clairement que je serois tresmarry que chose quelconque fist autant d'impression en ma volonté, comme avoyent faict autrefois en la sienne leurs affaires, et leur ville, pendant qu'il l'avoit en gouvernement, en ce lieu mesme auquel ils m'avoyent appellé. Il me souvenoit de l'avoir veu vieil, en mon enfance, l'ame cruellement agitee de cette tracasserie publique, oubliant le doux air de

1. Louis de Saint-Gelais, seigneur de Lansac, ambassadeur de Charles IX, au concile de Trente.
2. Armand de Gontaut, baron de Biron (1524-1592), maréchal en 1577.
3. Jacques de Goyon, comte de Matignon (1525-1597), maréchal en 1579.
4. Virgile, *Énéide*, XI, 658. Le vers est modifié.
5. Par cette circonstance qui n'est pas entièrement vaine.
6. Je m'analysai, m'expliquai moi-même.
7. Afin qu'ils fussent.

sa maison, où la foiblesse des ans l'avoit attaché long temps avant, et son mesnage, et sa santé; et mesprisant certes sa vie, qu'il y cuida[1] perdre, engagé pour eux à de longs et penibles voyages. Il estoit tel; et luy partoit cette humeur d'une grande bonté de nature : il ne fut jamais ame plus charitable et populaire[2]. Ce train, que je loue en autruy, je n'ayme point à le suivre; et ne suis pas sans excuse...

Je ne sçay pas m'engager si profondement et si entier : quand ma volonté me donne à un party, ce n'est pas d'une si violente obligation, que mon entendement s'en infecte. Aux presens brouillis[3] de cet estat, mon interest ne m'a faict mescognoistre ny les qualitez louables en noz adversaires, ny celles qui sont reprochables en ceux que j'ay suivy. Ils adorent tout ce qui est de leur costé : moy je n'excuse pas seulement la pluspart des choses qui sont du mien : un bon ouvrage ne perd pas ses graces pour plaider contre moy. Hors le nœud du debat[4], je me suis maintenu en equanimité et pure indifference; *neque extra necessitates belli, præcipuum odium gero* : de quoy je me gratifie d'autant, que je voy communement faillir au contraire. Ceux qui allongent leur cholere et leur haine au delà des affaires, comme faict la pluspart, montrent qu'elle leur part d'ailleurs, et de cause particuliere : tout ainsi comme, à qui estant guary de son ulcere la fiebvre demeure encore, montre qu'elle avoit un autre principe plus caché. C'est qu'ils n'en ont point à la cause, en commun, et en tant qu'elle blesse l'interest de touts et de l'estat; mais luy en veulent seulement en ce qu'elle leur masche en privé[5] : voilà pourquoy ils s'en picquent de passion particuliere, et au delà de la justice et de la raison publique : *non tam omnia universi, quam ea*

1. Pensa (*cogitavit*).
2. Amie du peuple.
3. Troubles.
4. La question religieuse; Montaigne demeure fermement catholique.
5. En ce qu'elle leur prépare du dommage privé.

quæ ad quemque pertinerent singuli carpebant[1]. Je veux que l'advantage soit pour nous; mais je ne forcene point[2], s'il ne l'est. Je me prens fermement au plus sain des partis; mais je n'affecte pas qu'on me remarque specialement ennemy des autres, et outre la raison generalle. J'accuse merveilleusement cette vitieuse forme d'opiner : « Il est de la Ligue, car il admire la grace de monsieur de Guyse. L'activité du roy de Navarre l'estonne : il est huguenot. Il treuve cecy à dire aux mœurs du roy : il est seditieux en son cœur; » et ne conceday pas au magistrat mesme qu'il eust raison de condamner un livre, pour avoir logé entre les meilleurs poëtes de ce siecle un heretique[3]...

Toutes actions publiques sont subjectes à incertaines et diverses interpretations; car trop de testes en jugent. Aucuns disent de ceste mienne occupation de ville[4] (et je suis content d'en parler un mot, non qu'elle le vaille, mais pour servir de montre de mes mœurs en telles choses), que je m'y suis porté en homme qui s'esmeut trop laschement, et d'une affection languissante : et ils ne sont pas du tout esloignez d'apparence[5]. J'essaye à tenir mon ame et mes pensees en repos, *cum semper natura, tum etiam ætate jam quietus*[6]; et si elles se desbauchent parfois à quelque impression rude et penetrante, c'est, à la verité, sans mon conseil. De ceste langueur naturelle on ne doibt pourtant tirer aucune preuve d'impuissance; car faute de soing et faute de sens, ce sont deux choses; et moins, de mescognoissance et d'ingratitude envers ce peuple, qui employa touts les plus extremes moyens qu'il eust entre ses mains à me gratifier, et avant m'avoir

1. Tite-Live, XXXIV, 36.
2. Je ne perds pas le sens. Il reste le participe *forcené*.
3. Voy. les *Extraits du voyage*. Montaigne fut blâmé à Rome d'avoir loué un poète hérétique (probablement Théodore de Bèze; livre II, ch. XVII, il le range parmi les meilleurs poètes latins de son siècle).
4. Administration municipale.
5. Ils ne sont pas tout à fait éloignés d'avoir raison en apparence.
6. *Quintus* Cicéron, *De la recherche du consulat*, c. II.

cogneu, et après ; et fit bien plus pour moy, en me redonnant ma charge, qu'en me la donnant premierement. Je lui veux tout le bien qui se peut ; et certes, si l'occasion y eust esté, il n'est rien que j'eusse espargné pour son service. Je me suis esbranlé pour lui, comme je fais pour moy. C'est un bon peuple, guerrier et genereux, capable pourtant d'obeyssance et discipline, et de servir à quelque bon usage, s'il y est bien guidé. Ils disent aussi ceste mienne vacation[1] s'estre passee sans marque et sans trace. Il est bon[2] ! on accuse ma cessation en un temps où quasi tout le monde estoit convaincu de trop faire. J'ai un agir[3] trepignant, où la volonté me charrie[4] ; mais ceste pointe est ennemye de perseverance. Qui se voudra servir de moy, selon moy, qu'il me donne des affaires où il face besoing de vigueur et de liberté, qui ayent une conduitte droicte et courte, et encores hazardeuse ; j'y pourray quelque chose : s'il la faut longue, subtile, laborieuse, artificielle et tortue, il fera mieux de s'addresser à quelque autre. Toutes charges importantes ne sont pas difficiles : j'estois preparé à m'embesongner plus rudement un peu, s'il en eust esté grand besoing ; car il est en mon pouvoir de faire quelque chose plus que je ne fais, et que je n'ayme à faire. Je ne laissay, que je sçache, aucun mouvement que le devoir requist en bon escient de moy. J'ay facilement oublié ceux que l'ambition mesle au devoir, et couvre de son tiltre ; ce sont ceux qui le plus souvent remplissent les yeux et les oreilles, et contentent les hommes : non pas la chose, mais l'apparence les paye ; s'ils n'oyent du bruict, il leur semble qu'on dorme. Mes humeurs sont contradictoires aux humeurs bruyantes : j'arresterois bien un trouble, sans me troubler ; et chastierois un desordre, sans alteration : ay je besoing de cholere et d'inflammation ? je

1. Fonction.
2. Cela est bon ! (cela est plaisant !)
3. Une façon d'agir.
4. Là où la volonté m'entraine.

l'emprunte, et m'en masque. Mes mœurs sont mousses[1], plustost fades qu'aspres. Je n'accuse pas un magistrat qui dorme[2], pourveu que ceux qui sont soubs sa main dorment quand et luy : les loix dorment de mesme. Pour moy, je loue une vie glissante, sombre et muette : *neque submissam et abjectam neque se efferentem*[3] : ma fortune le veut ainsi. Je suis nay d'une famille qui a coulé sans esclat et sans tumulte, et, de longue memoire, particulierement ambitieuse de preud'hommie[4]...

Je n'avois qu'à conserver, et durer, qui sont effects sourds et insensibles : l'innovation est de grand lustre ; mais elle est interdicte en ce temps, où nous sommes pressez et n'avons à nous deffendre que des nouvelletez. L'abstinence de faire est souvent aussi genereuse que le faire ; mais elle est moins au jour[5], et ce peu que je vaux est quasi tout de ceste espece. En somme, les occasions en ceste charge ont suivy ma complexion ; de quoy je leur sçay tresbon gré : est-il quelqu'un qui desire estre malade pour voir son medecin en besongne? et faudroit il pas foueter le medecin qui nous desireroit la peste, pour mettre son art en practique? Je n'ay point eu cette humeur inique et assez commune, de desirer que le trouble et maladie des affaires de ceste cité rehaussast et honnorast mon gouvernement : j'ay presté de bon cœur l'espaule[6] à leur aysance et facilité. Qui ne me voudra sçavoir gré de l'ordre, de la douce et muette tranquillité qui a accompaigné ma conquitte ; au moins ne peut il me priver de la part qui m'en appartient, par le tiltre de ma bonne fortune. Et je suis ainsi faict, que j'ayme autant estre heureux que sage, et devoir mes succez purement à la grace de Dieu, qu'à l'entremise de mon operation. J'avois assez disertement publié au monde mon

1. Émoussées. Voy. p. 177, note 4.
2. Le sens est *qui dormirait*. Ainsi s'explique le subjonctif.
3. Cicéron, *Des devoirs*, I, 34.
4. La *prudhomie* était une vertu faite d'honneur et de prudence.
5. Moins en lumière, en vue.
6. Prêter l'épaule, c'est appuyer, servir.

insuffisance en tels maniements publiques : j'ay encore pis que l'insuffisance; c'est qu'elle ne me desplaist guere, et que je ne cherche guere à la guarir, veu le train de vie que j'ay desseigné[1]. Je ne me suis, en ceste entremise, non plus satisfaict à moymesme; mais à peu près, j'en suis arrivé à ce que je m'en estois promis; et si ay de beaucoup surmonté ce que j'en avais promis à ceux à qui j'avois à faire : car je promets volontiers un peu moins de ce que puis et de ce que j'espere tenir. Je m'asseure n'y avoir laissé ny offence ny haine : d'y laisser regret et desir de moy, je sçay à tout le moins bien cela, que je ne l'ay pas fort affecté[2]. (Chap. x.)

LXVIII. — QU'IL FAUT AFFIRMER MODESTEMENT.

Il s'engendre beaucoup d'abus au monde, ou, pour le dire plus hardiment, tous les abus du monde s'engendrent de ce qu'on nous apprend à craindre de faire profession de nostre ignorance, et sommes tenus d'accepter tout ce que nous ne pouvons refuter : nous parlons de toutes choses par preceptes et resolution. Le stile, à Rome, portoit que cela mesme qu'un tesmoin deposoit pour l'avoir veu de ses yeux, et ce qu'un juge ordonnoit de sa plus certaine science, estoit conceu en cette forme de parler, « Il me semble. » On me faict haïr les choses vraysemblables, quand on me les plante pour infaillibles : j'aime ces mots, qui amollissent et moderent la temerité de nos propositions : « A l'avanture, aucunement, quelque, on dit, je pense, » et semblables : et si j'eusse eu à dresser des enfans, je leur eusse tant mis en la bouche cette façon

1. Dont j'ai fait dessein.
2. Le récit que Montaigne fait de son administration municipale dans les *Essais* n'est pas entièrement conforme à la réalité des faits. Voy. Introduction.

de respondre, enquestente, non resolutive[1] : « Qu'est ce à dire? Je ne l'entens pas. Il pourroit estre. Est il vray? » qu'ils eussent plustost gardé la forme d'apprentis à soixante ans, que de representer les docteurs à dix ans, comme ils font. Qui veut guerir de l'ignorance, il faut la confesser. (Chap. XI.)

LXIX. — DES SORCIERS.

Il y a quelques annees que je passay par les terres d'un prince souverain, lequel en ma faveur, et pour rabattre mon incredulité, me fit cette grace de me faire voir en sa presence, en lieu particulier, dix ou douze prisonniers de ce genre, et une vieille entre autres, vrayment bien sorciere en laideur et deformité, tresfameuse de longue main en cette profession. Je vis et preuves et libres confessions, et je ne sçay quelle marque insensible[2] sur cette miserable vieille; et m'enquis et parlay tout mon saoul, y apportant la plus saine attention que je peusse; et ne suis pas homme qui me laisse guere garroter le jugement par preoccupation. Enfin, et en conscience, je leur eusse plustost ordonné de l'ellebore que de la ciguë : *captisque res magis mentibus, quam consceleratis similis visa*[3]; la justice a ses propres corrections pour telles maladies. Quant aux oppositions et arguments que des honnestes hommes m'ont faict, et là, et souvent ailleurs, je n'en ay point senty qui m'attachent, et qui ne souffent solution tousjours plus vraysemblable que leurs conclusions. Bien est vray que les preuves et raisons qui se fondent sur l'experience et sur le faict, celles là, je ne les desnoue point; aussi n'ont elles point de bout : je les tranche souvent

1. Interrogative et non décisive.
2. On prétendait que le diable imprimait sa griffe sur le corps des sorciers.
3. *Tite-Live*, VIII, 18.

comme Alexandre son nœud[1]. Après tout, c'est mettre ses conjectures à bien haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif. (Chap. xi.)

LXX. — TABLEAU DE LA GUERRE CIVILE ET DE LA PESTE.

A quoy faire[2] nous allons nous gendarmant par ces efforts de la science? Regardons à terre : les pauvres gens que nous y voyons espandus, la teste panchante après leur besongne, qui ne sçavent ny Aristote ny Caton, ni exemple ni precepte; de ceux là tire nature tous les jours des effects de constance et de patience, plus purs et plus roides que ne sont ceux que nous estudions si curieusement en l'escole : combien en vois e ordinairement qui mescognoissent la pauvreté; combien qui desirent la mort, ou qui la passent sans alarme et sans affliction? Celuy là qui fouit mon jardin, il a, ce matin, enterré son pere ou son fils. Les noms mesme, dequoy ils appellent les maladies, en addoucissent et amollissent l'aspreté : la phthysie, c'est la toux pour eulx; la dysenterie, devoyement d'estomach; un pleuresis[3], c'est un morfondement[4] : et, selon qu'ils les nomment doucement, ils les supportent aussi; elles sont bien griefves, quand elles rompent leur travail ordinaire; ils ne s'allitent que pour mourir. *Simplex illa et aperta virtus in obscuram et solertem scientiam versa est*[5].

J'escrivois cecy environ le temps qu'une forte charge de son troubles se croupit[6] plusieurs mois, de tout son poix, droict sur moy : j'avois, d'une part, les ennemis à ma porte;

1. Le nœud gordien.
2. Pour quoi faire.
3. A la même époque Ambroise Paré le fait féminin, selon l'étymologie.
4. Refroidissement.
5. Sénèque, ép. xcv.
6. Comparaison avec une mare d'eau stagnante, ou toute masse d'un corps impur. Le sens premier de croupir est s'étaler sur le dos la croupe).

d'autre part, les picoreurs[1], pires ennemis, ***non armis sed vitiis certatur;*** et essayois[2] toute sorte d'injures militaires à la fois :

> Hostis adest dextra lævaque a parte timendus,
> Vicinoque malo terret utrumque latus[3].

Monstrueuse guerre! les autres agissent au dehors; ceste cy encore contre soy, se ronge et se desfaict par son propre venin. Elle est de nature si maligne et ruineuse, qu'elle se ruine quand et quand[4] le reste, et se deschire et despece de rage. Nous la voyons plus souvent se dissoudre par elle mesme, que par disette d'aucune chose necessaire, ou par la force ennemie. Toute discipline la fuit : elle vient guerir la sedition, et en est pleine; veut chastier la desobeïssance, et en monstre l'exemple; et, employee à la deffence des loix, faict sa part de rebellion à l'encontre des siennes propres. Où en sommes-nous? nostre medecine porte infection!

> Nostre mal s'empoisonne
> Du secours qu'on luy donne[5].
>
> Exsuperat magis, ægrescitque medendo[6].
>
> Omnia fanda, nefanda, malo permista furore,
> Justificam nobis mentem avertere deorum[7].

En ces maladies populaires, on peut distinguer, sur le commencement, les sains, des malades; mais quand elles viennent à durer, comme la nostre, tout le corps s'en sent, et la teste et les talons : aucune partie n'est exempte de corrup-

1. Maraudeurs.
2. Comme on dit familièrement *tâter d'un mal.*
3. Ovide, *Pont.* I, III, 57.
4. En même temps que le reste.
5. Ces deux vers traduisent celui qui suit.
6. Virgile, *Énéide*, XII, 46.
7. Catulle, *Noces de Pélée*, 405.

tion ; car il n'est air qui se hume si gouluement, qui s'espande et penetre, comme faict la licence. Nos armees ne se lient et tiennent plus que par simant[1] estrangier : des François on ne sçait plus faire un corps d'armee constant et reglé. Quelle honte ! il n'y a qu'autant de discipline que nous en font voir des soldats empruntez[2] ! Quant à nous, nous nous conduisons à discretion[3], et non pas du chef[4], chacun selon la sienne ; il[5] a plus affaire au dedans qu'au dehors : c'est au commandement de suivre, courtizer et plier, à luy seul d'obeïr ; tout le reste est libre et dissolu. Il me plaist de voir combien il y a de lascheté et de pusillanimité en l'ambition ; par combien d'abjection et de servitude il luy faut arriver à son but : mais cecy me desplaist il, de voir des natures debonnaires, et capables de justice, se corrompre tous les jours au maniement et commandement de ceste confusion. La longue souffrance engendre la coustume ; la coustume, le consentement et l'imitation. Nous avions assez d'ames mal nées, sans gaster les bonnes et genereuses : si que si nous continuons, il restera malayseement a qui fier la santé de cet estat, au cas que fortune nous la redonne :

Hunc saltem everso juvenem succurrere sæclo
Ne prohibete[6].

Le peuple y souffrit bien largement lors, non les dommages presens seulement,

Undique totis
Usque adeo turbatur agris[7],

1. Ciment.
2. Allusion aux étrangers mercenaires que les deux partis soudoyaient.
3. Selon notre caprice, sans loi ni règle.
4. Et non à la discrétion du chef.
5. Le chef.
6. Allusion probable à Henri de Navarre. Voy. Introduction. Ce vers figure déjà dans l'édition de 1588 (f. 461, verso) et n'a pas été ajouté après l'avènement de Henri IV, comme on pourrait le supposer.
7. Virgile, *Églogues*, I, 11.

mais les futurs aussi : les vivans y eurent à patir ; si eurent ceux qui n'estoient encores nays : on le[1] pilla, et moy par consequent, jusques à l'esperance ; luy ravissant tout ce qu'il avoit à s'apprester à vivre pour longues annees :

> Quæ nequeunt secum ferre aut abducere, perdunt;
> Et cremat insontes turba scelesta casas.
> Muris nulla fides, squalent populatibus agri[2].

Outre cette secousse, j'en souffris d'autres : j'encourus les inconveniens que la moderation apporte en telles maladies : je feus pelaudé[3] à toutes mains ; au gibelin, j'estois guelphe ; au guelphe, gibelin : quelqu'un de mes poëtes dict bien cela, mais je ne sçay où c'est. La situation de ma maison, et l'accointance des hommes de mon voisinage, me presentoient d'un visage ; ma vie et mes actions, d'un autre. Il ne s'en faisoit point des accusations formees, car il n'y avoit où mordre ; je ne desempare[4] jamais les loix et qui m'eust recherché m'en eust deu de reste[5] : c'estoient suspicions muettes qui couroient sous main, ausquelles il n'y a jamais faute d'apparence, en un meslange si confus, non plus que d'espris ou envieux ou ineptes. J'ayde ordinairement aux presomptions injurieuses que la fortune seme contre moy, par une façon que j'ay, des tousjours, de fuyr à me justifier, excuser et interpreter ; estimant que c'est mettre ma conscience en compromis, de playder pour elle ; *perspicuitas enim argumentatione elevatur*[6] : et, comme si chacun voyoit en moy aussi cler que je fay, au lieu de me tirer arriere de l'accusation, je m'y avance, e la renchery plustost par une confession ironique et moqueuse, si je ne m'en tais tout à plat, comme de chose indigne de

1. Le peuple.
2. Ovide, *Tristes*, III, x, 65. — Claudien, *contre Eutrope*, I, 244.
3. Etrillé.
4. Je me tiens toujours sur le terrain des lois.
5. Qui m'eût inquiété, se fût trouvé plus coupable que moi.
6. Cicéron, *De la nature des Dieux*, III, IV.

response. Mais ceux qui le prennent pour une trop hautaine confiance ne m'en veulent gueres moins de mal, que ceux qui le prennent pour foiblesse d'une cause indefensible; nommeement les grands, envers lesquels faute de sommission est l'extreme faute, rudes à toute justice qui se cognoist, qui se sent, non demise [1], humble et suppliante : j'ay souvent heurté a ce pillier. Tant y a que, de ce qui m'advint lors, un ambitieux s'en fust pendu. Si eust faict un avaritieux. Je n'ay soing quelconque d'acquerir :

> Sit mihi quod nunc est, etiam minus, et mihi vivam
> Quod superest ævi, si quid superesse volent di [2].

mais les pertes qui me viennent par l'injure d'autruy, soit larrecin, soit violence, me pincent environ [3] comme un homme malade et gehenné [4] d'avarice. L'offense a, sans mesure, plus d'aigreur que n'a la perte. Mille diverses sortes de maux accoururent à moy à la file : je les eusse plus gaillardement soufferts à la foule [5].

Je pensay desjà, entre mes amis, à qui je pourrois commettre une vieillesse necessiteuse et disgratiee : après avoir rodé les yeux partout, je me trouvay en pourpoint [6]. Pour se laisser tomber à plomb, et de si haut, il faut que ce soit entre les bras d'une affection solide, vigoureuse et fortunee : elles sont rares, s'il y en a. Enfin, je cogneus que le plus seur estoit de me fier à moy mesme de moy et de ma nécessité; et, s'il m'advenoit d'estre froidement en la grace de la fortune, que je me recommandasse de plus fort à la mienne, m'attachasse, regardasse de plus près à moy...

En un temps ordinaire et tranquille, on se prepare à des

1. Soumise.
2. Horace, Ép. I, XVIII, 107.
3. A peu près comme...
4. Torturé par l'avarice.
5. Tous ensemble.
6. C.-à-d. à peine un peu mieux qu'en chemise. Voy. p. 139, note 6.

accidens moderez et communs : mais en ceste confusion, où nous sommes depuis trente ans, tout homme François, soit en particulier, soit en general, se voit à chaque heure sur le poinct de l'entier renversement de sa fortune ; d'autant faut il tenir son courage fourny de provisions plus fortes et vigoureuses. Sçachons gré au sort de nous avoir faict vivre en un siecle non mol, languissant, ny oisif : tel qui ne l'eust esté par autre moyen, se rendra fameux par son malheur. Comme je ne ly guere ès histoires ces confusions des autres estats, sans regret de ne les avoir peu mieux considerer, present : ainsi faict ma curiosité, que je m'aggree aucunement[1] de veoir de mes yeux ce notable spectable de nostre mort publique, ses symptomes, et sa forme : et, puisque je ne la sçaurois retarder, suis content d'estre destiné à y assister, et m'en instruire. Si cherchons nous evidemment de recognoistre, en ombre mesme, et en la fable des theatres, la montre des jeux tragiques de l'humaine fortune : ce n'est pas sans compassion de ce que nous oyons ; mais nous nous plaisons d'esveiller nostre desplaisir, par la rareté de ces pitoyables evenemens. Rien ne chatouille, qui ne pince. Et les bons historiens fuyent, comme une eaue dormante et mer morte, des narrations calmes, pour regaigner les seditions, les guerres, où ils sçavent que nous les appellons...

Voicy un aultre rengregement de mal qui m'arriva à la suitte du reste : et dehors et dedans ma maison, je fus accueilly d'une peste, vehemente au prix de toute autre : car, comme les corps sains sont subjects à plus griefves maladies, d'autant qu'ils ne peuvent estre forcez que par celles-là ; aussi mon air tressalubre, où, d'aucune memoire, la contagion, bien que voysine, n'avoit sceu prendre pied, venant à s'empoisonner, produisit des effects estranges.

> Mista senum et juvenum densantur funera ; nullum
> Sæva caput Proserpina fugit[2].

1. Que je trouve quelque agrément à voir.
2. Horace, *Odes*, I, XXVIII, 19

j'euz à souffrir ceste plaisante[1] condition, que la veue de ma maison m'estoit effroyable ; tout ce qui y estoit, estoit sans garde, et à l'abandon de qui en avoit envie. Moy, qui suis si hospitalier, fus en trespenible queste de retraicte pour ma famille ; une famille esgaree, faisant peur à ses amis et à soy mesme, et horreur, où qu'elle cherchast à se placer : ayant à changer de demeure, soudain qu'un de la trouppe commençoit à se douloir[2] du bout du doigt ; toutes maladies sont alors prises pour peste ; on ne se donne pas le loysir de les recognoistre. Et c'est le bon, que, selon les reigles de l'art, à tout danger qu'on approche, il faut estre quarante jours en transe de ce mal : l'imagination vous exerceant cependant à sa mode, et enfievrant vostre santé mesme. Tout cela m'eust beaucoup moins touché, si je n'eusse eu à me ressentir de la peine d'autruy, et servir six mois miserablement de guide à ceste caravane ; car je porte en moy mes preservatifs, qui sont resolution et souffrance. L'apprehension ne me presse guere, laquelle on craint particulierement en ce mal ; et si, estant seul, je l'eusse voulu prendre, c'eust esté une fuitte bien plus gaillarde et plus esloignee : c'est une mort qui ne me semble des pires ; elle est communement courte, d'estourdissement, sans douleur, consolee par la condition publique, sans ceremonie, sans dueil, sans presse. Mais quant au monde des environs, la centiesme partie des ames ne se peult sauver :

> Videas desertaque regna
> Pastorum, et longe saltus lateque vacantes[3].

En ce lieu[4] mon meilleur revenu est manuel : ce que cent hommes travailloient pour moy, chauma pour long temps.

Or lors, quel exemple de resolution ne vismes nous en

1. Ironique. Ce mot a plusieurs fois cet emploi dans Montaigne.
2. Se plaindre.
3. Virgile, *Géorgiques*, III, 476.
4. Sur les terres de Montaigne.

la simplicité de tout ce peuple? Generalement, chacun renonçoit au soing de la vie : les raisins demeurerent suspendus aux vignes, le bien principal du pays; touts indifferemment se preparans et attendans la mort, à ce soir, ou au lendemain, d'un visage et d'une voix si peu effroyee, qu'il sembloit qu'ils eussent compromis à ceste necessité[1] et que ce fust une condemnation universelle et inevitable. Elle est tousjours telle : mais à combien peu tient la resolution au mourir[2]! la distance et difference de quelques heures, la seule consideration de la compagnie, nous en rend l'apprehension diverse. Voyez ceux cy : pour ce qu'ils meurent en mesme mois, enfans, jeunes, vieillards, ils ne s'estonnent plus, ils ne se pleurent plus. J'en vis qui craignoient de demeurer derriere, comme en une horrible solitude : et n'y cogneu communement autre soing que des sepultures; il leur faschoit de voir les corps espars emmy[3] les champs, à la mercy des bestes, qui y peuplerent[4] incontinent. Comment les fantasies humaines se descouppent[5] ! les Neorites, nation qu'Alexandre subjugua, jettent les corps des morts au plus profond de leurs bois, pour y estre mangez : seule sepulture estimee entr'eux heureuse. Tel, sain, faisoit desja sa fosse : d'autres s'y couchoient encore vivans; et un maneuvre des miens, avec ses mains et ses pieds, attira sur soy la terre en mourant. Estoit ce pas s'abrier[6] pour s'endormir plus à son aise, d'une entreprise en hauteur aucunement pareille à celle des soldats romains qu'on trouva, après la journee de Cannes, la teste plongee dans des trous, qu'ils avoient faicts et comblez de leurs mains en s'y suffoquant? Somme, toute une nation fut incontinent, par usage, logee en une

1. Qu'ils eussent capitulé devant elle.
2. La résignation à la mort.
3. Au milieu des champs.
4. S'y multiplièrent.
5. Se divisent et se diversifient.
6. S'abriter, se couvrir.

marche[1] qui ne cede en roideur à aucune resolution estudiee et consultee. (Chap. XII.)

LXXI. — MONTAIGNE S'EST TIRÉ SOUVENT DU PÉRIL PAR UN AIR DE CONFIANCE ET DE FERMETÉ.

J'ay une apparence favorable, et en forme, et en interpretation :

> Quid dixi habere me? Imo habui, Chreme[2] :
> Heu! tantum attriti corporis ossa vides;

et qui faict une contraire montre à celle de Socrates[3]. Il m'est souvent advenu que, sur le simple credit de ma presence et de mon air, des personnes qui n'avoient aucune cognoissance de moy s'y sont grandement fiees, soit pour leurs propres affaires, soit pour les miennes; et en ay tiré, es païs estrangers, des faveurs singulieres et rares. Mais ces deux experiences valent, à l'avanture, que je les recite particulierement. Un quidam delibera de surprendre ma maison et moy; son art fut d'arriver seul à ma porte, et d'en presser un peu instamment l'entree. Je le cognoissois de nom, et avois occasion de me fier de luy, comme de mon voisin et aucunement[4] mon allié : je luy fis ouvrir, comme je fais à chacun. Le voicy tout effroyé, son cheval hors d'haleine, fort harassé. Il m'entretint de cette fable : « Qu'il venoit d'estre rencontré, à une demie liũe de là, par un sien ennemy, lequel je cognoissois aussi, et avois ouy parler de leur querelle; que cet ennemy luy avoit merveilleusement chaussé les esperons; et qu'ayant

1. Elevée à une hauteur.
2. Térence, *Heauton.*, acte I, sc. I.
3. Célèbre par sa mine ingrate.
4. Un peu.
5. Chausser les éperons, c'est poursuivre de près.

esté surpris en desarroy, et plus foible en nombre, il s'estoit jetté à ma porte à sauveté[1]; qu'il estoit en grand peine de ses gens, lesquels il disoit tenir pour morts ou prins. » J'essayay tout naïfvement de le conforter, asseurer, et refreschir. Tantost aprez, voylà quatre ou cinq de ses soldats qui se presentent, en mesme contenance et effroy, pour entrer; et puis d'autres, et d'autres encores après, bien equippez et bien armez, jusques à vingt cinq ou trante, feignants avoir leur ennemy aux talons. Ce mystere commençoit à taster mon soupçon[2] : je n'ignorois pas en quel siecle je vivois, combien ma maison pouvoit estre enviee; et avois plusieurs exemples d'autres de ma cognoissance, à qui il estoit mesadvenu de mesme. Tant y a, que, trouvant qu'il n'y avoit point d'acquest[3] d'avoir commencé à faire plaisir, si je n'achevois, et ne pouvant me deffaire sans tout rompre, je me laissay aller au party le plus naturel et le plus simple, comme je fais tousjours, commendant qu'ils entrassent. Aussi, à la verité, je suis peu deffiant et soupçonneux de ma nature; je panche volontiers vers l'excuse et l'interpretation plus doulce; je prens les hommes selon le commun ordre; et ne croy pas ces inclinations perverses et desnaturees, si je n'y suis forcé par grand tesmoignage, non plus que les monstres et miracles : et suis homme, en outre, qui me commets volontiers à la fortune, et me laisse aller à corps perdu entre ses bras; dequoy, jusques à cette heure, j'ay eu plus d'occasion de me louer que de me plaindre, et l'ay trouvee et plus avisee, et plus amie de mes affaires, que je ne suis. Il y a quelques actions en ma vie, desquelles on peut justement nommer la conduite difficile, ou qui voudra, prudente : de celles-là mesmes, posez que la tierce partie soit du mien, certes les deux tierces sont richement à elle. Nous faillons, ce me semble, en ce que nous ne nous fions pas assez au ciel de nous, et pretendons

1. Pour se sauver.
2. Éveiller mes soupçons.
3. De gain.

plus de nostre conduite, qu'il ne nous appartient; pourtant fourvoyent si souvent nos desseins : il est envieux de l'estendue que nous attribuons aux droicts de l'humaine prudence, au prejudice des siens; et nous les racourcit d'autant plus que nous les amplifions. Ceux cy se tindrent à cheval en ma cour; le chef avec moy dans ma sale, qui n'avoit voulu qu'on establast[1] son cheval, disant avoir à se retirer incontinent qu'il auroit eu nouvelles de ses hommes. Il se veid maistre de son entreprinse : et n'y restoit sur ce poinct que l'execution. Souvent depuis il a dict (car il ne craignoit pas de faire ce conte) que mon visage et ma franchise luy avoient arraché la trahison des poings. Il remonte à cheval, ses gens ayants continuellement les yeux sur luy, pour voir quel signe il leur donneroit, bien estonnez de le voir sortir, et abandonner son advantage.

Une autre fois, me fiant à je ne sçay quelle treve qui venoit d'estre publiee en nos armees, je m'acheminay à un voyage, par païs estrangement chatouilleux[2]. Je ne fus pas si tost esventé, que voylà trois ou quatre cavalcades de divers lieux pour m'attraper : l'une me joignit à la troisiesme journée, où je fus chargé par quinze ou vingt gentilshommes masquez, suivis d'une ondee d'argoulets[3]. Me voylà pris et rendu, retiré dans l'espais d'une forest voisine, desmonté, devalizé, mes cofres fouillez, ma boite prise, chevaux et esquipage dispersé à nouveaux maistres. Nous fusmes long temps à contester dans ce halier, sur le faict de ma rançon, qu'ils me tailloient si haute, qu'il paroissoit bien que je ne leur estois guere cogneu. Ils entrerent en grande contestation de ma vie. De vray, il y avoit plusieurs circonstances qui me menassoient du danger où j'en estois :

Tunc animis opus, Ænea, tunc pectore firmo[4].

1. Qu'on mît à l'écurie.
2. Troublé, inquiet, dangereux.
3. Arquebusiers à cheval.
4. Virgile, *Énéide*, VI, 261.

Je me maintins tousjours, sur le tiltre de ma trefve, à leur quitter[1] seulement le gain qu'ils avoient faict de ma despouille, qui n'estoit pas à mespriser, sans promesse d'autre rançon. Après deux ou trois heures que nous eusmes esté là, et qu'ils m'eurent faict monter sur un cheval qui n'avoit garde de leur eschapper, et commis ma conduicte particuliere à quinze ou vingt harquebusiers, et dispersé mes gens à d'autres, ayant ordonné qu'on nous menast prisonniers, diverses routes[2], et moy desjà acheminé à deux ou trois harquebusades[3] de là,

> Jam prece Pollucis, jam Castoris implorata[4] :

voicy une soudaine et tresinopinee mutation qui leur print. Je vis revenir à moy le chef, avec paroles plus douces : se mettant en peine de rechercher en la trouppe mes hardes escartees, et me les faisant rendre, selon qu'il s'en pouvoit recouvrer, jusques à ma boite. Le meilleur present qu'ils me firent, ce fut enfin ma liberté : le reste ne me touchoit gueres en ce temps là. La vraye cause d'un changement si nouveau, et de ce ravisement sans aucune impulsion apparente, et d'un repentir si miraculeux, en tel temps, en une entreprinse pourpensee[5] et deliberee, et devenue juste par l'usage (car d'arrivee je leur confessay ouvertement le party duquel j'estois, et le chemin que je tenois), certes, je ne sçay pas bien encores quelle elle est. Le plus apparent qui se demasqua, et me fit cognoistre son nom, me redist lors plusieurs fois que je devoy cette delivrance à mon visage, liberté et fermeté de mes parolles, qui me rendoient indigne d'une telle mesadventure, et me demanda asseurance d'une pareille. Il est possible que la bonté divine se voulut servir de ce vain ins-

1. Abandonner.
2. Par diverses routes.
3. Portées d'arquebuse.
4. Catulle, LXVIII, 65.
5. Préméditée.

trument pour ma conservation : elle me deffendit encore l'endemain[1] d'autres pires embusches, desquelles ceux cy mesme m'avoient adverty. Le dernier est encore en pieds[2] pour en faire le conte; le premier fut tué il n'y a pas long temps. (Chap. XII.)

LXXII. — ÉLOGE DE LA VIE MILITAIRE.

Il n'est occupation plaisante comme la militaire; occupation et noble en execution (car la plus forte, genereuse et superbe de toutes les vertus est la vaillance), et noble en sa cause : il n'est point d'utilité, ny plus juste, ny plus universelle, que la protection du repos et grandeur de son pays. La compagnie de tant d'hommes vous plaist, nobles, jeunes, actifs; la veue ordinaire de tant de spectacles tragiques; la liberté de cette conversation sans art; et une façon de vie, masle et sans ceremonie; la varieté de mille actions diverses; cette courageuse harmonie de la musique guerriere qui vous entretient et eschauffe et les oreilles et l'ame; l'honneur de cet exercice; son aspreté mesme et sa difficulté, que Platon estime si peu, qu'en sa republique il en faict part aux femmes et aux enfants : vous vous conviez au rolles et hazards particuliers, selon que vous jugez de leur esclat et de leur importance; soldat volontaire; et voyez quand la vie mesme y est excusablement employee,

Pulchrumque mori succurrit in armis[3].

De craindre les hazards communs qui regardent une si grande

1. Dans l'ancienne langue on disait *l'endemain;* l'article s'étan agglutiné avec la préposition, on a oublié l'étymologie, et on a dit *le lendemain*.

2. Vivant.

3. Virgile, *Énéide*, II, 317.

presse; de n'oser ce que tant de sortes d'ames osent, et tout un peuple, c'est à faire à un cœur mol et bas outre mesure: la compagnie asseure[1] jusques aux enfans. Si d'autres vous surpassent en science, en grace, en force, en fortune, vous avez des causes tierces à qui vous en prendre; mais de leur ceder en fermeté d'ame, vous n'avez à vous en prendre qu'à vous. La mort est plus abjecte, plus languissante et penible dans un lict, qu'en un combat : les fiebvres et les caterrhes, autant douloureux et mortels, qu'une harquebuzade. Qui seroit faict à porter valeureusement les accidents de la vie commune, n'auroit point à grossir son courage pour se rendre gendarme. *Vivere, mi Lucilli, militarĕ est*[2]. (Chap. XIII.)

LXXIII. — MONTAIGNE PLUS AMI DES PETITS QUE DES GRANDS.

Si j'avois des enfans masles, je leur desirasse[3] volontiers ma fortune. Le bon pere que Dieu me donna, qui n'a de moy que la recognoissance de sa bonté, mais certes bien gaillarde[4], m'envoya, des le berceau, nourrir à un pauvre village des siens[5], et m'y tint autant que je fus en nourrisse, et encores au delà; me dressant à la plus basse et commune façon de vivre : *magna pars libertatis est bene moratus venter*[6]. Ne prenez jamais, et donnez encore moins à vos femmes, la charge de leur nourriture; laissez les former à la fortune, souz des loix populaires et naturelles; laissez à la coustume, de les dresser à la frugalité et à l'austerité : qu'ils ayent plus tost à descendre de l'aspreté, qu'à monter vers elle.

1. Rassure.
2. Sénèque, ép. XCVI.
3. Désirerais (latinisme; l'imparfait du subjonctif avec le sens du conditionnel).
4. Vive.
5. De ceux qui lui appartenaient.
6. Sénèque, ép. CXXIII.

Son humeur visoit encore à une autre fin ; de me rallier avec le peuple, et cette condition d'hommes qui a besoin de nostre ayde ; et estimoit que je fusse tenu de regarder plustost vers celuy qui me tend les bras, que vers celuy qui me tourne le dos ; et fut cette raison, pour quoy aussi il me donna à tenir, sur les fons[1], à des personnes de la plus abjecte fortune, pour m'y obliger et attacher.

Son dessein n'a pas du tout mal succedé[2] : je m'adonne volontiers aux petits, soit pource qu'il y a plus de gloire, soit par naturelle compassion, qui peut infiniement en moy. Le party que je condemneray en noz guerres, je le condemneray plus aspremeut, fleurissant et prospere ; il sera pour me concilier aucunement à soy, quand je le verray miserable et accablé. (Chap. XIII.)

FRAGMENTS EXTRAITS DU LIVRE III.

LXXIV. — (La vieillesse) nous attache plus de rides en l'esprit qu'au visage ; et ne se voit point d'ames, ou fort rares, qui en vieillissant ne sentent l'aigre et le moisi[3]. (Chap. III.)

LXXV. — J'escris mon livre à peu d'hommes, et à peu d'années[4]. Si c'eust esté une matiere de duree, il l'eust fallu commettre[5] à un langage plus ferme[6]. Selon la variation continuelle qui a suivy le nostre jusques à cette heure, qui peut esperer que sa forme presente soit en usage d'icy à cinquante ans ? il escoule tous les jours de nos mains ; et,

1. Les fonts baptismaux.
2. Réussi.
3. Paradoxe ou exagération : mais Montaigne n'aima ni l'enfance ni la vieillesse.
4. Pour peu d'hommes et pour peu d'années.
5. Confier.
6. Il veut dire : écrire en latin.

depuis que je vis, s'est alteré de moitié. Nous disons qu'il est à cette heure parfaict : autant en dit du sien chaque siecle. Je n'ay garde de l'en tenir là, tant qu'il fuyra et s'ira difformant comme il fait. C'est aux bons et utiles escrits de le clouer à eux; et ira son credit selon la fortune de nostre estat. (Chap. IX.)

LXXXVI. — Il y a plus affaire à interpreter les interpretations, qu'à interpreter les choses; et plus de livres sur les livres, que sur autre sujet : nous ne faisons que nous entregloser[1]. Tout formille de commentaires : d'autheurs, il en est grand cherté[2]. Le principal et plus fameux sçavoir de nos siecles, est ce pas sçavoir entendre les sçavants? est ce pas la fin commune et derniere de tous estudes? Nos opinions s'entent les unes sur les autres; la premiere sert de tige à la seconde, la seconde à la tierce : nous eschellons[3] ainsi de degré en degré; et advient de là que le plus haut monté a souvent plus d'honneur que de merite, car il n'est monté que d'un grain[4] sur les espaules du penultime. (Chap. XIII.)

LXXVII. — Le plus simplement se commettre à nature, c'est s'y commettre le plus sagement. Oh! que c'est un doux et mol chevet, et sain, que l'ignorance et l'incuriosité, à reposer une teste bien faite[5]. (Chap. XIII.)

LXXVIII. — (Les hommes) veulent se mettre hors d'eux et eschapper à l'homme; c'est folie : au lieu de se transformer en anges, ils se transforment en bestes; au lieu de se hausser, ils s'abbattent[6]. (Chap. XIII.)

1. Nous commenter les uns les autres.
2. Comme on dit : c'est une denrée rare.
3. Montons à l'échelle.
4. Figurément; d'une très petite hauteur.
5. Pensée célèbre; mais si elle était vraie, l'animal serait supérieur à l'homme ce qui est absolument faux.
6. « L'homme n'est ni ange, ni bête; le malheur est que qui veut faire l'ange, fait la bête. » (Pascal, *Pensées diverses*.)

EXTRAITS DES LETTRES

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MONTAIGNE A SON PÈRE SUR LA MORT DE LA BOÉTIE[1].

..... Quant à ses dernieres paroles, sans doubte si homme en doit rendre bon conte, c'est moy ; tant parce que, du long de sa maladie, il parloit aussi volontiers à moy qu'à nul autre, que aussi pource que, pour la singuliere et fraternelle amitié que nous nous estions entreportez, j'avois trescertaine cognoissance des intentions, jugements et volontez qu'il avoit eu durant sa vie, autant sans doute qu'homme peut avoir d'un autre ; et parce que je les sçavois estre hautes, vertueuses, pleines de trescertaine resolution, et, quand tout est dit[2], admirables. Je prevoyois bien que si la maladie luy laissoit le moyen de se pouvoir exprimer, qu'il ne luy

1. Nous publions ce fragment de lettre tel que Montaigne l'a donné. Voy. Introduction, p. 30. Cette lettre, publiée seulement en 1571 (et sous le titre de *Discours sur la mort de feu M. de la Boëtie*), fut-elle réellement écrite au lendemain de cette mort, en 1563, ou bien composée de sens rassis en vue de l'édition ? L'on peut hésiter. Peut-être fut-elle réellement écrite d'une manière plus familière ; ensuite retouchée pour l'impression après quelques années. En effet on y croit trouver les traces d'un sentiment profond de douleur et de regret très sincères, mais non pas tout à fait récents.

2. Pour tout dire.

eschapperoit rien, en une telle necessité, qui ne fust grand et plein de bon exemple : ainsi, je m'en prenois le plus garde[1] que je pouvois. Il est vray, monseigneur, comme j'ay la memoire fort courte, et debauchee[2] encore par le trouble que mon esprit avoit à souffrir d'une si lourde perte et si importante, qu'il est impossible que je n'aye oublié beaucoup de choses que je voudrois estre sceues : mais celles desquelles il m'est souvenu, je les vous manderay le plus au vray qu'il me sera possible ; car, pour le representer ainsi fierement arresté en sa brave demarche[3] ; pour vous faire voir ce courage invincible dans un corps atterré et assommé par les furieux efforts de la mort et de la douleur, je confesse qu'il y faudroit un beaucoup meilleur stile que le mien ; parce qu'encores que durant sa vie, quand il parloit de choses graves et importantes, il en parloit de telle sorte, qu'il estoit malaisé de les si bien escrire, si est ce qu'à ce coup il sembloit que son esprit et sa langue s'efforçassent à l'envy, comme pour luy faire leur dernier service : car sans doute je ne le vis jamais plein ny de tant et de si belles imaginations, ny de tant d'eloquence, comme il a esté le long de ceste maladie. Au reste, monseigneur, si vous trouvez que j'aye voulu mettre en compte ses propos plus legers et ordinaires, je l'ay fait à escient ; car estant dits en ce temps là, et au plus fort d'une si grande besongne, c'est un singulier tesmoignage d'une ame pleine de repos, de tranquillité et d'asseurance.

Comme je revenois du palais, le lundy neufieme d'aoust 1563, je l'envoyay convier à disner chez moy. Il me manda qu'il me mercioit ; qu'il se trouvoit un peu mal, et que je luy ferois plaisir, si je voulois estre une heure avec luy, avant qu'il partist pour aller en Medor[4]. Je l'allay trouver bientost après disner : il estoit couché vestu, et monstroit desja je ne

1. J'y prenais garde, j'y faisais attention le plus que je pouvais.
2. Troublée.
3. Au sens de *marche* ou *carrière*.
4. Médoc.

sçay quel changement en son visage. Il me dist que c'estoit un flux de ventre avec des trenchees, qu'il avoit pris le jour avant, jouant en pourpoint soubs une robbe de soye, avec monsieur d'Escars; et que le froit lui avoit souvent fait sentir semblables accidents. Je trouvay bon qu'il continuast l'entreprise qu'il avoit pieça[1] faicte de s'en aller; mais qu'il n'allast pour ce soir que jusques à Germignan, qui n'est qu'à deux lieues de la ville. Cela faisois je pour le lieu où il estoit logé, tout avoisiné de maisons infectes de peste, de laquelle il avoit quelque apprehension, comme revenant[2] de Perigort et d'Agenois, où il avoit laissé tout empesté; et puis, pour semblable maladie que la sienne, je m'estois autrefois tresbien trouvé de monter à cheval. Ainsi il s'en partit, et madamoiselle de La Boëtie sa femme[3], et monsieur de Bouillhonnas son oncle, avec luy.

Le lendemain, de bien bon matin, voicy venir un de ses gents, à moy, de la part de madamoiselle de La Boëtie, qui me mandoit qu'il s'estoit fort mal trouvé la nuict, d'une forte dissenterie. Elle envoyoit querir un medecin et un apotiquaire, et me prioit d'y aller : comme je fis l'apresdisnee

A mon arrivee, il sembla qu'il fust tout esjouy de me voir et comme je voulois prendre congé de luy pour m'en revenir, et luy promisse[4] de le revoir le lendemain, il me pria, avec plus d'affection et d'instance qn'il n'avoit jamais fait d'autre chose, que je fusse le plus que je pourrois avec luy. Cela me toucha aucunement[5]. Ce neantmoins je m'en allois, quand madamoiselle de La Boëtie, qui presentoit desja je ne sçay quel malheur, me pria, les larmes à l'œil, que je ne bougeasse pour ce soir. Ainsi elle m'arresta; de quoy il se resjouit avecques moy. Le lendemain, je m'en revins;

1. Depuis longtemps.
2. Vu qu'il revenait.
3. Jusqu'au XVII[e] siècle les femmes de la plus haute noblesse recevaiont seules le titre de Madame.
4. Et comme je lui promettais.
5. Voy. page 19, note 2, pour le sens positif d'*aucunement*.

et le jeudy, le fus retrouver. Son mal alloit en empirant; son flux de sang, et ses tranchees qui l'affoiblissoient encores plus, croissoient d'heure à autre[1].

Le vendredy, je le laissay encores : et le samedy, je le fus revoir desja fort abbatu. Il me dit lors que sa maladie estoit un peu contagieuse, et, outre cela, qu'elle estoit mal plaisante et melancholique; qu'il cognoissoit tresbien mon naturel, et me prioit de n'estre avec luy que par boutees[2], mais le plus souvent que je pourrois. Je ne l'abandonnay plus. Jusques au dimenche, il ne m'avoit tenu nul propos de ce qu'il jugeoit de son estre, et ne parlions que de particulieres occurrences de sa maladie, et de ce que les anciens medecins en avoient dict; d'affaires publiques bien peu, car je l'en trouvay tout degousté des le premier jour. Mais le dimenche, il eut une grand foiblesse; et comme il fut revenu à soy, il dict qu'il luy avoit semblé estre en une confusion de toutes choses, et n'avoir rien veu qu'une espesse nue, et brouillart obscur, dans lequel tout estoit peslemesle et sans ordre; toutesfois qu'il n'avoit eu nul desplaisir à tout cest accident : « La mort n'a rien de pire que cela, lui dis je lors, mon frere. — Mais n'a rien de si mauvais, » me respondit-il[3].

Depuis lors, parce que des le commencement de son mal il n'avoit pris nul sommeil, et que, nonobstant tous les remedes, il alloit tousjours en empirant, de sorte qu'on y avoit desja employé certains bruvages desquelz on ne se sert qu'aux dernieres extremitez, il commença à desesperer entierement de sa guerison; ce qu'il me communiqua. Ce mesme jour, parce qu'il fut trouvé bon, je luy dis : « Qu'il me sieroit mal, pour l'extreme amitié que je luy portois, si je ne me souciois, que comme en sa santé on avoit veu toutes ses actions pleines de prudence et de bon conseil autant qu'à

1. Nous disons *d'heure en heure* ou *d'une heure à l'autre*.
2. Aujourd'hui *boutades*. Il le prie de venir souvent et de séjourner eu.
3. Dites mieux, elle n'a rien d'aussi mauvais.

homme du monde, qu'il les continuast[1] encore en sa maladie; et que, si Dieu vouloit qu'il empirast, je serois tresmarry qu'à faute d'advisement[2] il eust laissé nul de ses affaires[3] domestiques decousu, tant pour le dommage que ses parents y pourroient souffrir, que pour l'interest de sa reputation; » ce qu'il print de moy de tresbon visage; et, après s'estre resolu des difficultez[4] qui le tenoient suspens en cela, il me pria d'appeller son oncle et sa femme, seuls, pour leur faire entendre ce qu'il avoit delibéré quant à son testament. Je luy dis qu'il les estonneroit. « Non, non, me dit il, je les consoleray et leur donneray beaucoup meilleure esperance de ma santé, que je ne l'ay moy mesmes. » Et puis, il me demanda si les foiblesses qu'il avoit eues ne nous avoient pas un peu estonnez : « Cela n'est rien, luy fis je, mon frere; ce sont accidents ordinaires à telles maladies. — Vrayement non, ce n'est rien, mon frere, me respondit il, quand bien il en adviendroit ce que vous en craindriez le plus. — A vous ne seroit ce que heur[5], luy replicquay je; mais le dommage seroit à moy, qui perdrois la compaignie d'un si grand, si sage et si certain amy, et tel que je serois asseuré de n'en trouver jamais de semblable. — Il pourroit bien estre, mon frere, adjousta il : et vous asseure que ce qui me fait avoir quelque soing que j'ay de ma guerison, et n'aller si courant au passage que j'ay desja franchy à demy, c'est la consideration de vostre perte, et de ce pauvre homme et de cette pauvre femme (parlant de son oncle et de sa femme), que j'ayme tous deux unicquement, et qui porteront bien impatiemment, j'en suis asseuré, la perte qu'ils feront en moy qui de vray est bien grande pour vous et pour eux. J'ay aussi

1. Si je ne me souciais qu'il les continuât.
2. Avertissement.
3. Sur *affaire* masculin voy. p. 218, note 6.
4. Après avoir pris sa résolution au sujet des difficultés, etc.
5. Bonheur.

respect[1] au desplaisir qu'auront beaucoup de gens de bien qui m'ont aymé et estimé pendant ma vie, desquelz, certes je le confesse, si c'estoit à moy à faire, je serois content de ne perdre encores la conversation[2]; et si je m'en vais, mon frere, je vous prie, vous qui les cognoissez, de leur rendre tesmoignage de la bonne volonté que je leur ay portee jusques à ce dernier terme de ma vie : et puis, mon frere, par aventure, n'estois je point nay si inutil, que je n'eusse moyen de faire service à la chose publicque ; mais, quoy qu'il en soit, je suis prest à partir quand il plaira à Dieu estant tout asseuré que je jouïray, de l'aise que vous me predites. Et quant à vous, mon amy, je vous cognois si sage, que, quelque interest que vous y ayez, si[3] vous conformerez vous volontiers et patiemment à tout ce qu'il plaira à sa saincte Majesté d'ordonner de moy; et vous supplie vous prendre garde que le deuil de ma perte ne poulse ce bon homme et ceste bonne femme hors des gonds de la raison. » Il me demanda lors comme ils s'y comportoient desja. Je luy dis que assez bien pour l'importance de la chose. « Ouy, suyvit il, à ceste heure qu'ils ont encore un peu d'esperance; mais si je la leur ay une fois toute ostee, mon frere, vous serez bien empesché à les contenir. » Suivant ce respect[4], tant qu'il vescut depuis, il leur cacha tousjours l'opinion certaine qu'il avoit de sa mort et me prioit bien fort d'en user de mesmes. Quand il les voyoit aupres de luy, il contrefaisoit la chere[5] plus gaye et les paissoit de belles esperances.

Sur ce point, je le laissay, pour les aller appeller. Ils composerent leur visage le mieux qu'ils peurent, pour un temps. Et après nous estre assis autour de son lict, nous quatre

1. Égard.
2. La compagnie, le commerce.
3. Particule affirmative qui renforce le sens de la proposition.
4. Ayant égard à cela.
5. Visage (grec et bas latin *cara*).

seuls, il dit ainsi, d'un visage posé, et comme tout esjouy :

« Mon oncle, ma femme, je vous asseure, sur ma foy, que nulle nouvelle attainte de ma maladie, ou opinion mauvaise que j'aye de ma guerison, ne m'a mis en fantaisie de vous faire appeller, pour vous dire ce que j'entreprens ; car je me porte, Dieu mercy, tresbien, et plein de bonne esperance : mais, ayant de longue main apprins, tant par longue experience que par longue estude, le peu d'asseurance qu'il y a à l'instabilité et inconstance des choses humaines, et mesmes en notre vie, que nous tenons si chere, qui n'est toutesfois que fumee et chose de neant ; et considerant aussi que, puisque je suis malade, je me suis d'autant plus approché du danger de la mort, j'ay deliberé de mettre quelque ordre à mes affaires domesticques, après en avoir eu vostre advis premierement. »

Et puis addressant son propos à son oncle : « Mon bon oncle, dit-il, si j'avois à vous rendre à cette heure compte des grandes obligations que je vous ay, je n'aurois en piece faict[1] : il me suffit que, jusques à present, où que j'aye esté et à quiconque j'en aye parlé, j'aye toujours dit que tout ce que un tressage, tresbon et tresliberal pere pouvoit faire pour son fils, tout cela avez vous fait pour moy, soit pour le soing qu'il a fallu à m'instruire aux bonnes lettres, soit lorsqu'il vous a pleu me poulser aux estats[2] ; de sorte que tout le cours de ma vie a esté plein de grands et recommendables offices d'amitiez vostres[3] envers moy ; somme, quoy que j'aye[4], je le tiens de vous, je l'advoue de vous, je vous en suis redevable, vous estes mon vray pere : ainsi, comme fils de famille, je n'ay nulle puissance de disposer de rien, s'il ne vous plaist de m'en donner congé. » Lors il se teust, et attendit que les souspirs et les sanglots eussent

1. Je n'aurais de longtemps fini, Voy. p. 5, note 5.
2. Aux fonctions publiques,
3. Que vous avez remplis envers moi.
4. En somme tout ce que je puis avoir.

donné loisir à son oncle de luy respondre, qu'il trouveroit tousjours tresbon tout ce qu'il luy plairoit. Lors ayant à le faire son heritier, il le supplia de prendre de luy le bien qui estoit sien.

Et puis destournant sa parole à sa femme : « Ma semblance, dit il (ainsi l'appelloit il souvent, pour quelque ancienne alliance qui estoit entre eux), ayant esté joint à vous du sainct neud de mariage, qui est l'un des plus respectables et inviolables que Dieu nous ait ordonné çà bas pour l'entretien de la societé humaine, je vous ay aymee, cherie et estimee autant qu'il m'a esté possible, et suis tout asseuré que vous m'avez rendu reciproque affection, que je ne sçaurois assez recognoistre. Je vous prie de prendre de la part de mes biens ce que je vous donne, et vous en contenter, encores que je sçache bien que c'est bien peu au pris de voz merites. »

Et puis tournant son propos à moy : « Mon frere, dit-il, que j'ayme si cherement, et que j'avois choisy parmy tant d'hommes pour renouveller avec vous ceste vertueuse et sincere amitié, de laquelle l'usage est, par les vices, dès si longtemps, esloigné d'entre nous, qu'il n'en reste que quelques vieilles traces en la memoire de l'antiquité ; je vous supplie, pour signal de mon affection envers vous, vouloir estre successeur[1] de ma bibliothecque et de mes livres, que je vous donne : present bien petit, mais qui part de bon cueur, et qui vous est convenable pour l'affection que vous avez aux lettres. Ce vous sera μνημόσυνον *tui sodalis.* »

Et puis, parlant à tous trois generalement, loua Dieu de quoy[2], en une si extreme necessité, il se trouvoit accompagné de toutes les plus cheres personnes qu'il eust en ce monde ; et qu'il luy sembloit tresbeau à voir une assemblee de quatre si acccordants et si unis d'amitié ; faisant, disoit il, estat[3] que nous nous entraymions unanimement les uns

1. Héritier.
2. De ce que...
3. *Faire état* de quelqu'un, de quelque chose, c'est l'estimer.

pour l'amour des autres. Et nous ayant recommandé les uns aux autres, il suyvit ainsi : « Ayant mis ordre à mes biens, encores me faut il penser à ma conscience Je suis chrestien, je suis catholique : tel ay vescu, tel suis je deliberé de clorre ma vie. Qu'on me face venir un prestre; car je ne veux faillir à ce dernier devoir d'un chrestien. »

Sur ce poinct il finit son propos, lequel il avoit continué avec telle asseurance de visage, telle force de parolle et de voix; que, là où je l'avois trouvé, lorsque j'entray en sa chambre, foible, trainant lentement les mots les uns après les autres, et ayant le pouls abbatu comme de fievre lente, et tirant à la mort, le visage palle et tout meurtry, il sembloit lors qu'il vint, comme par miracle, de reprendre quelque nouvelle vigueur, le taint plus vermeil, et le pouls plus fort; de sorte que je luy fis taster le mien, pour les comparer ensemble. Sur l'heure j'eus le cueur si serré, que je ne sceus rien luy respondre. Mais deux ou trois heures après, tant pour luy continuer cette grandeur de courage, que aussi parce que je souhaittois, pour la jalousie que j'ay eue toute ma vie de sa gloire et de son honneur, qu'il y eust plus de tesmoings de tant et si belles preuves de magnanimité, y ayant plus grande compagnie en sa chambre, je luy dis que j'avois rougy de honte de quoy le courage m'avoit failly à ouïr ce que luy, qui estoit engagé dans ce mal, avoit eu courage de me dire; que jusques lors j'avois pensé que Dieu ne nous donnast gueres si grand avantage sur les accidents humains, et croyois malayseement ce que quelquefois j'en lisois parmy les histoires : mais qu'en ayant senti une telle preuve je louois Dieu de quoy ce avoit esté en une personne de qui je fusse tant aymé, et que j'aymasse si cherement; et que cela me serviroit d'exemple pour jouer ce mesme rolle à mon tour.

Il m'interrompit pour me prier d'en user ainsi, et de monstrer, par effect, que les discours que nous avions tenus ensemble pendant nostre santé, nous ne les portions pas seulement en la bouche, mais engravez bien avant au cœur et

en l'ame, pour les mettre en execution aux premieres occasions qui s'offriroient; adjoustant que c'estoit la vraye prattique de noz estudes et de la philosophie. Et me prenant par la main : « Mon frere, mon amy, me dit il, je t'asseure que j'ay fait assez de choses, ce me semble, en ma vie, avec autant de peine et difficulté que je fais ceste cy. Et quand tout est dit [1], il y a fort long temps que j'y estois preparé, et que j'en sçavois ma leçon toute par cueur. Mais n'est ce pas assez vescu jusques à l'aage auquel je suis ? j'estois prest à entrer à mon trente troisieme an. Dieu m'a fait ceste grace, que tout ce que j'ay passé jusques à ceste heure de ma vie, a esté plein de santé et de bonheur : pour l'inconstance des choses humaines, cela ne pouvoit gueres plus durer. Il estoit meshuy [2] temps de se mettre aux affaires, et de voir mille choses malplaisantes, comme l'incommodité de la vieillesse, de laquelle je suis quitte par ce moyen : et puis, il est vraisemblable que j'ay vescu jusqu'à cette heure avec plus de simplicité et moins de malice, que je n'eusse par aventure fait, si Dieu m'eust laissé vivre jusqu'à ce que le soing de m'enrichir, et accommoder mes affaires, me fust entré dans la teste. Quant à moy, je suis certain que je m'en vays trouver Dieu, et le sejour des bienheureux. » Or, parce que je monstrois, mesmes au visage, l'impatience que j'avois à l'ouyr : « Comment, mon frere ! me dit-il, me voulez vous faire peur? Si je l'avois, à qui seroit ce de me l'oster qu'à vous? »

Sur le soir, parce que le notaire survint, qu'on avoit mandé pour recevoir son testament, je le luy fis mettre par escrit; et puis je luy feus dire, s'il ne le vouloit pas signer : « Non pas signer, dit il, je le veux faire moy mesme : mais je voudrois, mon frere, qu'on me donnast un peu de loisir; car je me trouve extremement travaillé, et si affoibly que je n'en puis quasi plus. » Je me mis à changer de propos; mais il se reprit soudain, et me dit qu'il ne failloit pas grand loy-

1. Pour tout dire.
2. Désormais.

sir à mourir[1], et me pria de sçavoir si le notaire avoit la main bien legere, car il n'arresteroit gueres à dicter. J'appellay le notaire ; et sur le champ il dicta si viste son testament, qu'on estoit bien empesché à le suyvre. Et ayant achevé, il me pria de luy lire ; et parlant à moy : « Voylà, dit il, le soing d'une belle chose que noz richesses! *Sunt hæc, quæ hominibus vocantur bona !* Après que le testament eut été signé, comme sa chambre estoit pleine de gents, il me demanda s'il luy feroit mal de parler. Je lui dis que non, mais que ce fust tout doucement.

Lors il fit appeller madamoyselle de Saint Quentin sa niepce, et parla ainsi à elle : « Ma niepce m'amie, il m'a semblé, depuis que je t'ay cogneue, avoir veu reluire en toy des traits de tresbonne nature : mais ces derniers offices que tu fais avec si bonne affection et telle diligence, à ma presente necessité, me promettent beaucoup de toy ; et vrayement je t'en suis obligé, et t'en mercie tres affectueusement. Au reste, pour ma descharge, je t'advertis d'estre premierement devote envers Dieu : car c'est sans doute la principale partie de nostre devoir, et sans laquelle nulle autre action ne peut estre ny bonne ny belle ; et celle là y estant bien à bon escient, elle traine après soy, par necessité, toutes autres actions de vertu. Après Dieu, il te faut aymer et honnorer ton pere et ta mere, mesmes ta mere ma sœur, que j'estime des meilleures et plus sages femmes du monde ; et te prie de prendre d'elle l'exemple de ta vie. Ne te laisse point emporter aux plaisirs : fuis comme peste ces folles privautez que tu vois les femmes avoir quelquefois avec les hommes ; car, encores que sur le commencement elles n'ayent rien de mauvais, toutefois petit à petit elles corrompent l'esprit, et le conduisent à l'oysiveté, et de là, dans le vilain bourbier du vice. Crois moy : la plus seure garde de la chasteté à une fille, c'est la severité. Je te prie, et veux qu'il te souvienne de moy, pour avoir souvent devant les yeux l'amitié que je

1. Qu'il ne fallait pas perdre temps près de mourir.

t'ay portee ; non pas pour te plaindre, et pour te douloir [1] de ma perte, et cela deffens je à tous mes amis tant que je puis; attendu qu'il sembleroit qu'ils fussent envieux du bien, duquel, mercy à ma mort [2], je me verray bien tost jouïssant; et t'asseure, ma fille, que si Dieu me donnoit à ceste heure à choisir, ou de retourner à vivre encores, ou d'achever le voyage que j'ay commencé, je serois bien empesché au chois. Adieu, ma niepce m'amie. »

Il fit, après, appeller madamoiselle d'Arsat sa belle fille [3], et luy dit : « Ma fille, vous n'avez pas grand besoing de mes advertissements, ayant une telle mere, que j'ay trouvee si sage, si bien conforme à mes conditions et volontez, ne m'ayant jamais fait nulle faute : vous serez tresbien instruite, d'une telle maistresse d'eschole. Et ne trouvez point estrange, si moy, qui ne vous attouche d'aucune parenté, me soucie et me mesle de vous ; car, estant fille d'une personne qui m'est si proche, il est impossible que tout ce qui vous concerne ne me touche aussi. Et pourtant ay je tousjours eu tout le soing des affaires de monsieur d'Arsat vostre frere, comme des miennes propres, et, par avanture, ne vous nuira il pas à vostre avancement d'avoir esté ma belle fille. Vous avez de la richesse et de la beauté assez ; vous estes damoiselle de bon lieu : il ne vous reste que d'y adjouster les biens de l'esprit ; ce que je vous prie vouloir faire. Je ne vous deffens pas le vice, qui est tant detestable aux femmes ; car je ne veux pas penser seulement qu'il vous puisse tomber en l'entendement ; voire je crois que le nom mesme vous en est horrible. Adieu, ma belle fille. »

Toute la chambre estoit pleine de cris et de larmes, qui n'interrompoient toutesfois nullement le train de ses discours, qui furent longuets [4]. Mais, après tout cela, il commanda qu'on fist sortir tout le monde, sauf sa garnison ; ainsi nomma

1. T'affliger.
2. Grâce à ma mort.
3. Fille de madame de la Boétie, d'un premier mariage.
4. Un peu longs.

il les filles qui le servoient. Et puis appellant mon frere de Beauregard [1] : « Monsieur de Beauregard, luy dit il, je vous mercie bien fort de la peine que vous prenez pour moy. Vous voulez bien que je vous descouvre quelque chose que j'ay sur le cœur à vous dire. » De quoy quand mon frere luy eut donné asseurance, il suyvit ainsi : « Je vous jure que de tous ceux qui se sont mis à la reformation de l'Eglise, je n'ay jamais pensé qu'il y en ait eu un seul qui s'y soit mis avec meilleur zele, plus entiere, sincere et simple affection, que vous [2] : et crois certainement que les seuls vices de noz prelats, qui ont sans doute besoing d'une grande correction, et quelques imperfections que le cours du temps a apporté en nostre Eglise, vous ont incité à cela. Je ne vous en veux, pour ceste heure, demouvoir ; car aussi ne prie je pas volontiers personne de faire quoy que ce soit contre sa conscience ; mais je vous veux bien advertir qu'ayant respect [3] à la bonne reputation qu'a acquis la maison de laquelle vous estes, par une continuelle concorde, maison que j'ay autant chere que maison du monde (mon Dieu, quelle case [4], de laquelle il n'est jamais sorty acte que d'homme de bien !), ayant respect à la volonté de vostre pere, ce bon pere à qui vous devez tant, de vostre bon oncle, à voz freres, vous fuyez ces extremitez : ne soyez point si aspre et si violent ; accommodez vous à eux : ne faictes point de bande et de corps à part ; joignez vous ensemble. Vous voyez combien de ruynes ces dissentions ont apporté en ce royaume ; et vous respons qu'elles en apporteront de bien plus grandes. Et, comme vous estes sage et bon, gardez de mettre ces inconveniens parmy vostre famille, de peur de luy faire perdre la gloire et le bonheur duquel elle a jouy jusques à cette heure. Prenez en bonne part, monsieur de Beauregard, ce que je vous en dis, et pour un certain tesmoignage de l'amitié que je vous porte : car pour cest effect me

1. Voy. Introduction, page 1. Il était l'aîné de Montaigne.
2. Le frère de Montaigne était protestant.
3. Égard.
4. Maison.

suis je reservé jusques à ceste heure à vous le dire, et, à l'aventure, vous le disant en l'estat auquel vous me voyez, vous donnerez plus de poix et d'authorité à mes paroles. » Mon frere le remercia bien fort.

Le lundi matin, il estoit si mal, qu'il avoit quitté toute esperance de vie. De sorte que deslors qu'il me vit, il m'appella tout piteusement, et me dit : « Mon frere, n'avez-vous pas de compassion de tant de tourments que je souffre ? ne veoyez vous pas, meshuy[1], que tout le secours que vous me faites ne sert que d'allongement à ma peine ? » Bientost après, il s'esvanouit ; de sorte qu'on le cuida[2] abandonner pour trespassé : enfin, on le reveilla à force de vinaigre et de vin. Mais il ne veit de fort longtemps après ; et nous oyant crier autour de luy, il nous dit : « Mon Dieu ! qui me tourmente tant ? Pourquoy m'oste lon[3] de ce grand et plaisant repos auquel je suis ? Laissez moy, je vous prie. » Et puis m'oyant, il me dit : « Et vous aussi, mon frere, vous ne voulez donc pas que je guerisse ? O quel ayse vous me faites perdre ! » Enfin, s'estant encores plus remis, il demanda un peu de vin. Et puis, s'en estant bien trouvé, me dit que c'estoit la meilleure liqueur du monde. « Non est dea[4], fis je pour le mettre en propos ; c'est l'eau. — C'est mon[5], repliqua il, ὕδωρ ἄριστον[6]. » Il avoit desja toutes les extremitez, jusques au visage, glacees de froit, avec une sueur mortelle qui luy couloit tout le long du corps : et n'y pouvoit on quasi plus trouver nulle recognoissance de pouls.

Ce matin, il se confessa à son prestre : mais parce que le prestre n'avoit apporté tout ce qui lui failloit, il ne luy peut dire la messe. Mais le mardy matin, monsieur de La Boëtie le demanda, pour l'ayder, dit il, à faire son dernier office

1. Désormais.
2. Pensa (*cogitavit*).
3. Particule servant à renforcer, subsiste dans *oui-da*. Etym : *Dis, va.*
4. *C'est vrai*. Voy. page 234, n. 8.
5. Pindare, *Olympiques*, I, vers 1.

chrestien. Ainsi, il ouit la messe, et feit ses pasques[1]. Et comme le prestre prenoit congé de luy, il luy dit: « Mon pere spirituel, je vous supplie humblement, et vous et ceux qui sont soubs vostre charge, priez Dieu pour moy. Soit qu'il soit ordonné, par les tressacrez thresors des desseins de Dieu, que je finisse à ceste heure mes jours, qu'il ayt pitié de mon ame, et me pardonne mes pechez, qui sont infinis, comme il n'est pas possible que si vile et si basse creature que moy, aye peu executer les commandements d'un si haut et si puissant maistre: ou, s'il luy semble que je face encores besoin par deçà, et qu'il vueille me reserver à quelque autre heure, suppliez le qu'il finisse bientost en moy les angoisses que je souffre, et qu'il me face la grace de guyder dorenavant mes pas à la suyte de sa volonté, et de me rendre meilleur que je n'ay esté. » Sur ce point, il s'arresta un peu pour prendre aleine; et voyant que le prestre s'en alloit, il le rappella, et luy dit: « Encores veux je dire cecy en vostre presence: je proteste que comme j'ay esté baptizé, ay vescu, ainsi veux je mourir soubs la foy et religion que Moyse planta premierement en Ægypte; que les peres receurent depuis en Judee; et qui de main en main, par succession de temps, a esté apportee en France. » Il sembla, a le voir, qu'il eust parlé encores plus long temps, s'il eust pu; mais il finit, priant son oncle et moy de prier Dieu pour luy: « Car ce sont, dit il, les meilleurs offices que les chrestiens puissent faire les uns pour les autres. » Il s'estoit, en parlant, descouvert une espaule, et pria son oncle de la recouvrir, encores qu'il eust un vallet plus près de luy; et puis me regardant: *Ingenui est*, dit il, *cui multum debeas, ei plurimum velle debere*[2].

Monsieur de Belot le veint voir après midy: et il luy dit, luy presentant sa main: « Monsieur, mon bon amy, j'estois icy

1. Cette expression s'employait alors même pour une autre communion que la communion pascale.
2. Cicéron, *Ep. fam.* II, VI.

à mesme pour payer ma debte; mais j'ay trouvé un bon crediteur qui me l'a remise. » Un peu après, comme il se reveilloit en sursaut: « Bien! bien! qu'elle vienne quand elle voudra, je l'attends, gaillard et de pié coy : » mots qu'il redist deux ou trois fois en sa maladie. Et puis, comme on luy entreouvroit la bouche par force pour le faire avaller: *An vivere tanti est?* dit il, tournant son propos à monsieur de Belot.

Sur le soir, il commença bien à bon escient à tirer aux traicts[1] de la mort: et comme je souppois, il me fit appeller, n'ayant plus que l'image et que l'ombre d'un homme, et, comme il disoit de soy mesme, *non homo, sed species hominis;* et me dit, à toutes peines[2] : « Mon frere, mon amy, pleust à Dieu que je visse les effects des imaginations que je viens d'avoir! » Après avoir attendu quelque temps, qu'il ne parloit plus, et qu'il tiroit des souspirs tranchants pour s'en efforcer, car des lors la langue commençoit fort à luy denier son office : « Quelles sont elles, mon frere? » luy dis-je. « Grandes, grandes, » me respondit il. « Il ne fut[3] jamais, suyvis je, que je n'eusse cest honneur que de communiquer à toutes celles qui vous venoient à l'entendement: voulez vous pas que j'en jouisse encore? — C'est mon dea[4], respondit il; mais, mon frere, je ne puis: elles sont admirables, infinies et indicibles. » Nous en demeurasmes là : car il n'en pouvoit plus. De sorte qu'un peu auparavant il avoit voulu parler à sa femme, et luy avoit dit, d'un visage le plus gay qu'il le pouvoit contrefaire, qu'il avoit à luy dire un conte. Et sembla qu'il s'efforçast pour parler: mais la force luy deffaillant, il demanda un peu de vin pour la luy rendre. Ce fut pour neant; car il evanouit soudain, et fut long temps sans veoir.

Estant desja bien voisin de sa mort, et oyant les pleurs de madamoiselle de La Boëtie, il l'appella, et luy dit ainsi: « Ma

1. A s'engager dans le passage (*tractus*) de la mort.
2. A grand'peine.
3. Il n'arriva.
4. *C'est* vrai certes. Voy. page 234, note 8 et page 276, note 3.

semblance, vous vous tourmentez avant le temps : voulez vous pas avoir pitié de moy? Prenez courage. Certes, je porte plus la moitié de peine, pour le mal que je vous voy souffrir, que pour le mien ; et avec raison, parce que les maux que nous sentons en nous, ce n'est pas nous proprement qui les sentons, mais certains sens que Dieu a mis en nous : mais ce que nous sentons pour les autres, c'est par certain jugement et par discours de raison que nous le sentons. Mais je m'en vois[1]. » Cela disoit il, parce que le cueur luy failloit. Or, ayant eu peur d'avoir estonné sa femme, il se reprint, et dist : « Je m'en vois dormir ; bon soir, ma femme, allez vous en. » Voylà le dernier congé qu'il print d'elle.

Après qu'elle fut partie, « Mon frere, me dit il, tenez vous auprès de moy, s'il vous plaist. » Et puis, ou sentant les poinctes de la mort plus pressantes et poignantes, ou bien la force de quelque medicament chaud qu'on luy avoit fait avaller, il print une voix plus esclatante et plus forte, et donnoit des tours dans son lict avec tout plein de violence : de sorte que toute la compaignie commença à avoir quelque esperance, parce que jusques lors la seule foiblesse nous l'avoit fait perdre. Lors, entre autres choses, il se print à me prier et reprier, avecques une extreme affection, de luy donner une place. De sorte que j'eus peur que son jugement fust esbranlé : mesmes que luy ayant bien doucement remonstré qu'il se laissoit emporter au mal, et que ces mots n'estoient pas d'homme bien rassis, il ne se rendit point au premier coup, et redoubla encores plus fort : « Mon frere ! mon frere ! me refusez vous doncques une place ? » Jusques à ce qu'il me contraignit de le convaincre par raison, et de luy dire que puisqu'il respiroit et parloit, et qu'il avoit corps, il avoit par consequent son lieu. « Voire, voire[3] me repondit il lors, j'en ay : mais ce n'est pas celuy qu'il me faut : et puis,

1. Je m'en vais.
2. Se retournait.
3. C'est vrai, c'est vrai (*verum*).

quand tout est dit[1], je n'ay plus d'estre. — Dieu vous en donnera un meilleur bientost, » luy fis je. « Y fusse je desja[2], mon frere! me respondit il; il y a trois jours que j'ahanne[3] pour partir. » Estant sur ces destresses, il m'appella souvent, pour s'informer seulement si j'estois près de luy. Enfin, il se mist un peu à reposer, qui nous confirma encores plus en nostre bonne esperance: de maniere que, sortant de sa chambre, je m'en resjouïs avecques madamoiselle de La Boëtie. Mais une heure après ou environ, me nommant une fois ou deux, et puis tirant à soy un grand souspir, il rendit l'ame, sur les trois heures du mercredy matin dixhuitiesme d'aoust l'an mil cinq cens soixante trois, après avoir vescu trente deux ans neuf mois et dix sept jours.

1. Pour tout dire.
2. Puisse je y être déjà.
3. Je me fatigue douloureusement. Voy. page 87, note 2.

EXTRAITS

DU JOURNAL DU VOYAGE DE MONTAIGNE

EN ITALIE, PAR LA SUISSE ET L'ALLEMAGNE, EN 1580 ET 158.

Quand le *Journal du voyage de Montaigne* parut en 1774, la déception fut grande; on trouva que l'auteur y parlait trop de ses infirmités; trop peu des hommes et des choses qu'il avait pu visiter; on déclara l'ouvrage ennuyeux. Le xviii[e] siècle était moins curieux que nous, des menus faits qui aident à bien connaître les grands hommes. On verra par quelques extraits qu'il y a autre chose dans ce livre que des bavardages de médecine privée.

Nous avons donné ailleurs les renseignements bibliographiques nécessaires concernant le manuscrit et l'édition du *Voyage* de Montaigne; mais il convient d'y ajouter quelques observations sur la composition même de ce livre. L'auteur ne le destinait pas à d'autres lecteurs que lui-même et peut-être sa famille et quelques amis; aussi s'est-il affranchi de tout scrupule d'arrangement. Le premier tiers du journal est écrit de la main d'un secrétaire domestiques lequel parle de Montaigne à la troisième personne, mais qui certainement écrivait sous la dictée du maître : car plusieur, fois celui-ci reprend inopinément la parole en son nom. Le reste (à partir du 16 février 1581, au milieu du séjour à Rome) est écrit de la main de Montaigne, qui parle alors à la première personne, et une moitié de cette partie ou environ (depuis le 16 mai) est rédigée en italien, mais dans un italien des plus incorrects. Les singuliers principes

professés par Montaigne à l'endroit de cet idiome, laissent d'ailleurs présumer avec quel sans-gêne il devait le pratiquer : « Je conseillois en Italie, dit-il dans les *Essais*[1], à quelqu'un qui estoit en peine de parler l'italien, que pourveu qu'il ne cherchast qu'à se faire entendre sans y vouloir autrement exceller, qu'il employast seulement les premiers mots qui luy viendroient à la bouche, latins, françois, espagnols ou gascons, et qu'en y ajoustant la terminaison italienne, il ne faudroit (manquerait) jamais à rencontrer quelque idiome du pays, ou thoscan, ou romain, ou venitien, ou piemontois, ou napolitain. »

Montaigne avait quitté son château le 22 juin 1580 ; mais il n'a pas écrit ou nous avons perdu le journal des premiers mois de son voyage. D'ailleurs il ne se dirigea vers la frontière que dans les premiers jours de septembre. Il emmenait avec lui M. de Mattecoulon, son frère, MM. d'Estissac, de Caselis, du Hautoy et plusieurs domestiques. Il parle peu de ses compagnons, et presque exclusivement de lui-même, dans son *Journal* comme dans les *Essais*. Le voyage avait un double objet : Montaigne était curieux de voir du nouveau ; et surtout, éprouvé depuis plusieurs années par la pierre et par de violentes coliques néphrétiques, il désirait recourir à diverses sources d'eaux minérales. C'était la seule médecine en laquelle il eût confiance. La moitié du *Journal* est consacrée à raconter avec trop de détails les effets de ce traitement ; si ses coliques l'occupent plus que les merveilles des pays qu'il visite, son excuse est qu'il souffrait, et que le *Journal* n'était pas adressé à la postérité.

Malgré le souci un peu fastidieux qu'il a de ses digestions, Montaigne n'est pas un voyageur sans mérite. Il observe avec curiosité les mœurs, les usages, le costume, la nourriture ; il est frappé du détail pittoresque et naïf de la vie extérieure et journalière. Il interroge les hommes le plus et

1. *Livre II*, ch. XII.

le mieux qu'il peut. Les pays les plus neufs l'attirent le plus vivement; son secrétaire nous l'atteste ainsi :

« Je crois à la vérité que s'il eût été seul avec les siens, il fût allé plutôt à Cracovie ou vers la Grèce par terre que de prendre le tour vers l'Italie; mais le plaisir qu'il prenait à visiter les pays inconnus, lequel il trouvait si doux que d'en oublier la faiblesse de son âge et de sa santé, il ne le pouvait imprimer à nul de la troupe, chacun ne demandant que la retraite. Là où il avait accoutumé de dire qu'après avoir passé une nuit inquiète, quand au matin il venait à se souvenir qu'il avait à voir ou une ville ou une nouvelle contrée, il se levait avec désir et allégresse. Je ne le vis jamais moins las ni moins se plaignant de ses douleurs, ayant l'esprit et par chemin et en logis, si tendu à ce qu'il rencontrait, et recherchant toutes occasions d'entretenir les étrangers, que je crois que cela amusait son mal. Quand on se plaignait à lui de ce qu'il conduisait souvent la troupe par chemins divers et contrées, revenant souvent bien près d'où il était parti,... il répondait qu'il n'allait quant à lui en nul lieu que là où il se trouvait, et qu'il ne pouvait faillir ni tordre sa voie, n'ayant nul projet que de se promener par des lieux inconnus... Il disait aussi qu'il lui semblait être à même ceux qui lisent quelque fort plaisant conte, d'où il leur prend crainte qu'il vienne bientôt à finir.... [1] »

Nul voyageur plus commode que ce malade : « M. de Montaigne, pour essayer tout à fait la diversité des mœurs et façons, se laissait partout servir à la mode de chaque pays pour quelque difficulté qu'il y trouvât. » Les petits accidents de route ne le rebutent jamais; même en traversant les Alpes du Tyrol, il trouve que les voyageurs s'en font accroire et que rien n'est plus aisé que de courir le monde : « Il s'était toute sa vie méfié du jugement d'autrui sur le discours des

[1] Le *journal* a été publié au XVIII[e] siècle d'après un manuscrit aujourd'hui perdu. Cette considération nous a décidé à écrire simplement dans l'orthographe moderne cette partie des extraits de l'œuvre de Montaigne.

commodités des pays étrangers ; chacun ne sachant goûter que selon l'ordonnance de sa coutume et de l'usage de son village ; et avait fait fort peu d'état des avertissements que les voyageurs lui donnaient ; mais en ce lieu il s'émerveillait encore plus de leur bêtise, ayant, et notamment en ce voyage, ouï dire que l'entre-deux des Alpes en cet endroit était plein de difficultés, les mœurs des hommes étranges, chemins inaccessibles, logis sauvages, l'air insupportable... ; mais que du demeurant s'il avait à promener sa fille qui n'a que huit ans, il l'aimerait autant en ce chemin qu'en une allée de son jardin. »

Aidé de cette bonne humeur, il n'éprouve pas un seul jour d'ennui en dix-huit mois d'absence :

« Je n'ai rien si ennemi à ma santé que l'ennui et l'oisiveté ; là j'avais toujours quelque occupation, sinon si plaisante que j'eusse pu désirer, au moins suffisante à me désennuyer, comme à visiter les antiquités, les *vignes* qui sont des jardins et lieux de plaisir de beauté singulière, et là où j'ai appris combien l'art se pouvait servir bien à point d'un lieu bossu, montueux et inégal ; car eux ils en tirent des grâces inimitables à nos lieux plains, et se prévalent très artificiellement de cette diversité. »

Avec l'insouciance d'un vrai voyageur il sait se mettre à l'aise et se trouver bien partout ; nulle part cependant il ne se sent chez lui comme à Rome :

« Je disais des commodités de Rome, entre autres, que c'est la plus *commune* ville du monde et où l'étrangeté et différence de nation se considère le moins, car de sa nature c'est une ville rapiécée d'étrangers : chacun y est comme chez soi. » A Lucques aussi bien qu'à Rome, il sait se faire la vie agréable : « Je dormais, j'étudiais quand je voulais, et lorsque la fantaisie me prenait de sortir, je trouvais partout compagnie de femmes et d'hommes avec qui je pouvais converser et m'amuser pendant quelques heures du jour, puis les boutiques, les églises, les places et le changement de lieu, tout cela me fournissait assez de moyens de satisfaire ma curio-

sité. Parmi ces dissipations, mon esprit était aussi tranquille que le comportaient mes infirmités et les approches de la vieillesse. »

Il croit que la plupart des voyageurs perdent le profit de leurs voyages pour ne se point mêler assez aux pays qu'ils traversent. A Padoue, dont l'université célèbre attirait force étudiants de tous pays, il trouve « plus de cent gentilshommes français, à grande incommodité pour les jeunes hommes de notre pays qui y vont; d'autant plus que cette société les accoutume aux mœurs et langage de leur nation et leur ôte le moyen d'acquérir des connaissances étrangères. » De telles réflexions dénotent un observateur sérieux, nullement entiché des us de son pays, comme le furent beaucoup d'hommes d'esprit au XVIIe siècle et au XVIIIe. Montaigne avait l'humeur moins exclusive; l'étranger ne lui paraissait pas tout d'abord, comme à tant d'autres, odieux ou ridicule. Aussi les voyages exercèrent-ils sur son esprit une influence considérable, qui est sensible dans les *additions* des deux premiers livres des *Essais*, et surtout dans tout le troisième livre, composé après le retour de Montaigne en France; plusieurs chapitres ne semblent qu'un développement des idées contenues en germe dans le *Journal*.

Quoiqu'il regarde surtout les hommes, Montaigne n'est pas insensible aux beautés de la nature; il a des pages descriptives dignes des voyageurs modernes qui ont le mieux connu l'art de faire voir un paysage: telle est cette peinture d'une étape matinale en vue des Apennins au delà de Foligno :

« Sur le commencement de cette matinée, nous eûmes quelque temps un très bel objet de mille diverses collines, revêtues de toutes parts de très beaux ombrages de toutes sortes, de fruitiers et des plus beaux blés qu'il est possible, souvent en lieu si coupé et si précipiteux que c'était miracle que seulement les chevaux puissent avoir accès; les plus beaux vallons, un nombre infini de ruisseaux, tant de maisons et villages par ci par là, qu'il me ressouvenait des

avenues de Florence, sauf que, ici, il n'y a nul palais ni maison d'apparence; et là le terrain est sec et stérile pour la plupart, là où en ces collines il n'y a pas un pouce de terre inutile. Il est vrai que la saison du printemps les favorisait souvent. Bien loin au-dessus de nos têtes nous voyions un beau village et sous nos pieds, comme aux Antipodes, un autre, ayant chacun plusieurs commodités et diverses : cela même n'y donne pas mauvais lustre, que parmi ces montagnes si fertiles l'Apennin montre ses têtes renfrognées et inaccessibles, d'où on voit rouler plusieurs torrents, qui, ayant perdu cette première furie, se rendent là tôt après dans ces vallons, des ruisseaux très plaisants et très doux. Parmi ces bosses, on découvre et au haut, et au bas, plusieurs riches plaines, grandes parfois à perdre de vue par certain biais du prospect. Il ne me semble pas que nulle peinture puisse représenter un si riche paysage. »

Mais comme il est juste, c'est Rome qui a le privilège d'inspirer à Montaigne la page la plus éloquente de son *Journal*, une page toute remplie d'idées grandes et d'images frappantes. Chagrin de ne pas retrouver dans la Rome moderne, qui l'étonna peu, la majesté de Rome ancienne, « il disait qu'on ne voyait rien de Rome que le ciel sous lequel elle avait été assise et le plan de son gîte ; que cette science qu'il en avait était une science abstraite et contemplative, de laquelle il n'y avait rien qui tombât sous les sens; que ceux qui disaient qu'on y voyait au moins les ruines de Rome, en disaient trop ; car les ruines d'une si épouvantable machine rapporteraient plus d'honneur et de révérence à sa mémoire; ce n'était rien que son sépulcre. Le monde ennemi de sa longue domination avait premièrement brisé et fracassé toutes les pièces de ce corps admirable, et parce qu'encore, tout mort, renversé et défiguré, il lui faisait horreur[1], il en avait enseveli la ruine même. Que ces petites montres de sa ruine qui paraissent encore au-dessus de la bière, c'était la

1. Peur.

fortune qui les avait conservées pour le témoignage de cette grandeur infinie que tant de siècles, tant de feux, la conjuration du monde réitérée à tant de fois à sa ruine, n'avaient pu universellement éteindre. Mais était vraisemblable que ces membres dévisagés qui en restaient, c'était les moins dignes, et que la furie des ennemis de cette gloire immortelle les avait portés premièrement à ruiner ce qu'il y avait de plus beau et de plus digne; que les bâtiments de cette Rome bâtarde qu'on allait à cette heure attachant à ces masures, quoiqu'ils eussent de quoi ravir en admiration nos siècles présents, lui faisaient ressouvenir proprement des nids que les moineaux et les corneilles vont suspendant en France aux voûtes et parois des églises que les huguenots viennent d'y démolir. Encore craignait-il à voir l'espace qu'occupe ce tombeau, qu'on ne le reconnût pas tout et que la sépulture ne fût elle-même pour la plupart ensevelie. Que cela de voir une si chétive décharge, comme de morceaux de tuiles et pots cassés (le *Monte Testaceo*) être anciennement arrivé à un monceau de grandeur si excessive qu'il égale en hauteur et largeur plusieurs naturelles montagnes... c'était une expresse ordonnance des destinées pour faire sentir au monde leur conspiration à la gloire et prééminence de cette ville par un si nouveau et si extraordinaire témoignage de sa grandeur. Il disait ne pouvoir aisément faire convenir, vu le peu d'espace et de lieu que tiennent aucuns de ces sept monts, et notamment les plus fameux, comme le Capitolin et le Palatin, qu'il y rangeât un si grand nombr d'édifices. A voir seulement ce qui reste du temple de la Paix, le long du *Forum romanum*, duquel on voit encore la chute toute vive comme d'une grande montagne, dissipée en plusieurs horribles rochers, il ne semble que deux tels bâtiments pussent tenir en tout l'espace du mont du Capitole, où il y avait bien vingt-cinq ou trente temples, entre plusieurs maisons privées........ Il croyait qu'un ancien Romain ne saurait reconnaître l'assiette de la ville quand il la verrait. Il est souvent advenu qu'après avoir fouillé bien avant en terre

on ne venait qu'à rencontrer la tête d'une fort haute colonne qui était encore en pied en dessous. On n'y cherche point d'autres fondements aux maisons que des vieilles masures ou voûtes, comme il s'en voit au-dessous de toutes les caves, ni encore l'appui du fondement ancien ni d'un mur qui soit en son assiette. Mais sur les brisures mêmes des vieux bâtiments, comme la fortune les a logés en se dissipant, ils ont planté le pied de leurs palais nouveaux, comme sur des gros lopins de rochers, fermes et assurés. Il est aisé à voir que plusieurs rues sont à plus de trente pieds profond au-dessous de celles d'à cette heure. »

Les épisodes piquants ne sont pas rares dans le *Journal*. On avait confisqué à Montaigne à son entrée dans les États du Pape son exemplaire des *Essais*, pour les soumettre à la censure. Le livre lui fut rendu le soir du dimanche des Rameaux, avec force compliments et quelques réserves :

« Le *maestro del Sacro Palazzo* n'en avait pu juger que par le rapport d'aucun frater français, n'entendant nullement notre langue ; et se contentait tant des excuses que je faisais sur chaque article d'animadversion [1] que lui avait laissé ce Français, qu'il remit à ma conscience de rhabiller ce que je verrais être de mauvais goût. Je le suppliai au rebours qu'il suivît l'opinion de celui qui l'avait jugé ; avouant en aucunes choses, comme d'avoir usé du mot de *fortune*, d'avoir nommé des poètes hérétiques, d'avoir excusé Julien ; et l'animadversion sur ce que celui qui priait, devait estre exempt de vicieuse inclination pour ce temps ; *item* d'estimer cruauté ce qui est au delà de mort simple ; *item* qu'il fallait nourrir un enfant à tout faire, et autres telles choses ; que c'était mon opinion, et que c'était choses que j'avais mises, n'estimant que ce fussent erreurs ; à d'autres, niant que le correcteur eût entendu ma conception. Le dit *maestro* qui est un habile homme, m'excusait fort, et me voulait faire sentir qu'il n'était pas fort de l'avis de cette réfor-

1. Blâme.

mation, et plaidait fort ingénieusement pour moi en ma présence contre un autre qui me combattait, Italien aussi. »

Montaigne ne voulut pas quitter Rome sans avoir revu un personnage aussi bienveillant.

« Le 15 d'avril je fus prendre congé du maistre *del sacro palazzo*, et de son compagnon, qui me prièrent ne me servir point de la censure de mon livre, en laquelle autres Français les avaient avertis qu'il y avait plusieurs sottises; qu'ils honoraient mon intention et affection envers l'Église, et ma suffisance, et estimaient tant de ma franchise et conscience qu'ils remettaient à moi-même de retrancher en mon livre, quand je le voudrais réimprimer, ce que j'y trouverais trop licencieux, et entre autres choses les mots de *fortune*. Il me sembla les laisser fort contents de moi ; et pour s'excuser de ce qu'ils avaient ainsi curieusement vu mon livre et condamné en quelques choses, m'alléguèrent plusieurs livres de notre temps, de cardinaux et religieux de très bonne réputation, censurés pour quelques telles imperfections, qui ne touchaient nullement la réputation de l'auteur ni de l'œuvre en gros ; me prièrent d'aider à l'Église par mon éloquence ce sont leurs mots de courtoisie) et de faire demeure en cette ville paisible et hors de trouble avec eux. Ce sont personnes de grande autorité et cardinalables[1]. »

Au reste, Rome semblait vouloir gagner Montaigne par toutes sortes de caresses. Il avait un désir ardent, quoiqu'un peu puéril, d'obtenir le titre de citoyen romain. Cette faveur, qui n'était pas très prodiguée, lui fut accordée gracieusement :

« Je recherchai pourtant et employai tous mes cinq sens de nature pour obtenir le titre de citoyen romain, ne fût-ce que pour l'ancien honneur et religieuse mémoire de son autorité. J'y trouvai de la difficulté ; toutefois je la surmontai n'y ayant employé nulle faveur, voire ni la science seulement d'aucun Français. L'autorité du Pape y fut employé

1. De ceux qui sont appelés à devenir cardinaux.

par le moyen de Filippo Musotti, son maggior-domo, qui m'avait pris en singulière amitié et s'y peina fort; et m'en fut dépêché lettres 3° Id. martii 1581, qui me furent rendues le 5 d'avril très authentiques, en la même forme et faveur de paroles que les avait eues le seigneur Jacomo Buon Compagnon, duc de Sero, fils du Pape. C'est un titre vain; tant y a que j'ai reçu beaucoup de plaisir de l'avoir obtenu. »

Entre les épisodes curieux du voyage de Montaigne, celui de sa visite au sanctuaire de Lorette a été le plus remarqué. On s'est étonné, à tort, de voir Montaigne y déposer un *ex-voto* :

« J'y pus trouver à toute peine place et avec beaucoup de faveur pour y loger un tableau dans lequel il y a quatre figures d'argent attachées : celle de Notre Dame, la mienne, celle de ma femme, celle de ma fille. Aux pieds de la mienne il y a insculpé sur l'argent : *Michael Montanus Gallus Vasco Eques Regii Ordinis*, 1581 ; et à celle de ma femme : *Francisca Cassaniana uxor;* et à celle de ma fille : *Leonora Montana filia unica*, et toutes sont de rang à genoux dans ce tableau, et la Notre Dame au haut, au devant... Nous fimes en cette chapelle là nos Pâques ce qui ne se permet pas à tous; car il y a lieu destiné pour cet effet, à cause de la grand' presse d'hommes qui ordinairement y communient... Un jésuite allemand m'y dit la messe et donna à communier. »

Ce témoignage peu suspect de la foi de Montaigne n'a pu surprendre que ceux qui n'avaient pas pénétré la vraie nature de son scepticisme. A la vérité Montaigne doute de tout, mais il n'est rien dont il doute autant que de sa propre raison; et par là même il s'achemine à la foi dans les vérités révélées. C'est à peu près la même voie que suit Pascal. Seulement Pascal, aussitôt la foi embrassée, s'y jette comme à corps perdu et devient le plus austère et le plus pénétré des chrétiens. Montaigne, par humeur et tempérament, demeure un croyant assez tiède, quoique sincère.

La troisième partie du *Journal*, celle qui est écrite en

mauvais italien, toute remplie de détails médicaux et d'observations sur la santé journalière de l'auteur, offre peu d'intérêt. Mais ces fâcheuses préoccupations n'excluent pas une fermeté sincère en face de la maladie aggravée, de la mort déjà prévue :

« Il y aurait trop de faiblesse et de lâcheté de ma part, si, certain de me retrouver toujours dans le cas de périr de cette manière et la mort s'approchant d'ailleurs à tous les instants, je ne faisais pas mes efforts, avant d'en être là, pour pouvoir la supporter sans peine, quand le moment sera venu. Car enfin la raison nous recommande de recevoir joyeusement le bien qu'il plaît à Dieu de nous envoyer. Or le seul remède, la seule règle et l'unique science, pour éviter tous les maux qui assiègent l'homme de toutes parts et à toute heure, quels qu'ils soient, c'est de se résoudre à les souffrir humainement, ou à les terminer courageusement et promptement[1]. »

Nous avons raconté ailleurs comment la nouvelle de son élection à la mairie de Bordeaux rappela Montaigne en France. Il ne reprit que lentement le chemin de la Guyenne ; prévoyant peut-être tous les ennuis que lui réservait sa nouvelle dignité. Il était de retour à son château de Montaigne le 30 novembre 1581, après dix-sept mois et huit jours d'absence.

1. Les souffrir, si la vie se prolonge; les terminer, si la mort arrive promptement; mais il ne semble pas que par ces dernières paroles Montaigne ait voulu, comme on l'a cru, autoriser le suicide. Nous avons traduit littéralement ce beau passage du méchant italien dans lequel il a plu à l'auteur de l'envelopper.



LEXIQUE[1]

Aage; *âge.*
Abrier; (s'); *s'abriter*, p. 254.
Accessoire (subst.); *péril*, p. 34.
Accidental; *accidentel.*
Acertes; *tout de bon*, p. 104.
Achepter; *acheter.*
Adjouster; *ajouter.*
Advanture; *aventure.*
Advanture (à l'); *peut-être*, p. 128.
Advis; *avis.*
Affaire; (*subst. masc.*), p. 10.
Affeter; *affecter*, p. 58.
Affiert (il); *il appartient*, p. 39.
Ahanner; *faire un effort pénible*, p. 37.
Aheurter; *heurter.*
Aiant; *ayant.*
Ains; *mais*, p. 15.
Ainsin; *ainsi.*
Aisle; *aile.*
Aleine; *haleine.*
Allaigre; *allègre.*
Alleure; *allure.*
Alongeail; *prolongement*, p. 222.
Alternation; *alternative.*
Amour; (*subst. fém.*), p. 103.
Animant; *animal*, p. 144.
Animadversion; *blâme*, p. 288.
Antonnoir; *entonnoir.*
Aposteme; *apostume.*
Apotiquaire; *apoticaire.*
Apparier; *comparer*, p. 184.
Appaster; *appâter* (*mettre à manger dans la bouche*), p. 217.
Apperceu; *aperçu.*
Apperçoy (j'); *j'aperçois.*
Appetisser; *rapetisser*, p. 92.
Appiler; *empiler.*
Apprantif; *apprenti.*
Apprantisse; *apprentie*, p. 111.
Appreuve (il); *il approuve.*
Apprindrent (ils); *ils apprirent.*
Apprinsent (qu'ils); *qu'ils apprissent.*
Apprinst (qu'il); *qu'il apprît.*
Approfiter; *mettre à profit*, p. 35.
A quoy faire; *pourquoi faire?*
Ardant; *ardent.*
Argoulet; *arquebusier à cheval*, p. 44.
Arrivée (d'), de belle arrivée; *tout d'abord*, p. 23 et 33.
Arrouser; *arroser.*
Art; (*subst. fém.*), p. 9 et 45.
Assaux; *assauts.*
Assagir; *rendre sage*, p. 207.
Assés; *assez.*

1. On a rassemblé dans ce Lexique les mots qui ne sont plus usités, ou dont la forme et l'orthographe sont modifiées. On en a omis quelques-uns dont le sens est évident; on n'a pas mentionné les mots où une *s* a été supprimée (*aspreté* = *âpreté; mesme* = *même*) ni les formes verbales en *oy* ou *ois* (*j'aimoy* ou *j'aimois* = *j'aimais*).

Asseurance, asseurer; *assurance, assurer*.
Assis (j'); *j'asseois*.
Assubjecty; *assujetti*.
Atheiste; *athée*, p. 150.
A tout; *avec*, p. 49.
Attaint; *atteint*.
Attendre (s') à; *faire attention à*.
Auctoriser; *autoriser*.
Aucun, aucunement; (sans négat.) *quelque. en quelque façon*, p. 19.
Aultre; *autre*.
Aureille; *oreille*.
Autant (boire d'); *faire raison en buvant*.
Autheur, authorité; *auteur, autorité*.
Avant-jeu; *prélude*, p. 58 et 119.
Avanture; *aventure*.
Avaritieux; *avare*.
Avecque, avecques; *avec*.
Aye (qu'il), ayt (qu'il); *qu'il ait*.
Aysé; *aisé*.
Ayseement; *aisément*.

Balaine; *baleine*.
Bale (droitte); *balle qui arrive droit*, p. 121.
Bastant; *suffisant*, p. 233.
Basteleresque; *de bateleur*, p 115.
Batre, batit (il); *battre, il battit*.
Battelage; *jeu de bateleur*.
Batterie; *bataille*.
Bavasser; *bavarder*, p. 200.
Baye; *tromperie*, p. 57.
Bechee; *becquée*, p. 14.
Benevolence; *bienveillance*.
Besoing; *besoin*.
Besongne; *besogne*.
Bienfacteur; *bienfaiteur*.
Bienveigner, bienvenner; *souhaiter la bienvenue*, p. 85.
Bonnetade; *salut du bonnet*, p. 167.
Bossé; *bossu*.
Boucle (sous); *bouclé, enchaîné*, p. 54.
Bource; *bourse*.
Boutee; *boutade*, p 266.
Branloire; *machine branlante*, p. 199.
refvement; *brièvement*.
Brode; *galeux*, p. 167.
Broncher (le); *l'action de broncher*.
Brouillis; *troubles*, p. 241.
Bruvage; *breuvage*.
Bute; *butte*.

Ca-bas; *ici-bas*, p. 237.
Cadance; *cadence*.
Caduque (*adject. masc. fém.*).
Calamiteux; *sujet aux calamités*.
Capriole; *cabriole*, p. 35.
Casuellement; *au hasard*, p. 110.
Caterrhe; *catarrhe*.
Causer; *demander la cause*, p. 139.
Caustere; *cautere*.
Ceans; *ici*.
Cercher; *chercher*, p. 12.
Cerimonie; *cérémonie*.
Certes (a); voy. *acertes*.
Cest; *cet*
Cestuy, cettuy; *celui*, p. 94.
Ceulx; *ceux*
Chaise; *chaire*, p. 39.
Chalemie; *chalumeau*, p. 15.
Charier, v. neut; *avancer comme un char*, p. 75.
Chascun, chasque; *chaque, chacun*.
Chault; *chaud*, p. 58.
Chault (il), chaut (il), du v. chaloir, *il soucie*.
Chaumer; *chômer*.
Chere; *visage*, p. 268.
Cherté; *chèreté*.
Cheute; *chute*, p. 155.
Chois; *choix*.
Chopant; *heurtant*.
Chouer; *choyer, tromper*, p. 17.
Choumer; *chômer*, p. 53.
Cicatricé; *cicatrisé, blessé*.
Circuition; *mouvement circulaire*.
Clause; *proposition, période*, p. 56.
Cleir, cler; *clair*.
Clorre; *clore*.
Cogitation; *pensée*, p. 102.
Cogneu; *connu*.
Cogneu (je); cogneusse (que je); *je connus, que je conusse*.
Cogneuz; *je connus*.
Cognoissans; *connaissances, amis*, p. 6.
Cognoissance; *connaissance*.

Cognoisse (que je); *que je connaisse.*
Cognoy (je); *je connais.*
Cognu; *connu.*
Coliqueux; *qui tient à la colique*, p. 188.
Commanderesse; *souveraine.*
Commer; *comparer*, p. 8.
Commettre; *confier.*
Compassionné; *qui a compassion.*
Compte, comte, compter, confondus avec *conte*, *conter*, p. 5.
Conceu; *conçu.*
Conclud; *conclu.*
Concurre (qu'il); *qu'il concoure.*
Condemner; *condamner.*
Condoner; *concéder.*
Confons (je); *je confonds.*
Connoistre; *connaître.*
Conserve: *réserve.*
Contans (deniers); *deniers comptants.*
Contant; *content*, p. 48.
Conte, conter; voy. *compte*, *componter.*
Conte, contesse; *comte*, *comtesse.*
Contemporanee; *contemporain*, p. 221.
Content (p. 186); *comptant.*
Contract; *contrat.*
Contrechanger; *échanger.*
Contredy (je); *je contredis.*
Contremont; *de bas en haut.*
Contrepoiser; *contrepeser.*
Contrerolle, contreroolle, contreroller; *contrôle*, *contrôler*, p. 41.
Contreval; *de haut en bas*,
Cornes (baisser les); *s'humilier*, p. 104.
Couardement; *lâchement.*
Coucher (p. 230) *risquer*; coucher de peu. *risquer peu de chose.*
Courbe (tenir); *tenir courbé.*
Court; *cour.*
Coust (il); *il coud.*
Crain (je), craind (il); *je crains, il craint.*
Crediteur; *créancier.*
Creu; *cru.*
Creust qu'il); *qu il crût.*
Croid (il); *il croit.*
Crotesque; *grotesque*, p. 70.
Croupi (tenir); *tenir accroupi.*
Croy (je); *je crois.*
Cueur; *cœur.*
Cueux; *queux* (*pierre à aiguiser.*) p. 92.
Cuider; *penser* (et *penser orgueilleusement*), p. 133.
Curieusement; *avec soin*, p. 76.

Dæmon; *démon.*
Daulphin; *dauphin.*
Dea; *dà.*, p 276.
Debvoir; *devoir.*
Deceu; *deçu.*
Decrepite; (*adj. masc. fém.*)
Defaux, deffaults; *défauts.*
Deffence; *défense.*
Defferrer; *déferrer.*
Defortune; *infortune.*
Dejoindre; *disjoindre.*
Demeu; *détourné*, p. 194.
Demis; *soumis*, p. 251.
Dencantise; *nullité*, p. 133.
Deprins, depris; *tiré de*, p. 88.
Dequoy; *dont*, *de ce que*, p. 200.
Desaccoutumance; *perte de l'habitude.*
Descoupeure; *découpure.*
Descoust (il); *il découd.*
Desdeignoit (il); *il dédaignait.*
Desdie (qu'il); *qu'il dédise*, p. 97.
Desduit; *plaisir*, p. 96.
Desfaict; *défait.*
Desferrer (se), *se déconcerter*, p. 58.
Demoniacle (p. 233); *divin.*
Despandre (p. 218); *dépenser.*
Despence; *dépense.*
Despends; *dépens.*
Despit (adject); *dépité*, p. 49.
Despleu; *déplu.*
Desprins (je); *je tirai de...*, p. 198.
Desreiglement; *dérèglement.*
Desseigner, dessigner; *désigner*, *former dessein de*, p. 53 et 65.
Dessoubs; *dessous.*
Dessoude (en); *soudainement*, p. 7.
Destiné; *fait à dessein.*
Destors (je); *je détords*, p. 190.
Destroit; *détroit*, *pays resserré.*
Deu; *dû.*

Devis (par); *en devisant*.
Devotieux, *dévot*.
Dez; *des*.
Dict; *dit*.
Die (que je); *que je dise*.
Difformer; *déformer*.
Dimenche; *dimanche*.
Dire (être à); trouver à dire, *voy*. p. 77, note 1.
Disconvenance, discrepance; *désaccord*, p. 156.
Dispost; *dispos*.
Dissiper; *morceler*.
Diviner; *deviner*.
Doibs (je); *je dois*.
Doit; *doigt*.
Dommageablement, *avec dommage*.
Doncq; *donc*.
Donrai (je); *je donnerai*, p. 32.
Doubte; *doute*.
Douloir (se); *se plaindre*, p. 253.
Doux fleurant; *parfumé*, p. 49
Doy (je); *je dois*.
Droicturier; *plein de droiture*.
Droit (à); *droitement*, p. 169.
Dueil; *deuil*.
Duict, duit; voy. *duire*.
Duire à; *instruire à*, 22 et 213.
Durté; *dureté*.
Dy (je); *je dis*.

Eaue; *eau*.
Echauguette; *guérite, sentinelle*, p. 195.
Echets; *échecs*.
Edict; *edit*.
Effect; *effet*.
Efficace (subst); *efficacité*.
Efforcé (p. 208) *forcé*.
Effroyer; *effrayer*.
Elabourer; *élaborer*.
Embabouyné; *aveuglément charme*, p. 236.
Embesoignement: *besogne*.
Embesongner (s'); *se mettre en besogne*, p. 196.
Embourrure; *ce qui sert à rembourrer*, p. 43.
Embrouillure; *confusion*.
Emmy; *au milieu de*, p. 49.
Empenner; *garnir de plumes*.
Empereur (p. 24); *général d'armée*.
Emperiere; *impératrice*, p. 134
Empescher (s'); *s'embarrasser*, p. 110.
Emploite; *emploi, emplette*, p. 15
Emploiter; *employer*.
Enaser; *écraser le nez*, p. 101.
Enfieller; *enduire de fiel*.
Enfileure; *enfilade*.
Enfonceure; *enfonçure*.
Enfondrant; *effondré*, p. 172
Enhortement; *exhortation*, p. 126.
Enquester (s'); *s'enquérir*.
Ensepveli; *enseveli*.
Ensucrer; *enduire de sucre*.
Ensuivre; *suivre*.
Entourner; *entourer*.
Entrebienfait; *faire du bien l'un à l'autre*. p. 76.
Entreprinse; *entreprise*.
Equable; *égale* p. 166.
Ergotisme; *raisonnement captieux*. p. 47.
Erreur; subst., masc.
Es; *dans les, parmi les*.
Eschaffaut; *échafaud*.
Eschauguette; voy. Echauguette.
Escheller; *monter à l'échelle*. p. 262.
Escheoit (il) 3e p. s; ind. imp. *d'échoir*.
Eschet (il); *il échoit*.
Escholier; *écolier*.
Escient (à); *sciemment*.
Escourgée; *fouetde lanières*, p. 38.
Escript; *écrit*.
Escry (j'); *j'écris*.
Esfoiré; *relâché*, p 167
Esguillon; *aiguillon*.
Esguiser; *aiguiser*.
Esjouissance; *réjouissance*.
Esleurent (ils); *ils élurent*.
Esloingner, eslongner; *éloigner*.
Esmeu; *ému*.
Espace; subst. fém., p. 72.
Espeingle; *épingle*.
Espés; *épais*.
Espesseur; *épaisseur*.
Espic; *épi*.
Espoinçonner; *piquer, percer*.

Esquart; *écart*
Esrené; *éreinté*, p. 121.
Establer; *mettre à l'écurie*, p. 257.
Estat (faire) de; *estimer*.
Estomach; *estomac*.
Estoy (j'); estoyent (ils); *j'étais, ils étaient*.
Estude, *subst. masc.*, p, 41 et 83.
Estuyer; *servir d'étui*.
Eulx; *eux*.
Eunuche; *eunuque*.
Exangue; *privé de sang*.
Exercitation; *exercice*.
Exerceant; *exerçant*.
Exile; *maigre, menu*, p. 43.
Exploicter; *exploiter*.

Facent (qu'ils); *qu'ils fassent*.
Faict; *fait*.
Faict (au bon du); *à l'heure du besoin*, p. 83.
Faille (qu'il); *qu'il manque*.
Failloit (il); *il fallait, il manquait*.
Faindre, faint; *feindre, feint*.
Faintise; *feintise*.
Faire, tient souvent lieu de la répétition d'un verbe exprimé dans la même phrase, p. 22.
Fais, *faix*.
Faloit (il), *il fallait*.
Fantasie, *fantaisie*.
Fauce, faucement; *fausse, faussement*.
Faudra (il); *il manquera*, p. 14.
Fault (il); *il faut* ou *il manque*.
Faulte; *faute*.
Faulx, faulce; *faux, fausse*.
Fautier; *fautif*, p. 102.
Faux (je); *je manque*.
Fay (je); *je fais*.
Fayneant; *fainéant*.
Feit (il); *il fit*.
Fermir; *affermir*, p. 44.
Feru; *frappé* (de *férir*).
Feu (à); *par le feu*, p. 4.
Feus (je); *je fus*.
Feust (qu'il); *qu'il fût*.
Feut (il); *il fut*.
Fiance; *garantie*.
Fiebvre; *fièvre*.
Fient; *fiente*, p. 135.
Fiereté; *fierté*.
Fiert (il); *il frappe*, p. 27.
Fioyent (ils); *ils fiaient*.
Fleute; *flûte*.
Floret: *fleuret*.
Foible; *faible*.
Foiblet; *un peu faible*.
Fois (je); *je fais*.
Fier (se) de; *se tenir assuré de*.
Fons; *fond, fonds; fonts baptismaux*.
Formiller; *fourmiller*.
Force (non); (p. 59), *qu'importe?*
Forcener, *perdre le sens*, p. 242.
Fortuite, adj. masc. fém.
Fortune (de); *par hasard*.
Fraile; *frêle*.
Frase; *phrase*.
Fratesque; *propre aux frères* (*moines*), p. 61.
Fresche; *fraîche*.
Froit; *froid*.
Fruict; *fruit*.
Fu (je); *je fus*.
Function; *fonction*.

Gaigner; *gagner*.
Gaing; *gain*.
Galler; *se réjouir*, p. 43.
Gardoire; *endroit où l'on tient en garde*.
Garentir; *garantir*.
Garson; *garçon*.
Gauchir; *devier*, ou *faire dévier* p. 61.
Gaye; *gaie*.
Geaule, *geôle*.
Gehenne, gehenner; *gêne, gêner*, p. 107.
Gents; *gens*.
Get; *jet, jeton*, p. 178.
Gorgias; *beau, élégant*, p. 210.
Gorgiaser (se); *faire le beau*.
Gosseur; *gausseur*, p. 120.
Gourd; *engourdi*, p. 169.
Gourmander; *avaler en gourmand*, p. 67.
Grammarien, *grammairien*.
Grammercy; *grandmerci*.
Grans; *grands*.
Gratieux; *gracieux*.
Griefve; *grave*.

Guain; *gain*.
Guarir, guarison; *guérir*, *guérison*.
Guere; *beaucoup*.
Guide; subst. fém., p. 132.
Guigner (du doigt), *tâter*, p. 42.

Habituer (s') *fixer sa résidence*, p. 190.
Hale; *halle*.
Harquebusier; *arquebusier*.
Hault; *haut*.
Hay (je); *je hais*.
Haye; *haie*.
Hayr; *haïr*.
Hazart; *hasard*.
Heur; *bonheur*.
Historial; *relatif à l'histoire*.
Huict; *huit*.

Iceluy; *celui*.
Imboire; *absorber*, p. 35.
Impollu; *sans souillure*, p. 230.
Improvidence; *imprévoyance*.
Inadvertamment, inadvertemment, *par inadvertance*, p. 211.
Incognu; *inconnu*.
Incomprenable; *incompréhensible*. p. 144.
Incuriosité; *manque de curiosité*.
Indefensible; *impossible à défendre*.
Infiable; *à quoi on ne peut se fier*, p. 160.
Infiniement; *infiniment*.
Influance; *influence*.
Inscience; *ignorance*.
Insculper; *graver sur*.
Institution; *éducation*, p. 25.
Invigilance; *défaut de vigilance*.
Instruisable; *propre à être instruit*.
Ire; *colère*.

Joinct; *joint*.
Jonchez; *petits joncs*, p. 223.
Judicatoire; *propre à juger*.
Jurisdiction; *juridiction*.

Læser; *léser*.
Laqs; *lacs*, *lacets*.
Larecin, larrecin, *larcin*
Legier; *léger*;

Leu; *lu*.
Librairie; *bibliothèque*, p. 16.
Lict (il); *il lit*.
Lict; (subst.) *lit*.
Livres que; *tiré des livres*, p. 35.
Loing; *loin*.
Lon; *l'on*.
Longuerie; *longueur*.
Longuet; *un peu long*, p. 274.
Lucte, luicte; *lutte*.
Luitter, luter; *lutter*, p. 15.
Ly (je); *je lis*.

Magistrat; *magistrature*, p. 204.
Maling; *malin*.
Maniant (p. 210); *maniable*.
Manque (adj.); *tronqué*, p. 227.
Manufacture; *ouvrage mécanique*.
Marchande (place); *place propre à la vente*, p. 42.
Marche (basse); *bas degré*.
Marmiteux; *misérable*, p. 20.
Masson, massonner; *maçon*, *maçonner*.
Meconte; *mécompte*.
Meliorer; *améliorer*, p. 20.
Menaceuse; *menaçante*.
Menasse, menasser; *menace*, *menacer*.
Mensonge; subst. fém, p. 60.
Mercurialiser; *réprimander*, p. 202.
Mercy a; *grâce à*, p. 97.
Mesadvenant; *mal séant*.
Mesadvenu (il est); *il est arrivé malheur*.
Mescognoissance; *action de ne pas connaître*, p. 218.
Mesconte; *mécompte*.
Meshuy; *désormais*, p. 3.
Meslouer; *blâmer*.
Mesprinssent (qu'ils se); *qu'ils se méprissent*.
Meur, meury; *mûr*, *mûri*.
Meurs; *mœurs*.
Mieulx; *mieux*.
Mignon; *favori*, p. 62.
Miliasse, milliasse; *trillion*, p. 44.
Mineuse; *menaçante*, p. 49.
Mirouer; *miroir*.
Mise (recepte et); *recette e dépense*, p. 85 et 134.

Mocquer; *moquer*.
Moïen; *moyen*.
Mon; partic. affirm. Voy. p. 234, note 8.
Monnoye; *monnaie*.
Mont (à); *de bas en haut*.
Morfondement; *refroidissement*, p. 190.
Mouelle; *moelle*.
Moulture; *moûture*.
Mousse, adj; *émoussé*, p. 177.
Muance; *changement*, p. 233.
Musser; *cacher*, p. 110.
Mythologiser; *tirer un sens figuré*, p. 112.

Naïf, *natif*, *naturel*, p. 2 et 128.
Naïfveté; *naïveté*.
Nay; *né*.
Nazarde; *coup sur le nez*.
Negoces; *affaires*.
Negotier; *négocier*.
Neud; *nœud*.
Neufiesme; *neuvième*.
Nihilité; *nullité*, *néant*, p. 104.
Nonchaloir; *nonchalance*.
Nourrisse; *nourrice*.
Nouvelleté; *nouveauté*.
Nud; *nu*.

Object; *objet* (p. 121 *objection*)
Obmettre; *omettre*.
Œconomie; *économie*.
Œuvrer; *faire une œuvre*, p. 136.
Offence; *offense*.
Onques; *jamais*.
Orbiere; *œillere*, p. 151.
Ordonnement; *d'une manière ordonnée*.
Orra (il); *il entendra*.
Oubliance; *action d'oublier*.
Oultre; *outre*.
Oultrecuidé; *outrecuidant*.
Ouvragere (production); *effet pratique*, p. 102.
Oy (j'); il oyt; nous oyons; vous oyez; ils oyent; nous oyions; oyant. Du v. ouïr; *j'entends*, *il entend*, *nous entendons*, *vous entendez*, *ils entendent*, *nous entendions*; *entendant*, p. 118 et 137.

Paidagogisme; *instruction de l'enfance*, p. 33.
Pair à pair; *de pair*.
Païs; *pays*.
Païsant; *paysan*.
Palme; *paume*.
Palot (tenir); *aller de pair*, p. 29.
Pancher; *pencher*.
Pante; *pente*.
Parfournir, *fournir entièrement*, p. 133.
Par sur tout; *par dessus tout*.
Pars; *partis*, p. 152.
Partir, (p. 76); *partager*.
Paulme, *paume*.
Paye; *paie*.
Peculier; *particulier*, p. 39.
Pedante; *pédant*, p. 10.
Peinds (je), il peinct: *je peins*, *il peint*.
Pelauder; *étriller*, p. 250.
Pensement; *réflexion*, p. 132.
Penultime; *pénultieme*.
Peregriner; *aller en pays étranger*.
Perenne; *perpétuel*.
Perflable; *que l'air peut traverser*. p. 145.
Peroration; *péroraison*, p. 90.
Perspicuité, *clarté parfaite*, p. 62.
Pertinence; *qualité de ce qui est pertinent*, p. 39.
Pertinent; *convenable au sujet*, p. 117.
Petit (un); *un peu*, p. 30.
Peu (il a); *il a pu*, p. 90.
Peupler (v. neut.); *se multiplier*, p. 254.
Peusse (que je), qu'il peust; *que je pusse*, *qu'il pût*.
Peuz (je), il peut; *je pus*, *il put*.
Phantasie; *fantaisie*.
Picoreur; *maraudeur*, p. 248.
Picquer; *piquer*.
Pieça; *depuis longtemps*, p. 5.
Pié; *pied*.
Pied (mettre au); *mettre à bas*.
Pigne; *peigne*, p. 113.
Pilloter; *piller petit à petit*.
Pinçer; *pincer*.
Piperie, pipperie *tromperie*.

Pipeur, piperesse; *trompeur, trompeuse.*
Piqueure, *piqûr.*
Placquer; *plaquer.*
Plain, plainement; *plein, pleinement.*
Plant (p. 235); *plan.*
Pleideresque; *propre aux plaidoiries.*
Pleindre; *plaindre.*
Pleu; *plu.*
Pleust (qu'il); *qu'il plût.*
Pleuvy (je); *je garantis*, p. 109.
Poinct (p. 169); *poing.*
Poindre, ils poingnent; *piquer, ils piquent*, p. 223.
Points (p. 133); *poings.*
Pointures; *traits piquants*, p. 205.
Poiser; *peser*, p. 27.
Poison; subst. fém., p. 91..
Poix; *poids.*
Police; *gouvernement*, p. 93.
Ponctille; *menu détail*, p. 124.
Poste (à sa); *à sa façon* ou *à sa convenance*, p. 123 et 187.
Pouillier; *poulailler*, p. 44.
Poulmon; *poumon.*
Poulser; *pousser.*
Poultre; *poutre.*
Poulx; *poux.*
Pourtant; *à cause de cela*, p. 216.
Pourtraict; *portrait.*
Pourtraire; *faire le portrait.*
Pourvou; *pourvu.*
Practique; *pratique.*
Prebstre; *prêtre*
Precipiteux; *rempli de précipices.*
Prens; *prends.*
Preordonner; *ordonner d'avance.*
Preparatoire, subst.; *préparatif.*
Prescript; *prescrit.*
Prescry (je); *je prescris.*
Presence (p, 167); *restance.*
Preudhommie; *prudhom.*
Primement; *d'une façon qui prime*, p. 181.
Primsaultier; *primesautier.*
Prins, prinse, il print; *prit, prise; il prit*, p. 8.
Prisable; *estimable.*
Privé en); *en particulier.*
Privement; *particulièrement.*
Professoirement; *professionnellement*, p. 46.
Promeine (il); *il promène.*
Promiscue; *commun à tous*, p. 95.
Prospect; *vue en avant*, p. 207.
Prou; *beaucoup*, p. 179.
Prouflt; *profit.*
Proumenoir; *promenoir.*
Prouveoir, prouveu; *pourvoir, pourvu*, p. 7.
Publiq; *public.*
Publique, adj. masc. fém., p. 24.
Pulpitre; *pupitre.*
Punctuation; *ponctuation.*

Quadrer; *cadrer.*
Quand et quant, et quand et quand, quant et quant; *en même temps que*, p. 4 et 53.
Quantes fois; *combien de fois*, p. 181.
Quelcun; *quelqu'un.*
Quest, queste; *quête, recherche*, p. 170 et 208.
Quinte essence; *quintessence.*
Quitter, *concéder*, p. 68.

Racointer (se); *s'accointer avec qq. un*, p. 179.
Racourciment; *abréviation.*
R'adviser (se); *se raviser.*
Ramentevoir; *rappeler à l'esprit*, p. 104.
Ratiocination; *raisonnement.*
Ravisement; *action de se raviser.*
Rebours, (adj.); *revêche*, p. 37.
Receu; *reçu.*
Recognoissance; *reconnaissance.*
Recognoistre; *reconnaître.*
Recommendation; *racommandation.*
Recomter; *recompter.*
Reconvoyer; *reconduire en foule*. p. 204.
Recouvrer (p. 16); *se procurer.*
Reculement (p. 127); *disgrâce.*
Refrein; *refrain.*
Refreschir; *rafraîchir.*
Refroigné; *renfrogné.*
Regenter; *professer*, p. 24.
Regorger; *revomir.*

Reiglé, reigler; *règle, régler.*
Rejecter; *rejeter.*
Remerquer, remercable; *remarquer, remarquable.*
Remis (en autruy); *qui se fie à autruy.*
Remuement; *mouvement.*
Renardeau; *petit renard.*
Rencontre; (subst. masc.)
Renfroigné; *renfrogné.*
Renger; *ranger.*, p. 181.
Rens (je); *je rends.*
Repentable; *qui offre matière à repentir.*
Repentance: *repentir.*
Replicquer; *répliquer.*
Reprehension; *blâme, reproche*, p. 185.
Responce; *réponse.*
Respons; (je); *je réponds.*
Retenter; *sonder de nouveau*, p. 150.
Retirer à; *ressembler à.*, p. 44.
Retraict; *latrines.*
Retraicte; *retraite.*
Reussir; *devenir*, p. 32.
Revencher (se); *se revancher.*
Reverential; *respectueux*, p. 106.
Rheume; *rhume.*
Roidir; *raidir.*
Rolle; *rôle*, p. 3.
Rythme (p. 59); *rimé.*

Saisi (je); *je saisis.*
Sale; *salle.*
Saoul, saouler; *soul, souler.*
Sapience; *sagesse.*
Saubriquet; *sobriquet.*
Saulse; *sauce.*
Saulter; *sauter.*
Sauteler; *sautiller.*
Sauveté; *salut*, p. 256.
Saye; *saie*, p. 23.
Scavant, scavanteau; *savant, petit savant.*
Sçavoir, sceu, je sçay, il sçait; je sçavoye, je sceuz, qu'il sceust; *savoir, su, je sais, il sait, je savais, je sus, qu'il sût.*
Seau; *sceau.*
Seeler; *sceller.*
Sein (p. 188); *sain.*
p. 203 part pass. du v. *semondre*,
Sereine;.
Sereiner *sirène.*
Semons; *rasséréner.*
Seur, seurement; *sûr, sûrement.*
Seureté; *sûreté.*
Si; *toutefois*, p. 58.
Siene; *sienne.*
Signamment; *d'une façon signalée*, p. 113.
Signifiant; *significatif.*
Siller (les yeux); *rapprocher les cils*, p. 44.
Simant; *ciment*, p. 249.
Simplesse; *niaiserie.*
Skeletos; *squelette*, p. 103.
Soing; *soin.*
Solage; *terroir*, p. 109.
Solemne; *solennel*, p. 160.
Somme (adv.); *en somme.*
Songneux; *soigneux.*
Soubmettre; *soumettre.*
Soubs; *sous.*
Souhaict; *souhait.*
Souspçon; *soupçon.*
Souz; *sous.*
Soye (qu'il), qu'ils soyent; *qu'il soit, qu'ils soient.*
Stile; *style.*
Stoïcque; *stoïque.*
Subject, subjection; *sujet, sujétion.*
Succeder; *réussir* (bien ou mal). p. 84.
Suitte; *suite.*
Superérogation; *surérogation.*
Supernumeraire; *surnuméraire*
Surprint (il) *il surprit.*
Suspens; *suspendu.*

Taint; *teint.*
Tenser; *tancer.*
Terrein; *terrain.*
Tesmoing; *témoin.*
Testonner; *ajuster la tête*, p. 97.
Teust (qu'il se); *qu'il se tût.*
Théorique (subst.); *théorie.*
Throne; *trône.*
Thyn; *thym.*
Tiers, tierce; *troisième*, p. 14.
Tiltre; *titre.*
Tindrent (ils); *ils tinrent.*

Tinst (qu'il); *qu'il tint.*
Tors (je); *je tords.*
Tout (du); *entièrement*, p. 26.
Tracassé (sujet); *sujet rebattu*, p 80.
Trafique; *trafic*, p. 13.
Traict; *trait* (p. 278, *défilé*).
Traicter; *traiter.*
Traject; *trajet.*
Trampe; *trempe.*
Trante; *trente.*
Trencher; *trancher.*
Treuve (je); *je trouve.*
Troigne; *trogne.*

Util; *outil*, p. 31.

Vacation; *profession*, p. 4.
Vacquer; *vaquer.*
Val (à); *en descendant.*
Valee; *vallée.*
Vauls (je); *je vaux.*
Vays (je); *je vais.*
Veid (il); il veit; *il voit.*
Veint (il); *il vint.*
Ventance, venter; *vanterie, vanter.*
Veoid (il); *il voit.*
Veoir; *voir*, p. 52.
Vespre; *soir.*
Veu, veue; *vu, vue.*
Vien (je); *je viens.*
Vifvement; *vivement.*
Vigoreux; *vigoureux.*
Villette; *petite ville.*
Vindrent (ils); *ils vinrent.*
Vinst (qu'il); *qu'il vint.*
Vitieux; *vicieux.*
Void (il); *il voit.*
Voire, voirement; *vrai, vraiment*, p. 27 et 45.
Vois (je); *je vais*, p. 233.
Volontiers; *volontairement.*
Voy (je), je voye; *je vois.*
Vouldra (il); *il voudra.*
Voye; *voie.*
Vray, vraye, vrayement; *vrai, vraie, vraiment.*
Vueille (que je); *que je veuille*
Vuidé; *vide.*
Vulgaire (subst.); *patois*, p. 17.
Vy (je); *je vis.*

Yambe; *ïambe.*
Yvroigne; *ivrogne.*

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

modernes sont tour à tour l'objectif d'une description spéciale.

Les chapitres suivants sont consacrés à l'étude des antiquités contenues dans les vitrines : momies ou statuettes égyptiennes, vases grecs ou étrusques, terres cuites, bronzes bijoux, etc. Enfin, la description du Louvre se termine par les objets d'art, gemmes et joyaux, émaux, faïences, verreries et musée etnographique.

Après le Louvre vient le musée du Luxembourg, qui contient les tableaux et les statues des artistes vivants ; le musée de Versailles, avec la description des galeries historiques, des appartements royaux et des statues et bassins du parc, l'École des Beaux-Arts, avec sa collection de modèles, reproduisant par des moulages ou des copies peintes, les principaux chefs-d'œuvre disséminés en Europe, le musée de Cluny et les précieux objets d'art qu'il renferme, le musée d'artillerie, le cabinet des médailles et le cabinet des estampes de la bibliothèque, le musée gallo-romain de Saint-Germain, les manufactures de Sèvres et des Gobelins.

Enfin cette excursion dans Paris artistique n'eut pas été complète, si l'on avait négligé les antiques statues de Notre-Dame et de Saint-Denis, les vitraux de la Sainte-Chapelle, les peintures de Flandrin à Saint-Germain-des-Prés, ou de Paul Baudry à l'Opéra. Aussi le premier chapitre a été consacré aux œuvres d'art qui décorent nos édifices religieux et civils.

Le petit volume que nous présentons au public est un guide pour ceux qui habitent Paris et pour ceux qui n'y viennent que temporairement : il contient tous les renseignements nécessaires à celui qui visite les chefs-d'œuvre contenus dans nos musées et nos monuments, et permet à celui qui ne les a plus sous les yeux de recueillir aisément ses souvenirs en les fixant dans sa mémoire. Il ne s'adresse pas à un public spécial, mais aux gens du monde, aux écoliers, aux écrivains, aux touristes, à tous ceux qui s'intéressent aux arts et qui veulent acquérir à ce sujet des connaissances désormais indispensables.

